JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 575,106

21MB ANNEE—No 152 MONTREAL, MARDI 2 MAI 1905 14 PAGES—UN SOU

Rec Ed Paradis 105 Seminaire

LE SERMENT ET LE CREDO DE L'EVEQUE

Imposantes cérémonies qui auront lieu demain à la Cathédrale à l'occasion du Sacre de Mgr Racicot. Liste des Evêques qui seront présents.

La plus grande activité règne aujourd'hui à l'Archevêché de Montréal et à la cathédrale. On se prépare aux grandes cérémonies qui doivent avoir lieu demain à l'occasion de la consécration de Mgr Racicot.

Dans la cathédrale on prépare spécialement deux autels et un trône pour l'évêque consécrateur.

La préparation du lieu où se fait cette consécration consiste principalement en deux autels, et un trône pour l'Evêque consécrateur.

L'un de ces autels doit servir pour dire la messe, et pour faire toutes les cérémonies de la consécration ; et celui-là est garni pour l'ordinaire d'une croix au milieu, et de six chandeliers avec six grands cierges où sont attachées les armoiries de l'Evêque qui fait la cérémonie, avec celles de l'Evêque qui doit être sacré ; l'autre, qui est plus petit et moins orné, doit servir seulement au nouvel Evêque pour s'habiller, et pour dire de la Messe tout ce qui précède l'offrande. C'est sur ce petit autel, et sur une crédence qui est tout proche, que l'on pose tout ce qui doit servir à la cérémonie, et tous les ornements dont celui que l'on consacre doit être revêtu : c'est là qu'il s'habille, prenant l'amict, l'aube, la ceinture, l'étole passée en croix sur la poitrine, la chape de couleur blanche et le bonnet carré.

Dans ce même temps, l'Evêque officiant, étant sur son trône, prend ses habits pontificaux avec les cérémonies accoutumées, et va ensuite à l'autel, où, étant assis sur un fauteuil, la face tournée vers le peuple, les deux Evêques assistants, vêtus pontificalement, lui amènent celui qui doit être consacré, le conduisant au milieu d'eux. Etant arrivé, il ôte son bonnet et fait une profonde révérence, pendant que les Evêques assistants ne font qu'une inclination de tête sans quitter leurs mitres ; après quoi ils se mettent tous trois sur des sièges, celui qui doit être sacré vis-à-vis de son Consécrateur, et les deux Evêques assistants à ses côtés, vis-à-vis l'un de l'autre.

"La Presse" a publié vendredi dernier l'"ordo" des cérémonies qui accompagnent le sacre d'un évêque. Cependant il ne sera pas sans intérêt de lire aujourd'hui la formule du serment qui sera prêté par Mgr Racicot demain :

LE SERMENT

"Je N. élu pour l'Eglise de N. serai dès à présent et à jamais fidèle et obéissant à l'Apôtre saint Pierre, à la sainte Eglise Romaine, à notre saint Père le Pape N. et à ses successeurs légitimes.

"Je ne contribuerai ni par mes conseils, ni par mon consentement, ni par mes actions, à leur ôter la vie, non plus qu'à aucun mauvais traitement qu'on voudrait exercer contre eux, sous quelque prétexte que ce pût être. Et à l'égard des secrets qu'ils m'auront confiés, soit par eux-mêmes, soit par leurs Nonces, ou par écrit, je ne les révélerai à personne à leur préjudice.

"Je les aiderai contre tous, autant que mon rang le pourra permettre, à conserver et à défendre le Siège de Rome et les droits souverains de saint Pierre.

"Je traiterai avec honneur le Légat du Siège apostolique dans ses voyages, et le secourrai dans ses nécessités.

"J'aurai soin de conserver, de défendre et d'augmenter les droits, honneurs, privilèges et autorité de la sainte Eglise Romaine, de notre saint Père le Pape et de ses successeurs ; et je n'entrerai ni par moi, ni par mes conseils, dans aucun traité dans lequel on entreprendrait contre le saint Père ou l'Eglise Romaine quelque chose de désavantageux ou de préjudiciable à leurs personnes, droits, honneurs, Etats et autorité ; et si je découvre de pareilles entreprises, je m'y opposerai de tout mon pouvoir, et j'en donnerai avis, le plus tôt que je pourrai, ou à notre saint Père même, ou à quelque autre qui puisse le lui faire savoir.

"J'observerai et ferai observer, autant qu'il me sera possible, les règle des saints Pères, les décrets, ordonnances, réserves, provisions et mandats apostoliques.

"Lorsque je serai appelé au Concile, je m'y trouverai, à moins qu'il n'y ait quelque cause légitime qui m'en empêche.

"J'irai visiter tous les quatre ans l'Eglise des saints Apôtres, et je rendrai compte à notre saint Père le Pape, et à ses successeurs, de mon ministère, de l'état de mon Eglise, du régime de mon diocèse, et de tout ce qui regarde le salut des âmes qui ont été confiées à ma conduite ; et ensuite je recevrai humblement les ordres du Saint-Siège, et les exécuterai avec tout le soin possible.

"Que, si je ne suis pas en état de faire ce voyage, j'y suppléerai en envoyant quelqu'un chargé de ma procuration, soit chanoine ou dignitaire de mon église, ou, à leur défaut, un Prêtre de mon diocèse, ou enfin un autre Prêtre séculier ou régulier d'une vertu et probité reconnues, et qui sera instruit de toutes ces choses, et des raisons légitimes qui m'auront empêché d'y aller moi-même.

"Je ferai connaître cet empêchement, et en apporterai les preuves légitimes, qui seront transmises par le Prêtre susdit au Cardinal de la sainte Eglise romaine, chargé de proposer les affaires

(A suivre sur la page 9)

M. l'abbé Charles Lecocq, supérieur de St Sulpice, qui prononcera le sermon de circonstance

C'est M. l'abbé Lecocq et non Mgr Archambault qui prononcera le sermon de circonstance. M. le chanoine Roy agira comme notaire.

FETES D'INAUGURATION A SAINTE-CUNEGONDE

Les portes du nouvel hotel de ville seront officiellement ouvertes demain soir et il y aura grande réception

Le nouvel Hôtel-de-Ville de Sainte-Cunégonde, avec bureau de poste, station de police et feu, construit au coin des rues Vinet et Richelieu.

PROGRAMME DES FETES

L'inauguration du nouvel hôtel de ville de Sainte-Cunégonde, donnera lieu demain soir, et jeudi, à des fêtes qui feront sûrement époque dans l'histoire de cette ville. Les préparatifs sont à peu près terminés. Toute la population prendra part à ces fêtes qui promettent de surpasser toutes les démonstrations du passé.

Comme "La Presse" l'a déjà dit, demain soir, à 8 heures, il y aura réception civique des citoyens de Sainte-Cunégonde par M. le maire C. P. Fabien, et les membres du conseil.

Il y aura illumination, décoration du nouvel édifice, discours, chant, déclamation et autres choses intéressantes.

Jeudi ; à huit heures du soir, grand banquet suivi d'un bal, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Des invitations officielles ont été envoyées à sir Wilfrid Laurier, l'hon. R. Préfontaine, l'hon. R. Dandurand, M. F. D. Monk, M. P., l'hon. L. Gouin, l'hon. H. Archambeault, l'hon. P. E. Leblanc, l'hon. J. K. Ward, l'hon. J. Lanctôt, M. Ad. Rivet, M. P., Jérémie Décary, M. P., à MM. les maires H. Laporte, de Montréal ; Guay, de Saint-Henri ; Messier, de DeLorimier ; Duclos, de Westmount ; Plouffe, de Saint-Louis du Mile-End, et W. Reed, de Maisonneuve, puis à M. l'abbé Ecrément, curé de Ste Cunégonde, et à M. l'abbé F. X. Châtillon, président de la Société Saint-Vincent de Paul et autres.

Les santés seront proposées comme suit, au banquet :

"Le Roi", par le président ; "Nos Parlements", le Fédéral, proposée par M. J. Décary, M.P.P., réponses par l'hon. R. Préfontaine et M. F. D. Monk ; le Provincial, proposée par M. Ad. Rivet, M. P., réponses par l'hon. L. Gouin, et l'hon. P. E. Leblanc.

"Nos invités", proposée par l'échevin Cardinal, réponses par l'hon. J. K.Ward, Jos. Luttrel, ex-maire, et le maire Laporte, de Montréal ;

"Sainte-Cunégonde", proposée par l'hon. M. Lanctôt ; réponses par M. le maire Fabien et Rév. E. Ecrément.

"La presse", proposée par M. Aegidius Fauteux, réponse par M. Godfroy Langlois, M. P. P.

"Les Dames", proposée par M. J. A. H. Hébert, N. P., réponse par M. Ecrément, E. E. D.

DESCRIPTION

La ville de Ste Cunégonde pourra à juste titre revendiquer le droit de posséder un des plus beaux hôtels de ville de la province. Dans un seul bâtiment dont l'architecture est de toute beauté, se trouvent groupés dans une combinaison parfaite tous les services municipaux, la station de police et de pompes. La répartition des locaux attribués à chacun de ces services n'était pas la moindre des préoccupations des intéressés et on en peut que les féliciter pour l'heureuse réussite.

La principale entrée de l'hôtel de ville se trouve sur la rue Richelieu.

Par une porte spacieuse donnant sur un palier également spacieux, on se trouve, en pénétrant, en présence d'un superbe escalier à double évolution qui conduit au premier étage. Là se trouvent sur un même plan les bureaux de la commission scolaire, les bureaux

A suivre sur la page 9

Ancien Hôtel-de-Ville de Sainte-Cunégonde, ainsi que la station de feu et police, aujourd'hui démolis.

UN TRISTE ACCIDENT DE CHANTIER

Calixte Charron tue accidentellement un de ses amis, Napoléon Welsh, avec une carabine qu'il ne croyait pas chargée, dans les bois de la Gatineau.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Low, Qué., 2 — Un triste accident a eu lieu samedi soir dans ce district peu habité, dans un canton appelé "La colonie française", à quelques vingt milles d'ici. Le colon qui a consenti à me conduire en échange d'un nombre d'écus suffisant pour reconstruire sa cabane, ignorait l'événement.

Franchement, les quatre semaines de débats sur la question des écoles, et toutes les calamités du vingtième siècle sont des bagatelles comparées à l'impression qui me reste d'un voyage de plus de quarante milles à travers des coteaux de roches et des coulées boueuses pour obtenir les renseignements exacts sur cette affaire.

VOICI LES FAITS:

Samedi dernier, vers six heures et demie du soir, quatre hommes revenaient à pied du Lac du Crique Stag, où ils étaient engagés depuis une semaine pour le flottage des billots au compte de M. Presley.

Léonard Proulx marchait dans un sentier en compagnie de Napoléon Welsh ; Théodore Latour et Calixte Charron suivaient à quelques pas en arrière.

Les quatre compagnons causaient amicalement, heureux de rentrer au foyer après une semaine de rudes labeurs. Charron avait déclaré à ses amis qu'il avait placé son fusil sous un arbre, quinze jours avant, et qu'il allait le reprendre, en passant. En effet, Charron s'arrêta et prit son fusil, qu'il avait caché à deux pas du sentier. Latour qui continuait sa route était à quelques pas en avant de Charron lorsqu'une détonation retentit et Welsh s'abattit comme une masse, le

CRANE FRACASSE

par une balle. Charron courut rejoindre ses amis auprès de Welsh qui gisait inanimé, et après une courte consultation les trois amis firent diligence pour avoir un voisin, M. J.B. Proulx, le père de Léonard Proulx, dont la cabane se trouve à une distance d'environ deux milles et demi du théâtre du drame.

Durant le trajet, Charron, qui paraissait

TRES EXCITE,

jeta sa carabine à côté du sentier, afin d'accélérer sa marche. M. Proulx, père, se rendit sur les lieux en compagnie de Adélard Timmons, Napoléon Thérien et Magloire Diotte, et ils ramassèrent le

CADAVRE ENCORE CHAUD

de Welsh, qu'ils transportèrent d'abord chez M. Ferdinand Marleau, puis à son domicile, deux milles plus loin.

Charron ne s'est pas caché ; il s'est retiré chez M. Alfred Beaudoin, où il pensionnait depuis quelques mois. Il semble partager le chagrin des habitants du petit canton, et jure ses grands dieux qu'il ne l'a pas fait exprès, qu'il ne savait pas que son fusil était chargé. Il était présent

A L'ENQUETE

tenue hier soir par l'assistant coroner, M. F. Lyster, et sans y être sollicité, il s'est avancé, et a offert son témoignage.

—Je tiens, dit-il au shérif Wright, à raconter les faits, et je n'en crains pas les conséquences."

Charron est un tout jeune homme, de taille moyenne, âgée de quinze ans, imberbe, et possédant une intelligence supérieure à ce que l'on attendrait d'un homme de sa condition. Il a raconté avec beaucoup de sang-froid les détails de la tragédie, répondant avec aplomb aux nombreuses questions du coroner, du shérif Wright, et des jurés.

—Pourquoi aviez-vous placé ce fusil sur votre chemin ? lui demanda-t-on.

—C'est une idée que j'ai eu, dit-il d'apporter ce vieux fusil au camp ; et comme j'étais fatigué de le porter avec mon sac de provisions, je l'avais laissé sur mon chemin, afin de le reprendre au retour.

Le shérif Wright a constaté, en présence de l'envoyé spécial de "La Presse", que la

CARTOUCHE FATALE

était depuis longtemps dans cette carabine rouillée, une ancienne carabine militaire "Snider", telle qu'on en trouve presque partout à la campagne depuis qu'elles ont été abandonnées, par notre milice canadienne. Charron avait quelques cartouches dans ses poches, mais il ignorait qu'il y en avait une dans l'arme,

NAPOLEON WELSH,

la victime de cet accident, était un Canadien-français. Il n'avait d'anglais que le nom. Il était bien bâti, de forte taille, et âgé de 27 ans. Marié depuis trois ans, il laisse une femme, née Vanasse, et un petit garçon

AGE DE CINQ MOIS.

Il était le fils de M. Paul Welsh, employé dans les scieries de Hull. Les époux Welsh habitent une chaumière d'apparence plus que modeste, située sur un coteau à quelques milles de distance du théâtre de la tragédie. C'est

DANS CETTE CABANE,

d'une seule pièce, que l'enquête a été tenue hier. La veuve recevait les consolations de son père, M. L. Vanasse, de ses amies du canton et du jeune Charron lui-même.

LES FUNERAILLES

de Welsh ont eu lieu, ce matin, à la paroisse voisine, Sainte-Sophie d'Alfred, dans le comté de Pontiac.

La tâche du coroner pour réunir un corps de jury n'était pas une mince affaire. Il fallait battre la contrée à dix milles à la ronde pour recueillir douze hommes.

C'est dire que les voisins sont éloignés les uns des autres dans ce canton.

La journée était très avancée lorsque le Dr Lyster put assermenter

LES DOUZE JURES

suivants, en présence du cadavre : MM. Magloire Diotte, président ; Joseph Latour, Godfroi Bernier, Adélard Desforges, William Kairns, Arthur Proulx, Joseph Charron, Louis Lapierre, W. G. Taggart, Norris Pool, Samuel Burgess et Frs-Xavier Proulx. Plusieurs témoins ont été entendus, mais pas un seul, hors Calixte Charron, ne put raconter les détails de la tragédie. Latour et Proulx avaient le dos tourné et ils n'ont pas vu Charron tirer

LE COUP DE FEU.

Charron explique qu'il portait sa carabine dans sa main droite, dans une position horizontale, et que c'est en voulant mettre l'arme sur son épaule que le coup partit. Il affirme qu'il est profondément affecté de l'accident fatal dont il a été la cause involontaire. On remarque que le projectile a frappé Walsh à l'oeil droit et, après avoir fracassé l'os frontal, il s'est écrasé au fond de la boîte crânienne, attaquant l'enveloppe avec une telle force que le Dr James Pritchard, de Wakefield, qui avait été chargé par le coroner de faire l'examen du cadavre, a pu extraire la balle en ouvrant l'arrière partie du crâne.

LE TEMOIN PROULX

explique comment il se fait que Welsh a été frappé de front, alors que le coup est venu de l'arrière.

"Au moment fatal, dit-il, Welsh s'était tourné vers moi pour me donner une allumette que je lui avais demandée pour allumer ma pipe. Le temps était couvert ce jour-là et à six heures et demie l'obscurité commençait à se faire. Charron n'aurait pu, tant à cause de l'obscurité que de la distance qui le séparait de Welsh, tirer un coup aussi adroitement, car il est reconnu que le jeune Charron n'a guère l'habitude de manier des armes à feu."

Aucun des témoins n'a pu déclarer que Charron et Welsh s'en voulaient et qu'ils se sont déjà querellés. M. Magloire Diotte qui a déjà employé les deux hommes a témoigné des

RELATIONS AMICALES

qui existaient entre Charron et Welsh.

Le témoin Théodore Latour a été d'une réticence qui donnait sur les nerfs.

Il disait ne rien savoir des circonstances de l'accident et, sur un ton d'aigreur, il déclara au coroner qu'il était inutile de l'assermenter, qu'il n'avait rien à dire. Le coroner fut obligé d'éclairer le témoin sur ses devoirs avant de lui délier la langue. Latour prétend qu'il n'a pas l'habitude d'être confronté avec les officiers de la loi, et qu'il ne se soucie pas d'être traîné devant eux.

SYMPATHIES DES JURES

pour le jeune Charron étaient évidentes. Au cours de l'enquête quelqu'un ayant pressé Charron de quetions pour savoir pourquoi il avait caché sa carabine dans le bois, quelques-uns des jurés mirent le holà à ces questions en déclarant que leur conscience était satisfaite sur ce point et que ce n'était pas la peine de torturer le "malheureux" jeune homme pour un détail aussi futile.

Le verdict établit que Napoléon Welsh a été

TUE ACIDENTELLEMENT

par Calixte Charron, ainsi le verdict exonère Charron, et le coroner, qui s'était assuré de sa présence comme témoin, a déclaré qu'il n'avait plus besoin de lui. D'un autre côté, le shérif Wright n'a pas jugé à propos de remettre le jeune Charron en liberté en face du rapport fait au magistrat York, de Wakefield, par M. Adélard Thérien, l'oncle du défunt,

ACCUSANT CHARRON

d'avoir tué Napoléon Welsh. Il est vrai que ce rapport a été fait antérieurement à l'enquête du coroner, mais le shérif Wright a donné ordre à l'huissier Taggart, de Wakefield, de conduire Charron au palais de justice de Hull, où il sera traduit devant le magistrat de police sous l'accusation d'

D'HOMICIDE INVOLONTAIRE.

Le mandat d'amener a été lancé par le magistrat York. M. le grand constable Groulx, de Hull, accompagnait le shérif Wright dans ce pèlerinage à travers les routes affreuses de cette partie de la Gatineau. Les deux officiers ont fait le trajet de Hull à Stag Creek une température désagréable. La distance est d'environ cinquante milles, soit cent milles aller et retour. Il était impossible pour eux de faire le voyage autrement qu'en voiture vu l'absence de chemins de fer, dimanche soir. La nouvelle fut transmise au shérif Wright en voiture par des chemins affreux et par lem agistrat York, de Wakefield, qui la tenait de MM. Ferdinand Marleau et Thérien. Le shérif notifia le grand connétable Groulx, et tous deux partirent immédiatement pour le théâtre du drame, sans en souffler un mot à personne, car eux-mêmes croyaient à ce moment être en présence

D'UN MEURTRE

Les habitants du Canton Low sont indignés des histoires fausses et fantaisistes publiées dans certains journaux et basées sur des racontars des employés du train de La Gatineau, arrivés à Ottawa lundi avant-midi.

J'ai eu une longue entrevue avec Calixte Charron et son père, mais je n'ai pu recueillir plus de détails sur la tragédie. Calixte Charron avait acheté cette carabine "Snider" à un de ses amis nommé Jos. Charron, il y a une couple de mois, et lorsqu'il partit pour rejoindre ses compagnons au flottage du bois il dut franchir seul dans le bois une distance d'environ huit milles, et c'est ce qui l'engagea à emporter son arme, qu'il laissa en route, étant fatigué de la porter. Dans le cours de la semaine il avait dit à Welsh et aux autres ce qu'il avait fait, et les pria de lui faire penser de reprendre sa carabine en revenant. Welsh était un quasi protecteur pour Charron, le guidant de ses conseils d'ami et le prévenant des

DANGERS DU METIER.

Malgré la différence d'âge, Welsh et Charron étaient de grands amis, et c'est justement à cause de cette sympathie que Welsh témoignait au jeune Charron, que le père de ce dernier consentit volontiers à voir partir son fils pour rejoindre le défunt. Mme Welsh témoigne des

BONNES RELATIONS

qui existaient entre son époux et le jeune Charron, et elle déclare qu'elle est convaincue de la sincérité du jeune homme. M. Alphonse Charron, le père de Calixte, accompagne celui-ci à Hull.

Il est très affligé de ce qui est arrivé.

—Je suis veuf, dit-il, depuis quelques années, et père de quatre garçons. L'aîné et le cadet habitent chez mon beau-frère, M. Athanase Sabourin, de Hull, et travaillent dans les moulins de la compagnie Eddy. Le deuxième n'est pas encore revenu des chantiers de la Rivière Noire, et Calixte demeurait près de moi, à Stag Creek. Je le voyais tous les dimanches, et nous allions alors ensemble à la messe. La nouvelle que mon fils avait commis un meurtre m'a tellement bouleversé que j'ai craint d'en perdre la raison ; je me rends directement chez mon frère, Philéas M. Charron, marchand général à Hull, et j'ai l'espoir que dans une semaine mon fils me sera rendu.

Le jury du coroner exonère Charron de tout crime, mais sur la plainte d'un oncle du défunt, il est arrêté sur une accusation d'homicide involontaire.

Hull, Qué., 2 — Le jeune Calixte Charron est arrivé cet avant-midi au palais de justice de Hull, en compagnie de son père, de l'huissier Taggart et du grand connétable Groulx. Il a été traduit

DEVANT LE MAGISTRAT

de police sous l'accusation d'homicide involontaire, en vertu d'un mandat émis par le magistrat York, de Wakefield, antérieurement à l'enquête du coroner. L'accusation qui pèse sur le jeune Charron se résume à une question de procédure criminelle. L'accusé subira un procès sommaire devant le magistrat qui convoquera, pour la fin de la semaine, les témoins déjà entendus par le coroner, et l'affaire se terminera probablement par un acquittement. L'accusé sera, croit-on,

ADMIS A CAUTION,

en attendant les procédures du tribunal.

FEU MADAME MARCHAND

LA FEMME DISTINGUEE DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC S'EST ETEINTE CE MATIN A SAINT-JEAN.

La ville de Saint-Jean est en deuil aujourd'hui. Une femme distinguée vient de mourir dans la personne de Madame Marchand, veuve de feu l'hon. F. G. Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec.

Madame Marchand, de son nom de fille, Marie-Herzélie Turgeon, était âgée de 76 ans. Malade depuis quelque temps, elle s'était fait transporter à l'hospice des Soeurs Grises, à Montréal, où elle reçut les soins les plus délicats et les plus assidus de la part des Religieuses. Puis, sentant sa fin approcher, la malade avait demandé à être ramenée à Saint-Jean, où elle avait passé la plus grande partie de sa vie comme compagne dévouée de l'hon. M. Marchand qu'elle avait épousé le 12 septembre 1854. Entourée de sa famille, madame Marchand s'est éteinte ce matin, à St Jean, après une vie exemplaire passée à faire le bien autour d'elle et le bonheur de sa famille.

Les funérailles auront lieu jeudi, 4 mai, à 7 heures du matin, à Saint-Jean. Aussitôt après le service funèbre, la dépouille mortelle sera expédiée de St Jean à Québec, où aura lieu l'inhumation. Le convoi funèbre partira de la gare de Saint-Jean, à 7 h. 45.

La défunte laisse un garçon et cinq filles. Le fils unique est M. Gabriel Marchand, demeurant à Saint-Jean, et qui a épousé Mlle Chaput, fille de M. Chs. Chaput, de Chaput, fils et Cie., de Montréal. Les filles sont Eugénie, épouse de feu Guillaume Larocque, marchand de nouveautés ; Joséphine, épouse de l'hon. Raoul Dandurand, président du Sénat ; Hélène, épouse de M. Gustave Grenier, greffier du Conseil Législatif, à Québec ; Ida, épouse de M. Legendre, marchand de nouveautés de Québec ; et Ernestine, épouse du Dr Simard, de Québec.

Feu Madame F. G. Marchand, veuve de l'honorable M. Marchand, de son vivant premier ministre de la province de Québec.

A la brillante famille plongée aujourd'hui dans le deuil, "La Presse" offre l'expression de ses plus profondes sympathies.

LA FEMME SCLATER ET WALLACE McCRAW

Tous deux paraissent compter sur un acquittement définitif.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 2 — D'après des informations prises à la prison de cette ville, hier soir, Mme Percy Howard Sclater, de Grande-Anse, ne paraît pas plus inquiète depuis son arrestation, comme complice du meurtre de son mari, que lorsqu'elle était assignée comme témoin et refusait obstinément de répondre aux questions qui lui étaient posées par le magistrat dans l'affaire du drame sanglant de Grande-Anse. Elle est même, ou affecte de paraître très gaie ; et elle mange et dort bien.

Quant à Wallace McCraw, l'accusé primitif, il ne paraît, lui non plus, nullement inquiet sur son propre sort, il mange avec appétit et repose tranquillement pendant la nuit.

Québec, 2 — —C'est demain, mercredi, qu'auront lieu, à Saint-Romuald, les funérailles de L. J. Demers, en son vivant député du comté de Lévis aux Communes.

NOYE DANS SON CHAMP

Adélard Phaneuf, de Saint-Denis, périt dans le puits auquel il s'abreuvait.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Denis, Rivière Richelieu, 12 — Dimanche dernier, à 8 heures du matin, Adélard Phaneuf, âgé de 30 ans, demeurant au rang de Cascarinette, paroisse de Saint-Denis, a été trouvé noyé dans un puits de son champ.

Monsieur le coroner, le Dr Eugène Saint-Jacques, de Saint-Hyacinthe, fit une enquête, avec le jury constitué comme suit : MM. Victor Bourgeoys, président ; Pascal Tétreault, F. X. Allard, Jos. Dragon, Ferdinand Gariépy, Jos. Martin, Paul Gariépy, Toussaint Casavant, Victor Jalbert, François Charpentier, Jos. Gariépy, Jos. Archambault.

Le verdict suivant a été rendu :

"Adélard Phaneuf a trouvé accidentellement la mort dans un puits dont il s'était approché pour y boire."

REMISE EN FLAMMES

A huit heures et demie, ce matin, une remise a été incendiée au coin des rues Atwater et Coursol, à Sainte-Cunégonde.

Les dommages sont évalués à une centaine de dollars.

LA PRESSE

51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE	$3.00 par année.	
	$2.00 pour 8 mois.	
	$1.00 pour 4 mois.	
EDITION HEBDOMADAIRE	$1.00 par année.	
	50c pour 6 mois.	

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limitée), H. Godin, président et gérant-général.

Pour toutes nouvelles et illustrations, s'adresser à M. Lorenzo Prince, chef du service des nouvelles de "La Presse". (Bell Téléphone : le jour, Main 4250 ; le soir et les fêtes, Est 2855).

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 51 rue St Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
29 AVRIL

LUNDI	85,069
MARDI	85,072
MERCREDI	84,951
JEUDI	85,344
VENDREDI	84,913
SAMEDI	104,778
TOTAL	530,127
HEBDOMADAIRE	45,179
	575,306

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

88,354

IL REVIENT AU FOYER

Après s'être vu refuser le privilège de voir sa fille mourante.

Saint-Jean, N.-B., 2 — Jerry Dacoste, de Truro, N.-E., n'a pu se rendre au chevet d'une de ses filles, mourante, ayant été renvoyé au Canada à la frontière, par les agents d'immigration américains.

La fille de M. Dacoste habite Braintree, Mass., où il a lui-même vécu. Mercredi, le pauvre vieillard fut informé de la maladie de son enfant ; il vendit sa vache, pour se procurer un peu d'argent, et partit pour les Etats-Unis.

A la frontière, on l'arrêta, vu qu'il ne pouvait donner d'informations suffisantes quant à ses ressources pécuniaires et ses intentions.

Le malheureux dut s'en revenir au foyer, sans avoir pu voir son enfant à l'agonie.

EXODE EXTRAORDINAIRE

L'immigration continue à augmenter d'une manière étonnante.

La semaine dernière, dix mille personnes sont passées à Montréal, et l'on dit que cette semaine douze mille nouveaux colons viendront s'établir au Canada. Le C.P.R. se prépare à les transporter vers l'Ouest, de la manière la plus prompte. La plupart de ces émigrants sont des Anglais.

UNE REFORME

Rome, 2 — Pie X vient de décider une réforme concernant les changements ecclésiastiques, dans les pays d'Europe.

Le Saint-Père a décidé d'accorder aux évêques le droit de transférer d'une paroisse à une autre n'importe quel prêtre, dans des cas spécialement prévus, sans procès canonique. C'est le système américain que le Saint-Père a étudié. Dorénavant il sera entendu que toute nomination ecclésiastique, sera considérée comme temporaire.

LA QUESTION DES POMPES

NOUVELLES OFFRES DE LA " MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY", CONCERNANT L'INSTALATION DES POMPES DU BAS NIVEAU.

Contrairement à l'attente générale, le problème de l'achat d'une pompe pour le réservoir du bas niveau n'a pas encore eu sa solution, au conseil de ville, hier après-midi, à cause des nouvelles offres faites par la Montreal Light Heat and Power, pour l'installation d'un plan électrique à des conditions que les échevins ont jugé bon d'étudier.

L'échevin Clearihue a soumis la lettre de la Montreal Light Heat and Power au Conseil et, appuyé par l'échevin Sauvageau, il a proposé qu'elle soit référée à la commission de l'aqueduc pour étude et rapport. Voici le texte de ce document :

Montréal, 1er mai, 1905.

"A Son Honneur le maire et aux membres du Conseil de ville de Montréal.

Messieurs,

"A propos de la soumission faite par cette compagnie pour la fourniture du pouvoir nécessaire pour faire marcher les pompes au réservoir du Bas Niveau, et des divers estimés préparés par le surintendant de l'Aqueduc à propos de l'exploitation de pompes à turbine électriques ou mues par la vapeur, qui diffèrent beaucoup de ceux préparés par nos ingénieurs, la compagnie fait la proposition suivante à la ville, afin de prouver la sincérité de ses chiffres et que ces pompes sont sorties de la période expérimentale :

Nous bâtirons un bâtiment à l'épreuve du feu et nous y installerons des pompes électriques, à turbine, selon les spécifications de M. Janin, le surintendant de l'aqueduc, comme suit :

Une pompe à turbine de 12 millions de gallons et un moteur d'une valeur de $25,000 ; ou 3 pompes à turbine de 12 millions de gallons et les moteurs, d'une valeur de $60,000.

"Nous fournirons le pouvoir, la main-d'oeuvre, l'huile, tout ce qu'il faut pour les réparations, etc., et nous ferons marcher les pompes 24 heures par jour à raison de $7,88 par million de gallon d'eau pompé et enregistré au moyen d'un compteur. En aucun temps la ville de Montréal aura l'option d'acheter les dites pompes, bâtiments, etc., à des prix fixés d'avance, et si l'on croit que ce sera dans les intérêts de la ville, on pourra 1o. annuler le contrat pour la fourniture du pouvoir ; 2o le continuer aussi longtemps qu'on le désirera, aux prix de $7 par million de gallons pompés ; 3o changer le service de 24 heures pour un pouvoir limité, en aucun temps, du moment que la corporation sera d'opinion que l'on peut employer le service de 20 heures, à $5.00 par million de gallons pompés.

"En prenant les chiffres du surintendant de l'Aqueduc, et en corrigeant les erreurs qui s'y trouvent, vous constaterez que notre première proposition permettra à la ville d'économiser $15.48 par jour, et donnera en même temps une capacité de pompage additionnelle de 36 millions de gallons d'eau par 24 heures, tout en laissant à notre disposition le plan à vapeur actuel en cas d'accident.

Si cette offre n'est pas acceptable, nous vous demandons de la soumettre à quelque ingénieur bien connu, dont les capacités ne sauraient être mises en doute.

Vos tous dévoués,
The Montreal Light Heat and Power Company,

Signé : W. McLEA WALBANK,
1er vice-président et ingénieur en chef".

De son côté, le surintendant de l'Aqueduc a adressé un rapport supplémentaire à la commission de l'Aqueduc, admettant qu'il s'est glissé une erreur dans les chiffres qu'il a soumis au Conseil le 17 avril dernier. Cependant, il maintient les conclusions de son rapport ; car le pompage électrique par 24 heures reste toujours plus cher que le pompage par la vapeur.

Après l'adoption de la motion de l'échevin Clearihue, l'échevin L. A. Lapointe, secondé par l'échevin Robillard, a proposé une motion qui a été adoptée à l'unanimité, tendant à remettre la question à l'étude et d'en faire un rapport final au Conseil lundi prochain au plus tard.

M. J. T. MARCHAND

EST CHOISI COMME PREMIER PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE BOIS.

Pour la première fois depuis son affiliation du "Board of Trade" l'Association des marchands de bois avait une assemblée hier après-midi dans la salle du Board of Trade.

Entre autres choses on a résolu de donner le nom suivant à l'association :

"The Montreal Lumber Association of the Montreal Board of Trade."

Déjà 30 personnes se sont inscrites pour faire partie de l'Association, qui débute sous les plus brillants auspices.

Les élections des officiers ont eu lieu hier après-midi. Ils occuperont leurs sièges jusqu'au mois de décembre prochain, alors qu'aura lieu l'assemblée annuelle.

Président: J. T. Marchand, de la maison J. T. Marchand et Cie.

Vice-président: E. M. Nicholson, de la maison McArthur Export Co.

Trésorier: Stanley Baker, directeur de Robert Cox et Co..

Les autres membres du Comité Exécutif sont: W. J. Brennan, de la maison W. et J. Sharples, W. T. McLaurin, de la maison McLaurin Brothers, J. H. Redfern, de la maison J. K. Ward et Co., et Williamson, de la maison "The Laurentian Lumber Co Limitée.

Outre ces officiers, les personnes suivantes étaient présentes à cette première assemblée: A. F. B. Austin, J. W. Brennan, F. W. Cotter, W. Duncan, Martin Power, A. Scott, W.-K. Grafftey, Geo. Esplin, et le secrétaire, M. Stanley Cook.

DIX-SEPT PERSONNES

Sont grièvement blessées, dans un accident de tramway, à Lyon, France.

Paris, 2 — Une dépêche de Lyon au "Matin", dit qu'un sérieux accident est arrivé sur la voie du tramway à câble, qui est construit sur le versant du mont Fournier. Un tramway rempli de passagers se trouvait à vingt verges du sommet quand le câble se rompit tout à coup. Le tramway descendit à une vitesse vertigineuse. Dix-sept personnes furent plus ou moins grièvement blessées.

MORT D'UN INDUSTRIEL

Toronto, 2 — M. George Gooderham est mort chez lui, hier après-midi, M. Gooderham avait passé l'hiver en Floride avec sa fille, mademoiselle Gooderham, et son médecin. M. Gooderham était revenu il y a un mois et semblait beaucoup mieux. Samedi dernier, il sortait. Il prit du froid et, à 3 heures, hier, il était mort.

George Gooderham était le troisième fils de feu William Gooderham, de Toronto, il était né le 14 mars 1829.

Il entra de bonne heure dans la compagnie de distillerie "Gooderham Works", et lorsqu'il est mort, il en était président.

—Les maisons d'instruction de toutes dénominations, ont éprouvé la valeur du piano Karn, Layton, Bros., seuls agents, 144 rue Peel. 29,2

ECHOS DU PARLEMENT

DEMAIN LE VOTE SUR LE BILL D'AUTONOMIE—LES REVENUS DE LA DOUANE AUGMENTENT —QUESTION DE PARI—M. RODOLPHE FORGET APPUIERA LE GOUVERNEMENT — CONTRAT IMPORTANT—ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 2. — M. James Conmee ne pourra être présent à la Chambre pour donner son vote en faveur du bill d'autonomie. Il est allé conduire à Denver, Colorado, une de ses filles malade.

Le vote sur le bill d'autonomie sera pris mercredi.

Les revenus de la douane accusent cette année une augmentation de près d'un million sur le chiffre de l'année dernière, 34½ millions.

M. Jacques Bureau a donné avis d'un amendement à la loi criminelle qui frappe les parieurs sur les courses de chevaux. Au terme de la loi il est permis d'engager des paris sur toute piste incorporée, mais la même loi comporte ce qui semble être une contradiction, qu'il est défendu de parier dans le pool room chez le book-maker. M. Bureau propose de donner de l'uniformité à la loi, en permettant de parier sur la piste incorporée indifféremment du lieu.

M. Rodolphe Forget, député conservateur de Charlevoix, a fait un joli petit discours de dix minutes, hier soir, sur le bill d'autonomie.

Il a déclaré qu'il appuierait le bill et voterait contre l'amendement de son chef. Il a traité en homme d'affaire de la question des terres. Il approuve la manière de voir du gouvernement. Quant aux écoles il aurait aimé avoir pour les provinces projetées et voudrait voir en existence dans tout le pays le système en vigueur dans la province de Québec, mais à défaut de cela, il accepte ce que le gouvernement a réussi à obtenir. Il ne doute pas que sir Wilfrid a fait tout ce qu'il a pu pour avoir davantage. Il faut se contenter de ce qui est offert. Avant dix ans, la majorité dans une de ces provinces, a prophétisé M. Forget, sera catholique, et l'on verra alors dans laquelle des deux la minorité sera plus respectée et mieux traitée. La plupart des députés d'Ontario, a dit le député de Charlevoix en terminant, sont mûs par le fanatisme, d'autres par l'ignorance, et beaucoup sont animés par les deux.

C'est l'hon. M. Brodeur qui a proposé l'ajournement du débat.

M. Joseph Bourque, constructeur, de Hull, a signé hier après-midi un contrat avec le département des Travaux publics pour la construction de la salle militaire de Trois-Rivières. L'entreprise coûtera $52,000.

—Le capitaine Demers, examinateur en chef des maîtres et seconds de navires, au département de la Marine, a été fait membre de la société astronomique royale d'Angleterre.

—En réponse à M. Monk, à la Chambre, sir Wilfrid a dit que son gouvernement s'occupait de la question des timbres verts, mais qu'il n'était pas en mesure de déclarer à présent ce qui sera fait. Le Premier Ministre a aussi répondu à M. Clements que le gouvernement songeait à faire construire une clôture en fil métallique le long de la frontière méridionale dans les Territoires du Nord-Ouest.

—Ottawa sera surpris d'apprendre que ses boulangers, du moins cinq d'entre eux, emploient l'alun dans la confection de leur pain. Le département du Revenu de l'Intérieur a fait analyser le pain de tous nos boulangers et cinq ont été trouvés en faute. Ils seront probablement condamnés à l'amende.

—L'association des industriels canadiens a écrit une lettre d'approbation à sir Richard Cartwright, pour la manière efective avec laquelle il a amélioré pendant l'année le service des agents de commerce. Une autre lettre d'approbation a été envoyée à un ministre. L'association des francs-tenanciers de London, Ont., a approuvé par résolution l'attitude de sir Wm Mulock sur la nationalisation des téléphones.

PENSIONNAIRE DISPENDIEUX

Dans la cause de Dame Wood et vir contre Tupper, le juge Curran a condamné le défendeur à $105 de dommages et aux frais.

La demanderesse, chez qui pensionnait le fils mineur du défendeur, étudiant de l'Université McGill, réclamait $185 pour dégâts à la propriété commis par la négligence de son pensionnaire, et pour frais encourus et dommages soufferts à cause d'une maladie contagieuse dont fut atteint ce dernier. il savait bien que l'enfant lui avait été on lui avait dit qu'il était mort, mais

PENIBLE HISTOIRE

JOHN CREAHIN EST FOU—SA MANIE EST DE CHERCHER SON FILS, MORT DEPUIS QUELQUE TEMPS.

Une dépêche de Lowell, Mass., à "La Presse", donne de curieux renseignements sur le nommé John Creahin, que la police vient de recueillir dans le district No 9, à la Pointe St Charles, et que l'on croit être aliéné. Le père de Creahin, est un policier de Lowell. Il raconte que son fils est âgé de trente-huit ans, marié et père de deux enfants, dont un fils qui mourut il y a quelque temps. Creahin, fils, est un halluciné. Depuis la mort de son fils aîné, on a remarqué souvent qu'il partait avec sa fillette dans les bras pour aller à la découverte du petit mort. Il marchait des journées entières. Il y a cinq ans, il fut interné à "Blomingdale" l'asile des aliénés du comté de Worcester, dans le Massachusetts. Lors de son élargissement il s'établit à Worcester. La dernière fois qu'il a été remarqué donnant des

SIGNES DE FOLIE,

il marchait de Worcester à Lowell pour retrouver son enfant mort. Il poussait devant lui une voiture d'enfant dans laquelle dormait sa petite fille que l'on héberge actuellement chez la matronne du district central de police, Mme Lajeunesse. Questionné sur le but de son long voyage, Créahin répondait invariablement qu'il

CHERCHAIT SON GARCON;

enlevé. Il lui fallait le retrouver au plus tôt.

Le policier Creahin, de Lowell, est arrivé, ce matin, à Montréal. Après avoir conféré avec le chef de police, il a été décidé que l'halluciné serait ramené à Bloomingdale et que l'enfant serait placé sous les soins des grands parents paternels. La fillette de Creahin est très intelligente. Elle peut avoir deux ans, à peu près. Elle comprend le français et l'anglais et dit déjà quelques mots dans les deux langues. Il va sans dire qu'elle a été choyée au logis de la matronne et Mme Lajeunesse la voit partir avec regret.

ROSTAND ET SARAH BERNARDT

Paris, 2 — Sarah Bernhardt s'est sérieusement fâchée contre Coquelin et a menacé Rostand de lui faire un procès, à propos d'une tournée qu'elle se propose de faire aux Etats-Unis avec l'"Aiglon", dont le droit exclusif a été cédé à un tiers.

Finalement on a fini par s'entendre, et Sarah pourra se produire avec cette pièce en Amérique.

Conservez le foie et reins en ordre. Hood's Sarsaparilla est le remède qui les règle. 7

ÊTES-VOUS FAIBLE ?

Sans disposition au travail, avec des idées confuses, un cerveau déprimé, sans vitalité, des douleurs dorsales, des maux de tête, des sensations d'abattement et de lourdeur, sans appétit, vous levez-vous le matin aussi fatigué que la veille, avec des idées tristes et de découragement. L'homme dont les nerfs et la vitalité s'affaiblissent ne se sent pas la force de lutter. Reconnaissez-vous ces symptômes ? Alors, prenez garde. La

Ceinture Electrique du Dr McLaughlin

répand en vous, pendant votre sommeil, une vitalité exhilarante et réconfortante ; elle rajeunit, active la circulation, stimule le cerveau et remplit le corps de vie, d'ambition et d'endurance. Elle vous transformera en l'espace d'une journée. Elle fournit le pouvoir moteur qui fait mouvoir votre corps, et chasse promptement la douleur.

Quels que soient vos maux, le remède de la Nature — l'Electricité, les guérira. Les plus grandes guérisons ont été opérées par cette fameuse ceinture, et elle est reconnue, aujourd'hui, comme le plus grand agent médicinal connu. Elle guérit les faiblesses de tout genre, restaure le feu et la vigueur de la jeunesse, guérit tous les cas de maladies nerveuses, de maux de reins et de vessie, de rhumatisme, de sciatique, de varicocèle, de lumbago, mal de dos et d'une foule d'autres maladies, après que tous les autres traitements ont échoué.

Vous ne courez aucun risque à essayer ma ceinture. Je cours tous les risques.

A tout homme ou femme qui me donnera une sécurité raisonnable j'enverrai tous les accessoires nécessaires appropriés à leur cas et il pourra

PAYER APRES GUÉRISON

MALADIE DES ROGNONS, RHUMATISME ET MAUX DE TETE.

Newmarket, N. H., 31 Oct., 1904.

Dr McLaughlin :—

Cher docteur : — Je me fais un devoir de vous écrire quelques mots à l'égard de la Ceinture achetée de vous il y a quelque temps. Je m'en trouve très satisfait, mon mal de jambes est complètement disparu, enfin, mon système tout entier se ressent d'une grande amélioration. Si vous désirez vous servir de mon nom comme témoignage, je vous permets de le publier sur n'importe quel journal, et avec mes remerciements, je demeure.

Votre tout dévoué,
EUGENE MAYRAND.
Grindstone Island, Q., 17 Oct., 1904.

Dr McLaughlin :—

Cher docteur : — Je suis des plus satisfaits de votre Ceinture. Il y a trois mois que je la porte et quoique n'ayant pas suivi exactement vos conseils, je puis dire que j'en ai retiré un grand bien pour le mal de reins, douleurs au dos et à l'estomac, constipation, pertes, ainsi que pour la force physique et mentale, et je crois que c'est le remède pour une guérison complète.

Votre patient,
ETIENNE LEBLANC.

Ma manière de Restaurer la Santé diffère de toutes les autres.

Il est facile, avec ma méthode, de se guérir. Vous mettez mon appareil en vous couchant ; vous sentez une chaleur vivifiante traverser votre corps et le pouvoir électrique vous donne une nouvelle vie. En vous éveillant le matin, vous vous sentez joyeux, fort et vigoureux, et vous êtes étonné de constater que vos douleurs sont disparues. Ma Ceinture en a enlevé la cause et elles ne reviennent plus. Cela vaut bien mieux que de faire un magasin de drogues de votre estomac. Et qui a déjà vu quelqu'un réellement guéri par les drogues ? Je vous disque les drogues ne guérissent pas, et si vous en avez fait l'essai, vous en connaissez quelque chose. Presque tous mes patients ont d'abord fait l'essai des drogues. VENEZ AUJOURD'HUI.

LIVRE GRATUIT. J'ai un livre très bien illustré que chacun devrait lire. Je l'envoie soigneusement cacheté, gratis. Venez si vous le pouvez. On ne vend pas ma ceinture dans les pharmacies.

Dr M. N. McLAUGHLIN, 214 RUE SAINT-JACQUES, Montréal, Qué.

Cher monsieur — Veuillez m'envoyer un de vos livres, tel qu'annoncé.

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Heures de bureau : 9 a.m. à 6.00 p.m. Mercredi et samedi, jusqu'à 9 p.m.

La Mère et le Fils

Ont pris du Vin St Michel et s'en sont bien trouvés.

M. Aurel Mercier, de Cascade Point, comté de Soulanges, écrit :

"Ma femme et moi, nous faisons usage du **VIN ST MICHEL**. J'ai une si bonne opinion de ce tonique, que je crois qu'il est impossible d'être faible si on en fait usage.

Madame Léandre Lauzon de Sainte-Thérèse de Blainville, comté de Terrebonne, P.Q., écrit :

"Je puis assurer que le **VIN ST MICHEL** préserve ma santé, et je considère qu'il est de mon devoir de le recommander à tous.

M. Albert T. Rondeau, de Wedon Center, dit : Ce Vin fit de moi un homme tout différent.

Le docteur P. Caries, professeur des Collèges de Paris et de Bordeaux, dit :

"J'ai employé le **VIN ST MICHEL** avec grand succès, et j'ai constaté qu'il avait une action très rapide pour tonifier chaque organe et chaque nerf du système."

"Monsieur R. Tanguay, 2300 rue St Jacques St Henri, près Montréal, dit :

"Le **VIN ST MICHEL** est réellement le tonique qu'il faut pour les personnes faibles des poumons et pauvres en sang."

Le docteur Emile L'Abbé, de St Gabriel de Brandon, écrit :

"Il me fait plaisir de vous dire que j'ai obtenu d'excellents résultats avec ce produit supérieur qu'est votre **VIN ST MICHEL**. Je le prescris aux personnes faibles, débiles et anémiques. Comme anti-neurasthénique il est tout particulièrement souverain.

Bien cordialement à vous,
Docteur EMILE L'ABBE

BOIVIN, WILSON & CIE, 520 rue St Paul, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord.

Eastern Drug Store, 14 rue Fulton, Boston, Mass., dépositaires pour les Etats-Unis.

SMALL'S MAPLE — **La Feuille d'Erable**

Sur le strop et le sucre d'érable, enregistrée en 1881, nous appartient, et nous avertissons le public de ne pas s'en servir.

Canada Maple Exchange mjsn

FITS (HAUT MAL) curés gratuitement. Guéri par le **Régénérateur du Dr Kline** pour les nerfs. Sûr contre maladies nerveuses, épilepsie, spasmes, danse St Guy. Plus de haut mal ni de nervosité en en faisant usage. **Traité et bouteille-échantillon de $2.00 Gratis** par agences canadiennes aux victimes du haut-mal, sur paiement des frais d'express. Adressez : Dr Kline, Ltd. 931 rue Arch. Philadelphie, Pa. 91-mjs-n-s

APENTA

Un Spécifique contre la

Constipation

Habituelle et Obstinée.

APRÈS LA PREMIÈRE DOSE ENTIÈRE D'APENTA, prise le matin de bonne heure (suivie peut être d'un peu d'eau, de café, ou de thé chauds), on peut persévérer à en prendre de petites doses, en quantités graduellement réduites à des intervalles d'un jour ou deux, jusqu'à ce que la constipation habituelle soit complètement vaincue. Pour plus amples détails de l'Apenta, Eau Purgative Hongroise Naturelle, s'adresser à la United Agency Co., 503 Fifth Avenue, New York, Agents de l'Apollinaris Co., Ld., Londres.

Nourrir le Sang C'est la Force

Vous êtes Pâle et Faible parce que votre Sang est Pauvre et Faible

Il ne peut y avoir de santé sans un sang pur et riche — pas d'yeux vifs, de teint clair, de cerveau actif.

La véritable base de la santé et de la force est dans le sang qui doit être exempt de poisons et d'impuretés.

Il n'est pas dans la nature de meilleur remède que les Pilules du Dr Hamilton, qui sont composées d'extraits de végétaux tels que la mandragore et la noix huileuse, reconnues par tous les médecins pour leur action prompte et hygiénique.

Si vous voulez chasser la maladie et accroître vos forces et votre vigueur, prenez les Pilules du Dr Hamilton, vous vous sentirez plus frais, plus dispos, et acquerrez un appétit plus robuste.

ELLE ETAIT PALE ET INSOUCIANTE

"Avant de me servir des Pilules du Dr Hamilton," écrit Mlle Edith E. Phelps, de Woodstock, "j'étais pâle et insouciante, j'avais le teint jaune et mon appétit était misérable. Aujourd'hui, je suis une toute autre fille, mon poids s'est accru, mon apparence est meilleure, et je me sens mieux du tout au tout."

Pourquoi, vous aussi, ne vous servez-vous pas des Pilules du Dr Hamilton ? Vous acquerrez cette santé vigoureuse que des milliers et des milliers de personnes possèdent, parce qu'elles emploient ce fameux remède. Prix : 25c la boîte ou 5 boîtes pour $1.00, chez tous les marchands ou de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn. U. A., et Kingston, Ont. w.

Regardez-bien l'Eau de Savon

Si elle est maigre, faible, peu grasse, c'est qu'il y a très peu de savon dans votre poudre à laver. Cela vient du manque de propriétés nettoyantes ou de la propriété de quelque produit chimique non neutralisé. L'eau de savon de PEARLINE est épaisse, riche, forte. Faites une comparaison et vous verrez que vous n'avez que faire de mettre le savon en ligne avec PEARLINE. Elle fait plus d'ouvrage que tout savon ou autre poudre à laver qu'on dit sûre. 691

On Reconnait PEARLINE à son Eau de Savon

Feuilleton de "La Presse"

Le Martyre d'une Femme

100 Suite

Puis il se releva, et tout en marchant à pas lents vers le château, il murmura :

—Orpheline !... Qui sait d'où elle vient...

Pendant ce temps, la Fée des Bruyères se retourna, sourit de loin à l'officier, sortit du domaine, et se mit à marcher vite, droit devant lui.

Où allait-elle ainsi ?

Au hasard de ses pas, comme cela lui arrivait souvent, tout entière livrée aux réflexions multiples et tumultueuses de son esprit imaginatif.

Mais ce jour-là, ce n'était plus les choses de la nature qui l'intéressaient. Elle ne voyait ni les arbres frissonnants, ni les plantes frêles, ni les fleurs jolies ; elle n'admirait plus la splendeur du ciel bleu, les jeux capricieux de la lumière du soleil dans les feuillages tremblants.

Elle regardait en elle, avec une sorte d'effroi nouveau, car elle y constatait une obscurité de pensée déconcertante, un trouble qui l'étonnait en l'irritant presque.

Elle y voyait grandir les germes d'un sentiment nouveau, indéfinissable, à la fois doux et amer. Elle percevait, dans une sorte de clarté nouvelle, nébuleuse encore, une figure mâle, loyale, éclairée de deux yeux ardents qui semblaient la brûler.

Elle pressentait l'amour, sans le définir.

Pour chasser cette hantise, elle accéléra son allure et se trouva bientôt, sans savoir au juste comment elle y était venue, à l'extrémité de la colline qui surplombe la vallée de Tré-Auray dans un écroulement grandiose de rocs entassés.

En bas, à plus de cent mètres, le moulin arrêté semblait endormi dans son nid de verdure, réflétant sa façade blanche dans l'eau transparente de la rivière.

Saisie d'une idée nouvelle, d'un désir subit, la Fée des Bruyères s'engagea dans un sentier de chèvre qui dévale en lacets, à travers les genêts et les roches, jusqu'à la grande route.

Elle était agile, souple, habituée à ces descentes périlleuses.

Comme elle arrivait enfin sur la route, elle vit déboucher du chemin creux qui conduit au moulin, un jeune gars endimanché.

Elle courut à lui, et, lui sautant au cou avec une expansion où se trahissait une sorte de fébrilité inaccoutumée, elle l'embrassa franchement.

—Bonjour, mon cher Tonio ! s'écria-t-elle.

—Bonjour, petite soeur ; bonjour, mademoiselle la Fée ! répliqua le jeune homme souriant.

Tu venais me voir ?

—Oui et non ; c'est par hasard. Je me promenais là-haut.

Mais où donc vas-tu si beau, mon Tonio ?

—A Auray.

Et toi, d'où viens-tu, si rouge ?... On dirait un coquelicot ?

—Moi, je viens des bois, répliqua la Fée, d'un air un peu gêné. Seulement j'ai marché vite, j'ai même couru.

—Pourquoi ?

—Je ne sais pas, je voulais attraper un papillon superbe.

—Qui s'envolait toujours, n'est-ce pas ?

—Oui.

Elle reprit, très vite, pour détourner l'attention du jeune homme, dont le regard la considérait attentivement avec un étonnement persistant.

—Qpe vas-tu faire à Auray ?

—Retrouver le père.

—Il y est donc ? Je le croyais en route du côté de Redon ?

—Moi aussi, mais il paraît qu'il est revenu hier, dans l'après-midi. Le soir, il m'a fait faire une commission par un gars de Sainte-Anne, en me disant d'aller le retrouver sans faute, ce matin.

Même le gars devait avoir aussi une lettre pour mon patron Leguen qui, lui, est parti depuis une heure déjà, avec son cabriolet.

—Ah ! et tu ne sais pas pourquoi le père te demande ?

—Non, mais ça m'est égal ; ça me donne un jour de congé, puis je vas faire une bonne promenade.

—Tu me diras plus tard ce que tu auras vu ou appris ?

—Oui, si tu veux, dès que je serai libre.

Allons, adieu, la soeur, porte-toi bien.

—Toi aussi, Tonio.

Les deux jeunes êtres s'embrassèrent avec une effusion sincère et touchante.

Depuis dix ans ils avaient appris à s'aimer d'une profonde affection fraternelle qui leur était très douce.

Tandis que le jeune homme s'éloignait à grands pas, dans la direction d'Auray, mis en bonne humeur par sa rencontre avec la Fée des Bruyères, celle-ci s'en retournait pensive du côté de Sainte-Anne.

Au bout d'un instant, elle s'arrêta, considéra longuement le paysage, la rivière calme et murmura :

—C'est étrange, on dirait qu'il se passe autour de moi des choses toutes nouvelles, auxquelles je ne suis pas encore mêlée, et qui pourtant m'intéressent plus que les autres.

C'est comme si j'étais enveloppée de fluides mystérieux, puissants, qui vont me pousser vers des régions inconnues La rivière surtout m'attire.

Est-ce que grand'mère Viala aurait vraiment raison, quand elle dit que les esprits nous pénètrent à l'avance, pour nous conduire à des destinées connues d'eux seuls ?...

Sur cette dernière réflexion, au sens imprécis et si troublant pourtant, la Fée des Bruyères se fut impressionnée, comme fascinée par la vue des ondes vertes où s'étalaient les larges feuilles des nénuphars. Puis, désireuse de se soustraire à cette sorte d'obsession bizarre, elle détourna la tête et se remit en marche, évitant de regarder la rivière.

Tonio, de son côté, marchait vite, impatient d'arriver à Auray, de savoir pourquoi son père l'avait fait appeler.

C'était à présent un beau garçon de dix-sept ans environ, pas très grand, mais bien découplé, d'épaules larges, d'apparence robuste et souple.

Sa tête brune était plutôt jolie, ses yeux surtout avaient une belle expression de douceur loyale. Son regard était à la fois assuré, profond, parfois il s'alanguissait en expressions caressantes.

En trois quarts d'heure, il atteignit la petite maison du vannier ambulant, et s'étonna de la mise inusitée de ce dernier.

Jamais il ne l'avait vu si propre, si soigné.

L'Ours, en effet, se transformait à mesure que les années, le repentir et la sagesse tardive lui venaient ensemble.

Plus d'ordre, plus de courage, la suppression complète de ses abus de boisson en avaient fait un autre homme.

Puis il possédait maintenant des économies, son commerce marchait à merveille. Il reprenait place, peu à peu, dans la société dont il avait été jadis le misérable déchet, l'une des tares écumeuses.

Lorsque son fils fut près de lui, il l'embrassa rudement, en lui disant seulement :

—Viens, mon Tonio, on a besoin de toi.

Puis il entraîna le jeune homme vers le centre de la petite ville. Tous deux, un instant après, pénétraient dans la demeure de Me Bataille. La servante les introduisit aussitôt dans le cabinet du notaire.

Tonio s'étonna tout de suite, en apercevant Leguen, assis près de la fenêtre.

—Ah ! Maître Alain, fit-il.

—Oui, mon garçon, nous t'attendions, répliqua le meunier. Monsieur le tabellion veut te parler.

Derrière un large bureau d'acajou l'officier ministériel semblait attendre, en effet, l'air grave et préoccupé.

—Asseyez-vous, dit-il seulement aux arrivants.

Puis après un instant de silence, durant lequel il parut se recueillir, il commença, s'adressant particulièrement à Tonio :

—Mon jeune ami, je vous ai fait venir avec votre père, pour vous poser en sa présence, certaines questions auxquelles je vous prie de me répondre en toute sincérité.

Comme vous l'apprendrez plus tard, peut-être, il s'agit d'affaires de la plus haute importance, auxquelles vous avez été mêlé depuis longtemps sans le savoir.

—Oui, monsieur, répondit Tonio, intimidé par l'accent du notaire et l'espèce de solennité du lieu.

—Très bien.

Veuillez donc m'apprendre ce qui s'est passé, depuis votre enfance jusqu'au jour où vous êtes entré au service de Leguen ?

—C'est que je ne sais pas bien parler, monsieur le tabellion ; le père pourrait mieux que moi vous raconter ces choses-là.

En disant cela le jeune homme s'était tourné vers le vannier, semblant l'interroger du regard.

—C'est vrai, fit ce dernier, en s'adressant au notaire. Je peux vous dire d'abord ce que je sais, jusqu'au jour où ma pauvre Thérèse s'est sauvée. Mais pourquoi tenez-vous à savoir ça ?

—Je vous le répète, Viala, il s'agit de graves intérêts, et je puis vous assurer à l'avance que vous n'avez rien à redouter de moi ; les renseignements que je vous demande sont seulement destinés à me mettre sur la trace d'une personne disparue. Parlez donc sans crainte.

—Je veux bien, mais j'ai pas grand chose à vous dire, répondit l'Ours.

J'étais alors vannier ambulant, j'avais repris mon métier, au retour d'un très long voyage à l'étranger, dont je ne tiens pas beaucoup à parler ; vous savez pourquoi.

—Passez, fit charitablement Me Bataille.

—Eh bien ! donc, la femme, le gosse et moi on courait les routes, comme des vrais misérables. Je buvais trop dans ce temps-là ; je battais ma pauvre femme comme du plâtre. Un jour, c'était sur la route d'Auray, à la suite d'une dispute violente, elle se sauva avec l'enfant, avec Tonio, quoi.

Moi, j'étais furieux ; je les laissai filer, sans réclamer ; je voulais plus les voir.

Parait qu'en route, il arriva un accident très grave à Thérèse. C'est maître Alain qui la recueillit et la soigna dans son moulin.

A suivre

ORGUES A BON MARCHE

Orgue Bell, 9 jeux, $50.00 ; Orgue Doherty, 10 jeux, $65.00 ; très bel orgue de chapelle Doherty, 11 jeux, valant le double du prix, $75.00. Superbe orgue de salon Estey avec 11 jeux, $75.00 ; un magnifique orgue panharmonique Thomas, à 17 jeux, d'une grande beauté et variété, un orchestre parfait. Prix ordinaire $250.00. Prix réduit $145.00. Conditions, pour la liste ci-dessus, 50c par semaine en montant. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine (une porte à l'Est de la rue Peel. 150-3

—Dr J. G. A. GEOFFREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell Main, 2818. a

HACKENSCHMIDT ET MAUPAS

Lutteront à New-York lundi—Le champion d'Amérique contre le champion du Monde.

HACKENSCHMIDT RACONTE SA CARRIERE

Maupas accepte !

Voilà la nouvelle qui se répand en ville ce matin comme une traînée de poudre.

Depuis deux ans, Hackenschmidt parle de son voyage en Amérique ; depuis deux ans il promet de prouver aux Américains son immense et colossale supériorité sur n'importe quel homme qu'on peut lui opposer. Désireux de prouver ses avancés, il offre de tomber tout adversaire qui se présentera, et s'engage de le tomber trois fois dans une heure.

Maupas, qui ne disait rien ces jours derniers, devait rager intérieurement. Ses amis l'osaient le questionner. Reculerait-il ? Subirait-il l'affront jusqu'au bout, ou relèverait-il fièrement le gant jeté à sa face par le géant russe ?

Maupas vient de répondre fièrement ; sa réponse fut courte et concluante :

"Quand voulez-vous essayer ?"

La réponse vint aussi vite que le télégraphe put l'apporter :

"Lundi, à New-York, au Madison square Garden."

ENTREVUE AVEC MAUPAS

"Ainsi, vous acceptez le défi du Lion Russe ?"

C'est ainsi que notre représentant aborda Maupas ce matin.

"Oui, j'accepte et je pars demain. Je veux voir s'il peut remplir un pareil engagement.

"Qu'est-ce qui vous a décidé à accepter ?

"L'espoir de gagner, parbi ! J'ai calculé mon affaire, et j'ai pensé que pour me tomber trois fois en une heure, il aura besoin de se dépêcher.

EMILE MAUPAS, champion d'Amérique, tel qu'il paraît avant son départ pour New-York, pour rencontrer le champion du monde, Geo. Hackenschmidt.

Je me rappelle d'un match semblable entre Hackenschmidt et Constant le Boucher. Le Russe s'était engagé à le tomber trois fois dans une heure. Il s'est aperçu que Constant le Boucher, avec sa science, valait infiniment mieux que les gros Turcs et tous les hommes de 300 livres qui avaient osé le combattre par la force. Là où ils échouèrent, Constant réussit.

"Avez-vous jamais essayé Constant le Boucher ?

"Je l'ai battu juste avant mon départ pour l'Amérique. Seulement, les records ne parlent pas de ce match, vu que j'ai lutté sous un nom d'emprunt.

"Que pensez-vous de ce Lion Russe ?"

"Hackenschmidt est l'homme le plus fort du monde. Il est aussi le champion officiel des lutteurs de l'univers. Il a gagné sa réputation en écrasant les meilleurs lutteurs d'Europe : Paul Pons, Madrali, Kara-Ahmed, Antonio Pierri, Laurent le Beaucairois, et tous les autres lutteurs connus.

"Comment espérez-vous donc résister à un pareil phénomène ?"

"Les champions en Europe sont des colosses qui luttent par leur poids et leur force. Or il est impossible de gagner par la force contre Hackenschmidt. Sa force est démesurée, c'est quelque chose d'insensé que de le voir enlever ces colosses et les balancer comme un homme ordinaire pourrait jouer avec un enfant. Il est donc évident qu'il ne faut pas opposer à un pareil colosse, force contre force ; au contraire, il faut arriver par l'habileté à se servir de la force de l'adversaire contre lui-même."

"Ah ! dit notre représentant en partant. Vous m'encouragez. Allez à New-York et tâchez de réussir."

HACKENSCHMIDT RACONTE SES DEBUTS

Le Lion a eu une carrière intéressante. Il fut d'abord étudiant en droit. A ses heures perdues, il fréquentait un gymnase de Saint-Pétersbourg pour le plaisir de l'exercice. Bientôt il prit un goût extrême à tous les sports et surtout aux haltères. Son développement augmentait de jour en jour, autant que son ardeur. Un médecin russe, grand amateur de sports athlétiques, le père de la lutte en Russie, vit dans le jeune étudiant un des futurs champions, et se mit à l'aider de toutes ses forces.

Bientôt le futur champion se mit à éclipser tous ses concurrents. A 19 ans, il brisait trois records du monde. Depuis ce temps, il est devenu champion des hommes forts et champion des lutteurs de l'univers.

Le comte de Ribeaudin-Pierre fut le principal aviseur d'Hackenschmidt. C'est lui qui le décida à entrer dans le grand tournoi de Paris, pour la Ceinture d'or. Le débutant réussit au-delà de toutes les espérances de ses protecteurs ; il battit tous ses adversaires, et arriva premier.

Paul Pons succomba devant lui en trois minutes et demie !

Dr J. P. GADBOIS.

JENKINS PRETEND AVOIR 10 CHANCES CONTRE 1 DE GAGNER

New-York, 2 — Jenkins termine en ce moment son entraînement pour sa rencontre de jeudi soir avec le Lion Russe. Jenkins perfectionne une nouvelle combinaison, prise de jambe et de corps, qui devra, prétend-il, rendre inutile la force prodigieuse de Hackenschmidt.

Parlant de cette prise, Jenkins dit : "Je ne prétends pas avoir inventé aucune nouvelle prise, mais j'ai combiné une couple de prises, qui me seront d'un immense avantage dans mon prochain match."

Mark Lamb, ancien professeur de Jenkins, lui a télégraphié lui disant qu'il irait se retrouver pour l'aider à compléter son entraînement. Jenkins est enchanté, et dit que cela lui donne 10 chances contre 1 de gagner.

FRANK ERNE PARLE DES LUTTEURS

"Hackenschmidt", dit Erne, "bien, c'est tout simplement une merveille. J'ai vu le Lion Russe tous les jours pendant que j'étais à New-York. Il s'entraîne au gymnase de Billy Elmer, où je suis employé. C'est un bon garçon, mais qui redoute les Américains.

"Je crois que Gotch aurait une bonne chance de battre le Russe à la lutte libre, mais je ne crois pas qu'il y ait au monde un homme capable de tomber Hackenschmidt à la graeco-romaine. Il est bâti comme une locomotive."

LES FEMMES ASSISTERONT EN GRAND NOMBRE A LA LUTTE

On s'attend à ce qu'un grand nombre de femmes assistent jeudi soir à la rencontre entre Hackenschmidt et Jenkins, dit le "Buffalo Courier". Cette mode pour les femmes d'assister aux luttes a commencé avec le match Gotch-Jenkins. Le Lion Russe a reçu une invitation du secrétaire d'un club de dames de la haute société, de donner une exhibition de lutte devant les membres de cette organisation. L'invitation a été acceptée.

OPINION DE W. J. BROWN

New-York, 2 — "Hackenschmidt est dans une classe à part," a déclaré William J. Brown, qui, de concert avec Alex Swanson, entraîne le Lion Russe pour sa rencontre de jeudi soir. "On connaît ici sa force et sa taille, mais ce que l'on ignore, ce sont ses capacités comme lutteur. Il y en a beaucoup qui parce qu'il est fort le croient dépourvu de science. Que ceux qui ont cette opinion, la perdent. Il y a peu d'hommes plus scientifiques que Hackenschmidt. C'est un lutteur de science. Il a la force et la science, et je le crois invincible à la graeco-romaine. C'est à la lutte libre toutefois qu'il se rencontrera avec Jenkins, ce qui fait une différence énorme, car il n'a pas l'habitude de lutter de cette façon. Je crois cependant que Hackenschmidt va gagner, parce que c'est une tâche difficile, même pour un homme comme Jenkins, de faire ployer le cou, les jambes ou le corps du Russe. Hackenschmidt est en effet capable de briser plusieurs prises desquelles ne pourrait s'échapper un homme comme Jenkins. Ainsi Hackenschmidt est sorti d'un full nelson que Gus Ruhlin, qui n'est pas un homme de force ordinaire, avait pris sur lui pendant qu'il l'entraînait. Jenkins, s'il gagne, ne pourra vaincre qu'avec des prises de jambes. Cependant, je peux dire qu'il y a peu de ces prises que Hackenschmidt ne pourra briser."

LE TOURNOI POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Paris, 2 — Suit les résultats du grand tournoi de luttes chez Bostock, pour le championnat d'Europe :

11 AVRIL

Le Hollandais De Ridder n'a fait qu'une bouchée de Mallet qu'il a facilement tombé.

Giovanni et Soyer ont fait une belle partie de lutte ; finalement, la victoire est revenue à Giovanni.

Roch a prouvé qu'il était toujours en forme en tombant Bouc.

Laurent le Beaucairois et Belling, ces deux merveilleux athlètes ne se sont guère ménagés ; finalement, Laurent le Beaucairois a tombé Belling par un tour de hanche ; cette rencontre a donné lieu à un incident relaté ci-dessous.

L'INCIDENT LAURENT LE BEAUCAIROIS - BELLING

Lorsque ces deux athlètes se présentèrent devant le public, ils furent chaudement applaudis ; puis la rencontre commença, lutte qui fut émouvante pendant plus de quinze minutes ; il y avait environ vingt minutes que ces deux antagonistes étaient aux prises et ne se ménageaient guère, lorsque Laurent le Beaucairois portant un tour de hanche en tête à Belling lui passa la jambe et de ce fait l'amena à terre.

Le jury doit se réunir afin de prendre une décision.

RESULTATS TECHNIQUES

PRIX DUBONNET

DE RIDDER, Hollandais, TOMBE MALLET, Français

D'entrée, De Ridder amène Mallet au tapis ; ce dernier se relève en force, mais aussitôt le Hollandais amène le Français à terre par une ceinture arrière et le tombe par une prise de bras à terre, en 1 minute 47 secondes.

GIOVANNI, Italien, VAINQUEUR DE SOYER, Français

Giovanni amène Soyer à terre, se fait surpasser ; Soyer qui a le dessus le fait surpasser par un bras roulé ; Giovanni enlève Soyer en ceinture arrière et ne réussit qu'à le ramener à terre, en passant un tour de tête ; Giovanni se relève, enlève Soyer en ceinture de côté, l'amène à terre et lui fait toucher les épaules en 5 minutes 44 secondes.

DEMI-FINALE

KOCH, Allemand, TOMBE BOUC, Français

Koch ceinture Bouc et le met à terre, une fois là Koch essaie de passer une ceinture de côté et se fait surpasser, mais presque aussitôt Koch prend le dessus et le manque de peu par un ramassement de bras ; une ceinture à rebours n'a pas plus d'effet, les hommes se relèvent ; Koch ramène Bouc au tapis et se fait surpasser ; aussitôt Koch le surpasse par un bras roulé et le tombe par une prise de tête à terre. Temps : 7 minutes 47 secondes.

LAURENT LE BEAUCAIROIS, Français, TOMBE BELLING, Anglais

Dès le début de la lutte, l'Anglais attaque, cherchant à placer sa fameuse ceinture avant, mais Laurent qui s'en méfie tient la garde fermée. Pendant un moment les deux hommes s'abordent par des prises de poignets et de fortes tirades à la nuque.

En manquant un tour de hanche, Belling va au tapis et se relève en force ; Belling amène le Beaucairois à terre, après quelques massages, Laurent se relève en force et ramène aussitôt l'Anglais à terre qui, lui aussi, se relève ; Laurent lui porte une cravate, manque un tour de hanche et va au tapis. Belling, qui a le dessous, se relève en force ; Laurent retourne à terre, l'Anglais prend le dessus, se fait surpasser et se relève. Aussitôt Laurent l'embarque par un tour de hanche en tête et le tombe. Belling prétend que Laurent lui a passé la jambe, ce qui est vrai ; le speaker annonce que le coup étant douteux, le jury décidera ; la lutte a duré 20 minutes 42 secondes.

Durée totale : 1 heure 42 secondes.

PRIX DUBONNET

NITSCHKE, Allemand, ET DEVILLE, Français, FONT MATCH NUL

Deville empoigne l'Allemand, le met à terre, le manque sur une double prise de tête et se relève. Les deux hommes se massent les poignets et se font des tirades à la nuque.

Deuxième reprise

Après quelques minutes de lutte rasante, Deville en manquant un tour de hanche va à terre ; Nitschke prend le dessus ; enfin, les dix minutes sont écoulées et la lutte doit être reprise le lendemain.

VAN DEM, Belge, VAINQUEUR DE QUENIART, Français

Ces deux hommes ont changé un peu avec la lutte monotone précédente. Pendant quelques minutes les tours de bras, ceintures de côté et bras roulés se sont succédés et les deux hommes ont fait assister le public à une lutte scientifique qui s'est terminée par la victoire de Van Dem sur Quéniart, par une prise de tête à terre, en 6 minutes 4 secondes.

DEMI-FINALE

ANTONITCH, Autrichien, TOMBE SALI-SULIMAN, Turc

Handicapé par le poids et la taille, le Turc attaque et amène Antonitch au tapis, Sali qui a le dessus travaille tant et plus sans toutefois réussir à porter un coup. Antonitch se relève en force et met le Turc au tapis et lui porte une double prise de tête dont le Turc se dégage.

12 AVRIL

Quelle lutte rasante que celle entre Déville et Nitschke ; après vingt minutes, on a été obligé de l'interrompre et de la faire reprendre à la fin de la soirée ; finalement, le speaker est venu annoncer que cette lutte serait reprise un autre soir.

Van Dem a triomphé de Quéniart, mais il a dû s'employer à fond.

Antonitch a dû s'employer à fond pour arriver à vaincre le Turc Sali-Suliman.

Strenge et Fengler ont fait match nul, après 40 minutes de lutte monotone et rasante.

Belling n'a fait qu'une bouchée de Bouc.

Deuxième reprise

Le Turc reprend la position à terre. Antonitch qui a le dessus le masse durement ; Antonitch tombe Sait-Suliman par un ramassement de tête à terre, en 14 minutes 37 secondes.

STRENGE, Norvégien, ET FENGLER, Allemand, FONT MATCH NUL

Fengler amène Strenge au tapis et se fait surpasser ; Strenge se relève en force ; pendant toute la première reprise les deux hommes semblent plutôt s'amuser au chat et à la souris que de lutter.

Deuxième reprise

Quelle reprise ! Encore plus rasante que la première, à un tel point que le public s'en allait ; enfin, les dix minutes sont écoulées.

Troisième reprise

Celle-ci de vingt minutes, annonce le speaker.

Enfin, les vingt minutes sont écoulées, la lutte est nulle et renvoyée à une date ultérieure.

BELLINGT, Anglais, TOMBE BOUC, Français

Cette fois cela ne traîne pas ; Belling empoigne Bouc en ceinture avant et le plaque en 23 secondes.

L'INCIDENT BELLING - LAURENT LE BEAUCAIROIS

Le jury s'est réuni avec l'arbitre et a décidé que Laurent le Beaucairois ayant tombé Belling par un tour de hanche en tête accompagné d'un passement de jambe, coup irrégulier, ces deux hommes se rencontreront à nouveau à une date ultérieure.

Encore une belle rencontre en perspective.

DICKMANN VA MIEUX

Le lutteur allemand Dickmann, qui tout dernièrement s'est blessé en luttant contre le Belge Van Dem, a pu sortir et est venu rendre visite à ses collègues de l'Hippodrome.

M. Bostock, toujours aimable, lui a immédiatement fait prendre place dans une loge d'où il a pu assister aux rencontres de ses camarades.

CHEVAUX-COUREURS

LES EXERCICES POUR LES CHEVAUX ONT COMMENCE HIER SOIR A L'ARENA

Les exercices pour les chevaux qui doivent prendre part au concours hippique ont commencé hier soir à l'Arena, et l'on a pu voir un grand nombre de chevaux de chasse et de selle franchir des obstacles devant une foule nombreuse de connaisseurs.

La vente des billets pour les sièges réservés a commencé hier à la succursale du "Star." Ceux qui voudraient avoir les mêmes sièges pendant tout le concours hippique devraient faire leur choix avant que les meilleures places soient prises par ceux qui n'assisteront qu'à une ou deux séances.

LA BOXE

EDDIE SMITH SERA REFEREE

San Francisco, 2. — Eddie Smith, de Oakland, a été choisi comme referee pour le combat international de vendredi soir entre Jimmy Britt et Jabez White.

NOTES

Kid Herman et Young Erne, se sont livré un combat de six assauts à Philadelphie. Les avantages ont été également partagés.

Jabez White, le pugiliste anglais qui doit se battre vendredi soir avec Jimmy Britt, à San Francisco, espère obtenir la décision sur les points à la fin des vingt assauts.

La rencontre entre Young Corbett et Eddie Hanlon, qui devait avoir lieu dans une semaine environ, sur la côte du Pacifique, a été cancellée.

Le combat entre Marvin Hart et John Wille, pugiliste heavy-weight, de Chicago, aura lieu le 8 du courant à Philadelphie. Il sera de 6 assauts.

Tommy Sullivan, de Lawrence, Mass., a battu Fred. Douglas, de Savannah, en sept assauts, à Chelsea.

Peter Maher a mis Joe Butler hors de combat en un assaut, la semaine dernière à Philadelphie.

Willie Hoppe a battu Jake Schaefer dans les deux premières parties de leur match de billard. Le score dans la première partie a été de 400 à 203, et dans la deuxième, de 400 à 327.

Hoppe a fait des séries de 146, 108, 66, 65. Les plus fortes de Schaefer ont été de 89, 54, 41 et 27.

Tim Hurst, umpire dans les joutes de baseball, et referee dans les joutes de boxe et les luttes a été choisi comme arbitre pour le match Jenkins-Hackenschmidt qui aura lieu jeudi soir à New-York. Hugh Leonard sera l'un des juges.

Il a été décidé de reproduire par des vues animées la grande lutte de jeudi entre le Lion Russe et Jenkins. En conséquence, certains photographes auront de la besogne ce soir-là.

Abe Attell, de San Francisco, et Jimmy Dunne, de Newcastle, ont fait un combat nul de 12 assauts à South Sharon.

Le "spit ball" rencontre beaucoup d'opposition et une foule de joueurs sont d'avis qu'il devrait disparaître. Jones, gérant du club St Louis, de la Ligue Nationale, est l'un de ceux qui réclament le plus énergiquement l'interdiction de cette balle. Il dit qu'il est impossible de la frapper, et que le jeu va devenir si monotone, que le public délaissera le baseball.

PRESENTAION

Les policiers du poste No 9, rue du Grand-Tronc, ont célébré la rentrée en fonctions du capitaine Coleman hier. Ils lui ont présenté une jolie bague. Le capitaine fut autrefois lieutenant à la caserne No 9, et il vient d'être chargé de la direction de ce district important, en remplacement du capitaine Egan, démissionnaire. Le capitaine Coleman était autrefois aussi au district No 13.

LA CINQUIEME DEFAITE

LE CLUB MONTREAL SUCCOMBE HIER APRES-MIDI A ROCHESTER APRES AVOIR ETE BATTU QUATRE FOIS PAR BUFFALO.

L'OUVERTURE DE LA SAISON A MONTREAL AURA LIEU VENDREDI.

BASE-BALL

TRISTE, TRES TRISTE

LA CINQUIEME DEFAITE POUR MONTREAL

Rochester, 2 — Les pitchers de Montréal n'étaient pas en forme, hier, et l'appalau et McCarthy furent retirés l'un après l'autre pour faire place à Hammond. Les protestations du gérant Bannon furent cause que l'umpire Zimmer l'expulsa du terrain. Il fut remplacé au troisième but par Barber.

Les visiteurs vinrent bien près d'égaler le score, à la neuvième inning, mais ne purent réussir et Rochester triompha par 5 à 4. Score :

ROCHESTER

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
OBrien, s.s.	5	2	2	2	3	0
Manning, l.f.	3	0	0	2	0	0
Smith, 2 b.	5	2	4	1	4	0
Yancey, c.f.	4	0	1	2	2	0
Carey, 1 b.	3	0	2	16	1	1
Ruthfuss, r.f.	4	0	0	1	0	0
Kennedy, 3 b.	4	0	1	0	3	3
Steelman, c.	4	0	1	2	2	0
Schultz, p.	4	1	1	1	4	0
Totaux	36	5	12	27	19	4

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Miller, 2 b	4	2	0	2	3	0
Joyce, l.f.	4	1	2	0	0	0
Bannon, 3 b.	2	0	2	0	2	0
Barber, 3 b	2	0	0	0	2	0
Meany, r.f.	4	0	0	3	0	0
Raub, 1 b.	3	0	1	10	1	1
Dyer, s.s.	4	0	1	1	3	0
James, c.f.	3	0	0	2	0	0
Gibson, c.	4	0	0	4	1	1
Pappalau, p.	2	0	0	1	1	0
McCarthy, p.	0	0	0	0	1	0
Hammond, p.	2	1	1	1	1	0
Totaux	35	4	7	24	12	2

Score par inning :

Rochester. . . . . .10101200x—5
Montréal . . . . . .10.000201—4

Sommaire

Coups bons pour deux buts, Carey ; coups bons pour 3 buts, O Brien, Yancey ; sacrifice hits, Manning, Joyce, James ; buts volés, Manning, Smith, 3 ; Schultze ; buts sur erreurs, Rochester, 1; Montreal, 3; buts sur 4 balles, par Schultze, 3 ; par Pappalau, 1; par McCarthy, 1; frappé par le pitcher, par McCarthy, 1 ; struck out, par Schultze, 2 ; par McCarthy, 1 ; laissés sur les buts, Rochester, 10, Montréal, 8 ; wild-pitch, Hammond ; passed ball, Gigson. Umpire, Zimmer. Tempec 2 heures. Assistance, 650.

A Buffalo :

	R.	H.	E.
Buffalo .00203002x—	7	13	3
Toronto .30001000—	4	7	2

Batteries — Kissinger et McManus ; Leary et Toft. Umpire, Egan. Assistance, 1,145.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Baltimore .10000200—	3	6	2
Providence .00000002—	2	7	3

Batteries — Willse et Hearne ; Nops et Thomas. Umpire, Moran. Assistance, 1,472.

A Jersey City :

	R.	H.	E.
Newark .12020000x—	11	9	2
Jersey City . . . .01000203—	6	12	3

Batteries — Hesterfer et Shea ; Pfanmiller et McAuley. Umpires, Conroy et Hassett. Assistance, 4,500.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Péd.	P.C.
Buffalo	5	0	1000
Newark	4	1	800
Baltimore	3	2	600
Rochester	3	2	600
Providence	2	3	400
Toronto	2	3	400
Jersey City	1	4	200
Montréal.	0	5	000

LIGUE NATIONALE

A Boston :

	R.	H.	E.
New-York. .1301020010—	8	15	1
Boston. .0001000001—	2	8	1

Batteries — Mathewson et Bresnahan ; Fraser et Needham. Assistance, 1,500. Umpire, Johnstone.

A Cincinnati :

	R.	H.	E.
Cincinnati. .00000000—	0	3	6
Chicago. .00201030—	6	9	0

Batteries — Hahn et Schiel ; Briggs et Kling. Umpires, Klem et Emslie.

A Brooklyn :

	R.	H.	E.
Philadelphie. .00003001—	4	12	1
Brooklyn. .01100000—	2	5	2

Batteries — Corridon et Dooin ; Eason et Ritter. Umpire, Bauswine. Assistance, 2,240.

A Saint-Louis :

	R.	H.	E.
Saint-Louis. .00000010—	1	9	1
Pittsburg. .00101000—	2	5	0

Batteries — Egan et Grady et Warner ; Flaherty et Carisch. Umpire, O'Day. Assistance, 2,200.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	Pourcentage
New-York.	9	3	750
Pittsburg.	9	4	692
Chicago.	7	6	538
Philadelphie.	6	5	546
Cincinnati.	6	7	445
Boston.	5	8	384
Brooklyn.	6	10	375
Saint-Louis.	3	9	250

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Washington. .1001002 10—	5	5	1
Philadelphie. .1000100 20—	4	11	6

Batteries — Hughes et Kittredge ; Waddell, Coakley et Schreck. Umpire, Connolly. Assistance, 5,077.

A Détroit :

	R.	H.	E.
Détroit. .00000000—	0	5	2
Saint-Louis. .01000221 0—	6	12	0

Batteries — Thomas, Mullen et Wood ; Glade et Sugden. Umpire, Sheridan. Assistance, 1,500.

A New-York :

	R.	H.	E.
Boston. .00111000001—	4	11	0
New-York. .00030000000—	3	7	2

Batteries — Young et Criger ; Hogg, Orth et McGuire. Umpire, O'Loughlin. Assistance, 2,000.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	Pourcentage
New-York.	7	5	583
Philadelphie.	7	5	583
Chicago.	7	5	583
Washington.	8	6	571
Cleveland.	6	5	545
Saint-Louis.	6	7	461
Détroit.	5	6	455
Boston.	4	10	284

UN PAUVRE FOU

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Ogdensburg, 2 — Wm Pinton, 45 ans, s'est donné la mort, à Constableville, hier, en se coupant la gorge, d'une oreille à l'autre, avec un rasoir. Il n'avait pas conscience de ses actes.

—Pendant que Ralph Fox, 15 ans, et Edgar McCarthy, 16 ans, chassaient le rat-musqué dans la banlieue de cette ville, hier, le fusil de McCarthy partit accidentellement et le projectile alla frapper son compagnon au-dessus de l'oeil droit, lui infligeant une blessure mortelle.

COMMISSION DU PORT

LE REGLEMENT DE LA DIFFICULTE AVEC LES COMPAGNIES DE NAVIGATION EST LAISSEE ENTRE LES MAINS D'UN COMITE SPECIAL.

L'honorable M. Préfontaine, ministre de la marine et des pêcheries, assistait, hier après-midi, à la séance ajournée de la Commission du Port, de même que M. Aimé Geoffrion, avocat de la Commission.

Le secrétaire lit d'abord un rapport du maître du port qui fait connaître que des hangars temporaires sont restés sur les quais tout l'hiver et que d'autres ont été construits ce printemps. M. Bickerdike propose que le Maître du port reçoive instruction, jusqu'à nouvel ordre, de n'accorder aux compagnies de navigation qu'un espace à la fois et pour une seule charge seulement.

Cette motion est adoptée, M. Refort dissident.

On discute ensuite la question des difficultés entre la Commission du Port et la "Shipping Federation" et autres.

Le président ne voit pas comment on pourrait s'entendre avec la "Shipping Federation" tant que l'injonction ne sera pas retiré. M. Crathern est de la même opinion.

L'honorable M. Préfontaine croit que la discussion a trop longtamps duré sur ce sujet et qu'il est temps maintenant d'agir. Ile ne voit pas pourquoi on n'en arriverait pas à une entente avec la "Shipping Federation" et les autres compagnies qui sont prêts à traiter avec la Commission du port et qui ont reçu avis de se rendre à la Commission du port pour en arriver à un règlement.

Le maire Laporte fait remarquer que la situation est devenue un véritable scandale, et que l'on ne devrait plus hésiter à prendre les mesures nécessaires pour le faire cesser.

Finalement, sur motion de M. Bickerdike, il est résolu que le président et le maire Laporte, s'entendent avec le ministre de la marine et des pêcheries pour entendre les opinions de la "Shipping Federation", de la compagnie du Pacifique et de la Commission du port, et qu'ils aient plein pouvoir de régler les difficultés.

Le sous-comité fera son rapport, et il est entendu que celle-ci acceptera les recommandations qui seront faites par le sous-comité.

MORT MYSTERIEUSE

Peterboro, Ont., 2 — Christopher Mc Brian, un veuf âgé de 65 ans, a été trouvé mort, sur sa ferme, hier matin, et tout indique qu'il a été assassiné. Le coroner Gray tiendra une enquête. McBrian vivait seul.

FAUSSE BOITE DE BULLETINS

Belleville, 2 — La fausse boîte de bulletins qui a été trouvée près d'Anson, il y a quelques semaines, a été apportée ici ; elle est en possesion de M. Porter, M.P. qui a l'intention de l'apporter à Otfawa pour la faire voir aux membres du Parlement.

CHEZ NOS MEDECINS

Le docteur Anthime Riopelle, assistant du docteur Fleury de l'hôpital Notre-Dame, a abandonné sa position, samedi pour exercer sa profession en cette ville.

On annonce aussi que le docteur Mercil de l'Hôtel-Dieu doit aussi ouvrier un bureau bientôt.

UNE NOUVELLE SOCIETE

MM. J. M. Campbell et A. W. D. Howell viennent d'entrer en société comme comptables et agents financiers, et de toutes parts leur arrivent les meilleurs souhaits de prospérité et de succès dans leur nouvelle entreprise.

Tous les deux ne sont pas les moins connus dans les cercles commerciaux de Montréal. M. Campbell a été plusieurs années au service de MM. J. McDougall and Co. et de The John McDougall Caledonian Iron Works Co., Ltd, comme gérant de bureau et de succession ; et M. Howell faisait partie, jusqu'à tout dernièrement, de la maison Brophy, Caine and Co., ayant charge du département financier.

La nouvelle société a pour nom "Campbell and Howell" et a son siège d'affaires au deuxième étage de l'édifice Temple, rue Saint-Jacques, Montréal. Outre le règlement et l'audition des comptes, ils s'occuperont de placements de toutes sortes, d'immeubles et d'assurances. r

"Blunoz" une serge canadienne faite spécialement pour le Semi-Ready.

"Blunoz" est une serge que nous contrôlons exclusivement.

Il nous a toujours semblé que les Canadiens porteraient une serge canadienne pourvu qu'elle fût assez bonne. Ce n'est pas un appel à leur loyauté ; mais, nous voulionsune serge qui ferait appel à leur bourse et à leur bon sens.

"C'est ce que nous offrons dans les serges "Blunoz."

Nos experts en draps ont dû chercher longtemps, avant de trouver un manufacturier canadien capable de faire une serge possédant toutes les qualités correspondant à nos idées.

Nous avons maintenant une fabrique, faisant les serges "Blunoz," exclusivement pour nous. Nous en contrôlons la production, et le secret qui assure aux serges "Blunoz," leurs qualités durables et leur couleur inaltérable.

Le seul endroit pour se procurer ces excellentes serges "Blunoz," est le Semi-ready—en habits bleus ou noirs, à parements simples ou croisés. Prix, $18.00. 486 F

Semi-ready Tailoring
MONTREAL 231 ST-JACQUES. 1551 STE-CATHERINE.

y C

10¢ CAPITOL

232-m,v-n

THE MALE ATTIRE CO.

TISSUS DONEGAL A HABILLEMENTS

Ces tissus sont les favoris pour les habillements de printemps et d'été. Nous les avons en trois nuances : gris pâle ou foncé et fauve clair mélangés, à carreaux superposés.

Ils sont faits dans le style sac ou norfolk, garnis et confectionnés de la meilleure manière possible.

Leur prix est de

$15.00

Les tweeds sont fabriqués en Irlande par des experts et ils sont pure laine. Ils donnent une excellente durée et gardent leur apparence jusqu'à la fin. Nous pouvons les garantir absolument.

"MALE ATTIRE"

1875 Rue Sainte-Catherine.
2238 rue Sainte-Catherine.
Et Angle Craig et St Pierre. C

FEU PROSPERE PROULX

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Vaudreuil, 2 — M. Prosper Proulx, le chef d'une de nos plus respectables familles, vient de mourir, entouré de l'affection des siens et laissant chez ses concitoyens de vifs regrets. Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

C'était un homme de bien dont le souvenir vivra longtemps chez ceux qui l'ont connu.

LES MAINS MUTILEES

Un nommé Charles Wood, âgé de 30 ans, domicilié rue Iberville, a eu les deux mains écrasées dans une machine hier après-midi, en travaillant à l'établissement de la "Corona Rubber Company," rue Iberville.

Woods fut transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame où l'on jugea nécessaire de lui amputer la main droite.

ECOUTEZ-LES PARLER !

Lisez ce que notre chef de rayon dit concernant son stock de VETEMENTS D'HOMMES pour le printemps. Il conduit ce rayon depuis dix ans :

Savez-vous que les habillements et pardessus d'hommes sont confectionnés par nos tailleurs de vêtements sur commande, taillés par notre propre tailleur de vêtements sur commande à même les tweeds, serges, worsteds supérieurs importés ? Il ne faut se laisser éblouir par l'apparence extérieure, et nous n'avons jamais été tenté, à cause de la concurrence, de sacrifier la qualité des doublures et des garnitures de nos habillements. En outre, le travail dans tous ses détails, est de première classe. Examinez en détail n'importe lequel de nos vêtements. On ne saurait trouver, au Canada, une confection aussi bonne dans n'importe quel autre vêtement à prix populaire. Nous avons atteint en fait de vêtements s'ajustant bien et élégants, une perfection qui ne saurait être surpassée nulle part.

Voici quelques Suggestions

Habillements d'hommes, en tweeds écossais, dans les nouveaux effets bruns et gris, style à paremnt simple et double, 3 boutons, long revers roulé, à $10.50, $12, $13.50 et $15.

Habillements d'hommes, en tweeds, serges, worsted argile, cheviotes, etc., style à parement simple et double, à $10.50, $12, $13.50, $15 et $16.50.

Pardessus de printemps pour hommes, gris oxford, cheviote, genre chesterfield, à $7.50, $10.50, $13.50, $15 et $16.50.

Pardessus Box court en drap whipcord et covert, pour hommes, à $10.50, $12, $13.50 et $15.

Imperméables en drap covert fauve clair, gris oxford, rayé de fantaisie, ceinture en arrière, unis, pour hommes, à $7.50, $9, $10.50, $12, $13.50 et $15.

Et n'oubliez pas le tailleur, qui fait des HABILLEMENTS SUR COMMANDE POUR HOMMES. Il veut aussi montrer son savoir-faire, bien qu'il ne dise rien contre les vêtements tout faits. Il prétend qu'il y a toujours quelques personnes qui veulent avoir des habillements faits sur mesure, et il est prêt à leur donner entière satisfaction, sans quoi il n'y aura pas de vente.

Voyez ce que dit le commis drapier au sujet de son assortiment d'habillements de garçonnets. Il a charge de ce département depuis six ans.

Nous avons tout ce qu'il y a de nouveau et moderne en fait d'habits de garçonnets. Reefers et pardessus, costumes Buster Brown, blouse russe, Norfolk, à simple ou double parement, avec longs revers, style aspirant de marine et à remplir élégants. Vous nous ferez plaisir en venait voir notre assortiment. Nous savons ce qu'il faut aux garçonnets et nous avons la meilleure marchandise aux plus bas prix.

Voici quelques lignes :

Habillements Buster Brown en beaux tweeds et serges, pour garçonnets de 4 à 7 ans, de $5 à $6.50.

Habillement avec blouse russe, en tweed, serge et worsted, à $4.50, $5.00 et $5.50.

Costumes Norfolk en tweed d'Halifax, serges marines de fabrication domestique, cheviote, aussi beau tweed rayé, pour garçonnets de 5 à 15 ans, de $2.75 à $7.00.

Costumes Skelton de 2 pièces, en étoffe domestique gris clair et rayée, ceinture et boucles sur pantalons, de $5 à $6.50.

Costumes Matelot, une grande variété, en serge, et garnis de galon blanc, marine ou rouge, pour garçonnets de 3 à 9 ans, $1.50, $2.25, $3.50, $4.00, $4.50 et $5.00.

Costumes Matelot, complets, longs pantalons, pour garçonnets de 4 à 9 ans ; prix, $5.00 à $7.50.

Costumes de 3 pièces, pantalons courts, simple et double parement, en serge marine et noire, pour garçonnets de 11 à 16 ans, $5.00 à $9.00.

Costumes de 3 pièces, en nouveaux tissus mêlés et bel effet rayé, de 11 à 16 ans, prix, $4.50, $5.00, $5.

LA PRESSE
MONTREAL, 2 MAI 1905

UNE QUESTION RÉGLÉE

M. Sproule demandait dernièrement, à la Chambre des Communes, s'il s'était élevé des doutes au sujet du titre que devait porter sir Elzéar Taschereau, nommé administrateur en l'absence du gouverneur-général. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs une correspondance qui renseignera parfaitement M. Sproule sur ce point et, en même temps, ceux qui s'imaginaient que Sir Elzéar Taschereau avait outrepassé ses pouvoirs en exigeant qu'on lui donnât les privilèges de sa charge. Le titre d'excellence a été conféré aux officiers anglais nommés administrateurs au Canada et l'on ne voit pas pourquoi il ne le serait pas aux administrateurs civils. On sait qu'en Australie les administrateurs ont toujours été appelés Excellence.

Par une commission de Sa Majesté, Edouard VII, en date du 7 mai 1901, le Juge en Chef du Canada est nommé pour l'avenir Administrateur du Gouvernement du Canada, durant l'absence du Gouverneur-Général, avec tous les pouvoirs et autorité du Gouverneur-Général lui-même. En vertu de cette Commission, durant l'intervalle entre le départ de Lord Minto et l'arrivée de Lord Grey, l'automne dernier, le Juge en Chef, le Très-Honorable Sir Henri Elzéar Taschereau a agi comme Administrateur.

Ci-suit la correspondance au sujet du droit de l'Administrateur au titre de "Son Excellence."

Elle fournit tous les renseignements demandés par l'honorable membre pour Grey (Centre).

Ottawa, 24 nov. 1904.

Monsieur le Secrétaire d'Etat voudra bien me dire si, dans la Commission nommant Sir John Young, Administrateur du Gouvernement du Canada en 1868, le titre D'EXCELLENCE lui fût donné par la Reine Victoria. Aussi me dire si le droit du général O'Grady-Haly, en 1874, de Sir Patrick McDougall, en 1878, de Sir John Ross, en 1888, du général Montgomery-Moore en 1894 et 1897, et de Lord Seymour, en 1898 au titre de "Son Excellence" a été reconnu par le Gouvernement du Canada dans les documents officiels émanés par tous et chacun d'eux ou en leurs noms respectifs durant leurs termes d'office comme ADMINISTRATEURS du Gouvernement.

Signé, H. E. TASCHEREAU,
Administrateur.

L'honorable R. W. SCOTT,
Secrét. d'Etat.

Ottawa, 28 nov. 1904.

Le Secrétaire d'Etat a l'honneur d'accuser réception de la note de Votre Excellence, en date du 24, demandant des informations sur le titre officiel donné aux différents Administrateurs du Gouvernement du Canada depuis la Confédération.

La Commission nommant Sir John Young ne paraît pas avoir jamais été publiée dans la "Gazette Officielle."—Elle est datée du 10 novembre 1868, et il y appert que Sa Majesté la Reine Victoria nomme Sir John Young ADMINISTRATEUR du Gouvernement du Canada. La proclamation annonçant cette nomination, publiée dans la "Gazette Officielle" du 5 décembre 1868, est émanée, en termes précis, par "Son Excellence l'Administrateur."

Dans toutes les proclamations émanées par eux, le Gén. O'Grady-Haly, Sir Patrick McDougall, et les différents autres Administrateurs du Gouvernement que vous mentionnez, ont tous et chacun d'eux pris le titre de "Son Excellence", et dans tous les documents officiels émanés durant leurs divers termes d'office, ils furent tous invariablement appelés "Son Excellence." Le seul des Administrateurs du Gouvernement depuis la Confédération qui n'ait pas pris ce titre a été Sir Henry Strong.

De Votre Excellence, le très humble serviteur,

(Signé,) R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

Son Excellence l'Administrateur,
Ottawa.

Ottawa, déc. 5, 1904.

Monsieur,

Je vous suis infiniment obligé pour les informations contenues dans la vôtre du 28 ult. au sujet du titre de "Son Excellence" donné à mes prédécesseurs comme Administrateurs du Gouvernement durant leurs termes d'office. Je n'entretenais aucun doute moi-même sur le sujet et j'ai dû ne pas hésiter un instant à prendre le même titre lors de mon entrée en fonction comme tel le 21 ult. Je considère qu'il est du devoir de quiconque est appelé à une haute position dans l'Etat de ne pas permettre, autant qu'il en est en son pouvoir, qu'elle perde entre entre ses mains de son importance et de sa dignité, et je me serais crû blâmable si j'eusse toléré rien qui aurait eu la moindre tendance à lasiser croire que l'office de représentant du Souverain comme Administrateur du Gouvernement n'est pas aussi élevé quand c'est le Juge en Chef du Canada qui a l'honneur d'en être chargé, en vertu de la Commission Royale du 7 mai 1901, qu'il l'était auparavant entre les mains d'un officier militaire impérial.

Cependant, comme le fait que Sir Samuel Henry Strong en 1902, selon que vous me le mentionnez, n'a pas pris le titre en question (par inadvertance peut-être), paraît avoir créé des doutes en certains lieux sur le droit de l'Administrateur à icelui, quoique nulle part l'on ait songé à en soulever, tant que la charge a été remplie par un Officier Militaire Impérial, j'ai crû opportun de faire de suite trancher la question par l'autorité compétente, et, à cet effet, ai envoyé au Secrétaire d'Etat pour les Colonies, l'honorable Alfred Lyttelton, le 1er du courant, le télégramme suivant: "J'ai pris comme Administrateur du Gouvernement le titre de "Son Excellence. Est-ce correct?" La réponse en date du 3, fût: "L'Administrateur a droit au titre "Son Excellence." Signé LYTTELTON.

J'ai donné ordre que les originaux de ces dépêches soient déposés dans les archives de l'Hôtel du Gouvernement, et vous suggère l'opportunité de faire inscrire la présente sur vos registres et ceux du Bureau du Conseil Privé. Votre, etc.

(Signé) H. E. TASCHEREAU,
Administrateur.

L'honorable R. W. SCOTT,
Secrétaire.

Ottawa, Déc. 7, 1904.

Milord,

Veuillez prendre communication de la lettre ci-incluse adressée par moi au Secrétaire d'Etat du Canada, l'honorable Monsieur Scott, le 5 du courant. J'en ai aussi envoyé une copie à Monsieur Lyttleton. Les fonctions d'Administrateur du Gouvernement du Canada qui m'incombent depuis le départ de Lord Minto sont, je sais l'apprécier, des plus dignes et des plus élevées. Mais certaines personnes, ici au Canada, semblent croire qu'elles sont de moindre importance maintenant qu'elles sont exercées par le Juge en Chef qu'elles l'étaient auparavant lorsqu'exercées par un officier impérial.

Quoiqu'il soit probable que je n'aie plus à l'avenir l'honneur d'occuper cette haute position, j'ai cru qu'il était de mon impérieux devoir de ne pas permettre que son importance et sa dignité fussent en aucune manière amoindries en passant entre mes mains.

J'ai l'honneur d'être, Milord, de Votre Seigneurie, l'humble serviteur,

(Signé) H. E. TASCHEREAU,
Administrateur.

Le Très-Honorable LORD STRATHCONA, G. C. M. G.

Ottawa, Canada, Déc. 9, 1904.

Au Très-Honorable A. LYTTLETON,
Secrétaire d'Etat pour les Colonies.

Monsieur,

Comme l'arrivée demain de Lord Grey mettra fin à mon Administration du Gouvernement du Canada, dont j'ai eu l'honneur d'être chargé depuis le départ de Lord Minto, je prends la liberté, si vous voulez bien me le permettre, de vous adresser ci-incluses, 1o. Copie d'une lettre par moi au Secrétaire d'Etat du Canada, datée le 5 décembre 1904; 2o. Copie d'une lettre par moi à Lord Strathcona, datée le 7 décembre 1904; 3o. Copie d'une lettre par moi à Lord Grey, datée le 6 décembre, 1904, qui lui sera délivrée demain à son arrivée à Halifax par le Colonel Hanbury-Williams.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

(Signé) H. E. TASCHEREAU,
Juge en Chef et Administrateur du Gouvernement du Canada.

Suivent: 1o. une lettre par l'Administrateur du 28 novembre 1904 au Secrétaire d'Etat pour les Colonies, transmettant copie de la Proclamation par lui avec titre de "Son Excellence" de la convocation du Parlment. 2o. Un extrait d'une lettre du Juge en Chef, Sir Samuel James Way, d'Australie Sud, disant: "J'ai agi comme Administrateur du Gouvernement neuf fois, cinq fois avant et quatre fois depuis la Confédération, et j'ai toujours pris de droit le titre de "Son Excellence," comme représentant direct de la Couronne durant mes termes d'office." 3o. Un extrait d'une lettre du Juge en Chef, de Terreneuve, Sir William Horwood, dans laquelle il dit "This is the proper title," référant aux "Colonial Regulations" de 1904, page 462, où il est statué: "Officers while actually administering the Gouvernment of a Colony are styled "His Excellency."

UNE PREMIERE AU MONT SAINT-LOUIS

Si l'on avait placé de l'avant des noms à la mode, si l'on avait fait la mise en scène dans un théâtre renommé, une grande ovation aurait été accordée, hier soir, à l'Ode-symphonie intitulée: "La découverte du Canada", telle qu'interprétée dans la nouvelle salle-concert du Mont Saint-Louis. Cette colonne de journal n'est pas l'espace réservé aux appréciations de séances littéraires et musicales. Mais, elle se réserve, tout de même, le côté philosophique des événements sociaux, mondains et intellectuels qui servent à faire une diversion dans les traces de la vie.

Il suffit de lire les journaux d'autres nationalités pour comprendre la piètre idée que l'on possède sur la valeur de nos institutions classiques. Et, même, dans notre propre milieu, on ne dédaigne pas, parfois, de les tomber.

Voilà pourquoi nous désirons mettre en relief une séance singulièrement intéressante donnée hier soir par les élèves du Mont Saint-Louis. Il n'y avait rien de banal, parce que tout y était original: poème comme musique.

La "Découverte du Canada" est un récit soigné en deux cent vingt-cinq vers, qui, sans effort et sans prétention, semblent couler de source. Le rêve de Jacques-Cartier, avant la découverte du Canada, qui est l'entrée en matière, donne l'idée du ton sobre, simple et agréable qui domine dans le poème minuscule.

Sous un lambeau serein du beau ciel d'Amérique,
Que les flots écumants de l'immense Atlantique
Montrent comme une perle au soleil radieux,
Par un soir de printemps, heureux et doux présage,
Un fier marin français entrevit notre plage,
Pays qui n'eut jamais de rival sous les cieux.

A proprement parler, "La découverte du Canada" est une cantate avec ses altos, ses sopranos, ses ténors et ses récitatifs. C'est pourquoi la musique y joue un si grand rôle. Très entraînante, cette musique qui ne languit pas un seul instant, qui a du souffle et de l'originalité. On finit par conclure que le poète et l'artiste ne font qu'un, tant l'accent reflète la conception. Il s'y trouve un orage où les déchirements du vent s'engouffrent avec vérité dans les gammes chromatiques. Le chant du petit sauvage aux trois notes monotones est une très belle invention artistique. La mélancolique chanson du mousse est une touchante rêverie qu'on pourrait appeler une belle barcarolle.

Mais, nous ne faisons pas ici le compte rendu d'une soirée dramatique ou musicale. Nous voulons, plutôt, constater le talent qui préside à nos centres d'éducation. Cette séance a été l'effort d'un seul homme. Cet homme est le directeur d'une grande institution, composée de ce qu'on appelait autrefois des frères ignorantins, comme l'a fait remarquer Monseigneur Bruchési, dans une spirituelle improvisation. Mais ces frères ignorantins répandent à pleines mains une instruction aussi solide que variée sous les formes les plus agréables pour les élèves.

En vérité, les fanatiques d'Ontario n'ont pas de chance quand ils se mêlent de plaindre notre crétinisme. Il n'y a pas un principal de maison éducatrice haute-canadienne qui pourrait accomplir ce que vient de faire le frère Symphorien. Nous avons trahi l'incognito sans nous en apercevoir.

LES NOUVEAUTES

Nous avions accueilli avec plaisir la nouvelle que les Nouveautés ne donneront pas la pièce annoncée: "Les Avariés". Mais, on nous assure qu'il n'en est rien; ce que nous regrettons pour le bien que nous voulons à cette entreprise; car, on ne peut nier qu'une forte portion du public montréalais voit d'un très mauvais oeil la précaution d'annoncer que les dames n'y seraient pas admises. La grosse majorité de notre population, qui ne connaît pas la pièce, voit dans cette restriction, une présomption d'immoralité. Il est vrai que les directeurs nous assurent l'avoir émondée avec le plus grand soin; mais la présomption ne peut disparaître contre le thème même. Pourquoi les Nouveautés, qui ont fait une fort belle saison, qui ont amusé Montréal sans froisser les susceptibilités d'un public assez chatouilleux, qui nous ont donné une foule de chefs-d'oeuvres très appréciés, consentiraient-ils à perdre, d'un seul coup, le terrain gagné par de consciencieux efforts? Cette saison finie, une autre commencera l'année prochaine. Il serait malheureux que celle-là s'ouvrit sous des auspices de soupçons autorisés par un adieu des plus discutables.

C'est dans une idée de forte sympathie que nous nous permettons un conseil que les amis se doivent entre eux.

LES DENTISTES

On sait que les dentistes sont formés en Association par une loi permettant à un membre de l'Association d'en appeler à l'assemblée générale lorsqu'il se croit lésé dans ses intérêts.

On comprend tout le danger qu'une pareille disposition fait courir non seulement aux intérêts, mais à la réputation des dentistes qui, pour une raison ou une autre, ont encouru le déplaisir de leurs confrères.

Pour remédier à cette situation intolérable, M. G. Langlois, M. P. P., a présenté à la Législature un bill permettant au dentiste qui se croira lésé par une décision du bureau des gouverneurs d'en appeler, non à l'assemblée générale, mais aux tribunaux ordinaires.

Cette modification est trop juste et trop équitable pour ne pas être adoptée par le parlement de Québec.

LE FLEAU MODERNE

Nous devinons tous que ce fléau est la consomption dont la progression est si menaçante. Le seul remède vraiment efficace qu'on savait lui opposer, la créosote, offrait tant d'inconvénients, soit par la répugnance qu'elle inspire, soit par la difficulté d'en trouver de bonne qualité, qu'on l'employait de moins en moins, lorsque les CAPSULES CRÉSOBÈNE sont venues la réhabiliter, en l'offrant sous une forme agréable et légère à l'estomac, avec toutes ses propriétés non seulement conservées, mais triplées par l'heureuse adjonction de médicaments balsamiques et toniques qui la composent.

Que tous ceux qui souffrent de la poitrine essayent les CAPSULES CRÉSOBÈNE. Leur traitement est peu coûteux. Il n'est pas besoin de se déplacer ni d'aller dans un sanatorium, les malades guérissent chez eux. Qu'on se hâte d'avoir recours aux CAPSULES CRÉSOBÈNE. Qu'on se méfie de tous les autres rémèdes qu'on peut offrir à leur place sous prétexte de bon marché. Chaque bouteille de CAPSULES CRÉSOBÈNE a, à ses extrémités, la signature: "A. Décary." Prix 50 cents le flacon.

M. ARTHUE DÉCARY, pharmacien préparateur
1938 Rue Ste Catherine, Montréal. (4)

L'Annonce de...
LA CIE S. CARSLEY Limitée
Est publiée, sur l'avant-dernière page, à coté de la colonne des naissances, mariages et décès.

ECONOMIE
D'aucuns achètent un thé inférieur parce qu'il coute bon marché. Ils feraient aussi bien d'acheter un thé bon marché parce qu'il est inférieur. C'est la même chose, mais PAS DE L'ECONOMIE dans tous les cas. Dans le thé
Blue Ribbon
on trouve FORCE, AROME, QUALITE, VALEUR. VOILA DE L'ECONOMIE x

TRISCUIT
La nouvelle rotie au blé pur concassé, servie avec du beurre, du fromage ou des confitures—plus nutritive que le pain.
Demandez le "Vital Question Cook Book," franco.
CANADIAN SHREDDED WHEAT CO, Limited, Niagara Falls, Ont.
Bureau de Toronto, 32 rue Church. xk

Aucune Comparaison
n'est possible entre toutes les autres chaussures et
LA CHAUSSURE BOSTON
Elle s'adapte si merveilleusement à toutes les formes du pied, que c'est un véritable plaisir de vivre quand on a le CONFORT que procure la
Chaussure Boston
100 nouveaux styles pour les saisons de printemps et d'été.
Prix: $3.50 et $5.00
Pour Hommes et Femmes. Grandeurs quart de point.
UN SEUL PROFIT:
Du Fabricant au Client.

BOSTON SHOE STORE
2325 Rue Ste Catherine, Montréal.
Magasin à Toronto: 106 RUE YONGE. Demandez le Livre des Styles.
Commandes par la poste promptement exécutées.

Ce malaise général
ressenti le matin et qu'on appelle "mal de cheveux" disparaîtra instantanément si vous prenez un John Collin fait avec du
CLUB OLD TOM GIN.
Aucun autre breuvage ne peut mieux vous réconforter.
CLUB OLD TOM GIN
est un alcool pur distillé au Canada, possédant toutes les propriétés médicinales propres au soulagement des maux d'estomac.
BOIVIN, WILSON & CIE, MONTREAL.

VOYAGES - RIVET
Monsieur L. J. RIVET a transporté son magasin au
No. 5, COTE ST. LAMBERT.
TELEPHONE MAIN 4097.

Meubler les maisons
C'est là notre affaire.
Mais notre spécialité est de fournir exactement l'ameublement qui convient. Luxe, Confort et Nécessité pour tous les appartements depuis le salon jusqu'à la cuisine. Considérant la valeur de nos marchandises
Nos Escomptes
pour Aujourd'hui et demain
sont de réelles attractions qui ont toujours puissamment contribué au développement de notre commerce. Nous invitons tous ceux qui ont besoin de
Meubles et Tapis
de venir nous rendre une visite, ils seront convaincus de la supériorité de nos meubles, ainsi que des bas prix. Ouvert tous les soirs, excepté mercredi et jeudi.
F. Lapointe,
1449 Rue Ste Catherine, Coin Montcalm.

Nouveaux Chapeaux
POUR L'ASSORTIMENT.
NOUS avons un assortiment complet en Chapeaux Paille et Feutre, pour livraison immédiate. Toutes commandes par lettres seront remplies avec le plus grand soin.
James Coristine & Cie, Ltée,
475, 477, 479, 481 St Paul.
MONTREAL.
l. m. j. v. s. n.

Spécial pour cette Semaine seulement
Nous avons décidé de faire bénéficier NOS AMIS DE STE CUNEGONDE d'une grande réduction dans nos prix sur tout notre assortiment de bijouterie, d'argenterie, et surtout nos superbes Horloges de 8 jours, pour leur faciliter l'achat d'utiles et belles choses pour leurs demeures.
VENEZ NOUS VOIR
LOUIS H. RESNIK, 3119 Notre-Dame, STE CUNEGONDE.

BLANCHISSAGE
TAPISSAGE, PEINTURE
Que tous ceux qui déménagent et qui ont de tels travaux à faire ne manquent pas d'aller chez
GUENETTE FRÈRES Où ils trouveront un Choix Immense de Tapisserie, ainsi que Tapisseurs et Peintres des plus compétents.
AUSSI: Glacières, Appareils pour Crème à la glace, Ferronnerie de toutes sortes, Huiles, Vernis, Pinceaux, etc., etc., aux prix les plus modiques.
Au No 1520 RUE SAINTE-CATHERINE, Entre Saint-Timothée et Amherst.
CHEZ TEL. EST 3148
GUENETTE FRÈRES

"Je pensais, quand il est sorti, qu'il y avait d'autres cirages a chaussure qui pouvait l'égaler mais maintenant
2 dans 1
est le seul cirage que je vends. J'en remplis ma vitrine et il attire la foule. Je crois que si j'en remplissais mon magasin je pourrais l'écouler facilement. Personne ne se plaint à présent qu'on leur offre des marchandises "toutes aussi bonnes."
Noir et tan—Boîtes à 10c et 25c. Tubes à pression à 15c.
Chez tous les marchands.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils.
Bureaux: Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que, à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, demande sera faite d'amender l'acte d'incorporation de "Le Club Canadien", afin d'augmenter la valeur annuelle de ses immeubles, de s'élever sur ses membres à vie une contribution annuelle, et d'obtenir tous autres pouvoirs nécessaires pour arriver à ce but.

Montréal, 14 avril 1905.

PELISSIER, WILSON ET ST PIERRE,
140—26 Procureurs du dit Club.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL —1440— Ste Catherine
Bell Est 1576 Tél Marchands 320
Semaine du 1er Mai 1905
LA DETTE DE SANG
Extra : Vues animées de Fenton de New York
Prix, Matinées: 10, 15, 20, 25 et 30c. Soirées: 10, 25, 35, 40 et 50c. 150-6

Théâtre des Nouveautés Tél Est 1395 | Semaine du 1er Mai
LA PLUS FAIBLE
Pièce en 4 actes par Marcel Provost.
Intermèdes Lundi soir, Vendredi 5 mai, grande Soirée de Gala. Avec intermèdes sur les Artistes.
Rem. proc. **Le Coup de Pouce.** 151-6

HIS MAJESTY'S
Lundi, Mardi et Mercredi Soirs **RALPH STUART**
Dans son grand succès de New-York, "**By Right of Sword.**" Jeudi soir, première représentation de "**A Courier of Fortune.**" Semaine prochaine, **Babes in Toyland.** 151-6

ACADEMIE | MATINEES Mercredi, Jeudi et Samedi.
LA GRANDE COMMEDIE
THE MUMMY AND THE HUMMING BIRD
Prix : 15c, 25c 50c et 75c. Semaine prochaine : **BONNIE BRIER BUSH.** 151—6

FRANCAIS | Matinée tous les jours cette semaine.
Compagnie de M. Theleo. Conduite par l'incomparable BONITA. Deux burlesques musicaux comiques, spirituels et d'un grand mérite. Prix : 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine : **WINE, WOMAN and SONG**
THE INNOCENT MAIDS. 151-6

THEATRE ROYAL Chaque après-midi et soir.
CETTE SEMAINE:
DOWN BY THE SEA
Le drame comique le plus populaire de la saison.
Prix : 10, 20, 30 et 50c. Semaine prochaine : THE MID NIGHT EXPRESS. 151—6

CONCOURS HIPPIQUE
10 AU 13 MAI

L'ARENA
Billets réservés et billets de saison à vendre à la succursale du "Star."
PRIX : Insignes de saison. $5.00
Sièges réservés, (le soir). 1.00
Sièges réservés (le samedi matin). . 50c
(Représentation spéciale pour enfants)
Excursions spéciales par le Grand Tronc, Pacifique Canadien, Canada Atlantique et l'Intercolonial.

Ordres du Lt Col Mackay, Commandant
1o Il y aura parade du 65ème régiment, C. M. R. Mercredi le 3 mai courant, à 8 hrs p.m.
2o Il y aura exercice pour les recrues vendredi à la même hre.
3o L'enrôlement en vue du voyage de Portland se terminera cette semaine.
Par ordre, Henri Jodoin
Capt. Adj. 65ème Rég. CM.R.
152-2

Quéry Frères
PHOTOGRAPHES
Déménagés à leur Nouvel Atelier
1854 Rue Ste-Catherine,
—ENTRE—
Cadieux et Avenue Hotel-de-Ville
249 mjs-n E

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour quai à Peel Head Bay", seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 29 mai 1905, inclusivement, pour la construction d'un quai à Peel Head Bay, comté de Missisquoi, Province de Québec.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de Ph. Béland, écr., commis des travaux publics, bureau de poste, Québec ; au bureau de Chs. Desjardins, écr., commis des travaux publics, édifice du bureau de poste, Montréal, Qué. ; au bureau du maître de poste de Saint-Sébastien, P. Q., et de Clarenceville, P. Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte, pour la somme de sept cent cinquante piastres — $750.00 — et fait à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 29 avril 1905.

N. B. — Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 152—3

FEU Mme E. A. VEILLEUX

Les funérailles de Mme E. A. Veilleux ont eu lieu, ce matin, à Saint-Louis du Mile-End.

Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé O. Lachapelle, assisté de MM. les abbés T. Villeneuve et Al. Benoit, diacre et sous-diacre.

Portaient les coins du poêle : Mme W. C. McKeown, Mme G. Reeves, Mme F. X. Lavallée, Mme L. F. Prudhomme, Mme D. N. Germain, Mme L. E. Lavoie, dames de Sainte-Anne.

Le deuil était conduit par M. E. A. Veilleux, époux de la défunte, Roméo Veilleux, fils ; Antoine Bourdon, beau-père ; L. N. Veilleux, beau-frère ; Jos. Contant, oncle ; J. B. Contant, L. E. Contant, J. A. Contant, A. D. Leblanc, Alfred Leduc, Horace Roy, Arthur Roy, Ed. Leduc, père, parents.

Remarqués dans le cortège, l'échevin Jubinville, le chef J. A. Clermont, Louis Hirtz, Is. Reeves, J. Desjardins, Henri Gratton, J. E. Michaud, J. Lambert, L. Panneton, Elie Arcand et autres.

QUELQUES OCCASIONS EN PIANOS

Piano droit Bell, $255.00 ; Lindsay droit, $235.00 ; Palmer droit, $230.00. Tous presque neufs et valant beaucoup plus. Conditions $10 comptant et $6 par mois. Piano carré Herbert, $55.00; National carré, $125.00 ; Haie carré, très beau, $145.00 ; Heintzman and Co. carré, occasion particulièrement profitable, $155.00. Conditions $10.00 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine, une porte à l'Est de la rue Peel. 150-3

Le Dr "Chagnon's Headache Cure" guérit tous maux de tête. m-n

LEGISLATURE PROVINCIALE

UNE SEANCE DE TROIS QUARTS D'HEURE CONSACREE AUX AFFAIRES DE ROUTINE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 2 — On a fait beaucoup de besogne en peu de temps, hier après-midi, à l'Assemblée Législative, mais nulle discussion ne s'est élevée pouvant intéresser les galeries et nos lecteurs. On a simplement vidé une grande partie de l'ordre du jour.

Les bills suivants ont été présentés:

Loi amendant la loi concernant les cercles agricoles. — L'honorable M. Tessier.

Loi amendant la loi de l'Instruction publique. — L'honorable M. Roy.

On a adopté définitivement les bills privés suivants :

Bill 60. — Loi amendant la charte de la cité de Sainte-Cunégonde de Montréal. — M. Dupuis. — Amendé par le comité des bills privés.

Bill 67. — Loi constituant en corporation la Congrégation des Filles de Jésus. — M. Tessier, Trois-Rivières. — Amendé par le comité des bills privés.

Bill 68. — Loi autorisant le Bureau des Commissaires d'écoles protestantes de la cité de Montréal, à émettre de nouvelles obligations. — M. Cochrane — Rapporté par le comité des bills privés.

Bill 55. — Loi constituant en corporation la compagnie du tramway électrique du Lac Achigan. — M. Prévost. — Amendé par le comité des chemins de fer.

Bill 45. — Loi amendant la loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Québec Oriental. — M. Caron, l'Islet. — Raporté par le comité des chemins de fer.

Bill 56. — Loi amendant la loi 56 Victoria, chapitre 71, constituant en corporation la Compagnie de téléphone de Bellechasse. — M. Tanguay, Lac Saint-Jean. — Rapporté par le comité des chemins de fer.

Bill 75. — Loi amendant la charte de la compagnie du chemin de fer Saguenay et Baie James. — M. Tanguay, Lac Sant-Jean. — Rapporté par le comité des chemins de fer.

Bill 81. — Loi amendant de nouveau la charte de la compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental. — M. Lemieux. — Rapporté par le comité des chemins de fer.

Les bills suivants ont subi leur seconde lecture :

Bill 40. — Loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Québec et Saguenay. — M. Girard.

Bill 91. — Loi accordant certains pouvoirs additionnels à la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de Montmagny. — M. Blouin.

Parmi les interpellations auxquelles le gouvernement a répondu, sont les suivantes :

Par M. Perrault. — Est-ce l'intention du gouvernement de présenter pendant la présente session, des résolutions relatives à l'augmentation de la représentation à l'Assemblée Législative ?

Réponse : Non.

Par M. Perrault. — Est-ce l'intention du gouvernement de présenter aucune mesure pendant la présente session, à l'effet d'amender la loi dite "Loi des Douze Enfants", de manière à faire disparaître tout retard dans le paiement de la prime de $50.00 ?

Réponse : Le gouvernement a déjà répondu à cette question.

Par M. Perreault—Pour la construction ou restauration des palais de justice dans chaque district, le gouvernement a-t-il l'intention de favoriser à l'avenir l'adoption de lois spéciales; telles que la loi I Ed VII, chap. 4. pour le palais de justice du district de Beauharnois et la loi 2 Ed. VII, chap 6, pour le palais de justice du district de Saint-François, ou d'items budgétaires spéciaux, tel que ceux de 1903 et 1904 pour le bureau d'enrégistrement à Montréal, ou de s'en tenir aux lois ordinaires de cette province, telles que spécifiées dans les articles depuis 2730 jusqu'à 2753, inclusivement, des Statuts refondus ?

Réponse : Le gouvernement fera pour le mieux.

Par M. Perrault—1. Est-il à la connaissance du gouvernement que, par une comparaison des recettes et des dépenses du district judiciaire de Montréal, avec les recettes et les dépenses des autres districts de la province, et par l'application stricte des lois spécifiées dans les articles depuis 2730 jusqu'à 2753, inclusivement, des Statuts refondus, le district de Montréal fournit plus que sa part légitime au revenu de la Province ?

2. Dans l'affirmative, le gouvernement serait-il disposé à prendre les mesures nécessaires pour diminuer les taxes générales et spéciales que les justiciables du district de Montréal sont appelés à payer, lorsqu'ils ont recours aux tribunaux ?

Réponse : Non.

Par M. Perrault—1. Le gouvernement a-t-il mis à l'étude, depuis la session de 1903, les questions soulevées dans les divers débats, à l'effet de réaliser une augmentation de revenu, soit par la consolidation définitive de la dette provinciale à un taux réduit, soit par la revendication, auprès du gouvernement du Canada, des droits de la province dans le remboursement des sommes provenant des baux et permis de pêche, ou des sommes payées par les Etats-Unis pour l'indemnité dite des pêcheries ?

Réponse—Oui.

Par M. Perrault—Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre à exécution au moyen de mesures ministérielles, pendant la présente session, certaines parties du programme énoncé à Montréal, par l'honorable premier ministre, le 5 avril 1905; telles que : 1. L'impôt social sur chaque transaction de bourse ? 2. La fondation d'écoles forestières ? 3. La division du département des terres, mines et pêcheries ? 4. L'augmentation de la subvention aux écoles ? 5. Les octrois spéciaux pour l'amélioration des chemins ? 6. Les nouvelles subventions aux chemins de fer ? 7. L'adoption d'une loi nouvelle pour les accidents de travail ?

Réponse—Oui.

Puis l'on a fait subir la seconde lecture aux ordres suivants du gouvernement :

Bill 2.—Loi concernant le contrat passé entre le gouvernement et l'Institut des Petites Soeurs Franciscaines de Marie, relativement au maintien des idiots dans l'Hospice Sainte-Anne de la Baie St Paul, dans le comté de Charlevoix.—L'honorable M. Roy.

Bill 3.—Loi concernant le contrat passé entre le gouvernement et les Missionnaires de la Compagnie de Marie, relativement à l'entretien des enfants envoyés à leur école d'industrie de Notre-Dame de Montfort, dans le comté d'Argenteuil.—L'honorable M. Roy.

Bill 4.—Loi concernant le contrat passé entre le gouvernement et l'Asile du Bon Pasteur de Québec pour l'entretien des enfants envoyées à l'Hospice Saint-Charles de Québec.—L'honorable M. Roy.

Bill 6.—Loi concernant le contrat passé entre le gouvernement et l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance,pour l'entretien des enfants envoyés à ses écoles de réforme et d'industrie.—L'honorable M. Roy.

Bill 7.—Loi concernant le contrat passé entre le gouvernement et les Dames Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur de Montréal, au sujet de la garde et de l'entretien des enfants envoyées à leurs écoles de réforme et d'industrie, à Montréal.—L'honorable M. Roy.

Les députés étaient clairsemés aux banquettes, et la séance n'a duré que trois quarts d'heure.

× × ×

L'hon. M. et Madame W. A. Weir donneront une réception dans les appartements de l'Orateur de l'Assemblée Législative, jeudi prochain, de 3 à 6 heures p.m.

LETTRE PASTORALE

ANNONCANT LE SACRE DE Mgr ZOTIQUE RACICOT, COMME EVEQUE AUXILIAIRE DE MONTREAL.

La lettre suivante de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a été lue dans toutes les églises, dimanche :

PAUL BRUCHESI, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers frères,

Nous n'avons pas à vous apprendre la grande cérémonie religieuse dont notre cathédrale sera témoin le 3 mai prochain. Elle vous a été annoncée depuis quelque temps déjà ; mais nous venons vous y convier et vous demander, en même temps, de vous unir à nous dans un même sentiment de joie et d'action de grâces.

Le diocèse de Montréal, bien que démembré l'année dernière, compte aujourd'hui près de 400,000 catholiques, 124 paroisses et dessertes, 670 prêtres et 33 communautés religieuses d'hommes et de femmes.

La ville de Montréal seule, avec la banlieue, a près de 300,000 fidèles. Le nombre d'enfants à qui nous devons donner chaque année le sacrement de confirmation s'élève à 8,000 et va sans cesse croissant. Dans les paroisses que nous visitons annuellement à la campagne, le nombre des confirmations est presque égal à celui de la ville.

Notre grand séminaire, dirigé par les prêtres de Saint-Sulpice, est certainement l'un des plus considérables qui existent. Près de trois cents élèves appartenant à notre diocèse, aux diocèses voisins et à plusieurs diocèses des Etats-Unis viennent y faire leurs études théologiques et s'y préparent au sacerdoce. Il en résulte des ordinations générales considérables, et très souvent des ordinations privées.

Dans les communautés, les professions religieuses sont nécessairement fréquentes. Aux fêtes paroissiales, telles que bénédictions d'églises ou de cloches, le peuple, si croyant et si pieux, désire, vous le savez, la présence de l'évêque. Ajoutez à cela la visite canonique des congrégations, la surveillance des études dans nos collèges, la multiplicité des affaires à traiter et à expédier chaque jour, il s'en suit que tous les instants de l'archevêque sont absorbés, et qu'il lui devient impossible de s'occuper, comme il le voudrait, de bien des questions importantes dans l'intérêt des âmes dont il a charge.

La cité de Montréal réclame de jour en jour davantage sa vigilance et son zèle, à raison des problèmes sociaux que fait naître son augmentation si rapide, des besoins nouveaux qui se manifestent, des dangers multiples suscités par des causes diverses à la morale et à la foi.

Dieu, nos très chers frères,nous a confié, nous le sentons à tout moment, une belle mais difficile mission, et c'est notre devoir de recourir à tous les moyens qui nous permettent de l'accomplir, de manière à répondre le plus fidèlement possible à sa volonté et à ses miséricordieux desseins.

Profondément pénétré de cette pensée, lors de notre dernier voyage à Rome, nous avons prié le Saint-Père de nous donner un évêque auxiliaire qui nous fût un aide précieux et efficace pour l'acquittement des obligations de notre charge pastorale. Cette faveur concédée à certains grands diocèses d'Europe et des Etats-Unis, notre propre diocèse nous semblait avoir le droit de la réclamer.

Nous n'eumes pas de peine à l'obtenir. Dans une audience privée qu'il daigna nous accorder, Pie X, si bon, si bienveillant, si paternel, si parfaitement au courant, par une expérience de longues années, des labeurs d'une vaste administration épiscopale, nous donna immédiatement cet auxiliaire que nous sollicitions, l'homme de notre choix qui eût été, nous n'en doutons pas, celui du choix universel, le prêtre exemplaire, l'ami si fidèle et si dévoué que nous avions à nos côtés comme notre collaborateur depuis huit ans : nous avons nommé Mgr Zotique Racicot.

Sa Sainteté donna elle-même les instructions nécessaires pour la préparation du bref pontifical, et, par un privilège spécial qui dérogeait aux règles de l'Eglise, voulut bien fixer la cérémonie de la consécration au 3 mai, fête de l'Invention de la sainte Croix.

Cette date nous est chère, car elle nous rappelle celle de notre première communion à Notre-Dame. Nous aimerons à rapprocher, pour en remercier le Seigneur, ces deux grands actes de notre vie : celui de notre première participation à la divine Eucharistie et celui de la collation de la plénitude du sacerdoce par le sacre épiscopal.

L'allégresse avec laquelle fut accueillie la nouvelle de l'élection de Mgr Racicot dans tout le diocèse, parmi le peuple comme parmi le clergé, nous fit voir que nous avions interprété vos sentiments et deviné vos vœux. Pour nous, en nous arrêtant à ce choix, nous avons voulu récompenser de longues années d'apostolat, d'abnégation et de zèle. C'est à Mgr Racicot que nous avons dû l'achèvement de notre cathédrale. Nul ne sait tous les sacrifices qu'il s'est imposés et les obstacles qu'il a surmontés, pour mener à bonne fin cette oeuvre si difficile. A l'Université, à la Commission scolaire de Montréal, dans les communautés religieuses dont il fut chargé, il a donné des preuves incessantes de son activité, de son désintéressement, de son esprit de conciliation et de sa bonté.

Depuis notre avènement au siège archiépiscopal, il a rempli les fonctions de vicaire-général et, plusieurs fois, celles d'administrateur. Avant d'être évêque, il était déjà un auxiliaire sur lequel nous pouvions nous reposer avec une entière confiance. Nous sommes heureux de le voir aujourd'hui associé de plus près à nos sollicitudes et à nos travaux. En réalité, il n'aura qu'à continuer l'oeuvre qu'il a accomplie jusqu'à ce jour ; seulement, sa nouvelle dignité lui permettra, en partageant avec nous les visites pastorales, les ordinations, les confirmations et les autres fonctions épiscopales, de se dévouer davantage et de mieux satisfaire ainsi les désirs de son coeur.

Mgr Zotique Racicot a reçu le titre d'évêque de Pogla. Il a été proclamé au consistoire du 27 mars dernier : ce jour sera, en conséquence la date de son élection.

Il restera doyen du chapitre de la cathédrale, notre vicaire-général et continuera de résider sous notre toit. On pourra s'adresser à lui pour les questions d'administration, comme par le passé.

Nos très chers frères, nous n'avons pas à vous dire quels sentiments doivent vous animer envers le nouvel évêque que nous vous présentons. Vous vénérerez en sa personne, chaque fois qu'il paraîtra au milieu de vous, le délégué de votre premier pasteur. C'est en son nom qu'il vous parlera, qu'il vous bénira, qu'il donnera à vos enfants le sacrement qui fait le chrétien parfait. Reconnaissez sa dignité : c'est celle des apôtres ; montrez-lui une confiance toute filiale, car il sera pour vous, nous le savons, un véritable père.

En toutes circonstances, nos très chers frères, nous aimons à vous en rendre ici le témoignage, vous nous donnez les marques les plus touchantes de votre esprit de foi, de votre soumission parfaite et de votre religieuse affection. Ces dispositions tout à votre louange, reportez-les également, nous vous en prions, sur notre auxiliaire bien-aimé. Recevez-le comme nous-même ; notre coeur se réjouira de l'attachement que vous aurez pour lui et des honneurs que vous lui décernerez.

L'événement du 3 mai nous apparaît comme un événement important pour le diocèse de Montréal. Que Dieu en tire sa gloire, et que vos âmes en profitent avec abondance, c'est le voeu que nous formons en vous transmettant à tous, pasteurs et fidèles, la bénédiction apostolique que le Saint-Père nous a chargé de vous donner en son nom.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, en la fête de saint Zotique, le 19 avril 1905.

† PAUL, arch. de Montréal.
Par mandement de Monseigneur,
EMILE ROY, chanoine,
Chancelier.

SOUFFRIT DES ANNEES DE MALADIE DE COEUR, DE MAL DE TETE, ET DE FAIBLESSE.

Guérie par Pe-ru-na.

MLLE. ALBINA CHAUVIN.

Canadienne Guérie du Catarrhe du Système.

Mlle Albina Chauvin, No 50 rue Agnès, Saint-Henri, Can., écrit:

"Je considère que Peruna est supérieur à tout autre remède, car il m'a guérie après que tout autre remède eût échoué.

"Je souffris des années durant de maladie de coeur, de maux de tête et de faiblesse. Je ne crus jamais pouvoir trouver un remède capable de me guérir.

"Je vis dans "La Presse", un jour, que Peruna était excellent, et je l'essayai.

"Une bouteille me fit beaucoup de bien, et lors même que le prix eût été de $100, je l'aurais payé avec plaisir.

"SIX BOUTEILLES M'ONT GUERIE COMPLETEMENT.

"Acceptez, pour votre Peruna, mes remerciements et mes meilleurs souhaits."

Beaucoup de Gens ont le Catarrhe et l'Ignorent

Ils savent qu'ils sont malades, mais ils ignorent le nom de leur maladie.

Ils peuvent avoir ce qu'ils appellent la "maladie de coeur", ou le "mal de tête périodique", ou la "faiblesse générale". Ils prennent d'abord un remède contre la "maladie de coeur", un autre contre le "mal de tête", puis un tonique contre la "faiblesse".

Mais aucun de ces remèdes ne fait de bien.

Ils ne se doutent pas qu'ils sont atteints du catarrhe.

L'usage systématique de Peruna pendant à peu près un mois débarrasse ces gens du catarrhe et ils constatent que toutes leurs maladies disparaissent.

Non parce que Peruna est un "guérit-tout", car ce n'en est pas un, mais parce qu'il les guérit d'une maladie, le "catarrhe".

Beaucoup de gens croient que Peruna guérit un grand nombre de maladies simplement parce que le catarrhe prend beaucoup de formes différentes.

Peruna guérit le catarrhe. C'est la seule maladie pour laquelle nous le recommandons. h

LA FETE DE DIMANCHE SOIR AU NATIONAL FRANCAIS

Programme choisi

M. Camille Piché, l'éloquent député de la division Sainte-Marie, a bien voulu accepter l'invitation que lui a faite le président de l'Assistance Publique, M. Jos. Lamoureux, M. Piché sera au National, dimanche soir, le 7 du courant, où il dira, avec sa chaleur habituelle, les mérites d'une oeuvre bien faite pour inspirer son éloquence, en faisant vibrer les sentiments du philanthrope, de l'ami du pauvre. Outre le beau discours de M. Piché, la causerie de M. Labrecque, illustrée par M. l'échevin Bastien, les récitations de la gentille Mme Audiot-Marsil, dont il semble puéril de louanger le beau talent si bien connu, la superbe musique exécutée par la bande de la Tempérance, nous aurons encore le concours des excellents artistes du National qui, instant la générosité de M. Gauvreau, se sont mis à la disposition des directeurs et directrices de l'Assistance Publique. Nommons le directeur artistique actuel, M. Palmiéri, dont le talent égale la popularité ; Mme Moret et M. Nangys, qui nous donneront une primeur d'un dialogue irréprochable à tous égards du spirituel Constaline. Interprétée comme elle le sera, cette pièce remportera un énorme succès. Nous aurons aussi M. Hamel, l'artiste si justement apprécié du public, la faveur combien méritée et le drôle, le désopilant, le spirituel comique, M. Ferland. Il est inutile d'insister davantage. On prédit que la fête de charité donnée dimanche prochain sera exceptionnellement réussie, cela se conçoit aisément au seul énoncé des noms au programme.

Les sièges, au taux ordinaire du théâtre, se vendent rapidement. Hâtez-vous tous et toutes de retenir les meilleures places en vous adressant au guichet du National, ou à l'Assistance Publique, 321 rue Dorchester.

NOUVEAU COMANDANT

Le Col. Lawrence Buchan, le nouveau commandant du district militaire No 5, est entré en fonction hier matin. Un grand nombre d'officiers des régiments de Montréal sont venus lui rendre visite.

Le Col. Buchan a fourni une carrière très brillante. Il a fait la campagne du Transvaal, il servit également durant la révolte des Métis du Nord-Ouest.

Il fut deux fois mis à l'ordre du jour en Afrique et décoré de plusieurs médailles.

LE PIONNIER MARK TWAIN

Dans un article récemment publié dans le "Harper's Weekley", Mark Twain fait deux déclarations intéressantes.

Il dit d'abord qu'il fut la première personne au monde qui eut un téléphone chez lui pour usage régulier. Une autre assertion, c'est qu'il fut le premier à se servir du clavigraphe pour des fins littéraires. L'écrivain humoriste mérite qu'on le prenne au sérieux, car ses prétentions semblent vraisemblables. Dans le cas du clavigraphe, par exemple, M. Clements dit que le manuscrit de "The Adventures of Tom Sawyer" fut copié en 1874, sur une machine qu'il avait achetée récemment. Or comme c'est précisément en cette année que le Remington, le premier clavigraphe, fut mis sur le marché, on a raison de croire que Mark Twain fut non seulement le premier auteur à transcrire son manuscrit à la machine, mais aussi qu'il fut le premier à se servir du clavigraphe pour des fins quelconques. r.

NOTRE MILICE

Les "Victoria Rifles" ont fait la parade sur le Champ de Mars, hier soir, ils étaient au nombre de 360.

Ce soir, assemblée mensuelle du Mess des sergents du 65e Régiment.

Le régiment "Prince de Galles" paradera ce soir.

Le 65e aura son exercice hebdomadaire demain soir, à 8 heures, sur le Champ de Mars.

Jeudi sera le jour du 5e Royal Ecossais.

The John Murphy Company Limitée

Mardi, 2 Mai 1905.

SOIES

La soie sera portée cette année — ainsi le veut la mode, c'est pourquoi nous nous sommes préparés pour la demande énorme qui en sera faite, et cela à des prix avantageux—vous connaissez le grand pouvoir d'achat que possède notre magasin—notre assortiment de soie sera encore plus considérable que celui de toute autre saison. Soies glacées, soies à petits carreaux, soies à raies fines, dans l'ordre nommé, seront les favorites et nous en offrons un magnifique assortiment.

SOIE TAMALINE, 30c la verge

Soie pure, 21 pouces de large, couleurs et raies assorties —jolis effets pour blouses et costumes blouses, vendue régulièrement 50c la verge. Notre prix pour mercredi, 30c la vg.

CHAPEAUX DE RUE GARNIS, à $3.50

Pour vous donner une idée des valeurs produites par notre Rayon des Modes, nous offrirons, mercredi, 50 chapeaux de rue garnis, faits en paille tressée de bonne qualité, couleurs assorties et garnitures variées, chacun $3.50.

SOUS-SOL

C'est le temps, pour les ménagères, d'apprécier parfaitement les grandes réductions que nous offrons, et en conséquence, l'écoulement de nos stocks se fera plus rapidement.

Plateaux à viande en belle semi-porcelaine, bien foncé et or, et rose et or. Prix ordinaires : 85c, $1.10, $1.35, $1.75. Mercredi. 50c

Petits pots en porcelaine très bien décorés, pour enfants. Prix ordinaire, 10c. Mercredi 4c

Menus articles en verre, tels que pots à crème, porte-cuillers, sucriers, etc., valant ordinairement 10c, 15c, 20c. Mercredi. 5c

Beurriers désassortis en verre. Prix ordinaires, 20c, 25c, 30c. Mercredi. 10c

Vases à fleurs ou porte-célert, en beau verre décoré, rubis et or et vert et or. Prix ordinaire, 75c. Mercredi. 25c

Rince-doigts en verre, fond étoile. Prix ordinaire, $1.75 la douzaine. Mercredi, chacun. . 7c

Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limitée

SERVICE SUBURBAIN

Nos Voitures voyageront comme suit, durant la prochaine saison d'été.

Sträthmore, et les places intermédiaires, Lundi et Jeudi.

Bay View, Mardi et Vendredi.

Longueuil et **St Lambert**, Lundi et Jeudi.

Outremont, Cartierville, Sault-au-Recollet } MERCREDI.

Les clients qui ont l'intention de résider à n'importe laquelle de ces places, cet été, seront promptement et régulièrement servis par le Bureau des renseignements.

The Toilet Laundry Co., Limited, 290 rue Guy.
m-j-s-n

VENTE RECLAME ANNUELLE

La Vente Réclame Annuelle de Gants Chevreau garantis du Paris Kid Glove Store, 2335 rue Sainte-Catherine, aura lieu lundi 8 au samedi 13 inclus.

Cette vente sensationnelle qui obtient chaque année un succès de plus en plus grand auprès de la clientèle élégante, comportera encore les meilleures qualités produites sur le marché européen et à des prix exceptionnellement avantageux 151-2

LE HEROS VON METZKE

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Lancaster, Ont., 2 — L'enquête du coroner sur le corps du cambrioleur tué ici récemment, est terminée.

Le jury a rendu le verdict suivant : "Nous trouvons que le défunt, un inconnu, est mort d'une blessure faite probablement par la balle d'un revolver qui a dû se trouver entre les mains de Hermann Von Metzke, alors que ce dernier était dans l'exercice de ses devoirs ; nous trouvons en outre que Hermann Von Metzke était parfaitement justifiable de tirer ce ou ces coups de revolver".

COLLISION

Winnipeg, 2 — Le convoi transcontinental ayant quitté Winnipeg pour se diriger vers l'ouest, jeudi, est venu en collision avec un train de marchandises, à Downie.

Les mécaniciens des deux convois ont sauté de leurs locomotives, mais les chauffeurs M. Scott et J. Castwood ont reçu des blessures auxquelles ils ont succombé peu après.

Cinq passagers ont également été légèrement blessés. Ce sont MM. H. Matheson, Thos. Dawson, A. H. Pattison, Mme T. Hovert et Mme W. H. Hovert.

Un chemineau qui voyageait à la cachette entre deux wagons de fret, a été horriblement mutilé et mourra probablement.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte. 25 cts.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
$48.00
—pour—
Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Portland.
Jusqu'au 15 mai 1905.
Seconde classe de Montréal.
Prix plus bas pour plusieurs autres endroits.

Service de Convois pour OTTAWA
Départ de la gare Windsor 8.45 a.m., *9.40 a.m., s10.00 a.m., 4.00 p.m., *10.10 p.m.
Départ de la Place Viger, 8.20 a.m., 5.35 p.m.
*Tous les jours, dimanche compris. sDimanches seulement. Les autres convois les jours de semaine seulement.
Bureaux des Billets 129 rue St Jacques, Gare Windsor, Gare Viger

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSION SPECIALE
Par le Str Vancouver, le 11 Mai 1905
Prix de passage Aller et retour **$27.50**
PAR EAU.—Montréal à Portland.
PAR CHEMIN DE FER. — Portland à Montréal.
Le prix ci-dessus comprend une cabine de première classe, et char-dorteir.
Le SS. Vancouver devra arriver à Portland le 15 Mai.

Montréal, Ottawa et Valleyfield
Part de Montréal, 8.40 a. m., 4.10 p. m.
Arrive à Ottawa, 11.40 a. m., 7.10 p. m.
Part d'Ottawa, 8.20 a. m., 3.30 p m.
Arrive à Montréal, 11.20 a. m., 6.30 p. m.
Part de Montréal, 8.40, 9.30 a. m., 4.10 p. m. et ÷5.15 p. m.
Arrive à Valleyfield, 9.45, 11.10 a. m., 5.17 p.m., ÷6.45 p.m.
Part de Valleyfield, ÷8 a.m., 10.10 a.m., 4.40, 5.20 p.m.
Arrive à Montréal, 11.20 a. m., 6.00, 6.30 p. m.
Arrive à Montréal, ÷9.33 a.m., 11.20 a.m., 6.00, 6.30 p.m.
÷Jours desemaine. Tous les autres trains, chaque jour.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue St Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
SERVICE SPECIAL DE LA MALLE ANGLAISE, MONTREAL-RIMOUSKI
A partir de vendredi, 5 mai, et chaque vendredi subséquent, durant la saison de navigation, un convoi spécial quittera Montréal à 7.45 p.m. pour Rimouski. Les passagers pour Liverpool qui prendront ce convoi, rejoindront les paquebots de la ligne Allan à Rimouski.
Pour billets, renseignements complets, etc., s'adresser au BUREAU DES BILLETS de la ville, 143 rue Saint-Jacques, ou gare Bonaventure.

New-York Central Ry
Les trains quittent la gare Windsor pour New-York à 8.20 a.m. excepté le dimanche, et à 7.00 p.m. tous les jours. Trains locaux pour Valleyfield à 10.20 a.m., excepté le samedi et le dimanche ; 1.35 p.m. le samedi seulement ; 5.10 p.m. excepté le dimanche — 9.45 a.m., le dimanche seulement.
Bureau de la ville pour les billets, 184 rue St Jacques. Phone Main 158. 268-mcn

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs a. m.
*LA LORRAINE . . . . . 4 Mai
*LA TOURAINE . . . . . 11 Mai
*LA SAVOIE. . . . . 18 Mai
LA BRETAGNE . . . . . 25 Mai
*LA LORRAINE. . . . . 1 Juin
*LA TOURAINE. . . . . 8 Juin
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: remis, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

Cie de Chemin de Fer **Pacifique Canadien**
Ligne de Paquebots de l'Atlantique
MONTREAL (via Québec) A LIVERPOOL
LAKE CHAMPLAIN. . . . .11 mai 15 juin
LAKE ERIE. . . . . 25 mai 29 juin
LAKE MANITOBA. . . . . 1 juin 6 juillet
TAUX DE PASSAGE — PREMIERE CABINE — A Liverpool, $65.00 et plus, suivant le paquebot et les accommodations. Billets circulaires à prix réduits.
Seconde cabine, à Liverpool, $40. A Londres, $42.50. Voyage circulaire à prix réduit.
Billets de troisième classe, à Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $26.50. De Liverpool, Londres ou Londonderry, $27.50.
MONTREAL A LONDRES
xxMONTREAL . . . . . 6 mai
*MONTROSE . . . . . 13 mai
xxMONTEZUMA . . . . . 20 mai
xLAKE MICHIGAN . . . . . 3 juin
xMOUNT TEMPLE . . . . . 10 juin
xxNe transportent pas de passagers.
*Ne transporte que des passagers de deuxième classe.
xNe transportent que des passagers de troisième classe.
Seconde cabine à Londres, $40.
Troisième classe à Londres, $26.50.
S'adresser à la
Cie de Chemin de Fer Pacifique Canadien, Ligne de Paquebots de l'Atlantique,
Edifice du Board of Trade, rue Saint-Sacrement, Montréal. 152—mjs—n

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

SOUMISSIONS

Des soumissions cachet

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE," 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payees d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en consequence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiee de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 390 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Maids-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Cuisinier français désire place, hôtel ou maison de pension. 25 ans d'expérience. Excellentes références. Adresse : H. Desperrins, Lacolle. 152—1

EMPLOI DEMANDE — Deux bonnes femmes de journée pour les déménagements et pour laver les maisons. S'adresser 454 Dorchester. 152—1

EMPLOI DEMANDE — Très bonne clavigraphiste, connaissant anglais et français, expérience dans ouvrage de bureau et correspondance, demande situation. Ecrire à Suc. No 14, 1406 Sainte-Catherine. 152—1

EMPLOI DEMANDE — Chef cuisinier ayant plusieurs années d'experience, muni des meilleures références des principaux hôtels, demande emploi. Adresse : 483 Dorchester. 152—2

EMPLOI DEMANDE — Peintre demande de l'ouvrage à l'entreprise. Bon marché. Ecrire à Peintre, 199 Cadieux. 152—1

EMPLOI DEMANDE — Un garçon demande emploi comme commis de bar ou d'épicerie. Bonnes références. Ecrire à N. N., 196 "La Presse." 151—6

EMPLOI DEMANDE—Madame Saint-Jacques, de Paris, modiste de robes, 233 rue Roy, demande du travail chez elle, à prix modéré. 2,4,6

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme digne de confiance, parlant français et anglais, possédant références et diplôme commercial, demande situation comme assistant teneur de livres. Ecrire à S. T., 209 "La Presse". 2,4,6

EMPLOI DEMANDE — Homme âgé 34 ans, marié, sachant les deux langues, cours classique et universitaire, certaine expérience sténographique anglaise et télégraphie, ferait aussi travail général de bureau. Ecrire P. P., 197 "La Presse". 151—2

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

ELEVES DEMANDES — Chant et diction en trois mois, piano et orgue, enseignés très rapidement, par méthode absolument nouvelle. Succès assuré. M. de Chalot, professeur de Paris, pianiste du théâtre National Français, 39 Emery, près Sainte-Catherine. 152—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTI demandé pour apprendre le métier de polisseur de meubles. S'adresser Castle and Son, 20 rue Université. 152—1

APPRENTI demandé pour travailler le fer et le cuivre, 2484 rue Sainte-Catherine. 152—1

APPRENTI presser demandé. S'adresser à "La Gaieté Canadienne", 1395 rue Notre-Dame. 152—1

APPRENTI barbier demandé, 697 Craig Est, coin Beaudry. 152—1

BARBIER competent demandé au No 172 Bleury, place permanente, bons gages pour un bon ouvrier. 152—1

BLOQUEURS de fourrure sur ouvrage fin. Redmond Co., 4 Sainte-Hélène. 151—3

BARBIER demandé, place permanente, les heures d'ouvrage courtes. S'adresser chez P. H. Lebel, 1562 Notre-Dame. 152—1

BARBIER demandé, homme de première classe, position stable. S'adresser W. J. Ross, 4210 rue Sainte-Catherine, près Greene. 152—1

BARBIER demandé, place permanente. S'adresser immédiatement au No 331 rue Saint-Laurent. 152—1

BARBIER — Bon barbier demandé. Place permanente. S'adresser 198 Saint-Antoine. 152—1

BARBIER demandé. No 461 Centre. 152—1

BOULANGERS demandés, un contremaître et un compagnon qui n'appartiennent pas à l'union. Place permanente et bon salaire. S'adresser 2330 Saint-Jacques. Jos. Villeneuve. 152—1

BARBIER — Bon barbier demandé, bons gages payés. S'adresser immédiatement L. Z. Chevalier, 108 Vinet, Sainte-Cunégonde. 152—1

BOUCHER — Bon boucher demandé. S'adresser 2 rue Marquette, en face du Parc Lafontaine. 152—1

BARBIER de première classe demandé, S'adresser No 53 rue Université. 152—1

BARBIER — Bon barbier sobre demandé, parlant les deux langues, place permanente, chez A. Desmarais, 1708 Saint-Laurent. 152—1

BOUCHER — Bon boucher demandé, capable de servir au comptoir, avec références. S'adresser 35 Villeneuve, Leduc et Frères. 152—1

COMMIS de bar demandé. S'adresser 11 rue des Communes. 151-3

COUPEURS de fourrures demandés, bons gages, ouvrage permanent. S'adresser à Boulter, Waugh and Co., Ltd., 57 rue Saint-Paul. 151—3

CHARPENTIERS demandés, au No 1574 Sainte-Catherine, ou après 6 heures, au No 6 rue Châteauguay. 152—1

COMMIS de bar d'expérience demandé immédiatement. S'adresser ce soir même, hôtel Laval, Pont Viau, Chars Back River. 152—1

COMMIS pharmacien bien recommandé demandé, avec deux ou trois ans d'expérience ou plus. S'adresser 2102 Saint-Jacques, Saint-Henri. 152-1

COMMIS épicier demandé, avec expérience et références. S'adresser 1158 Saint-Dominique. 152—1

COMMIS d'expérience demandé dans les hardes faites. S'adresser Universal Clothing Store, 3169 Notre-Dame, Sainte-Cunégonde. 152—1

CORDONNIER — Bon monteur demandé pour ouvrage McKay. S'adresser T. Bergeron et Cie, 1248 Berri. 152—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

COMMIS prépose aux factures demandé, dans un entrepôt de nouveautés en gros. Devra être bon calligraphe et etre bon calculateur, vif, parlant couramment l'anglais. Ecrire à 214 "La Presse." 152—3

COMMIS pharmacien demandé immédiatement, avec expérience. S'adresser B. C., 219 "La Presse." 152—1

CONFISEUR demandé avec expérience. Indiquer salaire demandé. S'adresser E. T., Confectionery Co, Saint-Hyacinthe. 151—2

COUTURIER, une couturière et un jeune homme, demandés, pour faire les repassages. S'adresser 389 avenue de l'Hôtel de Ville. 152—1

COUPEUSE de doublures, fille d'expérience demandée. Redmond Co., 4 Sainte-Hélène. 151—3

CHARPENTIER menuisier de première classe demandé et un journalier, No 515 Papineau. 152—1

COUPLE marié demandé, la femme pour faire la cuisine, et l'homme pour les travaux de la maison, 1219 Saint-Denis, 6 à 9 heures p.m. 152—1

CORDONNIER demandé, réparateur de première classe. Position stable pour un bon homme. 2564 rue Sainte-Catherine. 152—1

COMPTABLE demandé pour maison de commission en gros. S'adresser en donnant références et salaire demandé, à boîte poste 289, Montréal. 152—2

COUPEUR de fourrure et opérateur de premier ordre, demandés. S'adresser à Gross et Feldman, 258 Saint-Laurent. 152—1

CHARPENTIERS demandés, trois, capables de lever des maisons avec des vis à soulèvement. S'adresser à F. X. Carle, 634 Saint-Paul. 152—1

DEUX JEUNES orphelins demandés, âgés de 16 à 17 ans, appartenant à de bonnes familles. Bonnes conditions suivantes. S'adresser par lettre, X. X., 211 "La Presse." 152—1

EBENISTES demandés, chez W. W. Scott Co., angle Saint-Bernard et avenue Clark. 152—1

EMPLOYES — On a besoin d'un certain nombre d'employés à la filature de coton d'Hochelaga, Montréal : tisserands, fileurs et cardeurs. L'ouvrage va bien et les salaires sont raisonnables. De jolis logis en brique sont à la disposition des familles. Loyers modérés. Plusieurs magasins et épiceries établis dans la localité écoulent leurs marchandises aux prix ordinaires. Les manufactures sont avantageusement situées sur le bord du fleuve Saint-Laurent, et en dedans des limites de la métropole du Canada, Montréal. Les chars urbains ont un horaire de cinq minutes aux portes du moulin. 60 heures de travail par semaine. Adressez : Dominion Cotton Mills Co, Hochelaga Branch, Hochelaga, Montréal, Canada. 140—12

ETUDIANT pharmacien demandé, un commençant. S'adresser pharmacie Levesque, 566 Parc Lafontaine, coin Chambord. 152—1

FORGERON — Bon forgeron demandé pour ouvrage général. S'adresser 2337-39 Saint-Jacques. 152-1

FORGERON ferreur demandé, S'adresser No 48 rue Napoléon. 152—1

FERMIER et sa femme, sans enfants, demandés, pour prendre soin d'une ferme bien fournie, avec maison et dépendances, première classe, profits à moitié. Ecrire M. N., 206 "La Presse." 152—1

GARCONS intelligents, quatre, demandés immédiatement, pour travailler dans un magasin. S'adresser à M. Boyle, chez H. A. Wilder et Co. Aussi garçon de bureau, recommandable et muni de certificats. S'adresser à M. Smith, Traders Advertising Co, 1885 rue Notre-Dame. 151—3

GARCON demandé, parlant l'anglais et le français, chez un boucher. S'adresser 5 rue Payette. 152—1

GARCON demandé comme apprenti tailleur et aussi deux pour coudre dans les pantalons de pratiques. 26 Craig Est, près rue Saint-Laurent. 152—1

GARCON demandé, âgé de 15 à 18 ans, désireux d'apprendre un métier, bon avenir. S'adresser immédiatement, The Window and Art Decorative Co, 44 Saint-Vincent. 152—1

HOMMES DEMANDES, payée partie par salaire, partie par commission. Nos hommes prennent commandes, emploient sous-agents et nomment d'autres agents. Des hommes recommandables peuvent obtenir un stock de marchandises pour commencer, si désiré. S'adresser à Cooper, tiroir 531, London, Ont. 296—n

HOMME sobre demandé, connaissant bien la ville, pour faire la livraison, bons gages. S'adresser immédiatement 854 St Laurent, ou 1572 Ste Catherine. A. Leduc. 152—1

HOMME — Bon homme demandé, connaissant bien la ville, pour faire la livraison des paquets. S'adresser Napoléon Larose, 64a rue Saint-Martin. 152-1

HOMMES et femmes, garçonnets et fillettes demandés. Bons gages, position stable. Ouvrage pour toute la famille. Endroit agréable comme résidence en été. Adresser : Dominion Cotton Mills Co., Ltd., Magog, Qué. 152—6

HOMMES demandés pour apprendre le métier de barbier, système nouveau ; position garantie une fois l'apprentissage fini. Catalogues gratuits par la poste. Montreal Barber College, 591 rue Craig, Montréal. 152—5

HOMMES demandés, experts dans le jardinage, sachant labourer de préférence. S'adresser 603 Cadieux. 152—1

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonces. Salaire $900 par an ou $75 par mois, et $2.50 pour dépenses par jour. Emploi permanent, pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medicine Co., London, Ont. 151—6

HOMME de cave demandé. S'adresser 117, 119 rue Windsor. 152—1

HOMME à bois demandé pour voiture, et connaissant la peinture, place permanente. J. B. Villeneuve, 940 Saint-Laurent. 152—1

HOMMES —On demande des hommes pour travailler pour nous, à salaire ou à commission ; on paie à la semaine. Bon équipement gratuit. Bonne demande pour nos marchandises, en ce temps-ci. Nous avons 800 acres d'arbres fruitiers et d'ornementation de choix. Stone et Wellington, Toronto, Ont. 153—1ms—n

IMPRIMEUR "jobber" de première classe demandé, ouvrage permanent. Gages $15.00 par semaine ou plus, selon valeur. Ecrire K. , 205 "La Presse." 152—1

JEUNE homme demandé comme assistant pour le bureau d'une manufacture, un jeune homme ayant une bonne main d'écriture et capable de se rendre généralement utile. Références exigées. Ecrire à M. M., 194 "La Presse." 151—3

JEUNE GARCON demandé, de 14 à 15 ans, pour aider à la livraison dans un étal de boucher. S'adresser au No 90 St Antoine. 152—1

JEUNE GARCON demandé, comme assistant teneur de livres, connaissant sténographies française et anglaise, clavigraphie, et possédant une belle écriture. Devra aussi être très fort sur le calcul et avoir de bonnes références. S'adresser par lettre à A. B., 202 "La Presse". 152—1

JEUNE homme demandé comme assistant teneur de livres. Salaire $7.50 par semaine. Ecrire R. S., 208 "La Presse." 152—2

JEUNE homme demandé parlant les deux langues pour conduire une voiture de boucher. S'adresser H. A. Bell, 324 Hibernia, Pointe Saint-Charles. 152—1

JEUNE HOMME demandé pour la livraison et se rendre utile dans l'épicerie, 702 Parc Lafontaine. 152—1

JEUNE homme demandé comme commis pour une épicerie, ayant deux ans d'expérience, pour ouvrage général et pouvant fournir de bonnes références. 187 St Paul. 152—1

JEUNE garçon demandé avec références, pour servir dans un comptoir au lunch. S'adresser Cecil Café, 127 McGill. 152—1

JEUNE homme demandé comme assistant teneur de livres, sachant les deux langues, chez E. D. Colleret et Cie, 26 rue Saint-Laurent. 152—1

JEUNE homme demandé comme apprenti photographe de 15 à 16 ans. S'adresser 350a Rachel. 152—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

JEUNE homme demandé pour une épicerie. S'adresser 428 Laval. 152-1

JEUNE homme demandé parlant l'anglais, capable d'avoir soin de deux chevaux et faire la livraison dans une épicerie. Références exigées. Raby et Frères, 1101 rue Saint-Jacques. 152—1

JEUNE homme demandé pour livrer la bière. S'adresser 383 Plessis. 152—1

Jeune homme demandé avec expérience dans la ferronnerie. S'adresser P. Jubinville et Cie, 353 Rachel. 152-1

JEUNE HOMME demandé sachant lire et écrire, pour conduire un express d'épicerie et avoir soin de deux chevaux, et ouvrage général, bon salaire. S'adresser J. O. Déziel, épicier, 628 Parc Lafontaine. 152—1

MARGEURS demandés pour presse Gordon, position stable. Bons gages. Se présenter 4 rue Donegana. 152—1

MACONS demandés. S'adresser immédiatement au No 10 Craig ouest. 152—1

MENUISIERS demandés, 19½ Saint-Charles-Borromée, A. Robitaille. 152—1

MUSICIENS demandés pour voyager seize semaines, spécialement une batterie ; chambre et pension à l'hôtel, bon salaire. S'adresser 992 Saint-Denis. 152—1

ON demande un couple, la femme comme cuisinière, l'homme pour ouvrage général. S'adresser au No 115 Champ de Mars. 151—1

OPERATEUR sur machine à morceaux du bout demandé, à notre fabrique de boîtes de carton. Jeune homme préféré. S'adresser The Miller Bros. Co., Limited, 30-38 rue Dowd, Montréal. 2,6

OPERATEURS expérimentés demandés, sur machine à coudre. S'adresser au No 742 rue Lagauchetière. 151—2

ON DEMANDE un homme pour notre rayon de rideaux. The Hamilton Coy, coin Sainte-Catherine et Peel. 152—1

ON demande un coupeur expérimenté pour un établissement de tailleur à Winnipeg, doit être un bon homme. S'adresser à Finley, Smith et Co, Montréal. 151-2

ON demande des polisseurs, W. W. Scott et Co, coin des rues Saint-Bernard et Clark. 151—3

PEINTRES — 10 bons peintres demandés immédiatement. S'adresser entre 6 et 8 heures, Beaulieu et David, 1307 Saint-Laurent, ou 430 Hôtel de Ville. 152—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles.

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 32

PHARMACIE

Dr Poitras

Angle Vinet et St Jacques

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

VENDEURS expérimentés, parlant le français et l'anglais, demandés au rayon des tapis. W. H. Scroggie, Limited, Sainte-Catherine et Université. 152—1

VENDEUR de premier ordre demandé pour les rayons des tissus lavables et de la mousseline. Devra parler l'anglais et le français, et être bien entendu dans ces lignes. W. H. Scroggie, Ltd., Sainte-Catherine et Université. 152—1

VENDEURS — $5 par jour à vendre "Auto-Spray," le meilleur arrosoir à main à air comprimé qui soit fait. Nécessité absolue pour tous jardins et fermes. Assurez-vous d'un territoire immédiat. Ecrivez pour détails et machine échantillon, à Cavers Bros, Galt, Ont. 6i—mjs—n

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BONNE laveuse demandée, immédiatement, et repasseuse, références, emploi permanent, bons gages. 484 Plessis. 152—1

BONNES filles demandées pour faire des pantalons de pratique, au moulin et à la main. Inutile de se présenter sans expérience. 193 Champlain. 152—1

BONNE laveuse demandée, au No 315 Saint-Timothée. 152—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

FILLE de salle demandée, expérimentée, position pour personne compétente, s'adresser immédiatement à la pension Allard, 14 Saint-Denis. 152—1

JEUNES filles demandées pour ouvrage facile chez L. N. Hadu, manufacturier de cigares, 110 Saint-François-Xavier. 152—1

JEUNE FILLE demandée pour faire à manger et ouvrage général. 3101 Rachel. 152—1

JEUNE fille demandée, sachant l'anglais et le français. 1267 Sainte-Catherine. 152—1

JEUNE fille demandée pour servir dans un restaurant et une autre pour jouer du piano, au No 1143 rue Ontario. 152—1

JEUNE fille de bonne famille demandée comme servante. S'adresser 185 Rivard, coin Duluth. 152—1

JEUNES FILLES demandées, sachant travailler dans les boîtes de carton, pour couvrir sur les machines. Inutile de se présenter, sans avoir l'expérience requise. Bon salaire payé. Aussi, des apprenties. S'adresser No 1685 rue Notre-Dame, 4e étage. 152—1

JEUNES filles demandées, sténographes et clavigraphistes français et anglais. Gouzineau, Raymond et Houde, 65 rue St Jacques. 152—1

JEUNE fille demandée tout de suite, comme servante, dans un restaurant, gages de $4 à $5 par semaine, 17 Vitré, près du carré Viger. 152—1

MODISTES de première classe demandées pour robes et des apprenties et une personne pour prendre soin du ménage. S'adresser 1062 Saint-Laurent. 151—2

MODISTE — Bonne modiste de robes demandée, chez Mme Déliste, 673 St Laurent. 152—1

MODISTE demandée. S'adresser immédiatement 2635 Notre-Dame. 152—1

ON DEMANDE plusieurs filles d'expérience à la manufacture de vernis à chaussures. Ouvrage à l'année et bon salaire. Sultana Mfg, 311 et 313 Saint-Paul. 151—2

OPERATRICES expérimentées, 75, sur chemises et salopettes — overalls, — dans notre fabrique. Machines à l'électricité. Bons gages. S'adresser immédiatement The Royal Shirt and Overall Co., 1886 Notre-Dame. 152—1

OPERATRICES expérimentées pour jupes. Position stable garantie. Gages les plus élevés. S'adresser à M. Pooley, troisième étage, No 10 rue Saint-Pierre. 150—7

NOS PRIMES DE

Petites Annonces

Chaque commande de "Petite Annonce" d'au moins 25c, vous donne droit soit à UNE BOUTEILLE DE PARFUM " LIS DE LA VALLEE " de John Taylor Co., ou à une boite complète de Bonbons frais KLONDYKE de L. Martineau & Cie.

CES DEUX PRIMES SONT

ABSOLUMENT GRATUITES

Apportez vos petites annonces au bureau de LA PRESSE, ou à l'une de nos 50 Succursales ; ce qui vous donnera droit à l'une des primes.

VOUS RECEVREZ AUX SUCCURSALES UN BON QUI VOUS DONNERA DROIT A LA PRIME, AU BUREAU DE LA PRESSE.

100,000 Lecteurs pour 25c

DONNEZ VOS ANNONCES DE BONNE HEURE

Grandeur de la bouteille

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

PEINTRES de voitures de premier ordre demandés. S'adresser The Ledoux Carriage Co. 151—3

PLOMBIER — Bon plombier demandé au No 79 Church, Verdun. 152—1

PEINTRES — Deux peintres de voiture demandés et un voiturier. S'adresser à M. Bolduc, 16 rue Versailles. 152—1

PEINTRES de voitures et apprentis demandés, et un homme à bois pour voiture. S'adresser à la Compagnie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 152—1

PEINTRES demandés, deux, d'expérience. E. Durocher, 484 Beaudry. 152—1

PLOMBIER demandé, 968A Ontario. M. Sigouin. 152—1

PIANISTE demandé, dans un magasin de bonbons, fille ou homme. 112 Saint-Laurent. 152—1

PRESSIER demandé pour machines Gordon, un jeune homme ponctuel et comprenant l'anglais. Akerman, Little and Co., lithographes et imprimeurs, 226 Saint-Paul. 152—1

PLOMBIER et poseur d'appareils à vapeur demandés. 4126 avenue Western, près avenue Greene. 152—1

PEINTRES demandés. S'adresser au No 62 rue Saint-Jacques, ou No 1 Côte Place d'Armes. 152—1

PEINTRES demandés, 6 bons peintres demandés immédiatement. S'adresser de 5 à 7 heures, au No 175 Saint-Georges. A. Bopp. 52—1

PLOMBIERS demandés, ayant de l'expérience. S'adresser 414 Saint-Joseph, Lachine. 152—1

QUINZE bons menuisiers demandés, aussi un peintre tapissier. S'adresser au No 27 Saint-Alexandre et le soir, No 28 rue Hermine. 152—1

STENOGRAPHE parfaitement compétent demandé, les deux langues. S'adresser 781 rue Craig. 152—1

SITUATIONS VACANTES — L'école de télégraphie, au Monument National, continuera ses cours après la semaine de Pâques, Avis à ceux qui désirent se qualifier pour se placer comme télégraphistes sur les chemins de fer. S'adresser chambre No 10, Monument National, Montréal. 2,4,6

SELLIERS — De bons selliers demandés. S'adresser à E. N. Heney Co., Limited. 333 Saint-Paul. 152—3

SCULPTEUR sur bois demandé — Spindle carver. — Bons gages payés à un homme compétent, ouvrage permanent. Ecrire à The Victoriaville Furniture Co, Victoriaville, Qué. 152—5

TAILLEUR d'expérience demandé immédiatement au No 31 rue Saint-Laurent. 152—1

TISSEURS mariés ou non. Apprentis instruits et payés modiquement en attendant qu'ils deviennent habiles. Emploi stable. Merchants Cotton Co, Saint-Henri, Montréal. 142—12

VOITURIER d'expérience dans le bois demandé, chez G. Grenier, 78 Fulford, après 6 heures, 530 Albert. 152—1

VALISIERS — On demande de bons valisiers ainsi que des apprentis. Chez H. Lamontagne et Cie, Ltd., 1902 Notre-Dame. 152—n

VOYAGEUR expérimenté demandé, pour vendre, en ville, des comestibles. Devra parler les deux langues et être muni de certificats. Se présenter de 10 heures à midi, au No 38 Place Youville. 152—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

COUTURIERES demandées, de bonnes couturières pour travailler dans les pantalons de pratique. Aussi un garçon pour les messages. S'adresser 33 Saint-Urbain. D. Milot, en haut. 152—1

CLAVIGRAPHISTE — On demande une clavigraphiste, sachant la sténographie française et anglaise. S'adresser chambre 4, édifice "La Presse". 151—2

COUTURIERE demandée, une jeune fille sachant bien rabattre à la main, une sachant conduire la machine à coudre Williams préférée. S'adresser 465 Saint-Timothée. 152—1

CLAVIGRAPHISTE-sténographe — dame — demandée. Devra être expérimentée, écrire et parler l'anglais. S'adresser à W. D. Stroud Sons, 480 rue Saint-Paul. 152—1

COUTURIERES demandées pour confectionner jupes et blouses. Le plus fort salaire payé. S'adresser immédiatement M. Tannenbaum, 111 rue Metcalfe. 152—3

DAMES — On demande des dames — Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour, même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux d'envoyer toutes les particularités, moyennant un timbre de deux centins. Adressez : boîte postale 12, Saint-Sauveur, Québec, Canada. 139—25

FEMME de chambre demandée, pour une famille de deux personnes. S'adresser 315 Sherbrooke. 152—1

FEMME demandée pour ouvrage général. S'adresser au Café Saint-Gabriel, coin Notre-Dame et Saint-Gabriel. 152—1

FEMME demandée pour ouvrage général. 101 Saint-Laurent. 152—1

FEMME de journée demandée pour nettoyer les peintures, etc. 81 avenue Union. 152—1

FILLE — On demande à la résidence de Mme Christin, au Sault au Récollet, une fille bien recommandée, âgée d'au moins 20 ans, pour prendre soin du bébé, répondre au téléphone et se rendre généralement utile dans la maison. Deux personnes seulement. Autres serviteurs. Bons gages. S'adresser d'abord chez J. Christin et Cie, 140 Sanguinet. 149—n

FILLE générale demandée pour aider à la cuisine seulement, bonne fille générale. Aussi un homme comme domestique. Maison Parisienne, 81 avenue Union. 152—2

FILLES demandées, plusieurs filles d'expérience, dans une manufacture de vernis à chaussures. Ouvrage à l'année et bons gages. Sultana Mfg. Co., 311 Saint-Paul. 152—2

FILLE demandée pour coudre dans les tapis. S'adresser 38 Saint-Justin, chez M. Lachapelle. 152—1

FILLES — Bonnes filles de moulin demandées pour les chaussures, de bonnes finisseuses d'empeignes. S'adresser N. C. Albert, chez Feney et Smith, 31½ Bleury. 152—1

FILLES demandées, une pour aider à la cuisine et une autre pour laver la vaisselle, bon chez-soi. S'adresser immédiatement 93 Saint-Laurent. 152—1

FILLE demandée, 17 ans ou plus, pour prendre soin des enfants. Devra passer l'été à Vaudreuil. S'adresser 87 Durocher, deux rues plus loin que Bleury, en haut de la rue Sherbrooke. 152—4

FILLES — On demande immédiatement cinquante filles d'expérience pour travailler dans les jupes aussi contremaîtresse dans les blouses, doit connaître le dessin. Travail permanent, bons gages. 883 rue Saint-Paul. 152—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

OPERATRICES — On a besoin d'opératrices dans les jupes au département du tailleur pour dames, chez Dupuis Frères, rue Sainte-Catherine. 151—2

OPERATRICES de première classe demandées immédiatement, pour pantalons, faiseuses de poches et finisseuses, ouvrage propre et constant pour des personnes d'expérience. S'adresser Matt Willock, 40 rue Récollet, partant de la rue McGill, toute cette semaine. 152—2

OPERATRICES de première classe demandées, pour pantalons. Le plus fort salaire. F. C. Wheeler, 752 rue Saint-Laurent. 152—1

ON demande 20 filles habiles à l'aiguille. Emploi permanent. Aussi, mains d'expérience pour faire boutons à crochet. Moulton et Co, 165 Nazareth, près du marché à foin. 152—1

OPERATRICES d'expérience demandées, pour blouses, aussi des faiseuses de manteaux échantillons pour dames. S'adresser A. Sommer and Co., 507 rue Saint-Paul. 152—2

OPERATRICES — On demande pour travailler dans les jupes des opératrices, garnisseuses et plisseuses. Emploi permanent et meilleurs gages. S'adresser à G. H. Harrower Co, 8 Côte du Beaver Hall. 149—6

PREPAREUSES et des apprenties demandées. S'adresser au Salon de Modes Mlle Fleurs, 1554 Sainte-Catherine. 152—1

POSEUSES D'EMPEIGNES — On demande de bonnes poseuses d'empeignes et de bonnes préparateuses, aussi un bon homme pour le département du fonçage, références exigées. S'adresser à F. X. Charbonneau, Drummondville, Qué. 142—n

TOURNEUSES de faux-cols, faiseuses de chemises, et garçons, pour aider aux coupeurs, demandés. Skelton Bros. and Co., manufacturiers de chemises et faux-cols de qualité supérieure, Duke et William. 152—1

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BONNE servante générale demandée immédiatement, sachant bien faire la cuisine. Personne donnant satisfaction recevra de bons gages. S'adresser 951 Dorchester. 152—1

SERVANTE générale demandée, dans petite famille. Bon salaire à une fille compétente. S'adresser 397 avenue des Pins. 151—2

SERVANTE — On demande une bonne servante, capable de faire la cuisine, pas d'enfants, bons gages. S'adresser à 1470 Sainte-Catherine, Marché Massicotte. 150—n

SERVANTE générale demandée, pour une famille de trois personnes, bons gages. S'adresser, avec références, au No 188 avenue Laval, après 7 heures. 152—1

SERVANTE — Jeune fille demandée pour prendre soin d'un bébé. No 933 Saint-Denis. 152—1

SERVANTE demandée, pour l'ordinaire, au No 447 rue Berri. Pas de lavage, petite famille. 151—2

SERVANTE générale demandée, bons gages, dans une famille de trois personnes. S'adresser 90 avenue Laval. 152—n

SERVANTE demandée, une bonne servante générale, famille de deux personnes, bons gages. 25 rue Dubord. 152—2

SERVANTE générale demandée, ayant de bonnes références, pour une famille de trois personnes. 13 carré Saint-Louis. Passera l'été en ville. 42—2

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

SERVANTE générale demandée, au No 409 rue Saint-Hubert. 152—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, avec références, pour une famille de deux personnes. Gages $10 par mois. S'adresser à 216 rue Berri. 152—1

SERVANTE générale demandée immédiatement, dans une famille de deux personnes ; devra fournir références et parler anglais. S'adresser 1211a Saint-Denis. 152—1

SERVANTE demandée pour aller à la campagne, à Longueuil, une servante pour faire la cuisine, aider au ménage. On garde une fille de chambre. S'adresser au No 144 rue Saint-Denis. 152—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine dans une famille privée. Bons gages. S'adresser 322 Dorchester. 152—1

SERVANTE générale demandée, pas de lavage. 2515 rue Notre-Dame. 152—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser au No 851 Sherbrooke. 152—2

SERVANTE demandée pour ouvrage général, bons gages. S'adresser 11 Saint-Laurent. E. L. H. Binette. 152—1

SERVANTE générale ou cuisinière de première classe demandée, pas de lavage, pas d'enfants. S'adresser 642 Saint-Denis. Téléphone Est 2873. 152—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser au No 385 rue Saint-Hubert. 152—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pour aller à la campagne. S'adresser 109 Saint-Denis. 152—1

SERVANTE générale demandée, sachant très bien servir la table, pas de lavage. Bons gages. 180 Berri. 152—1

SERVANTE demandée pour ouvrage général. S'adresser de 8 a.m. à 2 p.m., ou après 6 p.m. 404 Sherbrooke. 152—1

SERVANTE demandée pour ouvrage général dans une famille sans enfant, pas de lavage. No 201 Saint-Hubert. Tél. Bell Est 2712. 152—1

SERVANTE bien recommandée demandée. Gages $10.00 par mois. S'adresser 1932 Notre-Dame. 152—1

SERVANTE — Bonne servante générale demandée, $12.00 par mois, pas de lavage. 58 Coursol. 152—1

SERVANTE générale demandée, dans une petite famille. Doit avoir bonnes références. S'adresser mardi, de 6 à 8 heures p.m., mercredi, de 8 a.m. à 3 p.m., ou de 6 à 8 p.m., 158 Cherrier. 152—1

SERVANTE générale demandée. 257 avenue Metcalfe, Westmount. 152—1

SERVANTE — Bonne fille demandée pour aider dans une petite famille. S'adresser au No 257 Richelieu, Sainte-Cunégonde. 152—1

SERVANTE demandée avec recommandations, dans une famille de deux personnes. Pas de blanchissage à la maison. S'adresser 7B avenue Laval. 152—2

SERVANTE générale demandée pour famille de deux, place tranquille, ouvrage léger. Devra être recommandée. S'adresser 732 avenue des Pins. 152—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, et une fille de chambre, avec références. S'adresser 66 Cherrier 152—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante, sachant bien faire la cuisine, pour une petite famille. S'adresser 28 carré Saint-Louis. 152—1

SERVANTE générale demandée pour la campagne, Sainte-Rose, bons gages. S'adresser 1017 Berri. 152-2

SERVANTE générale demandée, parlant l'anglais, sachant faire la cuisine, pas de repassage, ni lavage, petite famille. S'adresser 85 Sainte-Famille. 152—1

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., des agents, salaire ou avances seront donnés pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 131—n

AGENTS DEMANDES — Travail rémunérateur. On pourra s'en occuper tout le temps ou comme ligne supplémentaire. Payés promptement. Bon stock livré de bonne heure. Ecrire, pour conditions libérales, à Brown Bros. Co., Nursery Men, Limited, Browns Nurseries, Ont. 152—mjs—n

AGENTS — Deux solliciteurs de première classe pour représenter une maison établie depuis 20 ans, $4.00 à $5.00 par jour assurés. Une chance exceptionnelle pour des hommes sérieux. Salaire ou commission. Se présenter lundi, entre 4 et 6 heures p.m., à chambre 5, 233 Saint-Jacques, Montréal. 150—n

AGENTS — Avez-vous jamais songé à vous occuper d'assurance sur la vie ? Nous avons besoin de vous pour vendre la meilleure police jamais offerte au public. Il y en a qui se font de gros salaires. M. N. C. Lalonde, 1081 Demontigny. 152—1

ASSOCIES DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ASSOCIE demandé avec un capital de $5,000 à $10,000, pour augmenter l'exploitation d'inventions brevetées, ayant déjà une manufacture établie, possédant terrains, bâtisses, outillages, machines et marchandises, payant cent pour cent. Ecrire à boîte postale 694, Montréal. 2,4,6

ON DEMANDE

25 mots : 25 cents

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A LOUER, 1641 Saint-Denis, un plain-pied neuf, façade en pierre, balcon, gaz, électricité, plomberie ouverte. S'adresser 1983 Notre-Dame. Téléphone Main 3695. 152—1

A LOUER, au "Frontenac," square Saint-Louis, côté nord, entrée de la rue Sanguinet, 3 appartements de 7 et 8 pièces, améliorations modernes, concierge, poêles à gaz, luminaire à gaz et à l'électricité, chauffage compris, de même qu'eau chaude toute l'année. Loyer $30.00 par mois. S'adresser au concierge, sur les lieux, ou à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall. 151—6

A LOUER, deux plain-pieds, au No 652 rue Craig, près de la rue Bleury, grandeur 25 pieds par 110 pieds, bien éclairés, convenant très bien pour une manufacture d'ouvrages légers, ou pour emmagasinage, avec ascenseur à marchandises, et une entrée reelle des Fortifications. S'adresser sur les lieux. 142—mjs—n

LOGEMENTS de plain-pied, neufs, à louer bon marché, 760 Huntly, Boulevard Saint-Denis. Toutes les améliorations modernes. Possession immédiate. E. L. Baugh, 107 rue Saint-Jacques. 149—6

LOGEMENTS, haut et bas, à louer, avenue Chesterfield, endroit agréable, à proximité de la ligne des tramways. Bon marché. S'adresser 20 Crescent, ou 349 avenue Victoria, Westmount. 152—6

LOGEMENTS — A louer, quatre logements de 5 à 6 pièces. 197 Chemin Sainte-Catherine, Outremont. Visibles tous les jours. W. Gariépy. 151—6

LOGEMENTS à louer, plain-pieds, Nos 1528, 1532, 1540 rue Saint-Denis, 7 et 8 pièces, $18 par mois. S'adresser F. Tremblay et Cie, 400 William. Tél. Bell Main 2012. 151—6

MAISON à louer, en bas du village de la Pointe aux Trembles, maison toute meublée, joli site près du fleuve, à proximité des chars. S'adresser pour informations à 661 Notre-Dame. 152—1

MAISON à louer, No 728 Dorion, coin Rachel, 6 pièces et chambre de bain, avec bain émaillé, lumière électrique et gaz, plomberie ouverte. S'adresser à H. Laplerre, 220 Saint-Urbain. 152—2

MAISON — A louer, 1 plain-pied, 763 rue Chaussé, magnifique logement de huit pièces, bains, w.c., gaz. S'adresser 1355 Sainte-Catherine. 152—1

MAISON, une grande, nouvellement bâtie, à louer à Hudson, P. Q. Pour détails, s'adresser 383 avenue Elm, Westmount. Tél. Westmount, 845. 149—6

PLAIN-PIED à louer, avenue Laval, près Sherbrooke, magnifique plain-pied double, 10 grandes pièces, fournaise, gaz, électricité, plombage à jour, très confortable, loyer modéré. Clef, 71 rue Saint-Laurent. 151—3

SIX beaux logements à louer, 7 pièces, bain, w.c., rue Clark, près de la rue Mont-Royal. S'adresser 750 Mont-Royal. 151—2

UN appartement de cinq pièces à louer dans le Carleton, 718 rue Sherbrooke, à $40; chauffage, eau chaude et eau froide, glacière — n'exigeant pas de glace — garnitures de lumière électrique et poêle à gaz, bibliothèque, cabinets à porcelaine, sièges de Cosey Corner, planchers de la salle à manger et du passage finis en chêne et en bois franc ; ascenseurs à fret et à passagers. S'adresser A. Mackay, Téléphone Up 3332. Rés. E. 469. 147—6

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A LOUER à Joliette, magnifique local au centre de la ville, pour manufacture de chemises, salopettes, matinées et sous-vêtements ou manufacture quelconque, avec salle d'échantillons. Exemption de taxes et bonus probables. Adresse : B. P., 76, Joliette, P. Q. 141—26

A LOUER — Magnifique et spacieuse propriété, située à proximité de Montréal, 60 chambres, vaste verger et belle plantation d'arbres de toutes espèces, appropriée et désirable pour une institution ou une pension de première classe. S'adresser par lettre à H., 107 "La Presse". 148—n

A LOUER

Avec pouvoir, chauffage et vapeur, à conditions raisonnables, plusieurs des meilleurs étages pour fins manufacturières, dans l'édifice en pierre occupant le site le plus central de la ville. S'adresser à

W. G. TALBOT,

77-m,j,s-n F 1766 rue Notre-Dame.

A LOUER, cottage en bon ordre, 3 étages, 9 pièces et passage, gaz, gazeliers, cour seule, $20. S'adresser A. L. Tessier, 561 rue Saint-André. 152—1

A LOUER, une grande et petite chambre, au No 168 rue Saint-Denis, en face de l'Université Laval. 152—5

A LOUER — Magnifique cottage moderne et très bien meublé, situé sur le bord du fleuve, en haut du village de Boucherville, 11 pièces désirables, prix $250.00. Au même endroit, autre cottage de 7 pièces, loyer $100. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1598 Notre-Dame. Tél. Bell M. 1237. 148—n

BON entrepôt sec à louer, pour meubles et marchandises, S'adresser à The Flour Mills Co., No 1 Petite rue Saint-Antoine, et Saint-Jacques. Tél, Main 75. 151—6

REZ-DE-CHAUSSEE et splendide sous-sol en ciment à louer, environ 30 x 70 pieds, localité centrale. Taux d'assurance peu élevés. Possession immédiate. S'adresser 10 carré Victoria. 148—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

RESIDENCE D'ETE — Cottage en brique à louer, à Longueuil, 22 Bord de l'Eau, larges vérandas, grands terrains, arbres ombreux, toutes les commodités de la ville. Meublé ou non. S'adresser à McArthur, Corneille and Co., 310 Saint-Paul, ou Tél. Uptown 286. 152—2

RESIDENCE d'été à louer, on vendra si désiré, à Vaudreuil, contenant 9 chambres, bain, w.c., coin idéal, prix modéré. S'adresser Guy Harwood, 118 Saint-Jacques. 147—6

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ON demande à acheter des vieux bancs d'école. S'adresser à M. Denenberg, 244 rue Saint-Laurent, ville. 151—6

ON DEMANDE A ACHETER un cheval et un express. Ecrire à O. P., 207 "La Presse". 152—1

ON DEMANDE A ACHETER — Une famille désirant passer l'été à la campagne, désirerait se procurer une bonne chaloupe pouvant contenir quatre personnes. Pour plus de détails s'adresser à M. E. E. Massé, épicier, 41B Saint-Antoine. 148—6

ON DEMANDE A ACHETER une tente de grandeur moyenne. Pour plus de détails, s'adresser à E. E. Massé, épicier, 41B Saint-Antoine. 148—6

Terrain à Vendre

A BEAUREPAIRE

Un arpent ou cinq arpents ou plus, selon que l'acquéreur pourra le désirer. Convenable pour jardinage pour le marché, élevage des volailles et autres fins. Beau service de trains par le Grand-Tronc et le Pacifique. Le front du terrain donne sur des rues larges de soixante-six pieds ; il est voisin du chemin public et des stations de chemins de fer. Prix modéré, termes faciles.

NOTRE-DAME DE GRACES

La partie du lot officiel No 189, entre l'avenue Western et la rue Sherbrooke, d'une superficie d'environ 500,000 pieds, ou à peu près 13½ arpents, appartenant à la succession de feu Félix Décarie, adjacent à la ville de Wesmount, mais très peu taxée. Plan et détails à ce bureau.

The Cradock Simpson Co,

205 RUE ST JACQUES, MONTREAL.

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAGASIN, un beau et neuf, faisant coin, à louer aux Ecluses de Lachine — Lachine Locks ; — lumière électrique, avec logement si on le désire ; convenable pour épicerie ou magasin général. A louer bon marché pour un ou trois ans. S'adresser à J. B. Richie, 37 rue Bridge, Lachine, ou à G. S. Cummings, propriétaire, No 4 rue Napoléon, Parc Lafontaine Est. 149—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

EMPRUNT — On demande à emprunter $2,500 sur hôtel de campagne valant $10,000. Assurance transportée au créancier. S'adresser T. E. E. Marion, notaire, Saint-Jacques de l'Achigan. 152—2

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ARGENT à prêter à des particuliers par petits montants, remboursable par legers versements mensuels ou hebdomadaires. Strictement privé. S'adresser à M. Watson, chambre 19, 2ème étage, 1608 Notre-Dame. 148—6

ARGENT à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, corporation, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie, édition "La Presse." 152—1

LES GENS A SALAIRES peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur ni garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temble Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A MEUBLEMENT de salon neuf à vendre, aussi rideaux, prélarts, poêle, à grand sacrifice. S'adresser 430 Hôtel de Ville. 152—1

A VENDRE, un moteur — horse power — à deux chevaux, de marque américaine ; deux machines Wheeler et Wilson, à ourlets doubles ; une "vertical hook," cinq No 61, de même marque, à grande vitesse; une machine Singer à aiguille double et cinq Singer 31-20, avec table à douze compartiments, transmetteurs et tous accessoires. Vente, livraison et montage à moins que moitié prix. Pour plus amples détails, s'adresser à J. E. Gagnon, 106 Church, Ottawa. 151—2

A VENDRE à l'encan, mercredi, 3 mai, à 2 heures p.m., aux écuries Windsor, 78½ rue Cathcart, un élégant dog-cart importé avec bandages en caoutchouc, corne de cocher, garde-crotte, harnais double, fouets doubles, selle et brides pour la chasse, "brandy horn," cor de chasse, boîte à sandwich, habit de chasse de couleur rose, casquette de chasse, redingote rose, selle de chasse pour dame, bride et casquette de chasse et autres articles de chasse trop nombreux à énumérer. T. W. Foster et Co, encanteurs, 605 Saint-Paul. 151—2

AMEUBLEMENTS à vendre, comptant ou à crédit, poêles, tapis, couchettes en fer, sommier, matelas, go-cart, etc. Tout pour embellir la maison. Venez voir notre nouvel assortiment et vous serez convaincu que nous donnons plus pour moins d'argent. Chez J. Albert, 443 Craig. Tél. Est 2156. 151—6

A VENDRE, à crédit, meubles artistiques et domestiques, prix défiant toute compétition, tapis, prélart, rideaux et poêles. Escompte libéral au comptant. Cie Prince, 33 rue Saint-Laurent. 148—n

A VENDRE, à sacrifice, une balustrade en chêne maillé, 22 pieds de longueur, par 3'7" pieds de hauteur, y compris une porte. S'adresser au surintendant général à "La Presse". 146—n

A VENDRE, $150,000 de fontaines en onyx et marbre, seconde main, T. Burdett, 290 Saint-Paul, Montréal. 123—n

A VENDRE, 1 coupé pour docteur, déger, à deux places, seconde main ; 1 Victoria, de charretier, seconde main ; 2 boghels seconde main ; 2 charrettes poney, seconde main ; 1 Gladstone, seconde main, chez The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 rue Osborne. 151—2

A VENDRE, manufacture de meubles en parfait ordre de fonctionnement, à vendre à grands sacrifices. S'adresser au No 547 rue Fullum, coin Ontario. 152—2

A VENDRE, beau piano cottage, $100, payable $5 comptant, et $4 par mois, ou $75.00 comptant, 7 octaves. S'adresser chez Leach, 2440rue Sainte-Catherine, près de la rue Stanley. Ouvert le soir. 152—2

A VENDRE, piano carré Chickering, $25. Lampe électrique à arc, $18. 3000 chaises en bois, 20c. 17 palmiers, 30c. 3 ameublements de salon, $6.00. Poêle à gaz, $3. 127 rue Stanley. 152—1

A MEUBLEMENT de salle à dîner complet, poêle de cuisine Oxford, lit-corniche avec rideau, poêle à gaz, deux ronds, sur table, 235 Saint-Christophe. 152—1

A VENDRE, à bon marché, une belle voiture de famille, couverte, S'adresser 319 rue des Seigneurs. 152—1

A VENDRE — Fournaises neuves, depuis $2.50 ; poêles de cuisine, depuis $4. Meubles neufs et d'occasion, réparations générales. Morceaux pour poêles de tous genres. M. G. Lambert, 245 Craig, près Amherst. 27—n

A VENDRE — Nous vous meublerons votre maison à termes faciles, aux prix du comptant. Lignes complètes de meubles, tapis, poêles, prélart, go-carts, glacières, etc. Nous gardons les marchandises sur demande. Universal Furniture Co, 543 rue Craig. 125—n

A VENDRE, papier à couverture, coal tar, goudron, ciment, asphalte, vernis à bardeaux, papier, 2 et 3 plis, préparé. Nous ne faisons partie d'aucune combine, The National Coal Tar Co, 21 Wellington. Tél. Main 2902. 145—26

A VENDRE — Avant d'acheter vos poêles ne manquez pas de nous faire une visite. C'est tout à votre avantage. Poêles neufs depuis $11, en montant 250 poêles d'occasion. Il faut les sacrifier à cause du manque d'espace. De $4 en montant. Aussi poêles en acier, spécialité. Le seul manufacturier à Montréal des célèbres poêles en granit. J. et P. Davignon, 1064 rue Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur. 138—n

AL'ENCAN — Articles de fantaisie, bijouteries, tablettes, comptoirs, vitrines d'étalage et des jouets. La vente commencera mercredi, 3 mai, à 2.30 p.m., jusqu'à 11 p.m., au No 143 rue Saint-Laurent, A. Aron, encanteur. 152—1

A VENDRE à l'encan, mercredi, 3 mai, à 2 heures p.m. Nous avons été chargés par les curateurs de la succession McVey de vendre aux écuries Windsor, 78½ rue Cathcart, 3 beaux chevaux de carrosse, carrosses, harnais simples et doubles, couvertures, capuchons, robes en boeuf musqué, selle pour dame et monsieur, lot de bottes pour chevaux trotteurs, mors et nombre d'autres articles trop nombreux à énumérer. T. W. Foster et Co, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 151—2

A VENDRE

Un magnifique boghei Runabout. Ce boghei a été fait sur commande — tout ce que nous pouvons faire de mieux à la main — pour un monsieur qui abandonne les courses de chevaux ; il n'est jamais sorti de la boutique et est à la dernière mode, avec bandages en caoutchouc.

DUFORT ET DESROCHES,

2.4.6 F 90 et 92 rue des Inspecteurs.

BOUTIQUE — A vendre, à sacrifice, boutique de barbier et magasin tabac établi depuis 15 ans, bonne localité et clientèle. Aucun prix raisonnable refusé. Cause : départ. 565 Saint-Laurent. 152—1

BALANCE "Money Weight, Dayton," pour épicerie, à vendre, aussi un bon cheval de travail. 264 Panet, coin Logan. 20,22,25,27,29,2

BELLE boutique de barbier à vendre, au No 677 rue Notre-Dame, Maisonneuve. A très bon marché. Chance très avantageuse. Eustache Prévost. 152—1

MANUFACTURE IDEALE

A VENDRE

A dix minutes de marche du bureau de poste. Plancher principal et quatre galeries, environ 38,000 pieds de superficie Construction en acier et brique. Chauffage à la vapeur. Système d'arrosage partout Moteurs électriques pour pouvoir et ascenseur. Eclairé partout à la lumière électrique ; commutateur, etc., grue électrique mobile. Toit construit de façon que la neige fonde et que l'eau s'écoule dans les égouts.

La construction de l'édifice permet de placer, sans aucun frais supplémentaire, des risques sur le feu dans les assurances mutuelles de la Nouvelle-Angleterre.

Le site et l'édifice sont, sans conteste, ce qu'il y a de mieux en ville, pour fins manufacturières. Lumière et tranquillité excellentes.

S'adresser à la

Canadian General Electric Company

81 RUE ST PIERRE, Montréal.

73—mF

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BICYCLE à vendre, 1ère classe, valeur $70.00, vendra au prix de $15.00 comptant. Chance exceptionnelle, venez le voir. Premier arrivé, premier servi. Albert Gibeault, 28 Dessery, Hochelaga. 152—1

BICYCLE GENDRON, avec lampes, etc., à vendre, $25 comptant. S'adresser, le soir, de 6 à 7 heures, au No 751 rue Berri 150—n

BOUTIQUE de barbier à vendre, bon marché, place lucrative, au No 366 avenue Duluth, près Saint-Dominique, une rue avant Rachel. 152—2

BELLE vacherie à vendre, dans le Canton de Windsor Mills. Gare de chemin de fer, B. P., école et église, 200 acres, 50 en culture, 25 en bois, le reste en pâturage. Dépendances modernes, eau dans la maison et dans la grange, 100 pommiers, on peut garder 50 têtes de bétail et six chevaux. Sera vendue avec ou sans le stock et les instruments. Ecrivez en anglais à Frank Rankin, Windsor Mills, Qué. 151—6

CARPETTES de Bruxelles à vendre, 4½ x 4 verges. Prix $6.00. Un petit tapis de Bruxelles, $5.00. 43 rue Cuthbert. 152—1

CADRES — 500 cadres assortis, à moitié prix d'ici au 1er mai. Nous avons aussi un grand choix de moulures pouvant convenir à toutes les bourses, en gros et détail. Examinez nos vitrines afin de vous en rendre compte. 32 rue Saint-Laurent. Wisintainer et Dalceggio, manufacturiers. 152—n

CHEVAUX — A vendre, plusieurs chevaux de promenade de premier ordre, chevaux pour carrosses, express, fins généraux et chevaux de trait. Ecuries de vente, Place Viger, 5 rue Dubord. 142—26

CHEVAL à vendre, bon cheval sain, pesant 1200, 1 boghei Québec à 2 sièges, presque neuf et une grosse balance, capacité 1500 livres, en très bon état. S'adresser 53 rue Vitré. G. Latreille. 151—3

CLOS DE BOIS et charbon à vendre, 2 excellents chevaux, voitures d'hiver et d'été, le tout en parfait état. S'adresser 1222 Hôtel de Ville. I. Pagé. 147—6

ENTREPRENEURS — A vendre, chaîne sans fin avec pouvoir de cheval, oiseaux à mortier et brique, gros harnais, cabrouet pour bois de sciage, incubateur 400 oeufs, etc. 340 Cadieux, entre midi et 1 heure ou après 6 heures. 147—6

ETAL de boucher à vendre, en bonne condition, sur la rue Sainte-Catherine Est. Ecrire C. D., 203 "La Presse." 2,4

FONTAINE à soda à vendre, $75.00 comptant. S'adresser 1614 Sainte-Catherine. 152—1

FOIN — A vendre, 100 voyages de foin, 20 voyages de paille et 25 poches de blé, de sarrasin. S'adresser 192 rue Berri. 150—3

GLACIERES à vendre, des mieux perfectionnées, pour épicerie, en deux modèles différents. Aussi glacières échangées, satisfaction garantie. Ecrivez pour catalogue. S'adresser C. P. Fabien, 3167 Notre-Dame. 152—1

GAZOLINE — 76 — A vendre, en gros et en détail. La pharmacie Séguin, 2103 Saint-Jacques. Téléphone Bell Westmount 915. 151—6

HABILLEMENTS complets, ou costumes de dames, ou costumes à blouses nouveau siècle, confectionné ou faits sur commande, à vendre à conditions faciles, aux Americans Outfitters, 246 Saint-Laurent. 134—n

JUMENT à vendre. S'adresser au No 618 rue Maisonneuve. 152—1

LUNETTES, lorgnons, saisis en douane, Or, $1.00 ; allemandes, 25c. Voyez avec satisfaction. Benoit Casgrain, opticien, 218 Saint-Laurent, entrée principale du Monument National Découpez ceci. 151—2

MOTEUR, 2½ forces, à vendre à très bas prix. S'adresser immédiatement, 542 rue Albert, Saint-Henri de Montréal, P. Q. 152—1

MAGNIFIQUE poêle en acier à vendre, aucun défaut, ayant très peu d'usage. Cause de vente : ne tenant plus maison. 1361 Saint-Dominique. 152—1

MATERIAUX pour yacht à vendre : une bouilloire, un engin de 14 forces, à bon marché pour argent comptant, S'adresser 57A Plessis, après 7 heures. 152—1

MOTEURS et dynamos neufs et d'occasion, à vendre ou à acheter. Installations électriques au complet. Réparations de tous genres, notre spécialité. Tél. Main 2177. Electric Repair Co., 617 rue Lagauchetière. 117—n

PIANO Dominion droit à vendre, $175, payable $10 comptant et $6 par mois, ou $125 tout comptant. Jolie boîte en noyer. Se présenter chez Leach, 2440 rue Sainte-Catherine. Ouvert le soir. 152—2

PIANO carré à vendre, au No 747 Saint-Denis. Argent comptant. 152—1

PIANOS — $125 comptant achètent un magnifique piano droit de 8375, n'ayant servi que peu de temps. On cesse de tenir maison. S'adresser immédiatement à A. 62 "La Presse." 150—4

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

PIANOS A VENDRE—Beaux pianos Cottage, presque neufs, facture américaine et canadienne. Pas d'offre raisonnable refusée. Villeneuve Frères, 1814 rue Sainte-Catherine. mjs—n

PIANO Chickering droit, à louer, $3.00 par mois pour l'été, à personne solvable. Tél. Up 954 ou Up 206, 127 Stanley. 152—1

PIANO droit à vendre, presque neuf, fait par la Dominion Piano Co., ayant quelque peu servi, bon son, trois pédales et accessoire à instruments. A coûté $375, pour $270, payable $5 par mois. Venez ou écrivez. Layton Bros., 144 rue Peel. N. B. Ouvert le soir, excepté le mercredi et le jeudi. 29,2

PHAETONS de dames à vendre, voitures à roues de bicycles, Runabouts bandages en acier et en caoutchouc, Traps Forest King, barouches, Mikados, Stanhopes pour médecins, concords à deux ou quatre passagers, et voitures de promenade pour messieurs. T. A. Chadburn, 98 rue Osborne. 147—6

STOCK DE MERCERIES — Balance de stock de mercerie à vendre ; établi depuis un an, ainsi que fixtures de vitrines, comptoirs, "show-case," miroir, lumière à gaz et électrique, et auvents, le tout très bon marché. S'adresser à 193 Dessery. 152—1

VITRINE d'étalage à vendre, grande glace ovale en avant, avec extension sur le dessus, pour bonbons ou cigares ; une bonne. A vendre au No 2723 rue Sainte-Catherine. 152—1

VOTRE CREDIT est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

VOITURES — A vendre, charrette et coupé presque neuf, roues caoutchoutées, en parfait état. Prix réduit. Ecrire A. 839 "La Presse." 135—n

VOITURES lory doubles, sept, toutes presque neuves, à vendre à bon marché. S'adresser 9 Saint-Etienne, Pointe Saint-Charles. 147—6

VOITURE à vendre, joli Rockaway léger, pour famille. S'adresser au No 99 St Antoine. 152—1

VICTORIA — 2 Victorias neufs de charretier, avec bandages en caoutchouc, fini de première classe, aussi express de livraison de toute grandeur. J. Bonhomme, 965 Saint-Jacques. 149—6

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE, à Sainte-Anne, un cottage de 12 pièces, bain, w.c., jardin, quai, près des stations, $3,500. Conditions très avantageuses. Aussi un cottage de 8 pièces, $2,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, à Saint-Jérôme, près de la station, un cottage de 7 pièces, bain et w.c., étable et hangar, $1,000. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 152—6

DEUX cottages détachés en brique solide, à vendre, 706 et 708 rue Mance, Annexe, finis en chataigner, plombage à jour, salon double avec portes glissoires, cinq chambres à coucher, escaliers en avant et en arrière, occupation immédiate. W. J. Bailey, 736 rue Mance. 147—6

PROPRIETE à vendre, rue Ontario, Maisonneuve, 6 logements, brique solide, revenus $648, prix $6,200, $2,700 comptant, prendrait terrain dans Viauville en accompte. V. Trudel, 97 rue Saint-Jacques. 152—1

PROPRIETES A VENDRE, par L. A. Cadieux, 71A Saint-Jacques. Tél Main 2485. — Rue Bréboeuf, près Gilford, propriété, loyer $216. Prix $1,000.

AVENUE LABELLE, près Rachel, propriété, 4 logements. Loyer $275. Prix $2,200.

RUE DULUTH, coin de rues, 5 logements, 1 magasin, loyer $618. Prix $5,300.

RUE DEMONTIGNY, près Delorimier, propriété 3 logements, loyer $240. Prix $1,000. L. A. Cadieux, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 2485. 152—1

LOGEMENTS — A vendre, ce beau pâté de neuf logements, Nos 516 à 531 avenue Delorimier, passé la rue Sherbrooke, bien loués à de bons locataires. A vendre au prix d'évaluation, pour clore des affaires de succession. S'adresser à George J. Sheppard, 66 rue McGill, Tél. M., 4180. 27,29,2,4,6,9

MAISON en pierre massive à vendre ou à louer, 10 pièces, sur le chemin de la Longue-Pointe, 7 milles du bureau de poste, à 3 minutes des tramways du Terminal. Un site idéal pour les mois d'été, bon endroit pour le canotage et les bains. S'adresser 67, 2e avenue, Viauville. 150—6

PROPRIETES A VENDRE — Les propriétés suivantes sont offertes en vente pour clore une succession à des conditions excessivement faciles : Nos 551, 553, 555, 557 Drolet, quatre logements Prix $4,000 ; Nos 377, 379 Amherst, deux logements, prix $3,500. Nos 353, 356, 357 Sanguinet. Trois plain-pieds, $5,000, Nos 801, 803, 805, 807a Gosselin, Grand Trunk Hotel, South Durham, Qué. 137—25

TERRES A VENDRE — S'adresser au Crédit Foncier Franco - Canadien, 30 rue Saint-Jacques. 258—n

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

PORTE-MONNAIE — Perdu, dimanche soir, dans un tramway de la rue Saint-Denis, un porte-monnaie contenant $17.40. Récompense libérale au No 18 Saint-Urbain. 152—1

PORTE-MONNAIE perdu, le 23 avril, dans l'église de l'Immacul eéConception, un porte-monnaie en peau de serpent, contenant cinq dollars et quelques papiers. Prière de le rapporter à Mme Morin, 27 Fabre. Deux piastres de récompense. 152—1

PERDUE, une bouchardе de tailleur de pierre, rue Saint-Denis. Récompense à qui la rapportera au No 643 rue Berri. 152—1

PERDU.—Un collier anglais, avec appelles jaunes, une bride avec les guides, sur la rue Chambord, à partir de la rue Mont-Royal en montant. Prière de rapporter à 255 Bréboeuf. Récompense. 152—1

PAQUET — Perdu, de la rue Cherrier, par Saint-Hubert à la rue Notre-Dame Est, un paquet contenant un couvre-pied blanc, un drap blanc, quatre taies d'oreillers, une robe de matin et une couverte de flanelle blanche. Veuillez rapporter au No 198 rue Notre-Dame Est, autrefois 1906, et être récompensé. 152—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, samedi après-midi, un porte-monnaie contenant neuf piastres et soixante - quinze cents. Récompense à celui qui le rapportera 183 Knox, Pointe Saint-Charles. 152—1

SACOCHE — Perdue, une sacoche, dimanche soir, à partir de la gare Viger, montant la rue Amherst, contenant des mitaines, claques d'enfants, robe de nuit, tablier, etc. Récompense promise à quiconque la rapportera à M. E. Picard, No 20 avenue Simard, municipalité Delorimier. 152—1

STAR DINING ROOM

Cuisine de 1ère classe. Repas à 15 cts Servis de 6 hrs a.m. à 8 hrs p.m. — N. Pressanit, prop. Tél. Bell Main 1758. 832 rue Craig. 84—n

Propriétés à Vendre

Immeubles à Bon Marché

$1,250, RUE PATTERSON, une maison de 25 pieds de front lambrissée en brique, contenant deux logements, 4 et 6 pièces chacun, bonne toiture, plombage à jour, hangars en bois. Loyer annuel $168.

$2,200, RUE SAINT-ANDRE, maison lambrissée en brique, un haut et un bas, 5 pièces chacun, avec rallonges, sur hautes fondations en pierre. Loyer annuel $216.

$2,800, RUE BERRI, bloc à façade en pierre, contenant quatre logements, avec cuisine en rallonge. Lot 44 x 70. Loyer annuel $336. Raison pour vente à si bon marché, le propriétaire s'en va à l'étranger et a besoin d'argent.

$3,000, RUE DROLET, une propriété en brique comprenant un magasin et deux logements avec cour, hangars et écuries.

$4,000, RUE SANGUINET, un bloc lambrissé en brique contenant quatre logements. Lot 40 x 72. Loyer annuel $414. Prix $4,000.

$6,000, RUE CADIEUX, un bloc en brique de 6 logis de plain-pied, modernes. Toujours bien loués. Loyer annuel $624.

W. ERNEST BOLTON,

Tél. Main 32. 1763 rue Notre-Dame.

7,5,6 F

ASSURANCES SUR LA VIE

POLICES SUR LA VIE — On demande à acheter polices d'assurances sur vie. Polices émises par compagnies américaines seulement. Paiera plus que compagnies paient comme prix d'achat. M. J. Doherty. 426 rue Saint-Paul. 131—26

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ATTENTION — Pour une bonne police d'assurance contre l'incendie, voyez écrivez ou téléphonez à ISIDORE CREPEAU, agent et courtier en assurance, 4, bâtisse New-York Life. Téléphone Main 2967. 130—imMJv—n

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1315 Saint-Denis. Tél. Est 1094. 279—mjs—n

DIVERS — Madame N... B... désirerait avoir des nouvelles de son mari, absent depuis jeudi soir dernier. S'adresser chez sa mère, avenue de l'Hôtel de Ville. 152—1

DIVERS — LE DIABETE GUERI — Une personne reconnaissante ayant été, par un traitement simple, radicalement guérie de cette terrible maladie, se fera un devoir d'envoyer à tous ceux qui lui en feront la demande, le nom et l'adresse de son sauveur. Ecrire T. U., "La Presse". 152—4

DIVERS — Madame Napoléon Bédard donne avis à son mari de lui écrire au plus tôt, car elle est inquiète de lui ainsi que sa mère, pour lui laisser savoir qu'elle est bien malade. 152—1

POUR L'EUROPE — Un médecin partant pour l'Europe vers le 18 juin, désire avoir un ou deux compagnons. Ecrire A. B., 215 "La Presse." 152—2

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et à Notre-Dame de Pellevoisin et saint Expédit, avec promesse de publier. 152—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et aux âmes du purgatoire, pour faveur obtenue avec promesse de publier. D. C. 152—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue. 152—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour guérison obtenue. 152—1

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge pour faveur obtenue. 152—1

STORAGE de meubles de toutes sortes, au No 136 rue Maisonneuve. Aussi, écurie de pension. S'adresser 136 rue Maisonneuve, M. Roch Roy. Bell Est 1077. Marchands, 177. 139—16

VIEUX RYE — Envoyez 25 cents pour apprendre à faire le bon vieux rye, pour 35 cents le gallon, à la maison, sans machines. Cela vaut une fortune. Adressez J. Mulligan, boîte 707, Calgary, Alta.

ACADEMIE DE COUPE

Madame Lafontaine, 880 Saint-André, près Duluth, enseignera l'art de la coupe et de la couture avec nouveau système scientifique. Conditions faciles. Elèves demandés. Leçons à domicile et correspondance. 144—26

VILLEGIATURE

HOTEL LAC SAINT-JOSEPH, Lac Saint-Joseph. — Ouverture probable, 9 juin. Ayant vue sur un des plus beaux lacs du Canada, à 50 minutes seulement de Québec, Terrain de golf, canotage, grève magnifique pour les bains, excellentes communications par chemin de fer. Prix raisonnables. S'adresser à Thos. E. Shallow, gérant, au terminus du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, Québec. 20,25,27,2,4,9,11,13

PENSION A LA CAMPAGNE — A L'Assomption, sur le bord de la rivière, à l'hôtel Bellerive, A. Bazinet, propriétaire. Conditions modérées. Chaloupes à l'usage des pensionnaires. 2,4,6

FASHIONABLE SALON DE TOILETTE

Parmi les salons de toilette les mieux tenus et les plus propres il faut compter celui de G. A. Lafortune, 65 Saint-Sulpice, près Notre-Dame. Tél. Bell, Main 3853. 133-26

NETTOYAGE DE TAPIS

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, No 750 Dorchester. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 152—26

MONTREAL CARPET BEATING Co, seul bureau, 639-641 Lagauchetière, Montréal. L'établissement le plus vaste et le mieux pourvu de la ville. Tapis et matelas remis à neuf. Téléphone Main 716. 141—25

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

Si oui, nous vous prêterons n'importe quel montant à partir de $10, sur vos meubles, pianos, chevaux et voitures, etc. Sans les déménager, sans publicité. Venez ou écrivez-nous.

DOMINION LOAN & BROKERAGE

J. J. Gaudin, gérant.

Chambre 35, Edifice Alliance, 107 rue St-Jacques. Tél. Main 4876. 147—n

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

$ Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien.

$ Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez, et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevez le plein montant du prêt en argent sonnant.

$ **MONTREAL LOAN & BROKERAGE CO.,**

$ Chambre 204, New-York Life Building,

$ Angle de la rue St Jacques et du carré de la Place d'Armes.

$ Tél. Main 3361 ou Est 1258 après 7 p.m.

$ CHAS. P. CAMPBELL, Gérant.

81—ImMJv

Aronson & Rutenberg

Prêteurs sur gages, bijouteries, 601 rue Craig. Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 153—ImMj

A propos d'un grand match de billard.

—Les parties de ce genre devraient être jouées avec accompagnement d'orchestre...

—Un orchestre qui, naturellement, jouerait: "Partant pour la série.."

Nous Faisons des Prêts de $10 à $1000

SUR MEUBLES, PIANOS, CHEVAUX, VOITURES, STOCKS, ETC., SANS DEMENAGEMENT — VOUS VOUS SERVEZ ET DE

L'ARGENT et des MARCHANDISES

Si vous devez de l'argent à une compagnie de prêts chargeant des prix élevés, à votre épicier, à votre propriétaire, à votre médecin, ou si vous avez besoin de stock pour votre commerce, venez nous voir et nous vous fournirons l'argent qu'il vous faut pour les payer et vous ne devrez qu'à nous.

Le Paiement Hebdomadaire ou Mensuel sur un Prêt de

$ 10.00	est	$0.75
15.00	"	1.00
20.00	"	1.10
25.00	"	1.25
30.00

NOUVELLES MARITIMES

DEPART, ARRIVEE ET MOUVEMENTS DES NAVIRES—L'"IONIAN" A QUEBEC.

Le "Ionian", de la ligne Allan, avec 38 voyageurs de première, 223 de seconde, et 1,014 d'entrepont, est arrivé à Québec hier soir. Il sera ici ce soir ou demain matin au plus tard.

—Ce steamer est suivi de près par le "Jacona", de la ligne Thompson, qui sera probablement à Montréal mercredi. Ces deux navires ont été retenus pendant quelques jours par les glaces, aux environs du Cap Ray.

—Le "Wobun" est parti de Sydney, dimanche matin, pour Montréal, avec une cargaison de charbon.

—Le "Concordia", de la ligne Donaldson, a quitté Saint-Jean, N. B., dimanche soir, pour Glasgow.

—L'"Ontarian", de la ligne Allan, a quitté Londres mercredi dernier, en route pour Québec et Montréal.

—Le "Canada", de la ligne Dominion, parti de Portland le 22 avril, est passé en vue de Kinsale dimanche après-midi.

—Le "Laurentian", de la ligne Allan, a quitté Liverpool, jeudi dernier, pour Halifax et Philadelphie.

—Le "Lake Manitoba", de la ligne du Pacifique Canadien, a quitté Saint-Jean pour Liverpool, dimanche après-midi.

—Le "Tunisian", de la ligne Allan, a quitté Saint-Jean dimanche et a atteint Halifax lundi. Il partira pour Liverpool aujourd'hui même.

GROSSE TRANSACTION

Boston, 2 — Charles W. Morse, de New-York, annonce qu'il a fait l'acquisition de la "Metropolitan Steamship Line. Cette compagnie a six navires qui font le service entre New-York et Boston.

ENORME

New-York, 2 — Vingt-deux navires qui arriveront ici dans le cours de la semaine, débarqueront 25,000 immigrants originaires de la Grande-Bretagne. L'immigration cette année dépassera tout ce qui s'est vu jusqu'ici.

ILS ACCEPTENT

Andrew Weir and Co. ont accepté le subside du gouvernement canadien et mettront en opération un service de steamers entre Victoria, Vancouver et les ports du Mexique. Quatre nouveaux steamers sont actuellement en construction et seront ajoutés à ce service.

NAVIGATION INTERIEURE

Comme nous l'avons annoncé hier, l'ouverture des canaux a eu lieu hier.

Le "Duchess of York" et le "Princess" ont inauguré la saison et commencé le service en se dirigeant vers Papineauville, Hawkesbury et Ottawa. Le service pour Carillon, Pointe Fortune et les points intermédiaires est fixé aux mardis et aux vendredis à 5 heures a. m.; les mercredis et samedis à 6 a. m.

—La navigation est ouverte entre Pictou et Charlottetown, Pointe-au-Chêne et Summerside, à l'Ile du Prince-Edouard.

—"Lady Eileen" quittera Campbellton demain pour Gaspé et les ports intermédiaires de la Baie des Chaleurs.

A SYDNEY, N. E.

Sydney, 2 — Le "Cacouna" et le "Cape Breton" sont arrivés de Saint-Jean où ils ont subi des réparations. Ils se préparent à partir pour Montréal.

—Le "Montcalm" arrivé hier du golfe a rencontré une étendue de glace de 90 milles dans le voisinage du Cap Ray. Il attend des instructions.

POUR L'HOPITAL NOTRE-DAME

Dimanche, pendant la grand'messe à la paroisse de Saint-Louis de France, Mmes Octavien Rolland, Rodolphe Forget, Adolphe Chollet et Wood, dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame, ont fait la quête au profit de cette institution.

A SAINT-HYACINTHE

QUESTIONS TRAITEES A LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Hyacinthe, 2 — Une courte séance du conseil de ville a eu lieu vendredi dernier. MM. les échevins Lussier, Dubrule, Brodeur, Casavant, Beaupré et Messier étaient à leurs sièges. Son Honneur le maire St Jacques présidait.

Une demande de trottoirs en ciment est faite par les propriétaires du côté nord de la rue Cascades, entre les rues St Dominique et Bourdages. Ils allèguent que le trottoir en bois actuel est tout à fait défectueux et a besoin d'être reconstruit. Or, c'est aujourd'hui la pratique habituelle de la corporation de substituer au bois des matériaux plus durables. La question est référée au conseil en comité.

Le chef de police fait rapport au conseil qu'il a visité, en compagnie du souschef, les différentes boulangeries de la ville. La propreté y est, en général, satisfaisante, de même que le poids du pain, régulier.

L'échevin Lussier remarque que le rapport est trop vague. Il devrait préciser l'état particulier de chaque boutique. Les boutiques qui sont tenues très proprement ont droit de n'être pas confondues avec celles qui ne méritent que la note passable. Le public aussi, a droit à ces renseignements détaillés. De même, dit-il, le rapport ne nous apprend pas si, de fait, quelques boulangers font du pain qui n'a pas le poids régulier. Il laisse deviner que des contraventions partielles ont été constatées sur ce point. Si tel est le cas, il faudrait le déclarer clairement. L'échevin Lussier propose donc que le rapport ne soit pas déposé tel quel dans les archives mais que le chef soit invité à venir le compléter devant le conseil de ville en comité.

Le greffier rapporte qu'une seule soumission pour l'entretien de la route du Petit Rang lui a été adressée jusqu'ici. C'est celle de M. Joseph Turcotte, qui entreprendrait ce travail d'été moyennant cinquante dollars et, en plus, le privilège de se servir du grattoir de la corporation. L'affaire est référée au conseil en comité.

L'échevin Dubrûle propose que toutes les assurances de la corporation contre les incendies qui deviennent échues au premier mai soient renouvelées avec M. A. Massé, agent d'assurances, qui offre les taux les plus avantageux. Agréé unanimement.

L'échevin Lussier expose quelques remarques au sujet de l'acte du conseil par lequel M. Richer, gardien d'une balance publique, a été remercié de ses services et remplacé par M. Dumaine. De faux bruits, dit-il, courent dans le public, que cet employé aurait été démis de sa charge à cause de négligence répréhensible dans son exercice. Le vrai motif, au contraire, est le grand âge de M. Richer. L'échevin Lussier voudrait que la vérité soit connue des citoyens, en justice pour celui qui a été destitué. Il propose donc que ce dernier soit invité à se présenter devant le conseil en comité qui lui donnera ces explications très claires et très satisfaisantes pour sa réputation. Le rapport de ces délibérations rendu ensuite public coupera court aux commentaires défavorables qui vont leur train.

Le Conseil s'ajourne après expédition de quelques autres affaires de routine et lecture des comptes de la semaine.

FEU M. CHARLES GAREAU

Les funérailles de M. Charles Gareau, bourgeois, ont eu lieu hier, à l'église Saint-Denis, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Les porteurs étaient : L'hon. Damien Rolland, MM. L. Villeneuve, exmaire de la ville Saint-Louis, A. C. Décary, régistrateur, l'échevin Vallières, Ls. Bédard, N. P., et Arthur Desjardins, avocat.

Le deuil était conduit par son beau-frère, M. Z. de Linelle ; ses quatre fils, Rosario, Aristide, Arthur et Donat Gareau, ses gendres : J. S. Piette et J. H. Olivier, N. P., ses neveux et petits-neveux.

Dans le choeur, on remarquait : le chanoine G. LePailleur, M. l'abbé Z. de Linelle, beau-frère du défunt, M. l'abbé Rasconi, le Père Jean, etc, et les révérendes Soeurs de la Providence.

Un grand nombre d'offrandes de messes ont été présentées.

Dans le cortège ona remarqué : Son Honneur les juges J. A. Ouimet, Robidoux et Taillon, l'hon. Alphonse Desjardins, les échevins Duquette, Proulx, Paquin, Lavallée, de Montréal. MM. Martel, Martin et Jubinville, de St Louis, A. Bédard, Dep. Protonotaire, P. J. Bédard, M. D., Champoux, Dépt. Protonotaire, C. E. Olivier, E. Olivier, Ls. Olivier, J. A. Bonin, avocat, N. Brosseau, Dr Bernier, Dr A. Duhamel, Dr Lauzon, D. Rouleau, C. Chaput, James Lonergan, N. P., J. E. Desroches, N. P., Edge, N. P., A. C. O. Donaughue, J. B. Daoust, Gustave A. Langevin, Bernard Cloutier, E. Rouleau, A. Rouleau, M. Tourangeau, Bélair, Tranquille, J. B. Boudreau, avocat ; E. Prud'homme, notaire ; O. Martineau, Dr Chartier, L. N. Dupuis, E. L'Archevêque, N. P., C. A. Parisault, avocat ; J. B. Laplante, P. Durand, député shérif ; J. Charbonneau, A. Olivier, M. Bélanger, et une quantité d'autres personnes.

ELOQUENTE CONFERENCE PAR LE DR R. CHEVRIER

Vendredi dernier, le Dr R. Chevrier, le distingué président de la Société d'Immigration de la Vallée de l'Ottawa, se rendait à l'Ecole LaSalle, de la rue Sussex, Ottawa, pour entretenir les élèves de cette institution de la grande cause de la colonisation. Le Rév. Frère Philadelphus, directeur de ce collège, avait réuni environ 300 élèves dans la salle académique.

A l'arrivée du conférencier, un choeur nombreux entonna le chant "O Canada."

Le Dr Chevrier avait choisi pour sujet : "La colonisation au point de vue canadien-français."

Nul ne pouvait mieux que lui traiter cette importante question. Comme président de la Société d'Immigration de la Vallée de l'Ottawa, le Dr Chevrier a acquis une grande expérience en matière de colonisation.

Les élèves ont fort goûté le travail du conférencier et apprécié les excellentes raisons qu'il donnait pour engager la jeunesse à aller s'emparer de nos terres fertiles ; se livrer à l'oeuvre nationale du développement du pays. Inutile d'ajouter que le Dr Chevrier a traité son sujet de main de maître.Puissent ses jeunes auditeurs conserver en plus grand nombre possible les idées qu'il leur a développées sur la colonisation et s'en servir en temps utile.

Ces conférences sur la colonisation données dans les écoles sont d'une importance capitale, et nous devons en rapporter le mérite au Dr Chevrier qui les a inaugurées.

LA MODE DU JOUR

Ce superbe costume est en drap satin, couleur "violette des bois." La jupe a une ample draperie simulant une tunique et finit avec un volant gradué de la même étoffe. La jaquette est très ajustée et dessine admirablement les contours. La veste est de satin brodé orné de galon de soie de fantaisie. Le complement est un chapeau lavende claire, garni de plumes d'autruche.

LE FEU A WARWICK

Le village vient d'être encore menacé de destruction.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 2 — Warwick a failli encore être la proie des flammes.

Le souvenir de l'incendie qui a dévasté une grande partie du village de Warwick en 1901, est encore vivace dans la mémoire de la population de nos cantons.

Ces jours derniers, le feu éclata sur la couverture de la scierie et manufacture de MM. Gingras et Méthot, allumé probablement par une étincelle échappée du tuyau de la bouilloire. L'alarme fut donnée presque aussitôt, et bientôt les boyaux étaient installés et inondaient la couverture. Les employés de MM. Gingras et Méthot, aidés de la brigade volontaire, firent un travail effectif en très peu de temps. La tâche a été rude. Les employés de "La Cie Cantin, de Warwick", donnèrent un bon coup de main pour arrêter les progrès de l'incendie. L'un des chefs de la brigade volontaire, M. Onésime Kirouac, se distingua surtout, et ne craignit pas de traverser la rivière à l'eau glacée pour combattre plus avantageusement l'élément destructeur. N'eût été l'excellent aqueduc et le matériel dont dispose la corporation du village de Warwick, il est certain que nous aurions encore à déplorer l'anéantissement du village de Warwick. Les dommages subis sont assez forts, mais en grande partie couverts par des assurances.

CHEZ LES VETERANS

L'Association des Vétérans Canadiens incorporée en 1901, a adopté la résolution suivante à une assemblée spéciale convoquée par le commandant, après les funérailles de feu Henri F. Déchêne, fils, du quartier-maître, et auxquelles ont assisté 80 membres de l'Association :

"Proposé par le major J. E. Emond, secondé par tous les membres, qu'un vote de condoléances, soit adopté à l'adresse du quartier-maître et de sa famille, pour la perte de leur fils, Henri T. Déchesne, et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et aux journaux."

Le commandant,
J. O. WATTS,
JOS. CORBEILLE,
Adjudant.

FEU M. PIERRE DANSEREAU

La paroisse de Saint-Louis de Gonzague vient de perdre un de ses plus respectables citoyens dans la personne de M. Pierre Dansereau, né à Verchères en 1844 et décédé à Saint-Louis de Gonzague le 28 avril dernier, à l'âge de 61 ans et quelques mois.

M. Dansereau s'était acquis l'amitié de tous les citoyens de sa paroisse.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Louis de Gonzague. On remarquait dans le cortège: MM. Albert Dansereau, médecin, Edmond, Georges, Louis, Philippe et Henri Dansereau, ses fils ; Eugène Dansereau, frère aîné du défunt, accompagné de son fils, Alfred Dansereau ; Elie Dansereau, Tancrède Dansereau et Mme Privé, frères et soeur du défunt, de Montréal ; le docteur Rhéaume et Mlle Rhéaume, de Valleyfield ; G. Brault, médecin vétérinaire, le notaire Martin, H. Beaulieu, H. Brunet, E. Leduc, E. Brault, J. B. Daignault, J. B. Bougie, etc.

$1,000 DE RECOMPENSE

La police de Milwaukee, Wisconsin, a mis la tête de Hanry Goll à prix. Une récompense de $1,000 est offerte à quiconque fera capturer le fugitif. Goll était caissier en second de la banque Nationale de Milwaukee et disparut le jour même où l'on découvrit les défalcations de Big Clow. Le portrait de Goll a été envoyé au bureau de la sûreté de Montréal et des autres villes du Canada. On croit que le défalcataire complice de Bigelow s'est réfugié au Canada.

M. Charles W. Odell, l'un des pensionnaires de l'hôtel Windsor, s'est brisé une jambe vers 12.15 heures, hier, en faisant une chute dans un escalier de l'hôtel.

Transporté à l'hôpital Général.

LE SANG-FROID D'UNE FEMME

Elle tient tête à deux audacieux bandits.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 2 — Depuis quelques semaines, les cambrioleurs, les bandits à main armée, enfin les oiseaux de nuit de toutes les catégories règnent en maîtres absolus dans la capitale, et la police reçoit les horions de la population sans sourciller. Elle continue à faire la chasse aux chiens errants.

La nuit dernière, deux brigands masqués sont entrés chez Mme Leamy, une dame riche, domiciliée rue Metcalfe. Ils ont sommé Mme Leamy de leur remettre l'argent qu'elle était supposée avoir dans sa cassette, et Mme Leamy déploya un sang-froid extraordinaire. Elle ouvrit le tiroir de son secrétaire sous prétexte qu'elle allait en sortir son argent, mais au lieu de la cassette convoitée, les voleurs furent stupéfaits à la vue d'un revolver de gros calibre que Mme Leamy leur braqua sous le nez en menaçant de les tuer s'ils ne se retiraient sur le champ. Les deux brigands battirent en retraite précipitamment, et Mme Leamy fut ainsi débarrassée de leur présence. La police fut informée de l'affaire, et elle est à la recherche des audacieux voleurs.

On semble croire que la cité est envahie par une bande de dangereux voleurs qui auraient été attirés par la publicité des plaintes portées dans la presse locale, contre l'efficacité de l'administration du service policier.

FETE INTIME

A l'occasion du mariage de M. Henry Murphy, gérant de la Canadian Casualty Co., quelques intimes lui ont offert un banquet hier soir au Corona.

M. Murphy a épousé ce matin Mlle Delisca Séguin. La cérémonie eut lieu à l'église de l'Enfant Jésus du Mile-End et les heureux époux partiront immédiatement après pour New-York et Washington.

INCENDIE A CHAMBLY

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Chambly, 2 — Un incendie a éclaté dans une des maisons de MM. Ostiguy, marchand. Le dévouement des gens a contrôlé le feu très heureusement, car nous aurions eu à déplorer une conflagration. Les dommages à la propriété sont un peu au-dessus de $400.

Malheureusement, un des locataires et sa famille ont subi la destruction de leurs hardes d'hiver, d'une robe en fourrure pour voiture. C'est une perte sérieuse pour cette famille éprouvée.

AUX USINES ANGUS

Le Pacifique Canadien, a résolu de faire élever de nouvelles usines pour agrandir les hangars Angus, à Delorimier, quoique ces hangars soient déjà très considérables, ils ne sont cependant pas suffisants pour les travaux.

RHUMES

On ne devrait pas oublier que le moindre rhume affaiblit les poumons, fait perdre de la vitalité et donne lieu aux maladies les plus graves, entre autres aux deux plus grands destructeurs de la vie humaine, la pneumonie et la consomption.

Le Remède de Chamberlain contre la Toux

a acquis sa grande popularité par sa promptitude à guérir cette maladie, la plus commune de toutes. Il facilite l'expectoration, soulage les poumons et laisse le champ libre aux sécrétions, produisant une guérison prompte et radicale. Il arrête toute tendance à la pneumonie.

Prix 25c. Grande Bouteille 50c

A vendre chez tous les pharmaciens.
124—3—77

900 DROPS
CASTORIA
A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of
INFANTS CHILDREN
Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral.
NOT NARCOTIC.
Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER
Pumpkin Seed -
Alx. Senna +
Rochelle Salts -
Anise Seed +
Peppermint -
Bi Carbonate Soda +
Worm Seed -
Clarified Sugar -
Wintergreen Flavor.
A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.
Fac Simile Signature of
Chas. H. Fletcher.
NEW YORK.
At 6 months old
35 DOSES—35 CENTS
EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

LES HOMMES QUI TRAVAILLENT N'ONT PAS LE TEMPS D'ETRE MALADES !

Ceux qui ne travaillent pas sont sans pitié. Un homme malade ne vaut pas... une femme

Les Pilules Moro font des Hommes Forts, Vigoureux et Energiques. Elles Guérissent Absolument tous les Hommes Faibles, Débiles et Souffrants.

M. LOUIS AUBE,
17 rue Robin, Montréal.

Quelque pénible que soit souvent le travail quotidien, il faut pourtant se soumettre de bonne grâce à cette loi universelle. Personne n'en est exempt. Aux riches comme aux pauvres, l'honneur et le devoir imposent l'obligation du travail. C'est folie que d'essayer à s'y soustraire. Tout ce qui reste à l'homme, c'est d'améliorer le mieux possible sa condition actuelle. Cherchons de l'ouvrage, faisons valoir nos talents et mettons à profit notre intelligence et nos forces. Mais pour tirer profit des dons dont la Providence nous a gratifiés, il faut tout d'abord se maintenir en excellente condition. En premier lieu, il est absolument nécessaire de veiller sur sa santé. Sans cela, qu'est-ce qu'un homme peut faire de bien, de bon et de profitable en fait d'ouvrage ? Ne plaignez-vous pas ces pauvres gens débiles et souffrant presque sans cesse, qui sont obligés quand même de peiner tout le jour pour entrer le soir chez eux exténués, souvent hors d'haleine et endurant des douleurs atroces qui les portent au découragement et leur font maudire leur sort ?

Dans une telle condition, il semble que l'obligation du travail devienne plutôt une loi arbitraire.

Qu'ils sont nombreux de nos jours les jeunes garçons, les adolescents et même les pères de famille que la santé chétive rend misérables et leur occasionne un profond dégoût pour l'ouvrage. Or donc, pourquoi ne pas faire en sorte d'être toujours bien portants, forts et courageux ? La santé c'est sûrement ce qu'il y a de plus précieux sur terre. Un homme malade ne vaut pas même une... femme. Celui-ci ne gardera pas ses places. Il végètera, sera toujours malheureux. Peut-être l'accusera-t-on de paresse. De rangé qu'il était, il contractera peut-être de fâcheuses habitudes. Puis surviendront les chagrins personnels, l'ennui, les peines de famille. La pauvreté et même la misère finiront fatalement par conduire ce misérable déclassé sur un lit d'hôpital, alors qu'il sera peut-être trop tard pour réparer le coup mortel porté à cette existence étouffée prématurément par une simple négligence.

Hélas ! voilà malheureusement ce qui arrive trop souvent. Néanmoins, il serait bien facile de prévenir un tel dénouement. Si seulement l'on apportait un peu plus de prudence et de sagesse dans le soin de sa santé ! Ce n'est certes pas une chose à négliger que la santé !

Oui, ils sont véritablement coupables les hommes qui, se sentant malades, remettent toujours à plus tard le moment de se soigner. Malheureusement, les hommes en général ont peur des remèdes, et surtout les comptes des médecins les effraient. A la vérité, il ne faut pas trop blâmer ceux qui se sont déjà fait pincer.

Au début de la plupart des maladies chez les hommes, c'est généralement un tonique réconfortant qu'il leur faut, un généreux restaurateur et un stimulant très actif. C'est le coeur, les rognons, le foie ou les nerfs qui deviennent défectueux dans leurs si importantes fonctions. Est-il nécessaire pour cela d'avoir un médecin qui prescrira des drogues indéfinies ?

Gardez votre argent, messieurs, puisque vous connaissez votre mal, vous connaissez aussi le remède qui vous convient. C'est celui de tous les hommes. Le seul qui vous guérira tout de suite sans vous occasionner aucune perte de temps.

Est-il même besoin de nommer les Pilules Moro qui ont fait déjà tant de merveilles et rendu la santé, la force et la virilité à tant de jeunes gens et de bons pères de familles ?

En voici d'ailleurs une preuve évidente :

Monsieur Louis Aubé, du No 17 de la rue Robin, à Montréal, vient de faire sous sa signature la déclaration suivante à un reporter de "La Patrie".

Rien de plus pénible que de travailler malade. Pourtant le printemps dernier, je fus bien forcé de me traîner à l'ouvrage durant trois longs mois, alors que je souffrais dans tous les membres et qu'une douleur terrible me tenait continuellement dans l'estomac. J'avais complètement perdu l'appétit. Le peu de vivres que je prenais me fatiguaient énormément. J'avais probablement contracté cette maladie à mon travail où je suis toujours exposé à une température malsaine. Des fraîcheurs que je ressentis me firent de plus contracter un mauvais rhume et les fatigues de la toux ajoutaient aux tourments de mon mal. Finalement, j'ai dû abandonner l'ouvrage. C'est alors que j'eus la visite d'un médecin. Tous ses soins et les nombreuses prescriptions qu'il me donna n'empêchèrent pas que je fus contraint à prendre le lit. Alors seulement je songeai aux Pilules Moro. J'en pris trois boîtes et m'aperçus aussitôt que mon mal diminuait. Cela m'encouragea à continuer les Pilules Moro, après avoir abandonné tous les autres remèdes qui m'avaient si longtemps laissé dans le même état de souffrance et de langueur. C'était en juillet. Je n'ai fait qu'une seule visite aux Médecins de la Cie Médicale Moro. Leurs consultations absolument gratuites ont été très précieuses pour moi. Je suis en mesure de déclarer positivement que je ne dois ma guérison qu'aux Pilules Moro. En moins de deux semaines elles m'ont parfaitement rétabli. J'ai aussitôt repris l'ouvrage et depuis je travaille avec une réelle satisfaction. Ma santé est meilleure qu'auparavant, et je me sens plus fort et plus courageux que jamais.

Voilà ce que j'ai à dire des Pilules Moro. Il est à souhaiter que tous les hommes y aient recours aussitôt qu'ils éprouvent les moindres vestiges d'un malaise quelconque.

Mes remerciements aux dévoués Médecins de la Compagnie Médicale Moro, et toute ma gratitude à ceux qui ont trouvé et fait connaître l'excellence des Pilules Moro."

(Signé) LOUIS AUBE, 17 rue Robin, Montréal.

Les Pilules Moro sont le remède qu'il faut à tous les hommes malades. Elles ont guéri des milliers de cas divers, elles ont rendu la santé à des jeunes gens, à des pères de famille, à des vieillards, elles sont donc appropriées à tous les âges. Seules elles suffisent à fournir à la nature tout ce qui lui manque. Avec elles, pas besoin d'autre traitement, pas besoin de régime sévère, pas besoin même des conseils des Médecins. Pour se bien traiter, un homme malade n'a qu'à prendre régulièrement les Pilules Moro, suivant la direction indiquée sur la circulaire qui entoure la boîte, et la guérison viendra. Cependant, pour ceux qui désireraient avoir quelques conseils, nous avons à leur disposition des Médecins qu'ils peuvent voir tous les jours, au No 1724 rue Ste Catherine, Montréal, de 9 heures du matin à 7 heures du soir. Les hommes trop éloignés peuvent les consulter par lettres. Toutes ces consultations sont absolument gratuites.

Les Pilules Moro sont vendues chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la malle, sur réception du prix, 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal, P. et C.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

SAINT-JEROME

Un cheval de prix, appartenant à M. Edouard Langlois, propriétaire de l'hôtel Victoria, a pris le mors aux dents, vendredi matin, alors qu'il était à la porte de la maison de M. J. H. Matte. Le cheval s'est cassé une patte de derrière avant qu'on pût l'arrêter. Après examen par M. J. E. Labelle, vétérinaire, on a décidé de l'abattre. M. Langlois en avait refusé $160 il y a deux jours.

—Le club du lac des Grandes Baies a tenu une réunion générale vendredi soir chez M. de Martigny, avocat. Ce club compte actuellement 40 membres.

—Un grand nombre de citoyens sont allés entendre "Parsifal," vendredi et samedi.

—La sécheresse extraordinaire que nous avons depuis la fonte des neiges, va faire un tort considérable dans notre région. L'eau de la rivière du Nort est excessivement basse, même assez pour rendre problématique la descente des billots. Les propriétaires de nos scieries demande la pluie à grands cris.

Monseigneur Bruchési viendra ici en juillet seulement pour la confirmation des enfants de la ville et de la paroisse.

SAINT-ANTOINE DU RICHELIEU

Mercredi dernier, malgré le grand vent, un grand nombre de personnes sont allées assister à une revue musicale chez les Dames de la Congrégation, à leur couvent de Saint-Denis. Toutes sont revenues enchantées de la belle musique et du beau chant qu'elles ont entendus.

Une magnifique opérette "Le Moulin des Oiseaux," a été bien interprétée, avec une élégance et un charme tout particulier.

—Plusieurs élèves des collèges et couvents sont venus passer leur vacance de Pâques dans leurs familles. Etaient de passage ici : Mme H. Germain et ses enfants ; Léo, Hélène et Lucienne; Mlle Marie-Louise Fecteau, de Saint-Henri de Montréal ; M. Arsène Guertin, de Beloeil ; M. A. Archambault, de Saint-Léonard de Port Maurice ; M. et Mme Eugène Archambault, d'Acton; M. Auguste Archambault, avocat, de Montréal ; M. et Mme Armand Desmarais et M. H. Noël, de Saint-Marc ; Mlle M. Laroue, de Sainte-Théodosie ; Mlles Laure et Alice Deblois, de Saint-Ours ; Mlles Albina Gaudette et Alice Chevalier, de Saint-Denis ; Mlle Alice Cartier, de Sainte-Madeleine ; Dr G. Marcotte, de Contrecoeur.

LAC A LA TORTUE

La traverse est ouverte pour Grand'Mère, elle est sous la direction de M. Gédéon Rousseau.

—M. Joseph Dostaler, élève de philosophie du collège Saint-Laurent, Montréal, et sa soeur, Mlle Marie-Anna, institutrice à Shawinigan Falls, étaient en promenade chez Mme Annie Brunelle.

—MM. Ovide Larivière et Ernest Thibault, qui avaient été menacés de perdre la vue à la suite d'une explosion de zinc, il y a quelques semaines, et qui étaient sous les soins du Dr J. E. Colin, sont assez bien rétablis pour pouvoir vaquer à leurs occupations.

—M. Isidore Bernier, propriétaire du moulin du village, vient de faire l'acquisition d'une propriété de M. O. L'Heureux.

—Notre beau lac est maintenant libre de glace.

NICOLET

—Lundi dernier, un des tuyaux de notre aqueduc a été renversé par un violent coup de vent et la ville fut menacée d'une disette d'eau. Cependant, après quelques heures de travail, les employés parvinrent à placer un tuyau temporaire, jusqu'à ce qu'on puisse le remplacer par un neuf. Ce tuyau avait une cinquantaine de pieds de haut et fut brisé en deux bouts. Les pertes sont d'environ $30.

—Un seul élève, cette année, a fait sa première communion, le jour de Pâques, au séminaire de cette ville: c'est M. Léon Cassette, âgé de 11 ans. Son père, M. Napoléon Cassette, qui demeure à Nashua, N. H., s'est rendu à Nicolet, afin d'assister à la première communion de son fils, qui donna lieu à une très imposante cérémonie. Le jeune Cassette sera confirmé le 14 mai prochain.

—La fête de Pâques a été solennelle dans notre cathédrale. Sa Grandeur Mgr Brunault officiait pontificalement au trône, assisté des révérends V. Thibaudier, V. G., et Edouard Baril.

A la fin de la messe, Sa Grandeur a donné à ses fidèles la bénédiction papale, qu'il a accompagnée d'une brillante allocution.

Le sermon de circonstance a été donné par le révérend M. Charles-Edouard Saint-Germain.

La messe Sainte-Cécile, par A. Chérion, fut rendue avec succès sous l'habile direction de l'abbé Edmond Chatillon.

VALCOURT

Dimanche prochain, 30 du courant, aura lieu à Valcourt, au profit de l'église, une grande soirée dramatique et populaire. Les pièces à l'affiche sont : "Le Voyage de Monsieur Perrichon" et "L'Avocat Patelin," deux désopilantes comédies. Le programme musical est très attrayant.

UN AIGLE ABATTU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Clotilde de Horton, 2 — M. Rodrigue Désilets, fils de notre concitoyen, Pierre Désilets, vient d'abattre d'un coup de fusil un aigle de 5 pieds 8 pouces d'envergure. C'est chose rare ici.

PEU HONNETE

Henry J. Poulin, commerçant de la rue Ontario, est accusé de fraude. Il aurait vendu certaines garanties, au montant de $89.21 dans le but de frauder ses créanciers de Franklin, Ont.

LA VERITE SE FAIT JOUR

Voilà pourquoi l'Extracteur de Cors de Putnam se vend en énormes quantités ; c'est un bon — un sûr remède — et meilleur que toutes les substitutions. Insistez pour n'avoir que Putnam. w.

Votre Famille peut-elle prendre le Risque ?

Quelqu'un DOIT courir le risque sur votre vie.

Vous pouvez mourir d'un moment à l'autre.

Cette pensée n'est peut-être pas réjouissante, mais le fait n'en existe pas moins.

Qui court ce risque aujourd'hui ?

Si vous n'êtes pas suffisamment assuré, votre femme et vos enfants en courent au moins une partie.

Ce qu'il y a de plus triste, ils n'y peuvent rien.

Pourquoi ne pas prendre immédiatement une police de la Manufacturers Life, une des plus puissantes compagnies d'assurance sur la vie du Canada.

Ecrivez et demandez les taux à n'importe quel agent de la Compagnie, ou à la succursale, 260 rue Saint-Jacques, Montréal, ou à

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY
Bureau Principal :
TORONTO, CANADA.

Le Remède Spécifique du Dr Mackay pour le traitemement de L'ALCOOLISME

Tout ivrogne peut être guéri radicalement. Les pires cas sont traités avec un merveilleux succès.

Ecrivez-nous au sujet du prix et pour autres détails. Communications confidentielles. Adressez :

THE LEEMING MILES Co, Ltd.,
288 rue Saint-Jacques, Montréal.

Seuls agents au Canada pour la vente du remède du Dr Mackay contre l'ivrognerie.
93—mjv—n k

Avant Après

PHOSPHODINE DE WOOD

Le Grand Remède Anglais

Un remède qui ne manque jamais de guérir toutes sortes de faiblesses, fatigues mentales et cérébrales, *pertes, impuissance*, suites d'abus et d'excès, toutes maladies conduisant à la consomption, à l'infirmité, à la folie et à une mort prématurée. Prix $1 le paquet, six pour $5. Un apportera du soulagement, six opéreront la guérison. Vendu chez tous les pharmaciens ou expédié par la poste dans un paquet ne portant aucune inscription, au reçu du prix. Ecrivez et demandez le livret. The Wood Medicine Co., Windsor, Ont. (2) 101-mjsa-k

RECOLTE D'OR

Dawson, 2 — La récolte de l'or au Klondyke promet d'être prospère cette année. On estime de $8,000,000 à $10,000,000 l'or que l'on retirera de la terre durant l'été. Les mineurs ont commencé leur travail dans toutes les parties du Yukon.

PERSONNEL

M. Armand Grenier, avocat, est parti hier soir, pour Québec, par affaires professionnelles, devant le comité des bills privés de la législature.

LE SERMENT ET LE CREDO DE L'EVEQUE

Suite de la première page

dans la sacrée congrégation du Concile.

"Je promets aussi, à l'égard des biens de mon évêché, de ne les vendre, donner, engager, inféoder de nouveau, ni aliéner en quelque manière que ce puisse être, même avec le consentement du Chapitre de mon Eglise, sans la participation de notre saint Père; et s'il m'arrive d'en user autrement, je me soumets aux peines portées par les constitutions."

Après le serment, les deux évêques assistants et Mgr Racicot étant assis, on procédera à l'examen dans les termes suivants :

L'EXAMEN

Le Consécrateur dit :

"Les anciennes règles que les saints Pères nous ont laissées, enseignent et ordonnent que celui qui est élu pour être évêque, soit auparavant examiné et interrogé avec beaucoup de charité sur sa croyance touchant la sainte Trinité, aussi bien que sur divers articles relatifs à la discipline et aux moeurs qui conviennent à cet état, et qu'il est nécessaire de conserver. Et cette pratique si conforme à la parole de l'Apôtre : "N'imposez les mains à personne avec précipitation" ; mais encore elle sert à instruire celui qui doit être ordonné sur la manière dont il faut qu'il se conduise dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise, et à empêcher que ceux qui lui imposent les mains en soient jamais repris ou blâmés. C'est donc par cette même autorité, et pour satisfaire à un tel ordre, que nous vous demandons, mon très-cher Frère, avec une charité sincère, si vous voulez régler toute votre conduite sur les maximes de la sainte Ecriture, autant que la faiblesse de votre nature vous le permettra."

Alors, celui qui doit être sacré se levant de son siège, et ôtant son bonnet, répond :

"Oui, je veux de tout mon coeur consentir et me soumettre à tout."

Le Consécrateur continue de l'interroger, et il répond en la manière suivante :

DEMANDE

"Voulez-vous enseigner par vos paroles et par vos exemples, au peuple pour lequel vous êtes ordonné évêque, les choses que vous savez être contenues dans les saintes Ecritures ?

"R.—Je le veux.

DEMANDE

"Voulez-vous recevoir avec respect, enseigner et garder les traditions des saints Pères, et les constitutions du saint Siège apostolique ?

"R.—Je le veux.

DEMANDE

"Voulez-vous montrer en tout la fidélité, la soumission et l'obéissance selon l'autorité des saints Canons, à saint Pierre apôtre, auquel Dieu a donné le pouvoir de lier et de délier ; à son Vicaire, notre saint Père le Pape N. et à ses successeurs les Pontifes Romains ?

"R.—Je le veux.

DEMANDE

"Voulez-vous éviter toute sorte de mal, et faire toute sorte de bien, autant qu'il vous sera possible avec l'aide de Dieu ? R. Je le veux.

DEMANDE

"Voulez-vous, avec le secours de Dieu, conserver la chasteté et la sobriété, et les enseigner aux autres ?

"R.—Je le veux.

DEMANDE

"Voulez-vous être toujours uniquement attaché aux affaires de Dieu, et vous éloigner de celles du monde et de tout gain honteux, autant que la fragilité humaine vous le permettra ?

"R.—Je le veux.

DEMANDE

"Voulez-vous conserver en vous l'humilité et la patience, et les enseigner aux autres ?

"R.—Je le veux.

DEMANDE

"Voulez-vous, pour l'amour de Dieu, être affable et miséricordieux envers les pauvres, les étrangers, et toutes sortes de personnes qui sont dans le besoin ?

"R.—Je le veux.

Alors le Consécrateur lui dit :

"Que le Seigneur vous donne ces biens et tous les autres, et qu'il vous garde et vous fortifie en toute sorte de bonté."

Et tous répondent : Amen.

DEMANDES TOUCHANT LA FOI

"Croyez-vous, selon la portée de votre esprit, la sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, un seul Dieu tout-puissant ; et toute la Divinité dans la sainte Trinité, coessentielle, consubstantielle, coéternelle et toute-puissante ; n'ayant qu'une seule volonté, puissance et majesté ; créateur de toutes les créatures ; de qui, par qui et en qui sont toutes les choses du ciel et de la terre, visibles et invisibles, corporelles et spirituelles ?

"R. C'est mon sentiment, et je le crois ainsi."

DEMANDE

"Croyez-vous que chaque personne de la sainte Trinité est un seul et vrai Dieu, dans toute sa perfection et toute sa plénitude ?

"R. Je le crois."

DEMANDE

"Croyez-vous que le Fils de Dieu, Verbe de Dieu, né éternellement du Père ; tout-puisant comme lui, consubtiantiel et égal en tout à lui dans sa Divinité ; né dans le temps, par la vertu du Saint-Esprit, de Marie toujours vierge, avec une âme raisonnable, ayant deux naissances, l'une éternelle du Père, l'autre temporelle de sa mère ; vrai Dieu et vrai homme ; conservant la propriété et la perfection de chaque nature ; n'étant pas fils adoptif, ni homme seulement en apparence, mais unique et un seul Fils de Dieu, en deux natures et de deux natures dans l'unité de personne ; impassible et immortel quant à la divinité, mais qui a véritablement souffert dans son humanité pour nous et pour notre salut ; qui a été enseveli ; qui, le troisième jour, est ressuscité d'une véritable résurrection ; qui est monté au ciel, quarante jours après sa résurrection, avec la même âme et la même chair avec laquelle il était ressuscité ; qui est assis à ladroite du Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts, et rendra à chacun selon ses oeuvres, bonnes ou mauvaises ?

"R. C'est mon sentiment, et je crois toutes ces choses."

DEMANDE

"Croyez-vous aussi le Saint-Esprit, parfait et vrai Dieu, procédant du Père et du Fils, égal en tout à l'un et à l'autre, ayant le même essence, la même toute-puissance, et la même éternité ?

"R. Je le crois."

DEMANDE

"Croyez-vous que ces trois personnes de la sainte Trinité ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu tout-puissant, éternel, invisible et incapable de changement ?

"R. Je le crois."

DEMANDE

"Croyez-vous que la sainte Eglise Catholique et Apostolique est la seule vraie Eglise, dans laquelle on donne un seul vrai Baptême, et une vraie rémission de tous les péchés ?

"R. Je le crois."

DEMANDE

"Rejetez-vous et anathématisez-vous toute hérésie qui s'élève contre cette sainte Eglise Catholique ?

"R. Je l'anathématise."

DEMANDE

"Croyez-vous la résurrection véritable de la chair que vous portez, et la vie éternelle ?

"R. Je le crois."

DEMANDE

"Croyez-vous aussi que le Seigneur Dieu tout-puissant est seul l'auteur du Nouveau et du Vieux Testament, de la Loi, et des écrits des Prophètes et des Apôtres ?

"R. Je le crois."

Après l'examen, les cérémonies se continuent comme "La Presse l'a indiqué vendredi dernier.

LES OFFICIANTS

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'Evêque Conservateur sera Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, et les Evêques Assistants, Mgr Langevin et Mgr Emard.

Contrairement à ce qui a été annoncé, ce n'est pas Mgr Archambault qui fera le sermon de circonstance, mais M. l'abbé Lecoq, Supérieur du Séminaire de St Sulpice.

M. le chanoine Roy servira de notaire au nouvel évêque, et c'est lui qui lira le Bref Apostolique nommant Mgr Racicot, évêque de Pogla et évêque auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Montréal.

M. l'abbé Demers, de l'Archevêché, agira comme maître des cérémonies et plusieurs chanoines et prêtres de l'archidiocèse, amis ou anciens confrères de Mgr Racicot, prendront part dans le sanctuaire aux cérémonies de la consécration.

LES EVEQUES

Les prélats suivants assisteront à la cérémonie du Sacre :

Son Excellence Mgr Sbaretti, Délégué Apostolique au Canada.

Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal.

Mgr Duhamel, Archevêque d'Ottawa.

Mgr Bélin, Archevêque de Québec.

Mgr Gauthier, archevêque de Kingston ;

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface ;

Mgr Lorrain, évêque de Pembrooke ;

Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe ;

Mgr Michaud, évêque de Burlington ;

Mgr Gabriel, évêque de Ogdensburg ;

Mgr Emard, évêque de Valleyfield ;

Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières ;

Mgr Bruneau, évêque de Nicolet ;

Mgr Blais, évêque de Rimouski ;

Mgr McEvoy, évêque de London ;

Mgr O'Connor, évêque de Peterborough ;

Mgr Archambault, évêque de Joliette ;

Mgr Scollard, évêque du Sault Sainte-Marie ;

Mgr Barry, évêque de Chatham ;

L'abbé mitré d'Oka ;

Mgr Breynat, vicaire apostolique de la Mackenzie ;

Mgr Mathieu, de l'Université Laval de Québec ;

Plusieurs évêques des Etats-Unis ;

Un grand nombre de Protonotaires.

Un grand nombre de Protonoraires apostoliques.

Et une foule de prêtres accourus de toutes parts.

Le nouvel évêque a reçu un grand nombre de superbes cadeaux, à l'occasion de sa consécration épiscopale. Les élèves anciennes et actuelles de l'académie Saint-Louis de Gonzague, lui ont présenté une soutane d'évêque et quatre chasubles, une blanche, une rouge, une violette et une verte ; les Messieurs de Saint-Sulpice lui ont donné une croix pectorale avec sa chaîne ; Mgr Bruchési, une croix pectorale ; les Soeurs du Bon-Pasteur, une croix pectorale ; le chapitre de la cathédrale, un anneau ; M. l'abbé Lavallée, ancien curé de St Vincent de Paul, un anneau ; M. l'abbé H. Langevin, curé de Saint-Vincent de Paul, un anneau ; M. l'abbé H. Langevin, curé de Saint-Vincent de Paul, un anneau ; les compagnons de classe, une crosse ; d'autres personnes ont offert des mitres, des gants, des souliers que porte l'évêque quand il officie, etc.

FETES D'INAUGURATION A STE CUNEGONDE

Suite de la première page

de perception, postes et aqueduc, le bureau privé du maire, du greffier et la voûte incombustible. Par un escalier analogue à celui qui a conduit au premier, on a accès au second étage. Un spacieux palier mène à la grande salle de séances du conseil. Superbe salle d'une grande clarté et dont la grandeur 80 x 36 pieds, permettra à une grande foule d'assister aux délibérations du conseil. Une estrade pour les conseillers pourra à l'occasion être convertie en scène quand une fête sera donnée.

Deux échelles de sauvetage sont destinées en cas de besoin à garantir la sortie des personnes qui occuperont cette salle. Donnant sur la rue Richelieu et coin Vinet, une bibliothèque municipale publique ouvrira ses portes aux amateurs de lecture.

Cette bibliothèque municipale et gratuite, est une innovation dont peu de villes peuvent se vanter. De larges baies éclairent cette bibliothèque qui jouit d'une vue sur Montréal et le Mont-Royal, qui est magnifique. Voilà pour la partie consacrée aux services administratifs.

Parlons maintenant des locaux destinés aux pompiers. Dans l'aménagement du local destiné aux services des pompes, on peut dire que M. le chef Tremblay a réalisé l'idéal en fait d'installation et de confort.

La station des pompiers a sa façade principale sur la rue Vinet. Son hall à remiser les pompes est grand, clair et bien chauffé. Son sol est macadamisé, ses murailles peintes à l'émail, permettront une propreté méticuleuse. Les boxes peuvent contenir six chevaux. Ces 6 stalles sont du dernier confort et d'une aération parfaite. La moindre odeur provenant des écuries sera évacuée par les nombreuses bouches de ventilation placées à propos et en grand nombre. Toutes les portes sont à ouverture et fermeture automatiques, ce qui peut se faire de mieux a été appliqué à ce poste. La cloche d'alarmes est un vrai bijou de mécanisme et très puissante.

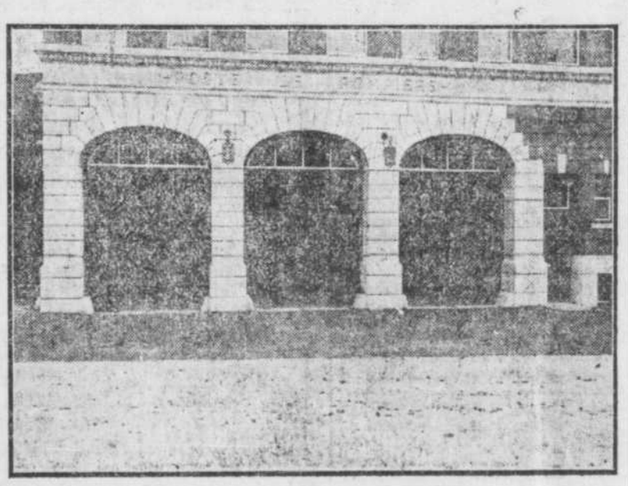

Façade du poste de pompiers, rue Vinet.

Là où le chef Tremblay s'est réellement surpassé dans l'art du confortable, c'est dans les dispositions qu'il a prises pour assurer tout le bien-être à ses hommes. Tout le premier étage au-dessus du hall des pompes est entièrement réservé au dortoir, salle d'amusements et cabinets de toilette, pour les pompiers.

Dans une vaste salle, 36 x 34 pieds, inondée de lumière et bien aérée, le dortoir des pompiers recevra 15 couchettes. Chaque homme aura sa garde-robe. Deux colonnes de descente en cuivre et tapis en caoutchouc à air comprimé pour recevoir les hommes dans leur descente, conduiront les hommes rapidement du dortoir aux pompes en cas d'alarme la nuit.

Les cabinets de toilette sont du dernier perfectionnement avec salle de bain et appareils à douche.

Un salon privé sera à la disposition des hommes pour y recevoir des amis.

La salle d'amusements est grande, 34 x 36 pieds, bien aérée. Cette salle possèdera en plus du jeu de billard, plusieurs autres jeux qui, tout en amusant les hommes, développe leur force physique. Il y aura une barre-fixe, une échelle, un Sandow, un punching bag, enfin, comme nous le disons plus haut, des jeux appelés à fortifier les muscles des hommes tout en leur faisant passer agréablement le temps. LA également une colonne de descente permettra aux hommes de dégringoler rapidement au hall en cas d'alarme. Enfin, disons que des téléphones placés au dortoir et dans la salle d'amusements tiendront constamment les hommes en rapport avec le bureau du chef. Quand à l'éclairage électrique, le chef, M. Tremblay, a atteint la perfection même. Toutes les lampes peuvent être contrôlées au poste central situé au rez-de-chaussée, comme elles peuvent l'être isolément. Tout le système de l'éclairage de l'hôtel de ville est sous le contrôle du chef ou de celui qui en aura charge.

Nous ne saurions trop féliciter le chef, M. Tremblay, et l'électricien, M. Chs. Guay, de leur superbe installation. Nous ne saurions passer sous silence la bonne disposition de la tour d'aérage et de décharge des boyaux. Dans cette installation, le chef a su dépenser toute son initiative hardie pour rendre pratique le travail si délicat du séchage des boyaux. Le travail si rude de suspension des boyaux, par l'application d'une plateforme munie d'un treuil devient un jeu d'enfant. La tour de Sainte-Cunégonde pourra contenir de 6 à 7,000 pieds de boyaux.

Par une combinaison heureuse, la tour se trouve reliée avec la cave de la bâtisse, où les boyaux pendant l'hiver, pourront être dégelés et dégorgés à l'action de la grande chaleur que développe la fournaise de l'appareil de chauffage.

Le poste de police a son entrée sur la rue Richelieu. De plain-pied se trouvent le bureau du chef avec salle d'attente, et le bureau du sous-chef. Un escalier spacieux conduit avec geôles qui sont au nombre de 5 dans la cave. Elles sont construites en maçonnerie et parfaitement à l'abri de toute tentative d'évasion de la part de ceux qui les occuperont. Elles sont appelées à causer plus d'une surprise à leurs occupants. Au-dessus, au premier étage, sont les appartements réservés du chef. M. Tremblay se trouve de la sorte en contact constant avec ses hommes et toujours sur les lieux à la première alarme.

Disons pour terminer, qu'extérieurement, les entrées respectives de chaque service seront signalées la nuit par des grosses lampes électriques d'un style très riche. En plus, la boule terminant le mât qui surmonte la coupole sera munie d'un foyer électrique à verre rouge de façon que des pompiers absents du poste la nuit pourront être avertis par l'éclairage subit en cas d'alarme.

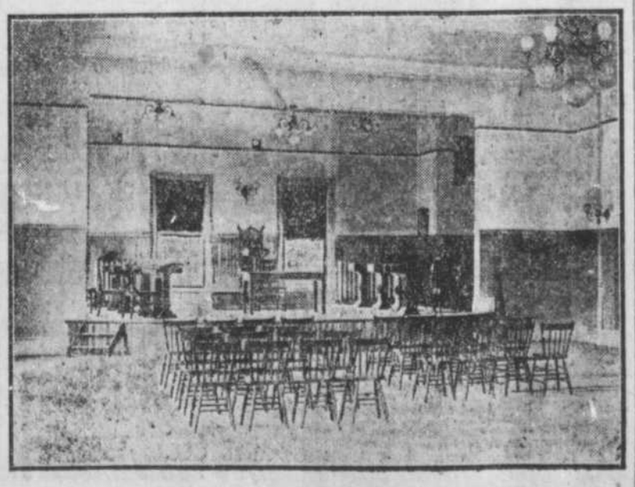

Salle des délibérations du Conseil dans le nouvel Hôtel-de-Ville.

Complets de Printemps

A Moitié Prix.

Le changement que nous faisons dans notre commerce, signifie une grosse épargne pour vous. Il faut vous dire qu'il nous faut écouler tout le stock que nous avons actuellement—voilà le premier pas vers ce changement.

Nous avons commencé le balayage complet par ces offres spéciales.

Complets sac en tissus noirs, bleus et en mélanges de tweeds, Valant $10, $12 et $15, pour $5.00.

Complets sac en tissus noirs, bleus et mélangés de tweeds. Valant $12, $15 et $18, pour $7.50.

La chance vous est offerte d'acheter de si beaux habillements à cette saison. Ne la manquez pas.

C CLOTHING CLEARERS, Limited C
231 rue St Laurent, 3506 rue Notre-Dame.

Les Bébés qui font leurs dents sont sujets à l'Insomnie. Avec
SIROP D'ANIS GAUVIN Le Sirop d'Anis Gauvin le Bébé fait ses dents sans douleurs et jouit d'un Sommeil abondant et Régulier.
EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Pour le Stock Général de feu AVELOCK LUNAN, de Ste Agathe des Monts.

Epiceries et provisions	$1,391.97	
Médecines patentées	164.02	
Papeteries	72.93	
Ustensiles en granit	56.07	
Vaisselle et verrerie	119.61	
Meubles de ménage	484.05	
		$2,288.65
Fixtures et fournitures du magasin	365.30	
Stock roulant : chevaux, voitures, etc., etc.	363.50	
		728.80
		$3,017.45
On vendra les livres de crédits avec ou séparément du stock, au montant de	$682.72	
		$3,700.17

Le stock est frais et très bien assorti, avec la meilleure clientèle de Sainte-Agathe.

Il y a encore un bail pour 2 années pour le magasin occupé comme épicerie, avec logement, loyer	$360.00
Pour le magasin occupé pour meubles	140.00
	$500.00

Les soumissions devront être entrées le ou avant le 4 de mai prochain, et adressées aux soussignés.

149-4 R. GOHIER & FILS, No 4 rue St Laurent, Montréal.

PAR FRASER FRERES

No 83 rue Crescent

Vente à l'Encan d'Excellents Meubles de Ménage

Contenu dans la résidence ci-dessus et comprenant : Secrétaire en acajou antique rare, mobilier de salon ébéné couvert en peluche ; 2 chaises dossier en fil métallique couvertes en peluche ; belle table de centre en noyer et tapis ; table ébénée dessus en peluche, canapés couverts en tapisserie, bons tapis Wilton sur le rez-de-chaussée et l'escalier, mobilier de salle à manger en noyer de qualité supérieure, comprenant buffet, table à rallonge, et 8 chaises couvertes en cuir ; table à cartes en noyer, table de côté en noyer, sofa en peluche, portières et rideaux, grand plateau E. P., grand surtout E. P., service à dîner, chaudière à charbon en cuivre, etc., peintures et gravures, cadres en acajou, bibliothèque en noyer antique et pupitre, horloge en marbre, ornements, beaux tapis Wilton, porte-chapeaux en noyer avec miroir, banc de corridor en chêne, 2 chaises de corridor dossier élevé, paire de plaques en bronze, cadres en peluche, mobiliers de chambre à coucher dessus en marbre, lits en plume, matelas en crin, lit en fer et sommier, tapis de Bruxelles, services de chambre, tables et chaises désassorties, canapés, glacière, J. R. mat, boyau de jardin, etc., etc.

VENTE, DEMAIN MATIN, 3 MAI, A 10 HEURES.

FRASER FRERES, Encanteurs.

Banque de Montréal

Montreal, 31 mars 1905.

Aux Actionnaires de la Banque de Montréal

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Banque de Montréal sera tenue au bureau principal de ladite banque, dans la cité de Montréal, dans la province de Québec, mardi, le 16e jour de mai A. D. 1905, à onze heures de l'avant-midi, dans le but d'étudier, et, s'il est jugé à propos, approuver un arrangement pour l'achat par la Banque de Montréal de l'actif de la People's Bank of Halifax, pour la considération mentionnée dans ledit arrangement — cette considération consistant en partie en quatre mille actions de cinquante piastres de la Banque de Montréal, — et autoriser la mise à exécution dudit arrangement au nom et de la part et sous le sceau officiel de la Banque de Montréal ; et aussi dans le but d'étudier et, si jugé à propos, de passer toutes résolutions qui seront jugées nécessaires pour approuver et autoriser l'augmentation du capital-actions de la Banque de Montréal de quatre cent mille piastres, montant du capital-actions requis pour donner cours à cet arrangement ; et pour donner pleine exécution audit arrangement et aux termes y contenus, et pour autoriser les directeurs à donner tous tels avis, et faire toutes telles demandes, et faire, passer et appliquer tous tels actes, résolutions, actions et choses qu'ils croiront nécessaires pour la bonne exécution dudit arrangement, et pour l'obtention du consentement et de l'approbation du gouverneur en conseil audit arrangement, et ladite augmentation du capital-actions de la Banque, pour l'exécution des conditions y contenues.

Par ordre du bureau,

E. S. CLOUSTON, Gérant Général.

127—n

JOSEPH FORTIER

Fabricant-papetier, Montréal. Atelier de Reliure, Réglure, Typographie, Relief et Gaufrage, a transporté son établissement au coin des rues

Notre-Dame Ouest et St Pierre

dans un plus vaste local, où il sollicite les commandes pour fabrication en Livres de Comptabilité, Formules et Fournitures de Bureau. 219-mjsn

ELECTIONS DU BARREAU

M. J. T. WALSH EST ELU SECRETAIRE.

Les élections du barreau se sont terminées hier, à 4 heures. On but force libations à la santé des nouveaux élus.

Voici la composition du nouveau conseil du Barreau :

Bâtonnier : Maître Eugène Lafleur.
Syndic : Maître F. Meredith.
Trésorier : Maître H. Gerin-Lajoie.
Secrétaire : Maître Thomas Walsh.
Conseillers : Maîtres R. Monty, H. Gervais, E. Surveyer, A. Geoffrion, E. Brossard, J. H. Robillard, P. B. Mignault, et R. de Lorimier.

FEU M. J. P. TARDIVEL

Plusieurs amis de feu M. J. P. Tardivel, de Québec, ont recommandé un service funèbre pour le repos de son âme, pour jeudi, le 4 mai courant, à 8 h. 30, au Gésu, rue Bleury.

FEU P. J. CHARLTON

Québec, 2 — Paul J. Charlton, l'un des plus vieux résidents de cette cité, qui s'est occupé activement autrefois du commerce de bois dans notre district, vient de mourir à l'âge de 94 ans. C'était un homem de haute culture, qui fut jadis l'un des principaux sportsmen de la cité de Champlain.

GUERISON RADICALE

La guérison de l'ivrognerie par le Spécifique anti-alcoolique du Dr J. M. Mackay, est infaillible contre l'ivrognerie. Voyez le Dr Mackay, à l'Hôtel-de-Ville, Montréal, où est son bureau.

M. F. X. DROUIN, réélu bâtonnier du Barreau de Québec.

PAR BENNING et BARSALOU

Vente au Commerce

STOCKS DE BANQUEROUTE

Nouveautés, Hardes faites, Chaussures, Etc.

Mercredi, le 3 Mai 1905

A 10 HEURES A.M.

à nos salles d'encan, 55 St Sulpice.

BENNING, BARSALOU & CO., Limited.

150-3 x

VENTE SPÉCIALE

500 Rouleaux Prélarts à l'Encan

Grandeurs Assorties, Dessins Nouveaux, la Dernière de la Saison.

Jeudi le 4 Mai 1905 à 10 A.M.

A nos salles, 55 rue Saint-Sulpice.

L'attention des marchands de tapis et nouveautés est attirée sur cette vente importante.

Vente régulière au commerce, tous les mercredis, à 10 heures a.m.

BENNING, BARSALOU & CO, Limited.

150—4 x

Aux Entrepreneurs et Constructeurs

VENTE A L'ENCAN

D'une quantité de PIERRE GROSSIERE et matériaux de construction actuellement dans un lot vacant, rue Bosset, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu Vente sur les lieux,

Mercredi, 3 Mai, à 2.30 p.m.

La pierre devra être enlevée avant le 17 du courant.

151—2 WALTER M. KEARNS, Encanteur.

MORT SUBITE A KINGSEY FALLS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 2 — Georges Gibson, de Kingsey Falls, est décédé subitement samedi, au retour de sa journée de travail. Le défunt laisse pour déplorer son départ une épouse et deux fils.

PAS DE LICENCE, PAS D'AUBERGE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 2 — Suivant l'exemple de leurs confrères de Lac Mégantic, les cinq hôteliers de Windsor Mills, à qui le conseil vient de refuser un renouvellement de licence, ont barricadé portes et fenêtres de leurs hôtels, hier matin, dédaignant le système d'hôtelleries sans buvette.

SUICIDE A EAST FARNHAM

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 2 — Lewis Griggs, tenancier de la ferme Goddard, à East Farnham, a mis fin à ses jours en se pendant dans l'ouverture d'un puits. Le défunt avait déjà plusieurs fois attenté à ses jours.

INCENDIE A COATICOOK

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sherbrooke, 2 — Le feu a ravagé une propriété de M. Pierre Bissonnette, de Coaticook, y causant certains dommages.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Demain, mercredi, à 3h. 30, la Chambre de Commerce tiendra son assemblée générale mensuelle au lieu ordinaire de ses séances.

Le secrétaire donnera le compte-rendu des délibérations du Conseil pendant le mois écoulé et les personnes présentes seront invitées à exprimer leurs vues sur les matières d'intérêt général qui les intéressent.

LES COCHERS DE PLACE

Demain soir, à 8h. 30, aura lieu, au Monument National, une importante assemblée de l'Union des cochers de place.

LA BOURSE

New-York, mai. 2. — L'ouverture a été forte, particulièrement dans le Smelters, qui passe de 113¼ hier à 116 ce matin, et le Smelters Preferred de 120 1-8 à 122.

La liste a été très irrégulière, on voit des pertes de 5 points dans le Gaz, et des gains d'un point et demi dans le Louisville et Nashville.

Les autres titres ont moins varié.

Le marché est moins actif qu'hier.

UNION PACIFIC

On affirme avec autorité que ce stock va augmenter son dividende au moins à 5 pour cent. A ce taux, l'Union vaut ce qu'il se vend aujourd'hui : 122.

"DOMINION IRON AND STEEL"

A 23, le Steel commun est cher, si l'on considère les charges qui sont avant lui : les Bons, la deuxième hypothèque, et le stock préférentiel.

Cependant, les parts sont tenues en un petit nombre de mains, et pour la plupart payées. De sorte que l'augmentation de recettes de plus de 40 pour cent que les travaux actuels vont donner à la compagnie d'ici à quelques mois, vont placer les débentures bien près du pair, et donner une chance de réorganiser les finances comme dans le cas du Dominion Coal Co. — "Wall St Journal," mai 1er 1905.

"La réaction a eu son cours, et l'on peut acheter maintenant." — "Wall St Journal."

A MONTREAL

Le marché est peu actif, mais très ferme. Le Toledo a passé de 32 1-8 à 33¼, qui était hier à 82½ a fait 83 et 83 1-8, ce matin. Les Bons du Steel qui se vendaient hier matin 81 5-8, se sont vendus ce matin à 83¼.

Notre marché laisse passer les baisses du marché américain sans beaucoup se troubler. Nos stocks sont bien tenus et ne se vendent pas à sacrifice.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 3.00 hrs p. m.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach.
C.P.R.	155	149¾	Mont Cot	.....	.....
C.P.R.New	.....	.....	Text. Pr.	.....	81
M.S.R.... xd	219¾	219¼	C.C.C.Co.	.....	.....
N.S.R.	.....	.....	Mtm.C.C	.....	.....
T.St.Ry.	106¾	106	Lt.Pup. Pr.	.....	.....
T.City T. xd	111	110¾	Cab.C. Bds	.....	.....
Det. Elec. xd	43½	42¾	D.Coal Bds.	.....	.....
Tol. Ry. ...xd	33	32¾	D.Steel Bds.	84¾	84¾
H.S.Ry.	108	105	M.Ry. Bds	.....	.....
St J.E.R.	.....	.....	N.S.S.Bds	.....	.....
W.E.R.	.....	.....	Ogilvie Bds.	.....	.....
R.&O.	74½	73¾	Text. Bds.	.....	.....
M.H.&L. xd	90	89¾	M.H.&L.bds	.....	.....
Trin. E.R.	.....	.....	L.Wds. Com	104	103
N.S.S.Co.	62¾	62¼	L. Woods Pf	118	115
N.S.S.Pf.	.....	.....	SaoPaulo.	.....	.....
D.I.&S.Co.	21¾	21¼	B.Mont.	.....	.....
" Pfd.	.....	65¾	B.Mol	.....	.....
C.Cab.	.....	.....	B.Tor.	.....	.....
M.Tel.	148	160	B.Mareb.	.....	.....
Bell Tel.	.....	.....	B.Royal	.....	.....
Ogilvie Com	.....	.....	B.N.Scot	.....	.....
Ogilvie Pfd.	137	.....	B.East.T	.....	.....
Mackay Co.	61	46¾	B.Québ.	.....	.....
Mackay pfd	75	72¾	B.Nat.	.....	.....
Mt Steel Co.	.....	.....	B.Unions.	.....	.....
Mt Steel Pfd	.....	.....	B.Com.	.....	.....
D.Coal Co.	80	79¾	B.Imper.	.....	.....
Pfd.	.....	.....	B.Hoch.	.....	.....
Wlan. Bds.	.....	.....	Soo Com.	.....	.....

PAR BENNING et BARSALOU

Vente au Commerce

Mercredi et Jeudi, 3 et 4 Mai

A DIX HEURES

Chaque jour, à nos salles, 60 rue Saint-Jacques.

Deux fonds de banqueroute de marchandises générales : tweeds, serges, moitons, chemises, sous-vêtements, chapeaux, mantes, dentelle, broderie, mouchoirs, étoffes à robes, bas, gants, chaussures, hardes de confection, articles de fantaisie, etc.

Aussi, grande quantité de marchandises endommagées par l'eau et le feu.

En lots pour le commerce et sans réserve.

150—3 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PAR MARCOTTE FRERES

Vente au Commerce

Mercredi et Jeudi, 3 et 4 Mai

A DIX HEURES

Chaque jour, à nos salles, 60 rue Saint-Jacques.

Deux fonds de banqueroute de marchandises générales : tweeds, serges, moitons, chemises, sous-vêtements, chapeaux, mantes, dentelle, broderie, mouchoirs, étoffes à robes, bas, gants, chaussures, hardes de confection, articles de fantaisie, etc.

Aussi, grande quantité de marchandises endommagées par l'eau et le feu.

En lots pour le commerce et sans réserve.

150—3 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Deuxième Grande Vente

De marchandises endommagées par l'eau à bord du SS. Parisian, pour le compte des intéressés, à nos salles, rue Saint-Jacques,

Mercredi, le 3 Mai,

A Dix Heures.

Sans aucune réserve et en lots pour le commerce.

75 caisses de nouveautés, comprenant : serviettes, toiles, linons, bas de cachemire, chemises, étoffes à robes, tweeds, overalls.

20 caisses de chapeaux de feutre et beaucoup d'autres marchandises.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

150—3

PAR T. W. FOSTER

Vente à l'encan, mercredi, 3 mai, à 1 p.m., à 7814 Cathcart. Nous avons reçu instructions des curateurs de la succession de feu Jas. McVey, de vendre à l'encan public, un hongre bai, 7 ans, 16¼ mains, cheval de chasse pesant, parfaitemtne dompté sous tous harnais. Un hongre brun, 4 ans, 16 mains, d'allure extrêmement belle, parfaitement dompté pour la selle et le harnais. Un hongre gris pommelé, 7 ans, 15,3 mains, d'allure extrêmement belle, parfaitement dompté. Un runabout trap de Boston à boîte de piano presque neuf, un boghei concord, un berlot fait par Desrochers, un harnais double et deux harnais simples par Murphy, deux magnifiques robes en boeuf musqué, quatre couvertes avec capuchon assorti, aussi lot de mors, étriers, arçons, lots de harnais désassortis et nombre d'autres choses trop nombreuses à énumérer. Absolument sans réserve. T. W. Foster and Co. encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 150—3

MARCONI

Venez à notre bureau pour voir opérer le Système de Télégraphie sans fil de Marconi, ou écrivez pour avoir des informations.

MUNROE & MUNROE
Gérants des Entreprises Marconi, Edifice de la Canada Life, Montréal.
146-n-s

VENTES DE L'AVANT-MIDI

C. P. R. — 100 à 149¼, 25 à 149 3-8, 50 à 149½.
D. Iron Bonds — 5000 à 83½.
Twin City xd — 150 à 111½, 200 à 111, 10 à 111½, 100 à 111, 100 à 110¾, 25 à 110 7-8.
Dominion Coal — 25 à 80.
Toronto Rails — 125 à 106, 155 à 106¼, 5 à 106.
Mont. Power xd — 200 à 89½, 10 à 89¾, 150 à 89½.
Toledo Ry — 110 à 32½, 25 à 32¾, 25 à 33¼.
D. Iron Common — 25 à 20¾, 15 à 21, 75 à 20¾, 75 à 20 7-8, 125 à 21, 10 à 21.
L. Woods Comm. — 30 à 104.
Rich. et Ont. — 7 à 72½.
Mont. Street xd — 225 à 219, 25 à 219½, 25 à 219.
Scotia Common — 50 à 62 5-8, 25 à 62½.
Mont. St. xd — 225 à 219, 25 à 219½, 25 à 219.
Détroit Unit. — 50 à 83 1-8, 50 à 83¼, 50 à 83 1-8, 50 à 83¼, 250 à 83.
Mont. Teleg. — 11 à 140.
Textile Pref. — 12 à 81.
Iron Prefed — 50 à 65, 10 à 65½.
Merch. Bank — 3 à 171, 1 à 170.
Mackay Pref. — 90 à 73.
Mont. Cotton — 25 à 100.
Mackay Comm. — 100 à 40¾, 100 à 40¾.

VENTES DE L'APRES-MIDI

C. P. R. — 10 à 150.
Twin City X. D. — 25 à 111, 25 à 110 7-8, 25 à 110 7-8.
Détroit — 5 à 83, 50 à 83¼, 10 à 83¼, 5 à 83, 10 à 83¼.
Toronto — 75 à 106, 10 à 106, 25 à 106, 10 à 106, 25 à 106¼, 5 à 106, 75 à 106¾.
Mont. Street. — 100 à 219½, 1 à 219.
Iron Com — 50 à 21¾, 100 à 21¾, 100 à 21¾, 50 à 21¾, 50 à 21 1-8, 100 à 21¾, 100 à 21¾, 175 à 21¾.
Dom. Coal — 25 à 70¼.
Mackay Pfd. — 25 à 73.
Iron Bonds — 1000 à 84, 2000 à 84¼, 2000 à 84¼, 3000 à 84¼, 10000 à 84 3-8.
Dom. Coal Pfd. — 1 à 117.
Mont. Power X. D. — 25 à 89 5-8.
Bk of Com. — 3 à 169.
Rich. et Ont. — 25 à 73¼, 25 à 73¼.
Mackay Com. — 50 à 40¾.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par H. & C. Randolph, courtiers, 57 rue St François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
Am.Cot.P...	34¾	35¾	K. & Tex C.	28¾	27¾
" prf....	98	97¾	" prf.	60¾	60¼
Am.C. Oil...	42	38¼	La. & Nash.	148¾	147¼
Am. L. Co...	49	48¾	Mann. Elev	164	164¼
Am. Copper

LA QUESTION DU GAZ

UN RAPPORT DE LA COMMISSION DES INCENDIES CONCLUANT A L'ACCEPTATION DES OFFRES DE LA COMPAGNIE DU GAZ.

Quelques minutes avant l'assemblée du conseil, hier après-midi, la commission du Feu et de l'Eclairage s'est réunie pour recevoir le rapport du sous-comité, concernant les rapports des officiers civiques relativement à la municipalisation du gaz à Montréal.

Le secrétaire et le représentant attitré de la Montreal Light Heat and Power, dans les couloirs de l'hôtel de ville, ont suivi la discussion avec beaucoup d'intérêt.

Comme à la séance précédente, le président Robertson avait un rapport, et les échevins Proulx et Duquette le leur. L'échevin Sauvageau se déclare surpris de cette divergence d'opinion ; car il avait été entendu à la dernière séance que les membres du sous-comité s'entendraient pour faire un rapport conjoint. Le président Robertson, dans son rapport, se borne à déclarer que les chiffres des officiers civiques concernant l'établissement d'une usine à gaz lui paraissent corrects, sans faire aucune suggestion au conseil. Le rapport des échevins Proulx et Duquette, au contraire déclare que la municipalisation n'est pas pratique, dans les circonstances, et recommande d'accepter les offres de la compagnie du gaz, qui est prête à diminuer graduellement de 5 cents par année ses prix, jusqu'à ce que le gaz d'éclairage soit à $1 par 1,000 pieds cubes, et le gaz de cuisine à 90 cents, moyennant une prolongation de franchise de 15 ans. Le président Robertson prétend que ce rapport va trop loin. Le conseil a simplement demandé de faire rapport sur les rapports des officiers civiques.

C'est aussi l'opinion des échevins Nelson, Walsh et Sauvageau.

Finalement ils ont décidé de signer sous réserve le rapport des échevins Proulx et Duquette, se réservant le droit de le combattre ou de l'amender, quand il sera discuté au conseil de ville. Le rapport du président Robertson a été inclu dans l'autre rapport, à la suggestion de l'échevin Dagenais, et le tout a été envoyé au conseil.

Il est entendu que plusieurs amendements seront proposés, quand le rapport sera discuté. Les prix de 90 cents pour le gaz d'éclairage et 80 cents pour le gaz de cuisine, seront proposés ainsi qu'une clause donnant droit à la ville d'exproprier la compagnie du gaz, en lui donnant un avis d'un an. Voici le texte du rapport de la Commission du Feu et de l'Eclairage, qui a été soumis au conseil, et laissé sur la table, hier après-midi :

Monsieur le Maire et au
Conseil de Ville de Montréal.

Messieurs,

La Commission des Incendies et de l'Eclairage a fait l'honneur de faire rapport.

Qu'elle a étudié les états préparés par les fonctionnaires civiques sur l'établissement d'usines à gaz sous le contrôle de la municipalité, lesquels états lui avaient été référés par résolution du Conseil.

Que, au meilleur, de notre connaissance, les chiffres des employés de la Corporation sur le coût de l'installation d'usines municipales pour la fabrication et la distribution du gaz à Montréal nous paraissent corrects ; mais bien que très attrayants en théorie ils ne paraissent cependant pas justifiés en pratique, par l'expérience tentée par d'autres villes de ce continent; tel que le démontrent les résultats obtenus à Philadelphie, à Berlin et à Sorel, etc.

Que l'établissement d'une usine municipale ne pourrait être justifiée que par le monopole, par la ville, de la fourniture du gaz aux citoyens; que ce monopole ne peut être obtenu que par l'acquisition préalable du "plant" de la Compagnie du gaz de Montréal; que vu l'état financier actuel de la ville, il ne peut être question d'acheter maintenant la Compagnie du Gaz de Montréal.

Que même si la ville en avait les moyens elle ne pourrait exproprier la Compagnie du Gaz que dans cinq ans, aux termes du contrat existant.

Que, à raison de tous ces faits, cette commission a cru que l'intérêt public serait peut-être mieux servi s'il pouvait obtenir de la Compagnie du Gaz des conditions plus favorables pour les consommateurs.

Qu'à cette fin cette commission s'est abouchée avec les directeurs de la Compagnie du Gaz de Montréal.

Qu'après divers pourparlers, cette commission a obtenu l'offre d'une réduction graduelle et immédiate de 5 cents par année, jusqu'à un dollar, pour le gaz d'éclairage, et 90 cents pour le gaz de cuisine, chauffage, etc., la Compagnie demandant en retour une extension de son contrat, tel que porté à la lettre ci-annexée.

Que prenant en considération la position financière de la ville, les conditions du contrat actuel, tenant compte du fait que la municipalisation serait dans le moment une expérience pour le moins risquée, cette commission est plutôt disposée à accepter les propositions de la Compagnie qu'à adopter l'idée de l'établissement d'usines municipales pour Montréal.

Que vu la situation géographique et climatérique de Montréal, les offres de la Compagnie du Gaz peuvent être comparées favorablement avec les prix payés par les autres villes du continent.

Que, en accédant à cette proposition, les citoyens se trouvent à bénéficier immédiatement d'une réduction du prix du gaz, laquelle réduction se trouverait autrement reculée à au moins cinq années, époque de l'expiration du contrat.

Qu'en conséquence, cette commission, tout en ne se déclarant point contre l'établissement éventuel d'une usine à gaz sous le contrôle de la municipalité, croit de son devoir, dans les circonstances, de recommander au Conseil l'acceptation des propositions de la Compagnie du Gaz de Montréal."

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Rayon des Chaussures

Valeurs exceptionnelles pour trois jours seulement, Lundi, Mardi et Mercredi.

Une ligne de bottines à lacets en veau Box, grosse semelle, trépointe Goodyear, pour hommes, valant ordinairement $3.50, pour $2.75, moins 5 pour cent au comptant. Net. $2.62

Bottines à lacets, genre Blucher, en poulain verni, avec tiges en chevreau mat, pour hommes. Valeur ordinaire : $5.00, pour $3.50, moins 5 pour cent au comptant. Net. $3.33

Un lot de bottines à lacets et à boutons, en poulain verni, semelles passablement légères, tiges en chevreau mat, pour dames. Valeur ordinaire : $4.50, pour $3.00, moins 5 pour cent au comptant. Prix net $2.85

Attention Spéciale aux Commandes par la Poste.

HENRY MORGAN & CO., Montréal.

A PROPOS DE LICENCES

DISCUSSION AU CONSEIL DE VILLE DE SAINT-LOUIS DU MILE-END.

La licence demandée par M. Vital Vaillancourt, coin des rues Esplanade et Saint-Viateur, a fait de nouveau le sujet d'une longue discussion, hier soir, au Conseil de Saint-Louis du Mile-End.

Cette séance régulière du Conseil était sous la présidence de M. le maire Plouffe.

Le conseiller Gladstone a déposé sur la table une contre-requête portant une quarantaine de signatures.

Le secrétaire-trésorier donne lecture d'une lettre de Mtre Bisaillon disant que le Conseil n'est pas obligé de prendre cette contre-requête en considération.

Le conseiller Martel prétend le contraire.

Le conseiller Dazé déclare qu'elle est illégale.

Une discussion assez vive s'élève entre les conseillers Martin, Gladstone et quelques citoyens venus en délégation pour s'opposer à cette licence.

Finalement, le citoyen Scott fait remarquer que la requête de M. Vaillancourt ne porte que trois signatures et l'une d'entre elles, celle de M. Marcil, est illégale, vu que Marcil n'est pas résidant du quartier No 2. La requête tombe d'elle-même, et M. Vaillancourt en est pour ses frais ; il devra recommencer son travail.

La séance est ensuite levée.

GANTS PERRIN

Les gants de Suède Noirs "Perrin" sont préparés par un procédé spécial, qui donne au cuir cet aspect velouté, cette souplesse et cette nuance noire incomparable.

Ils ont aussi ces qualités exceptionnelles de coupe, de durée, que l'on trouve dans tous les

GANTS PERRIN

(8)

A WESTMOUNT

LE MAIRE DUCLOS EST D'AVIS QUE LES DELIBERATIONS DU CONSEIL SONT UNE FARCE.

Le Conseil de Westmount a tenu sa séance régulière, hier soir, sous la présidence de M. le maire Duclos.

Le projet de règlement à l'effet d'autoriser un emprunt de $150,000 est revenu sur le tapis.

Après avoir considéré le rapport du comité de l'aqueduc à ce sujet, M. le maire demande quelles sont les recommandations de ce rapport. Ce rapport a été lu trois fois, a-t-il dit, et il a été impossible d'en déterminer le point principal.

Ces paroles provoquent une discussion et le maire suggère que l'on s'occupe d'affaires de routine jusqu'à ce que les membres du comité puissent dire ce qu'ils recommandent.

Les conseillers Rogers et Galbraith proposent l'adoption du rapport.

La discussion recommence et le conseiller Cross propose en amendement que le rapport soit adopté en partie seulement.

Le maire s'impatiente et dit que les délibérations du Conseil sont devenues une farce.

La motion principale est rejetée et l'amendement adopté.

Samedi prochain, aura lieu une assemblée des contribuables de Westmount pour considérer le règlement passé à une séance antérieure, autorisant un emprunt de $250,000 pour travaux publics.

POUR LA VOIX

Contre l'enrouement, l'extinction de voix, le BAUME RHUMAL n'a pas son pareil. 151-2

COURS DE LITTERATURE

Examen des élèves du professeur Léger.

Les épreuves orales des examens pour les diplômes et certificats littéraires du cours de littérature ont eu lieu hier après-midi, à l'Université Laval, devant le professeur Léger, le chanoine Dauth et l'abbé Fourpet, P.S.S., examinateurs.

Ont obtenu le diplôme de deuxième année, M. J. Sauvé, Mad. Duval et Mlle Renaud.

Ont obtenu le certificat de première classe : MM. G. Lanctôt, E.E.D., et J. B. Gratton.

Ce soir aura lieu la clôture solennelle des cours de littérature et la distribution des diplômes, à 8 heures.

UNE NECESSITE DE FAMILLE

C'est un remède capable de procurer un soulagement immédiat aux cent et un maux qui surgissent constamment. Ca peut être un rhume, peut-être un mal de dent, une névralgie, des douleurs dorsales. Employez la Nervilline Polson, c'est pénétrant, ça calme la douleur, c'est puissant. Nerviline est au moins cinq fois plus forte que les remèdes ordinaires et sa valeur dans n'importe quelle famille ne saurait être surestimée. Pour l'homme ou la bête Nerviline est une panacée contre toutes les douleurs et elle ne coûte que 25c. la bouteille. Achetez Nerviline aujourd'hui chez votre pharmacien. (47) We

Le Céleri Composé de Paine

Donne la Santé aux Malades.

Si votre sang est paresseux, impur et empoisonné, votre système nerveux déséquilibré, votre digestion dérangée et votre appétit pauvre et variable, soyez assuré que vous êtes dans un état critique et réfléchissez avant que les mois d'été apportent de nouveaux dangers.

Le Céleri Composé de Paine, à cette saison, aura un merveilleux effet sur toute personne, homme ou femme, épuisée ou malade.

Il agit d'abord sur le sang qu'il nettoie et purifie, puis les nerfs sont promptement mis en ordre, la puissance digestive est complètement restaurée, l'appétit devient naturel, le sommeil réparateur, puis le cœur affaibli devient fort et joyeux.

Il est bon de se rappeler que le Céleri Composé de Paine est l'oeuvre du médecin le plus distingué qu'ait jamais produit le continent américain, et sa merveilleuse prescription est publiquement approuvée par nos plus savants médecins.

Si tous les malades désappointés dans le passé voulaient se résoudre à prendre immédiatement le Céleri Composé de Paine ils seraient agréablement surpris de constater avec quelle rapidité ce merveilleux remède peut enrayer des maladies dangereuses et mortelles. Ce remède rend aujourd'hui la force à des milliers de personnes qui n'en dispose à jouir des mois de l'été qui, pour les gens bien portants, sont une saison de plaisir et de bonheur.

POILS FOLLETS

Enlevés par le nouveau principe

De Miracle

Une révélation pour la science moderne. C'est la seule méthode scientifique et pratique de détruire les poils follets. Ne perdez pas votre temps à essayer l'électrolyse, les rayons X et les épilatoires. Ces préparations vous sont offertes sous la SIMPLE RECOMMANDATION des agents et fabricants. Il n'en est pas de même de De Miracle. C'est la seule méthode qui soit recommandée par les médecins, les chirurgiens, les dermatologistes, les journaux médicaux et les grands périodiques. Livret gratuit, dans une enveloppe cachetée ne portant aucune inscription. De Miracle envoyé par la poste, dans une enveloppe ordinaire moyennant $1.00, par De Miracle Chemical Co. 23 rue Queen Ouest, Toronto. Argent remis sans retard s'il ne fait pas tout ce qu'on lui attribue. A vendre par
JOHN T. LYONS, 4 Magasins : 6 rue Bleury, 2453 rue Ste Catherine, 1447 rue Ste Catherine, angle St Laurent et Fairmount, Montréal.
15m p

LE ROBUR

Janvier, 1905. M. BEAUPRE. Il y a trois ans j'étais un homme fini, mais quelques flacons de votre incomparable ROBUR m'ont rendu la force et la santé malgré mon âge avancé, et je vais depuis ce temps aussi bien et aussi vigoureux que j'ai jamais été. Quatre médecins m'avaient traité en vain pendant une couple d'années, et sans autre résultat que de me dire qu'il n'y avait plus rien à faire pour moi, et que ma seule ressource était de m'en aller à l'hôpital. Je n'aurais jamais cru qu'un seul remède pût amener un effet aussi prompt et aussi durable que ce ROBUR, auquel je dois la vie, dans mon entière conviction. PIERRE COLLIN, 157 rue Désery. Le ROBUR est préparé à la Pharmacie C. BEAUPRE, 73 Désery, Hochelaga. En vente partout. (1)

A QUEBEC

La température—Enquêtes—Mort subite — Danger — Premier steamer océanique—Les funérailles de M. L. J. Demers, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 2. — Nous avons eu hier de la neige, de la grêle, de la pluie, du froid, du vent, et du beau temps. Il y avait en ville beaucoup d'étrangers, la plupart venus pour entendre "Parsifal." Cette représentation à l'Auditorium a fait salle comble.

— Le coroner Jolicoeur est allé hier à Valcartier tenir une enquête sur le cadavre de Mlle Lizzie Théberge, morte subitement dans la nuit de vendredi à samedi à Valcartier. Un verdict de "mort de congestion pulmonaire" a été rendu. Le Dr Jolicoeur s'est rendu aujourd'hui à Hadlow, s'enquérir des circonstances de la mort de l'enfant de M. Emile Roy, qui s'est fait tuer samedi par un convoi de l'Intercolonial.

— On rapporte de Saint-Michel de Bellechasse que M. Emile Bolduc, âgé de 35 ans, frère de M. Evariste Bolduc, est tombé mort dans l'église de Saint-Michel, samedi après-midi.

— On est actuellement à faire des réparations au plancher en bois de la terrasse.

Il était temps, car certaines planches pourries offraient un réel danger. Mais il appert que là n'est pas le seul danger. Les pièces de bois qui forment la charpente de la terrasse auraient, pour un grand nombre, une fois besoin d'être remplacées si l'on veut éviter une catastrophe.

—M. Jacques Biron dit avoir été assailli par un inconnu sur les "Cove Fields", en arrière de la salle d'exercices. Cet inconnu a demandé à M. Biron de lui faire la charité. La réponse négative de M. Biron eut pour effet d'exciter l'ire de l'inconnu qui assaillit M. Biron à coups de couteau.

—Une goélette à vapeur a été vendue à l'encan, hier, par MM. Jacques et Cie, au quai Rioux. C'est la "Fabiola", qui a été adjugée à M. Simard, au prix de $2,225.

—Le steamer "Ionian", de la ligne Allan, est arrivé hier soir à Québec, ayant à son bord 1,277 passagers, dont 1,014 immigrants, et une cargaison générale. C'est le premier steamer océanique qui arrive cette année.

—Un commencement d'incendie a eu lieu hier matin, rue Saint-Eustache, chez M. James Dennis. Ce dernier était justement en train de déménager, et le feu a été causé par les tuyaux du poêle.

—Le Dr E. J. C. Chambers, fils de M. E. I. D. Chambers, journaliste, a été nommé chirurgien dentiste du corps médical de la milice.

—Hier matin, un jeune enfant de trois ans, du nom d'Eugène Therrien, dont les parents demeurent 345 rue du Prince-Edouard, est disparu, et malgré toutes les recherches, il a été impossible d'obtenir le moindre renseignement sur son compte. On a téléphoné à tous les postes de police et personne ne l'a vu. Les parents craignent beaucoup que l'enfant soit tombé en bas d'un quai.

—Le recorder Déry a assermenté hier les cotiseurs protestants de la cité. Il a aussi rendu jugement dans plusieurs causes de taxes.

—Un câblogramme de Paris annonce que Mme veuve Chaussegros de Léry, de Québec, est décédée à Paris, où elle était en promenade depuis six mois. Elle était la soeur du notaire de Léry, de Québec, et de M. Gustave de Léry, de Saint-François de Beauce.

—Les funérailles de M. L. J. Demers, député de Lévis, auront lieu demain à Saint-Romuald.

—Le coroner Jolicoeur a fort à faire, ces jours-ci. Il a tenu trois enquêtes samedi, dont deux à l'asile de Beauport, où deux patients étaient morts subitement. La preuve a établi que le nommé Chatigny était mort d'apoplexie cérébrale, et que Thomas Williams a succombé à une maladie du coeur, appelé asystolie. A l'enquête tenue samedi après-midi sur le cadavre d'Alfred Fiset, manufacturier de savon, de Saint-Sauveur, le jury a rendu un verdict de "mort de syncope du coeur."

—Le Dr Emile Nadeau, médecin interne de l'hôpital des Immigrants, a été nommé médecin du port de Québec, pour remplacer le Dr Howe. Tout en faisant l'inspection des immigrants, le Dr Nadeau continuera à remplir les fonctions d'interne à l'hôpital des Immigrants.

—Le pompier Wagner, qui a été asphyxié lors de l'incendie de la maison de M. Bissonnette, rue du Roi, est complètement rétabli.

—A l'Hôtel-Dieu de Lévis, Sa Grandeur Mgr Bégin a présidé à une cérémonie religieuse. Ont revêtu l'habit religieux: Mlle Marie Virginie Turgeon, de Notre-Dame de Lévis—Soeur Ste Marie du Rosaire.

Mlle P. A. Paquet, de St Jean-Baptiste de Québec — Soeur Ste Julienne du Saint-Sacrement.

Mlle Orpha Plante, de St Roch de Québec — Soeur de l'Enfant Jésus.

Mlle Marie-Anne Langlais — Soeur Ste Marie Agnès.

Soeur Ste Rose de Lima, née Lajeunesse, St Sauveur de Québec, a prononcé ses derniers voeux.

—Une fillette de cinq ans, enfant de M. François Sylvain, détective, a fait une chute malheureuse qui a ébranlé son système nerveux d'une façon telle qu'on a craint pour ses jours.

—John Henry Donville, marchand de St Ferdinand d'Halifax, a fait cession de ses biens.

SONGEZ-Y

Et changez de nourriture.

Un homme ne compte pas comme perdu le temps qu'il met à songer à ses affaires, mais il semble éprouver de la répugnance à donner une aussi grande attention à sa santé.

Cependant que vaudraient ses affaires sans une bonne santé pour y voir. Un homme d'affaires dit le bien qu'il a retiré d'un soin attentif donné à sa santé, s'inquiétant de savoir ce qu'il lui fallait et adoptant alors la bonne nourriture.

"Pendant quelques années, j'ai souffert beaucoup après les repas. La nourriture semblait comme du plomb dans mon estomac, me rendant insouciant et parfois me causant de véritables douleurs. Naturellement, ce la me rendait plus ou moins disposé au travail, et je décidai de voir ce qui en était.

Après réflexion, j'en vins à la conclusion que la suralimentation remplissant l'estomac d'aliments indigestes était la cause de nombreuses indispositions qui affligent l'humanité, et que c'était là ce qui me rendait souffrant et impropre aux affaires après les repas. Je résolus de prendre Grape-Nuts et voir ce que cela pouvait me faire.

Il y a déjà quelques mois que je prends cette nourriture, et je suis content de dire qu'elle m'a apporté un parfait soulagement. Je ne souffre plus après les repas ; l'assimilation des aliments semble se faire aisément et parfaitement. J'ai regagné mon poids normal, et je trouve du plaisir au travail. Je prends plus d'intérêt aux affaires et, avec des idées plus claires, je suis plus dispos."

Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Il y a une raison.

DUPUIS FRERES

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 hrs, excepté le samedi.

Les commandes par la malle sont exécutées avec soin.

Tapis et Rideaux

Notre Rayon des Tapis, Rideaux et Tissus de fantaisie pour tentures occupe tout le quatrième étage de l'ancienne bâtisse — coin St André et Ste Catherine.

C'est un des plus importants départements de notre maison, et nous pourrions ajouter l'un des plus importants du genre à Montréal.

NOUS OFFRONS POUR CETTE SAISON DU PRINTEMPS UN CHOIX EXCEPTIONNEL DANS LES TAPIS VELOURS, MOQUETTES, AXMINSTERS, WILTONS, BRUSSELS, nouveaux dessins dans les teintes fashionables, avec, ou sans bordure, quelques-uns de ces nouveaux Tapis que l'on exhibait cette semaine dans une de nos vitrines ont été beaucoup admirés.

NOUS OFFRONS AUSSI UN TRES GRAND CHOIX DANS LES RUGS OU CARPETTES EN VELOURS, TAPESTRY, SMYRNA et ORIENTAL — toutes les dimensions dans différentes qualités.

Sur le même plancher se trouvent les RIDEAUX, TISSUS DE TOUS GENRES pour tentures, tapis de table, dessus de coussins avec cordes et glands, etc., etc.

NOTRE ASSORTIMENT DANS LES RIDEAUX BLANCS EN POINT D'IRLANDE, DENTELLE NOTTINGHAM, et autres comprend toutes les qualités et tous les prix à partir de 75c la paire et en montant jusqu'à..... $27.50

MOUSSELINE DE FANTAISIE POUR RIDEAUX A 10c

Mousseline dans différentes couleurs et dessins, largeur, de 40 à 54 pouces. Valeurs de 20c, 25c et 30c. TOUTES OFFERTES AU MEME PRIX DE, la verge..... 10c

Prélarts et Linoléums au Sous-Sol

Notre Assortiment dans les Prélarts, Linoléums et Tapis de Liège — n'est pas surpassé à Montréal.

PRELARTS AMERICAINS, largeurs de 54 pouces et 72 pouces à 20c et..... 25c
PRELARTS ANGLAIS, 2 verges de largeur à 30c et 35c, 40c, 45c, 50c et..... 60c
LINOLEUMS 4 verges de largeur à 45c, 55c, 60c et..... 75c
PRELARTS IMPORTES, 8 verges de largeur à, la verge $1.00..... $1.25
TAPIS DE LIEGE ET LINOLEUMS "dessins incrustés" à $1.00, $1.25, $1.35 et..... $1.50

COUPONS DE PRELARTS VENDUS A SACRIFICE

C'est le résultat inévitable du grand débit. Plutôt que de laisser ces coupons s'accumuler nous préférons les vendre tout de suite même en subissant une perte.

Meubles de Choix

A GRANDES REDUCTIONS

Notre vente à escompte dans les meubles de choix, se continuera encore cette semaines. Il reste encore un choix très considérable dans les ameublements de chambre à coucher, ameublements de salle à diner, Buffets, armoires pour porcelaines ou argenterie, commodes, bureaux, tables et chaises de fantaisie et quantité d'autres meubles de choix, sur lesquels vous pouvez épargner pour le moins le quart du prix d'achat.

Venez visiter notre département des meubles et rendez-vous compte des reductions que nous offrons durant cette vente pour écouler.

Au Comptoir des Toiles

COUPONS DE TOILE A NAPPES—VENDUS A REDUCTION, coupons dans les toiles de différentes qualités, longueurs 2 vgs, 2½, 3, 3½ vgs.
NAPPPES EN TOILE DAMASSE, A $1.00—grandeurs : 63 pouces x 84 pouces, valeur régulière de $1.50 pour $1.00. NAPPES EN TOILE DAMASSEE A $1.25—grandeurs : 72 pouces x 90 pouces, valeur régulière de $1.75 pour..... $1.25
SERVIETTES DE TABLE A 7c—Serviettes de 17 et 19 pouces, valant 12c pour..... 7c
TISSUS LAVABLES POUR HABILLEMENTS D'ENFANT—Duck, Galatia et toile Oxford rayés ou à carreaux, dans les couleurs sombres ou claires, valant jusqu'a 25c pour, la verge..... 10c
SERVIETTES DE TABLE FRANGEES—11 pouces, valant 60c la douzaine, pour..... 30c
COTON JAUNE, 40 pouces de largeur, prix spécial..... 7c

Au Comptoir des Broderies et Tissus Blancs

MOUSSELINES BLANCHES, avec rayures satinées, largeur 27 pouces. Valant 35c pour. 23c
MOUSSELINES AJOUREES, pour robes, largeur 28 pouces, valant 25c pour..... 18c
MOUSSELINES RAYEES et à carreaux pour tabliers, largeur 27 pouces à..... 12c
MOUSSELINE ORGANDI BRODEE, POUR BLOUSES, largeur 27 pouces, à... 30c, 35c et 40c
MOUSSELINE SUISSE, avec pois, différentes largeurs et qualités, prix 20c, 25c, 28c, 35c, 40c et..... 45c
TISSUS BLANCS MERCERISES, POUR BLOUSES, grand choix dans les dessins, largeur 27 pouces, prix..... 23c, 25c et 30c
CREPE DE COTON BLANC, largeur 28 pouces, à..... 20c et 25c
CANEVAS DE COTON BLANC, largeur 27 pouces, prix..... 15c
TISSUS MATELASSES, unis ou de fantaisie, choix exceptionnel à..... 30c, 40c, 50c et 60c
MOUSSELINE FRANCAISE, organdi, largeur 66 pouces, dans tous les prix qui suivent : 30c, 40c, 45c, 50c, 65c, 75c et..... 85c
MOUSSELINE ORGANDI, ligne spéciale à..... 25c
LINON BLANC, largeur 45 pouces pour..... 10c
LINON BLANC, AVEC RAYURES SATINEES, largeur 38 pouces, valant 15c pour..... 8c
LINON BLANC, avec bord, ourlet et effet de remplis, pour tabliers, largeur 40 pouces, valant 18c pour..... 9c
COTON BLANC IMPORTE "Cambric" pour lingerie, largenur 36 pouces, prix..... 9c

DUPUIS FRÈRES, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, Coin des Rues Ste Catherine, St André et St Christophe

WILSON'S INVALIDS' PORT

(GROS TONIQUE FORTIFIANT)

GROSSE BOUTEILLE $1.00
SIX BOUTEILLES . . $5.00.

TOUS LES PHARMACIENS. PARTOUT.

LA GREVE DE CHICAGO

LES OUVRIERS NON UNIONISTES QUI TRAVAILLENT POUR LA COMPAGNIE DE CAMIONNAGE SERONT ARMES DE CARABINES.

LA GREVE DE CHICAGO

Chicago, 2. — Les citoyens de Chicago vont être témoins aujourd'hui, d'un spectacle tout nouveau. Un millier d'ouvriers ne faisant pas partie des unions qui ont proclamé la grève, seront armés de

CARABINES WINCHESTER

Le surintendant de la compagnie de camionnage des patrons, a admis hier que l'on avait pris les dispositions voulues pour procurer des armes à feu que les ouvriers non unionistes pourront porter ouvertement sans violer la loi. Le chef de police O'Neil a dit qu'il ne ferait aucun effort pour empêcher cette manifestation un peu martiale des ouvriers.

Les grévistes semblent avoir remporté la première victoire, et c'est la maison Fuller et Fuller qui la leur a donnée. Le gérant de cet établissement a déclaré que la compagnie avait employé 25 camionneurs de l'union depuis quelques jours et qu'elle allait continuer de le faire à l'avenir.

Un grand nombre d'hommes étrangers à l'union sont arrivés à Chicago, hier. Cent constables les attendaient à la gare ; des milliers de personnes ont surveillé silencieusement le passage de ces hommes qui viennent travailler à la

DEFAITE DE LEURS FRERES.

Sur quatre cents de ces hommes, plus de 200 sont des nègres. On les a escortés, comme du bétail à l'abattoir, jusqu'au centre de la ville, où des maisons leur avaient été réservées. Ces nouveaux arrivés marchaient, comme un troupeau, au milieu de la rue.

M. Shea, président de l'union des camionneurs, M. Dold, président de la Fédération Ouvrière de Chicago, ont publié la déclaration suivante :

"L'organisation des camionneurs est dans une excellente situation ; nous demandons en conséquence qu'aucune grève de solidarité ne soit déclarée avant que le comité qui s'occupe de la question en ait décidé ainsi. Nous demandons aussi instamment à tous les membres du travail organisé, de garder la paix, de ne commettre aucun acte qui pourrait être interprété, à la cour, comme une

VIOLATION DE LA LOI

ou de l'injonction."

Le nombre des grévistes est aujourd'hui de 3,555.

La situation actuelle est plus dangereuse, plus menaçante. Les grévistes s'irritent, les attaques nombreuses en font foi ; on semble défier la loi.

L'arrivée inattendue de 1,500 hommes venus pour prendre la place des grévistes n'est pas propre à calmer l'effervescence populaire ; on en attend encore cinq cents autres d'ici à quelques heures.

Sur chaque véhicule de l'association de camionnage des patrons sera placée,

BIEN EN VUE,

une carabine Winchester.

La semaine dernière, on a exprimé souvent la surprise de voir que les non-unionistes portaient sur eux des revolvers dont ils se servaient à la moindre occasion, quand les grévistes sont menacés de la prison pour la même offense. Or, plus de mille revolvers ont été achetés, dans la journée d'hier. On pouvait voir, hier après-midi, quantité de conducteurs de camions portant, bien en vue, de bonnes carabines

CHARGEES.

Les patrons excusent leur action quand ils arment leurs "scabs", en disant que les autorités ne leur accordent pas toute la protection à laquelle ils ont droit.

Le maire Dunne a été fort surpris d'apprendre que les patrons agissaient ainsi ; il a déclaré que la police ne permettrait pas l'usage d'armes à feu par les nègres ou autres ouvriers venus pour remplacer les grévistes.

Le chef de police O'Neill, cependant, déclare qu'il ne peut empêcher le port d'armes des non-unionistes, du moment où ces derniers

NE LES CACHENT PAS.

Le maire Dunne a dit hier soir :

"Je ne puis tenter un règlement amical du différend, si les deux partis ne veulent pas y consentir. Je ne vois pas comment on pourrait arriver à une solution de ces difficultés."

Un grand nombre de personnes ont été blessées au cours des bagarres d'hier.

Le Conseil de ville de Chicago a adopté, hier soir, une résolution défendant au chef de police de permettre aux citoyens, quels qu'ils soient, de porter des armes prohibées par la loi, sans une autorisation spéciale.

Le chef des grévistes déclare que si l'on permet aux ouvriers qui font la lutte aux unionistes de porter des armes ; on devra accorder le même permis aux grévistes.

SERVANTE MALHONNETE

Agnès Davidson, une jolie fille de vingt-trois ans, employée depuis quelques semaines chez un riche résidant de la rue Ste Famille, a été arrêtée hier soir par les agents Demers et Viens, du service de la sûreté. Elle est prévenue d'avoir volé trois cents dollars de bijoux et de lingerie à ses maîtres.

La jeune fille s'était débarrassée de son butin et la chasse aux objets volés menaçait d'être longue sans la perspicacité des deux agents. Après quelques heures de recherches on trouvait les receleurs dans une pièce de la vieille Mission "Brewery", rue Craig. George et Ernest Sellman, père et fils, ont été arrêtés sous prévention de recel. Ils avaient connu la fille Davidson en Irlande où le trio faisait le joli métier de détrousseurs. Un complot était fait pour fuir à Murray Bay ce matin même, mais l'arrestation des trois personnages a tout gâté le projet.

DE RETOUR

M. J. B. Vallée, député-protonotaire au Palais de Justice, qui était allé passer une vacance de 6 mois dans le Sud, est de retour à Montréal.

—REMEDE du Dr FRED. DEMERS pour les femmes — Le plus extraordinaire qui ait jamais paru pour donner des forces, guérir constipation, dyspepsie ; toutes maladies des femmes et filles, mois tardifs. (1) r

—La Poudre de Savon Désinfectant de Lever Y-Z (Wise Head), saupoudrée dans le bain, adoucit l'eau, aussi bien qu'elle la désinfecte.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Revolver au poing, Mme Leamy chasse des voleurs masqués—Les Oblats à l'université—Deux nouvelles écoles—Feu John Dunne—Le Barreau d'Ottawa.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 2. — Mme Frank Leamy, épouse du contremaître des travaux de la corporation, a fait samedi soir une action d'éclat. Des voleurs sont entrés chez elle et l'ont sommée de leur donner tout l'argent qu'elle avait dans la maison. Mme Leamy a fait mine de se rendre à leur ordre et s'est dirigée vers un meuble où elle gardait un énorme revolver. Elle saisit l'arme et la pointa sur le premier, qui avait le visage masqué. Elle cria en même temps à son fils, couché à l'étage supérieur. Le jeune homme téléphona immédiatement et les voleurs se sauvèrent. Ils n'ont pu être découverts par la police. Il est étrange que pendant que nos policemen s'occupent à faire la chasse aux chiens et aux marcheuses, les voleurs s'introduisent armés et masqués dans un grand nombre de maisons.

—Le thermomètre est descendu, hier à 32o et il a neigé une partie de l'avant-midi. La navigation est ouverte et le canal Rideau est livré au trafic. Partie de la "flotte bleue" est en chargement aux différents docks, mais la saison ne s'annonce pas des plus actives dans le commerce du bois.

—Les Oblats ont occupé hier, pour la première fois, leurs appartements dans le nouvel édifice de l'université. Les classes ne seront requises qu'après les vacances. La toiture temporaire dépare un peu l'apparence de l'édifice, mais quand les ailes seront construites et que le dôme remplacera la couverture actuelle, l'université sera un des édifices les plus imposants du pays.

—Deux nouvelles écoles séparées ont été ouvertes hier : l'école St Guillaume, irlandaise, située rue Wilfrid, et l'école Guigues, dans la basse ville. Celle-ci est sous la direction des Frères, et l'autre sous la direction de M. W. J. Lee.

—Le vieux "Pat" Buckley, décédé la semaine dernière, laisse une fortune de $25,000 à sa sœur, Mme Goulden. Les équipages de l'écurie, la maison de la rue Metcalfe et une propriété à Toronto, constituent le patrimoine du défunt charretier.

—John Hill, qui a été blessé, il y a eu un an dans le mois de janvier, par l'écroulement du pavillon aux bestiaux, au terrain de l'exposition, où il travaillait, exige de l'architecte, M. Edey, qui a fait été déclaré responsable de l'écroulement, une indemnité de $1,500. Les tribunaux ont disculpé les constructeurs, qui avaient été poursuivis en même temps que la ville.

—Le sergent de police Emile Joliat, a célébré, hier, le dixième anniversaire de son entrée dans la police. M. Joliat est Suisse de naissance et est âgé de 37 ans.

—Harry Stubs et Charlie Lewis, deux jeunes gens de Hintonburgh, ont failli se noyer, hier après-midi, leur canot ayant chaviré dans les rapides du canal Rideau, près du pont de Billings. Les deux étourdis s'amusaient à descendre et à remonter les rapides dans leur frêle esquif, tout simplement pour passer le temps. L'embarcation frappa une roche et il s'ensuivit un plongeon qui faillit être fatal aux deux jeunes gens.

—Eugène Blais et James Finnessey ont été condamnés à subir leur procès devant jury, sur l'accusation d'avoir fait subir les derniers outrages à Lucy Carroll, de la rue Arthur.

—David Robertson, un des chefs télégraphistes du C. P. R., ici, a été nommé assistant et télégraphiste pour le gouvernement, à l'observatoire.

—Les évaluateurs ont commencé leur travail annuel.

—La compagnie Eddy a consenti à laisser la ville se servir de son système d'aqueduc et de ses engins à incendie, en attendant que le service municipal soit réparé.

—John Dunne, le vieux messager du sénat, est mort, chez lui, rue Lyon, après deux jours de maladie seulement. Il était à l'ouvrage jeudi dernier, mais il fut frappé de paralysie dans la soirée et il mourut samedi. Il était employé civil avant la confédération. Il vint d'Irlande en Canada il y a quarante ans.

— Le barreau du comté d'Ottawa s'est réuni hier matin au palais de justice, à Hull, et a fait l'élection de ses officiers, pour l'année courante. Tous les mêmes officiers de l'an dernier ont été élus, moins M. Geo. C. Wright qui, sur sa propre demande, a été remplacé au poste de trésorier.

Les officiers sont : MM. J. P. Foran, bâtonnier ; Asa Gordon, syndic ; W. Sainte-Marie, secrétaire ; W. Gamble, trésorier; M. Geo. C. Wright, trésorier sortant de charge, a présenté son rapport qui a été adopté à l'unanimité. Une motion de remerciements à M. Gamble a aussi été adoptée.

VOL DE CHAPEAUX

L'agent de sûreté McCall a fait la connaissance d'un drôle d'individu hier. Il attendait un tramway de la ligne Windsor et St Laurent, coin des rues Craig et St Laurent, lorsque parut l'intéressant "Sunny" Stephens, alias John Seadon, de la rue St Antoine, un vieux de la vieille à la prison. Sunny portait deux boîtes sous son bras, et semblait quelque peu intrigué de voir l'agent McCall au coin de la rue.

McCall lui demanda ce qu'il entendait faire avec ces boîtes et Sunny lâcha tout et partit à courir vers l'est. Il comptait sans l'entraînement de McCall qui le rattrappa à la ruelle Ste Agathe. Les boîtes contenaient deux chapeaux de $25. Sunny a été traduit devant le magistrat de police ce matin. Il subira une enquête plus tard.

REVOLUTION EN POLOGNE

LES DERNIERES MANIFESTATIONS REVOLUTIONNAIRES, A VARSOVIE, ONT ETE TOUT PARTICULIEREMENT SANGLANTES.

Varsovie, 2 — Une centaine de personnes ont été tuées ou blessées au cours des manifestations organisées par les révolutionnaires et les anarchistes, dans les divers quartiers de la ville. Injuriées de toutes parts, assaillies par une grêle de pierre et autres projectiles, les troupes sont devenues incontrôlables.

On avait fait courir tant de

BRUITS SINISTRES

sur ce jour de Pâques, que les soldats avaient une juste raison de craindre l'explosion de bombes que les révolutionnaires se vantent de manufacturer habilement. C'est entre une et deux heures que le trouble a éclaté.

Plusieurs milliers d'ouvriers, ayant en tête des porte-drapeaux rouges, s'avançaient tumultueusement à travers la rue Zelouzva, quand apparurent plusieurs escadrons de cosaques ; ces derniers se rangèrent le long de la chaussée et n'empêchèrent nullement les manifestants de défiler. Puis survint une compagnie d'infanterie et une compagnerie de cavalerie. Cette dernière chargea la foule, puis les soldats d'infanterie

TIRERENT DANS LE TAS.

C'est alors que la panique s'empara de cette masse désorganisée ; 31 personnes furent tuées et un grand nombre d'autres blessées.

On prétend que les soldats n'avaient pas été provoqués, quand ils ont tiré sur la foule. Naturellement, cette échauffourée a soulevé beaucoup d'indignation à Varsovie.

Une scène terrible s'est déroulée à cinq heures, à l'angle des rues Zelota et Sosnore ; des ouvriers, embusqués en arrière d'un mur, firent feu sur une patrouille en service. Les gendarmes ripostèrent à leur tour et vingt personnes furent

TUEES OU BLESSEES

La première bombe a été lancée à 9 h. 35 m., hier soir. Une patrouille de Cosaques passait près de la gare de Vienne quand cette bombe fut lancée par des Polonais.

Trois Cosaques et un gendarme furent tués ; deux femmes qui se trouvaient près de là furent dangereusement blessées. C'est après cet attentat criminel que

LES COSAQUES CHARGERENT.

On rapporte que plusieurs manifestants ou curieux ont été tués dans cette charge. Les troupes ont fait le cordon autour du district révolutionnaire.

A 10 h. 45 m., de nouveaux désordres ont éclaté près de la porte Zombokowska, où la foule menaçait les troupes ; ces dernières durent disperser cette populace révolutionnaire à coups

DE PLATS DE SABRE.

Quatre personnes furent tuées, dans cette rencontre, et un grand nombre blessées. Les troupes étaient exposées aux projectiles qui partaient de toutes parts et jusque du toit des maisons.

Un message venu de Lodz dit que les Polonais ont lancé une grêle de pierres sur les troupes qui ont dû se défendre. Quatre personnes ont perdu la vie en deux occasions différentes.

A neuf heures, hier soir, une bombe a été lancée dans les rangs de la patrouille, mais elle n'a pas fait explosion. Les gendarmes ont riposté par

UNE DECHARGE

quatre des manifestants ont été tués.

Un étudiant qui distribuait des circulaires révolutionnaires, a été tué par la patrouille. On continue à dire que les manifestations d'hier ne sont que le commencement de toute une série d'actes de violence.

OCCASIONS EN MACHINES A COUDRE

de véritables, aux magasins Singer. Achetez ici et traitez avec les fabricants. La compagnie Singer est permanente et responsable ; ses représentants sont toujours là pour prendre soin des machines Singer. Cherchez l'S rouge 1427 rue Sainte-Catherine ; 1908 rue Notre-Dame ; 2437 rue Sainte-Catherine ; 1327 rue Notre-Dame.

Abbey's Effervescent Salt

Vous en connaissez l'histoire : Il apporte santé et bonheur à ceux qui souffrent de maux d'estomac --- voilà tout.

Une cuillerée à thé dans un verre d'eau, le matin.

25c et 60c la bouteille.

Toute Commande par la Malle Recevra la même Attention que si vous veniez en Personne.

La Meilleure Qualité
Ogilvy's
Au plus Bas Prix

Notre Magasin Ouvre à 8 hrs et Ferme à 6 Heures tous les Jours.

NOS TAPIS ET PRELARTS

sont non seulement de dessins exclusifs fabriqués spécialement pour nous et que vous ne pouvez vous procurer nulle part ailleurs en Canada, mais la qualité de chaque verge est pleinement garantie par nous. Nous ne vendons que des Tapis de grande durabilité. Et nous en avons une si grande variété qu'il vous sera agréable de faire votre choix, quand surtout vous avez la certitude d'acheter des marchandises supérieures et à meilleur marché qu'ailleurs.

Ne manquez pas de venir visiter le plus grand RAYON DE TAPIS et le mieux assorti au Canada.

Voici quelques valeurs, pour aujourd'hui, que nous recommandons hautement :

Tapis Tapestry, la verge, 50c, 55c, 65c, 75c et 95c.

Tapis Bruxelles, la verge, $1.25, $1.45.

Tapis Wilton, la verge, $1.50, $1.70, $2.00, $2.25, $2.50.

Tapis Axminster, la verge, $1.50, $1.70.

COIN DES RUES
Lamontagne et Sainte-Catherine

UN VOL COMPLET

L'époque des déménagements semble être une invisible boîte de Pandore, car elle réunit tous les maux. Disparitions d'enfants, querelles entre partants et arrivants au sujet de retards inexplicables et inexpliqués, vols de toutes sortes, tout arrive dans ce temps dangereux des déménagements. S'il est facile de voler des meubles, des objets divers, on conviendra qu'il n'est pas si aisé de voler tout un équipage, chevaux, voiture et charge. C'est pourtant ce qui est arrivé à M. E. Authier, épicier de la rue Ste Catherine, près de la rue Sanguinet, qui déménageait son fonds de commerce à son nouvel établissement, coin des avenues Duluth et de Laval, hier. Ayant eu affaire à entrer quelque part, pendant cinq minutes, M. Authier s'aperçut en sortant que cheval, voiture et déménagement avaient disparu. C'est un vol de $500. Les agents de la sûreté s'occupent de l'affaire et plusieurs jeunes gens sont soupçonnés.

PRENEZ VOS LICENCES

Ce matin, les employés du bureau des licences ont commencé à distribuer les permis dans le Long Room, à l'hôtel de ville.

Le bureau est littéralement envahi, et jusqu'à midi, 204 licences, la plupart pour des voitures, avaient été émises.

DEMAIN, MERCREDI, LE 3 MAI

LA MAISON HAMILTON

Grande Vente de Soie Taffetas Française, Fabrique de Lyon, à 25c la vge.

La vente commencera à neuf heures précises pour se continuer jusqu'à temps qu'il n'en reste plus. Vu l'anticipation d'une demande extraordinaire pour ces Soies Taffetas, nous avons fait de grands préparatifs en dévouant tout notre devant en entier de notre spacieux premier plancher, et en augmentant les mains pour servir, de sorte que chaque personne attendant avec anxiété cette vente, aura l'occasion de pouvoir se procurer les couleurs qu'elles désire.

Il y a un millier de dames attendant cette annonce. Elles seront récompensées. Tout Montréal sera étonné d'un tel événement. Vous perdez de l'argent en ne venant pas ici demain, parce que ce n'est pas tous les jours que vous puissiez avoir de telles occasions.

Remarquez bien que cette vente commencera à 9 heures précises et que si vous avez besoin de quelques couleurs particulières, vous devrez être ici au commencement de la vente, surtout quand l'assortiment est complet.

Offre Importante dans les Fournitures de Maison pour les Acheteurs de Mercredi

RIDEAUX EN DENTELLE NOTTINGHAM, spécialement convenables pour lits, à 30c, 45c, 75c et . . . . . $1.00 la paire.

Vente Spéciale d'Oreillers en Plume

Oreillers en plumes mélangées, 80c la paire, pour 75c
Oreillers de meilleure qualité, $1.15 la paire, pour 85c
Oreillers de pures plumes, $1.35 la paire, pour $1.00
Net à rideaux pour châssis, avec frills de 4 pouces de largeur, valant 15c la verge. Mercredi. 10c
PRELART D'ESCALIER, dos canevas :
18 pouces de largeur, avec bordure, la verge 12c
22½ pouces de largeur, avec bordure, la verge 14c
27 pouces de largeur, avec bordure, la verge 18c
36 pouces de largeur, avec bordure, la verge 26c
PRELART D'ESCALIER, dos vernis :
18 pouces de largeur, avec bordure, la verge 15c
22½ pouces de largeur, avec bordure, la verge 19c
27 pouces de largeur, avec bordure, la verge 23c
NATTES A PLANCHER EN TAPESTRY :
Grandeur 22½ x 28 pouces, 55c et 75c
Grandeur 27 x 54 pouces 95c
Grandeur 25 x 52 pouces, velours, $1.39
Valeurs spéciales dans les prélarts à plancher, linoléums et tapis, etc.

Une vente Emouvante de Nécessités pour Déménagement ou de Nettoyage de Maison, pour Mercredi

ESCABEAUX en bon bois dur, avec seau, toutes dimensions, mercredi, la marche 10c
Petites brosses à nettoyer, 10c, pour 5c
Bonne qualité de corde à linge blanche. Mercredi, la livre . . . 25c
Bons seaux à laver, cerclés, de bonne qualité. Mercredi 18c
Cuvettes à laver, unies et peinturées. Mercredi 23c
Paniers à linge, en éclisse, moyenne grandeur. Mercredi 35c
Brosses à laver, 15c, pour 10c
Balais à tapis, bonne qualité, 3 cordes, 25c, pour 15c
Batteuses à tapis, 10c, pour 5c
Poli à meubles, la bouteille 15c
Peintures à l'huile et vernis dans des boîtes de 1 livre, pour . . 10c
Peintures Sherwin William, pour blanchir, paquets de 5 livres . . 15c

Voyez notre ligne spéciale de glacières à $5.49 chacune, très bien finies de chêne doré, dedans en tôle galvanisée, doublées de charcoal, pouvant contenir 20 livres de glace sans difficulté.

BONNE QUALITE D'EPICERIES pour Mercredi, pour très peu d'Argent

7 livres d'oignons d'Espagne, pour 25c
3 boîtes de saumon, pour 25c
4 paquets de cornstarch, pour . . . 25c
4 livres de raisin Corinthe 25c
3 paquets de Quaker Oats, pour . . 25c
4 boîtes de lessive Red Heart, pour 25c
3 boîtes de fèves au lard "Log Cabin", pour 25c
1 boîte d'une pinte de sirop d'érable, pour 25c
NOUVEAU BEURRE DE CREMERIE DE CHOIX, LA LIVRE 21c

Notre spécialiste pour les yeux, Dr E. N. MORRELL, assisté par un opticien expérimenté, examinera soigneusement vos yeux et pourvoira de bonnes lunettes convenables. Consultations gratis — "1er Etage."

LA CIE HAMILTON Coin des rues Sainte-Catherine et Peel

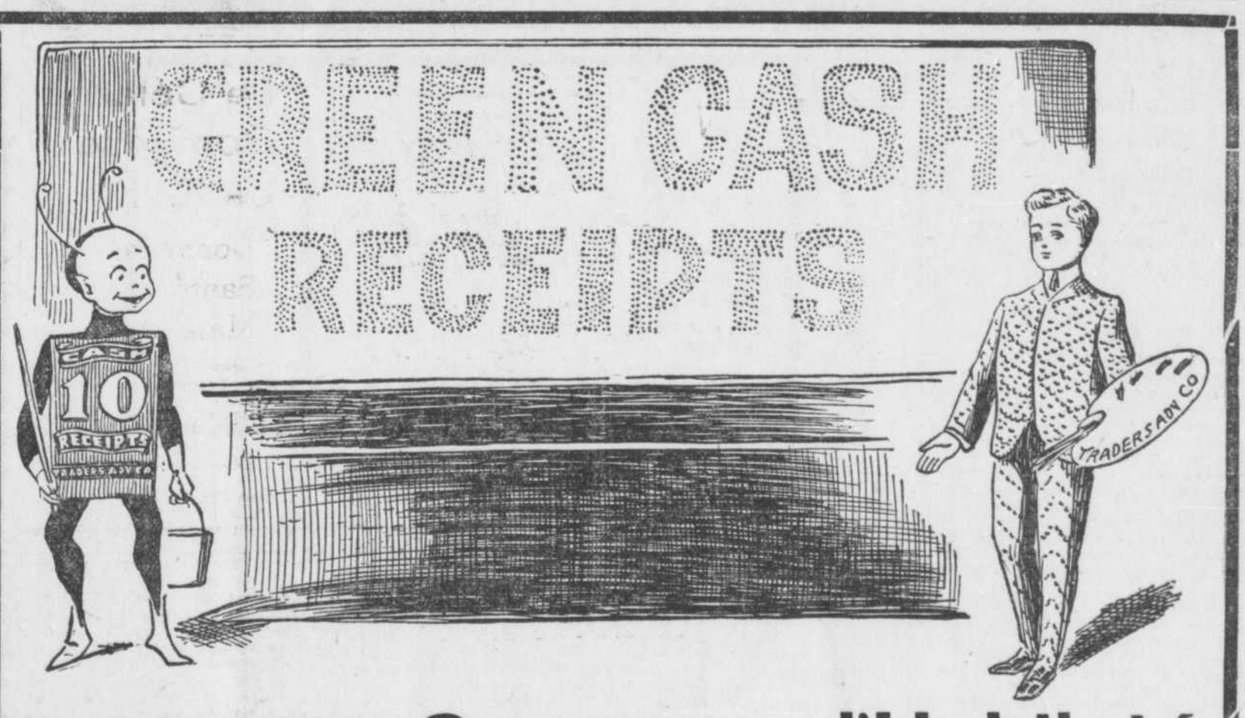

GRAVURE DEVINETTE No 38 - Concours d'Habileté

LE GRAND SYSTÈME

Réponse à la Devinette No 38

Il y a.....points.

Cette gravure demande un peu d'explication. Nous y voyons le petit homme vert et le garçon de cloche de H. A. Wilder and Co., attirer l'attention des gens sur le système qui a apporté le bonheur dans nombre de demeures. Les lettres sont complètement pointillées. Nous voulons que vous trouviez le nombre de points qu'elles contiennent. C'est un problème que nous soumettons à nos jeunes mathématiciens.

Mettez votre réponse dans l'espace laissé en blanc et ajoutez-là à la gravure, le tout prêt à être expédié à la fin du concours.

CASH 10 RECEIPTS

Les Indifférents préfèrent peut-être aller ailleurs, mais les gens soigneux trouvent que l'étal propre et éclairé de

G. MARTINEAU, 73 RUE NAPOLEON, Sainte-Cunégonde

est un des endroits les plus recommandables pour acheter les Viandes, Fruits et Légumes, qu'il y ait dans le voisinage. Si, lorsque vous déménagerez ce printemps, vous vous trouvez dans ces parages, donnez-lui une commande d'essai.

CASH 10 RECEIPTS

2 POUR 1

W. U. BOIVIN, Nouveautés, 239 Rue St Laurent

2 POUR 1

Les seuls avantages qu'offre au public ce magasin SONT DE VERITABLES VALEURS ET DES REÇUS VERTS AU COMPTANT DOUBLES. Ces valeurs sont aussi bonnes qu'on puisse le désirer et on peut toujours en avoir chez Boivin, où l'on peut acheter avantageusement des MARCHANDISES DE PRINTEMPS de toute sorte, de même que les meilleures nouveautés offertes en vente.

Nous recommandons ce magasin aux collectionneurs de reçus verts au comptant.

FAITES VOS AFFAIRES AVEC LES MARCHANDS QUI

CE COUPON VAUT UN REÇU VERT AU COMPTANT QUAND PRESENTÉ AU BUREAU DE LA TRADERS ADVERTISING Co.

2 MAI 1905. Seulement qu'un coupon de la même date alloué à chaque personne

DONNENT DES TIMBRES VERTS

The Traders Advertising Co.,

1835

RUE NOTRE-DAME.

UNION 1 TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Une série de questions posées aux unionistes par un organe ouvrier —Grande assemblée chez les débardeurs dimanche prochain — Suite du discours de M. Perrault sur le bill règlementant les heures de travail—La grève de Chicago—Les latteurs de Toronto reprennent le travail—Une belle assemblée tenue à Ottawa par les charpentiers-menuisiers—Chez les tailleurs de pierre demain soir—Décision intéressante d'un magistrat de New-York—Faits divers.

Le "Blacksmith Journal", dans un de ses derniers numéros pose la série de questions suivantes : "Nous aimerions à savoir pourquoi les lois ouvrières sont presque toujours déclarées inconstitutionnelles ? Pourquoi les unionistes oublient si souvent d'exiger des marchandises portant le label ? Pourquoi un très grand nombre de membres n'assistent aux assemblée de leur union que lorsqu'ils sont sans ouvrage ou aux prises avec leur patron? Pourquoi quelques membres ont toujours des engagements le soir des assemblées de leur union ?

Pourquoi certains unionistes ne payent leurs contributions au syndicat auquel ils appartiennent que lorsqu'ils sont menacés de destitution ? Pourquoi les membres d'une organisation ouvrière s'attendent à ce que cette dernière devienne forte et puissante, alors qu'ils refusent de fournir les munitions essentielles : (l'argent et leur travail intellectuel) ?

× × ×

Dimanche, le 7 mai courant, l'union locale No 373 des débardeurs, tiendra à son siège social une très importante assemblée régulière, à laquelle on procèdera à la mise en nomination des officiers pour le prochain terme.

L'assemblée commencera à 2 heures de l'après-midi et il n'y a aucun doute que tous les membres sans exception se feront un devoir d'y assister.

× × ×

Suite du discours de M. Maurice Perrault, M. P. P., sur le bill règlementant les heures de travail :

"De 1874 à 1890, plusieurs lois sont adoptées dans différents Etats en faveur de la journée de 8 heures, mais en ce moment même, dans l'Etat de New-York, en Pennsylvanie, au Massachusetts, au Wisconsin et ailleurs les diverses classes de métiers maintiennent plus ou moins la journée de 8 heures, tout en la proclamant comme item du programme ouvrier.

En Australie, le mouvement commence en 1856 et jusqu'à l'enquête faite par une commission royale en 1882, tous les corps de métier maintiennent la journée de 8 heures,mais sans législation; comme résultat, en 1885, des lois sont adoptées suivant le sentiment populaire.

En Nouvelle-Zélande, la journée de 8 heures et la fête du travail ont été reconnues officiellement par les Chambres.

Au Canada, en 1900, le Gouvernement Fédéral a institué un Ministère du Travail, adopté des lois de conciliation et fixé des gages raisonnables pour les ouvriers occupés aux entreprises publiques, avec un tableau distinct pour la journée de 10 heures et celle de 9 heures.

Ce gouvernement a de plus fait en 1902 des enquêtes sur les heures de travail et sur le coût de l'existence en Canada, dont le résultat démontre une disproportion évidente.

D'ailleurs, personne ne me contredira lorsque je dirai que le prix des loyers augmente, que le prix du charbon augmnte, que le prix du pain augmente, que le prix du lait augmente, que le prix du sucre augmente, enfin que tout augmente, excepté le salaire.

Et si l'on compare avec nos voisins, l'on trouve que le coût de la vie est d'à peu près 15 p. c. plus élevé aux Etats-Unis qu'en Canada, mais que la moyenne des salaires est d'environ le double de la nôtre.

Une partie des unions ouvrières des diverses provinces du Canada, telles que l'union typographique et celle des cigariers, a définitivement adopté les journées de 9 heures et même de 8 heures, mais la grande majorité de ces unions est encore sous l'empire de la journée de 10 heures, soit 60 heures par semaine.

Cependant, dans la province de Québec, les statuts refondus ignorent complètement l'ouvrier adulte et ne s'occupent que des garçons, des filles et des femmes, en stipulant dans l'article 3025 un maximum de 10 heures par jour, ce qui peut seulement servir de précédent pour l'intervention de la législature dans la loi projetée.

Le Lieutenant-Gouverneur en Conseil peut même en vertu de l'article 3053, soustraire à l'opération de la loi tout établissement industriel, qu'il juge à propos de favoriser, ce qui détruit complètement l'effet des clauses précédentes.

57 Vic. Ch. 30 — Amendée par 63 Vic. ch. 23.

Voilà, M. l'Orateur, en quelques mots l'historique des heures de travail et des lois qui les concernent dans le monde entier, et vous pouvez constater que la position de la province de Québec est encore plus pénible que toute autre, car aucune législation ne nous permet d'intervenir pour améliorer le sort de l'ouvrier.

Je suis fidèle partisan libéral d'un gouvernement constitutionnel, mais avant tout, je suis démocrate dans mes principes, et je crains certains résultats pour l'avenir de mon parti, s'il néglige la question du travail, de peur d'amender la loi, ou d'en créer une nouvelle suivant les besoins du moment.

Nous sommes dans un siècle trop avancé pour admettre qu'une loi ne peut pas être changée, et j'espère que le temps est passé où l'on considérait la loi comme une sorte de fétiche qu'il fallait adorer sans lever les yeux.

Suivant l'expression de Paul Leroy Beaulieu, "l'Idolatrie de l'Etat est la superstition dernière qui tend à séduire et à courber les démocrates, et l'économies politique, fidèle gardienne de la liberté humaine, doit protester contre les exagérations de ce nouveau culte".

La situation au sujet de la grève de Chicago continue à s'aggraver. Les rixes dans les rues, hier, ont été beaucoup plus fréquentes que la journée précédente. Ce qui semble avoir mis le comble à l'excitation des grévistes et de ceux qui sympathisent avec eux c'est le fait que les compagnies ont ordonné aux non-unionistes employés par elles de porter des carabines Winchester. Aujourd'hui chaque voiture de charge sera armée d'une carabine. On conçoit tout le danger d'une pareille démarche. Les compagnies prétendent que la police étant impuissante à les protéger elles sont forcées de se protéger elles-mêmes. Lorsque le maire Dunne a appris cette décision de la part des grandes compagnies il s'est montré très indigné du procédé et a déclaré que la police ne permettrait pas la chose. Il a ajouté que tous les moyens employés par lui pour amener une entente entre les parties intéressées n'avaient abouti à aucun résultat et qu'il ne savait plus où s'adresser.

Les chefs ouvriers accusés de conspiration et dont nous avons publié les noms, ont comparu hier devant le magistrat et ont été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $1,500 chacun.

Le président Dold, de la Fédération du Travail de Chicago, a fait publier un manifeste dans lequel il demande à toutes les unions sous le contrôle de la Fédération, de ne pas se mettre en grève par sympathie maintenant, mais d'attendre que le signal leur en soit donné.

× × ×

Les charpentiers de la ville de Sainte-Catherine, Ont., au nombre d'une soixantaine, se sont mis en grève hier.

Ils veulent obtenir un salaire minimum de 27½ cents. Le salaire actuel est de 25 cents de l'heure.

× × ×

L'union des latteurs de Toronto a signé, hier après-midi, un engagement avec les patrons par lequel les gages ont été fixés pour les deux années à venir. Les ouvriers compétents recevront $3.10 par jour et les autres $2.75, avec perspective d'augmentation pour les premiers. Cette grève qui durait depuis plusieurs semaines rétablit, paraît-il, l'harmonie complète dans l'industrie du bâtiment à Toronto.

Les grévistes ont obtenu à peu près ce qu'ils demandaient.

× × ×

La dernière assemblée publique tenue ces jours derniers, à Ottawa, par l'union No 93 de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers, a obtenu un très brillant succès. Au delà de 200 hommes du métier y assistaient et rarement la salle des Forestiers catholiques, rue Sussex, a vu une aussi belle assemblée d'ouvriers.

C'est M. Joseph Gauthier, président du local No 93, qui était au fauteuil. Le président ouvrit l'assemblée par quelques paroles fort bien trouvées, puis il invita M. Narcisse Arcand, organisateur de la Fraternité, de monter à la tribune.

M. Arcand parla en français et prononça un vibrant discours sur l'unionisme et ses nombreux avantages. L'orateur sut convaincre son auditoire par des arguments solides que le succès de la plupart des ouvriers organisés aujourd'hui était dû au fait qu'ils étaient groupés et qu'ils marchaient la main dans la main.

M. P. M. Draper, d'Ottawa, secrétaire du Congrès des Métiers et du Travail, fut l'orateur suivant. Il parla en anglais et fut comme toujours d'une éloquence hors ligne.

M. C. L. O. Boudreau, échevin d'Ottawa, monta ensuite à la tribune, et fit un chaleureux appel à tous les charpentiers-menuisiers de la ville en faveur de l'organisation.

M. E. Empey, président du Conseil des Métiers et du Travail de la ville d'Otawa, parla ensuite et favorisa et encouragea fortement tous les gens du métier à se rallier à l'union internationale.

Après la réunion, une quarantaine de nouveaux membres ont demandé à se faire inscrire sur les listes de recrutement du local No 93. Inutile d'ajouter que les remarques des orateurs avaient produit leur effet.

× × ×

Le magistrat Ommen, de New-York, a décidé l'autre jour, dans une cause qui se plaidait devant lui,qu'il était parfaitement légal pour une union d'imposer une amende à l'un de ses membres. "Quand un ouvrier entre dans une union, dit-il, et qu'il promet de se conformer aux lois et règlements de l'organisation, puis d'aider dans toute la mesure de ses forces au succès de l'union et qu'il manque ensuite à sa parole, l'union est parfaitemetn justifiable et exerce un droit en prescrivant à quelle condition ce membre doit rester dans ses rangs.

× × ×

Il y aura demain soir, mercredi, au lieu ordinaire des réunions, une assemblée extraordinaire de l'union des tailleurs de pierre, pour l'étude de questions très sérieuses.

Tous les membres devront y assister sous peine d'amende. La réunion est convoquée pour 8 heures précises.

× × ×

Une dépêche de Toronto nous apprend la mort de M. J. Reeks, arrivée hier, à la suite d'une congestion cérébrale. C'était un charpentier- menuisier de son métier et on dit que c'était aussi l'un des hommes les mieux connus dans les cercles ouvriers de Toronto.

× × ×

Il y aura jeudi prochain, le 4 mai courant, assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail. Les délégués sont priés de vouloir bien en prendre note.

A LIRE

Lors d'un banquet de publicistes, un orateur lança ces paroles : "L'idée de l'annonceur, aujourd'hui, c'est de venir en aide au public. Autrefois, on cherchait à l'attraper."

Ceci est vrai, non pas que les hommes de commerce deviennent des anges,mais parce qu'ils se font de plus en plus philosophes. Ils savent que pour recevoir, il faut donner; que pour bénéficier, il faut faire bénéficier.

Voilà pourquoi les sommiers Hercules No 0 et No 1 sont tant annoncés. En les achetant, on est sûr d'y trouver son profit. Nous conseillerions à tout acheteur d'un sommier de chercher le nom "Hercules" sur le montant, et le numéro 0 ou 1, ainsi que la garantie du fabricant imprimée dessus. Si l'une de ces choses manque, vous feriez bien de le refuser plutôt que d'être victime de fraudeurs éhontés. 2,4

Une Aubaine pour la Famille ou les Héritiers des Malheureuses Victimes d'Accidents

La liste noire, la série rouge est commencée. A peine la navigation est-elle ouverte; à peine les travaux du printemps ont-ils repris leur activité; à peine les voyages de la belle saison sont-ils commencés que déjà des accidents de toutes sortes sont signalés tous les jours dans les colonnes des journaux.

Les victimes n'ont pas encore été nombreuses jusqu'ici heureusement; mais le danger est là qui menace sans cesse l'ouvrier, comme le bourgeois, le pauvre comme le riche, l'homme le plus paisible comme le plus tourmenté. Car outre que c'est le temps de la navigation si fatale à plusieurs chaque année, c'est encore le danger des effondrements; la menace constante pour les ouvriers en construction; la reprise des travaux interrompus l'hiver, particulièrement sur le port. C'est le temps des

Accidents sans Nombre .

sur les lacs et les rivières; c'est l'ouverture de la saison de chasse et de celle de la pêche; ce sont les courses aventureuses dans les bois; c'est la fatalité des tramways, des chemins de fer; c'est la foudre, c'est la tempête, ce sont les éléments divers suspendus sur nos têtes. Ce sont en un mot les

Dangers sans Nombre

qui nous entourent, et qui menacent surtout des milliers d'ouvriers de tous les métiers.

Combien de familles ont ainsi été plongées dans le deuil et dans la misère! Dans le deuil; à cause de la fatalité ou de la mortelle circonstance qui l'a causé. Dans la misère; à cause, trop souvent, de l'imprévoyance qu'on apporte dans l'avenir de la famille ou de ceux dont on a charge.

"La Presse", personne n'en doute, s'est toujours montré

L'Amie du Peuple

l'amie des ouvriers, l'amie des pauvres, l'amie des malheureux! Toujours et sans cesse elle s'est appliquée à trouver le moyen de sécher le plus de larmes possible et de faire goûter le plus de joie possible aux malheureux et aux déshérités de la fortune. Elle s'est aussi appliquée à travailler au bien-être de l'ouvrier et à l'amélioration de son état social.

Les Primes

d'assurances sont trop onéreuses pour un grand nombre; c'est pourquoi "La Presse" a cru devoir offrir à tous ses lecteurs, qu'ils soient du Canada ou des Etats-Unis, une assurance gratuite qui permettra d'assurer le pain à la famille du malheureux qui pourrait être frappé de mort ou rendu infirme à la suite d'un accident.

Qu'y-a-t-il à Faire ?

1o Se faire inscrire au bureau-chef de "La Presse" à Montréal, soit en venant porter personnellement, avec 10 cents pour inscription; soit en envoyant par la poste avec 10 cents pour inscription et 2 cents supplémentaires pour frais dans l'envoi de la police d'assurance, la demande d'inscription que nous publions ici pour ceux qui ne se sont pas fait déjà inscrire.

2o Se procurer "La Presse"; détacher le coupon-assurance qui est toujours publié en dernière page lorsqu'il paraît; y inscrire son nom bien lisiblement et toujours conserver sur soi, dans un livret, dans un étui, ou même dans sa montre, LE DERNIER COUPON paru dans "La Presse."

Si vous êtes en Règle

Et qu'il vous arrive un accident, vos héritiers recevront par l'entremise de "La Presse", de la Ocean Accident and Guarantee Corporation (Limited),

EN CAS DE MORT DE L'ASSURE . .	$100.00
POUR PERTE DES DEUX MAINS, (par suite de séparation actuelle et complète aux poignets et au-dessus	$50.00
PERTE DES DEUX PIEDS OU D'UNE MAIN ET D'UN PIED, (par suite d'une séparation actuelle et complète au poignet, à la cheville, ou au-dessus)	$50.00
PERTE DES DEUX YEUX, (par privation actuelle, totale et permanente de la vue)	$50.00

FAITES-VOUS DONC INSCRIRE d'abord au bureau-chef de "La Presse", puis, gardez toujours dans votre poche le dernier coupon paru dans "La Presse."

LE DIXIÈME COUPON - ASSURANCE PARAITRA DEMAIN OU JEUDI

VOULEZ-VOUS UNE ASSURANCE GRATUITE ?

Découpez la formule de demande d'inscription ci-dessous, remplissez-la, et adressez-la avec 10 cents en argent ou en timbres, pour inscription à l'adresse suivante :

ASSURANCE " LA PRESSE "
Rue Saint-Jacques, MONTREAL.

Ceux qui ne pourront se rendre en personne à "LA PRESSE," devront ajouter 2 CENTS pour FRAIS DE POSTE, exigés pour l'envoi de la police d'assurance.
Découpez en suivant le trait noir qui entoure la demande d'inscription ci-dessous.

DEMANDE No .. POLICE No

"LA PRESSE"

Signature de l'assuré . . . . . Age . .

Adresse postale . . . . . .

Rue et Numéro. . . . . .

Ville et Province . . . . . .

Une seule police est émise pour une même personne et seulement pour les personnes, hommes ou femmes, âgées de 16 ans ou de moins de 60 ans.

NOTA.—Ceux qui se sont déjà fait inscrire n'ont pas besoin de se faire inscrire de nouveau. Ils n'ont plus qu'à se procurer le dernier coupon-assurance aussitôt qu'il paraît.
Nous publions la demande d'inscription pour ceux seulement qui n'en ont pas encore profité.

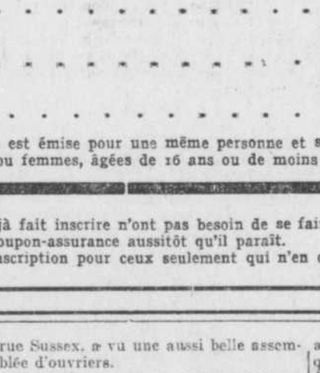

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES

C'est tout simplement une représentation exquise que celle de "La plus faible," de Marcel Prévost, à laquelle nous avons assisté hier soir aux Nouveautés. Cette oeuvre est une fine étude de psychologie très juste et très vraie. La pièce, doucement émotionnante, possède un charme délicat d'une force irrésistible. C'est très humain et très moderne. Des trente-cinq pièces que l'on nous a données cette saison aux Nouveautés, "La plus faible," est celle qui nous a plu davantage, et nous sommes convaincus que ce sera là aussi le verdict de toutes les femmes qui verront cette comédie.

Que dire maintenant de l'interprétation ? Les artistes s'élèvent dans cette pièce à une hauteur inconnue jusqu'ici, et paraissent dans toute la force et la plénitude de leur talent. Jamais Mlle Méaulle n'a joué avec autant d'âme et de sentiment qu'hier soir; jamais elle n'a été aussi sincère et aussi gracieuse. C'était parfait. Et Lorrançais ! Il s'est montré très grand comédien, très grand artiste, et Richard Mansfield lui-même eut applaudi. C'était admirable d'observation et de vérité.

Le geste, l'expression, tout y était. Lombard a aussi joué de façon supérieure. C'était très bien senti, et très bien rendu. Guiraud était bien chez lui dans le rôle de Jacques Nerval, et Mme Devoyod a été admirable d'amour maternel. Mlle Myriell n'avait depuis longtemps, pas depuis la "Femme de Claude," croyons-nous, paru aussi avantageusement qu'hier.

Les autres, Cassin, Nyms, Carême, Neuillet, Darcy, Berton, Mesdames Vasse et Lefrançais sont tous très bien.

Les décors sont de toute beauté, principalement la vue de Paris, le soir, au premier acte. La mise en scène ne le cède en rien à tout le reste, ce qui ne saurait être, du reste, avec un maître tel que M. Heurion.

Samedi, "Les avariés," et la semaine prochaine, "Le coup de fouet," de Hennequin.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

La primeur de choix qu'on interprète cette semaine au populaire théâtre de M. Gauvreau, ne saurait manquer d'attirer des foules d'admirateurs à chaque représentation. "La dette de sang", de Georges Ohnet, est en effet un drame mouvementé dont les péripéties soulèvent un intérêt sans cesse grandissant du premier au cinquième acte. "La Presse" a déjà donné l'analyse de cette pièce magnifique. D'un réalisme saisissant, la mise en scène fait honneur au bon goût de M. Palmieri, le directeur artistique intérimaire. Les costumes portent un cachet de couleur locale tout à fait charmant. La distribution des rôles, qui est très heureuse, est digne de la haute valeur intrinsèque de la pièce.

Dans Luigi Berga, Nangys a obtenu hier un franc succès. Il est assurément l'un des principaux personnages de la pièce et il remplit son rôle avec une souplesse qui ne se dément jamais.

Fertinel crée un De Brevannes très amusant, et certaines de ses reparties sont d'un comique irrésistible.

Le Dr Aubertin trouve en Petitjean un interprète habile. Fillon est plein de verve dans Matteo Teverano, bien qu'il ne figure pas longtemps sur la scène. Très plaisant Godeau dans le rôle enjoué de Baptiste.

Hamel rend avec une vigueur admirable le rôle grave de Bernardo Teverano. Alerte et élégante, Marsoll, dans le rôle mignon de Michaele.

Leurs, Saint-Georges et Gosselin sont aussi très bien dans leurs rôles respectifs.

Mme Moret dépeint une superbe puissance dramatique dans l'impiacable Angelino. Elle soutient ce premier rôle avec une maîtrise profondément émouvante. Certains de ses accents sont tantôt d'une tendresse qui vous touche, tantôt d'une cruauté qui vous révolte. Bref, elle s'est très bien acquittée de sa tâche. Gracieuse et sympathique Mme Berlin, dans Andrea ; aussi a-t-elle été chaleureusement applaudie. Mme Nédelec, toujours vive et élégante, a aussi été avantageusement appréciée hier.

Les vues animées sont excellentes et fort goûtées.

"Le Crime d'Orcival" est à l'affiche pour la semaine prochaine.

A L'ACADEMIE

Un joli drame est à l'affiche cette semaine à l'Académie : "The Mummy and the Humming Bird". Ce drame résume la vie d'un alchimiste enragé qui oublie les tendresses qu'il doit prodiguer à sa jeune épouse pour s'adonner à des études profondes et arides.

Un chevalier d'industrie, signor d'Oreli, un galant coquin, survient et cherche à enlever au mari l'affection de sa jeune épouse. Cette dernière interprète faussement la flamme du nouveau venu et plus tard elle se répent.

L'amour et le bonheur reviennent au foyer, grâce à l'arrivée fortuite d'un pauvre Sicilien, qui s'est fait musicien ambulant, pour retrouver d'Oreli, l'auteur de ses malheurs.

Les rôles sont très bien tenus, ceux de Lord Lumly, Guiseppe et d'Oreli, surtout. Lady Lumly et Mme Thornton trouvent aussi de bons interprètes.

Somme toute, nous conseillons d'aller entendre à l'Académie une histoire qui se répète.

AU PARC SOHMER

Il y aura, d'après ce que l'on dit, des changements, désirés depuis longtemps, au Parc Sohmer. "Sit down in front," et "hats off please," ne seraient plus requis de la part des policiers qui veillent aussi consciencieusement que l'on sait au maintien du bon ordre à notre lieu d'amusements si justement populaire. Sous ce rapport, le Parc Sohmer a établi un record. Il s'agirait de soulever l'arrière du plancher de la salle, enfin, de le mettre plus en amphithéâtre, et ainsi fournir à ceux qui occupent les sièges d'arrière, de jouir de la représentation, sans être incommodés par les autres qui occupent les banquettes d'avant-scène, et qui, dans leur enthousiasme, persistent à se lever de leurs sièges en gênant la vue à l'arrière plan.

M. Henri Lévesque, l'électricien, nous promet aussi une illumination à "giorno" des mieux réussie pour la grande ouverture de la saison d'été, qui aura lieu lundi, le 29 mai prochain. Les engagements conclus par MM Lavigne, Lajoie et Larose, dans les grands centres américains, nous font espérer des programmes hors ligne pendant nos mois d'été. Dans l'intervalle, les dimanches, après-midi et soir, la foule encombre le grand pavillon. Avant-hier, encore, les gérants enregistraient un succès qu'ils ont dû marquer à l'encre rouge.

Parmi ceux qui ont pris part au programme, mentionnons surtout : Paul Stevens, l'acrobate à une jambe, sur fil de fer. Stevens a su se faire une foule d'amis ici, lors de sa dernière visite, il y a environ quatre ans. Ses tours de fors et d'équilibrisme sont surprenants, surtout pour un écloppé.

Larmon, chanteur et danseur parisien de passage à Montréal, a remporté un joli succès.

Dans son jeu sur les anneaux, Herman Spilk donne une représentation des plus intéressantes. Il est surtout remarquable par la puissance de ses bras.

Un des plus jolis numéros au programme a certainement été celui de M. et Mme Dubuisson, duettistes comiques. Des applaudissements aussi chaleureux que bien mérités, les ont rappelés en scène à plusieurs reprises. Le "Coup de rasoir" a surtout excité l'hilarité du nombreux auditoire.

Après l'intermission, des jolies vues comiques à l'aide du kinétographe, sous la direction de M. L. E. Ormont ont mis fin à un programme des plus alléchants.

Parmi les jolis morceaux exécutés par la symphonie du parc, il est difficile de passer sous silence "La Tzarine," musique russe. Ce sera probablement un prélude à l'acte émouvant que nous donne Calcedo sur son fil de fer.

THEATRE FRANCAIS

Ceux-là qui aiment à rire et qui peuvent se payer le luxe d'une couple d'heures de liberté pour entendre de grosses farces et voir d'hilarantes figures barbouillées de suie dont les contorsions dépassent tout ce que l'imagination peut inventer d'imitations simiesques, n'ont qu'à assister, cette semaine, à une représentation au Français. La troupe est bonne et il y a, à travers un tas de vieilles choses déjà vues et un peu démodées, quelques bons "numéros" qui désopilent la rate.

De ce qui nous a semblé plaire le plus aux spectateurs, nous citerons la comédie rendue par Raymon et Clayton, "The Four Mistletoe Girls" et les bouffonneries de Scott et Howe. Les quatre musiciens originaux qui donnent une preuve de leurs talents multiples en jouant de plusieurs instruments différents ont également été fort applaudis.

Somme toute, le théâtre fera probablement salle comble toute la semaine.

HIS MAJESTY'S

La salle était comble, hier, au "Majesty's." Le grand artiste Ralph Stuart a remporté un succès considérable dans le premier rôle de "By Right of Sword."

"By Right of Sword," c'est l'histoire de la Russie d'aujourd'hui, puisque c'est l'histoire d'un complot nihiliste contre la vie du tzar. L'auteur a su merveilleusement mettre en scène les types et les moeurs que les dépêches des journaux vous ont en ces derniers temps rendus familiers.

A Ralph Stuart, dans le rôle de Richard Hamilton, revient une grosse partie du succès de la soirée. Il fut admirablement secondé, au reste, par tous les autres membres de la troupe.

Jeudi, vendredi et samedi on jouera : "A Courrier of Fortune."

THEATRE ROYAL

Le théâtre Royal nous offre cette semaine "Down by the Sea," drame extrêmement passionnant qui a conquis le public dès les premières minutes hier après-midi. L'intrigue est plutôt ingénieuse, et habilement conduite. Il y a plusieurs scènes très fortes, et qui ont beaucoup plu.

La troupe se compose d'artistes habiles, et la représentation est excellente.

× × ×

Jeudi soir, au Collège Royal Victoria, concert des élèves de Monsieur Alfred Desève, violoniste.

× × ×

Samedi après-midi, récital de piano de M. Emiliano Renaud, à la salle Windsor.

× × ×

Audition d'élèves de Mlle Idola Saint-Jean, jeudi soir, au Cabinet de Lecture Paroissial.

BYRRH "NOTA BENE"!

Le Vin Byrrh est le plus agréable à boire et le tonique le plus puissant.
Prendre un verre avant les repas ou à toute heure de la journée fera d'un pauvre repas un bon et d'un bon un meilleur.
Essayez-le à la place de Vermouth ou Cocktail.

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL. Agents pour le Canada.
VIOLET FRERES, THUIR, FRANCE, Propriétaires. yw B

On Cherche Généralement Un Changement à cette Epoque de l'Année

Un changement de diète est toujours agréable.
Quelque chose de délicieux, de sain et d'appétissant, c'est le

SIROP DE TABLE

Marque "COURONNE"

Demandez à votre épicier une Boite de 2lbs (10c seulement) avec votre prochaine commande d'épiceries—
Vous en serez content.

EDWARDSBURG STARCH CO. LTD., 164 rue Saint-Jacques, MONTREAL.

AU CONSEIL DE VILLE

UN CURIEUX INCIDENT A PROPOS DE L'ADJUDICATION DES CONTRATS DE LA VOIRIE—LA NOMINATION D'UN SOUS-CHEF DE POLICE—LA PASSERELLE DE "LA PRESSE" SERA CONSTRUITE.

Un curieux incident s'est produit, au Conseil de ville ,hier après-midi, quand il s'est agi de ratifier les rapports de la voirie,accordant les divers contrats pour la fourniture des matériaux à ce département.

L'échevin DeSerres a attiré l'attention sur la façon injuste dont la Sicily Asphalt Co., a été traitée par la voirie. Là-dessus, l'échevin Bastien a pris feu et a bloqué les contrats accordés à la Sicily, en criant "Next meetings."

L'échevin DeSerres a retorqué de la même façon, en demandant le "next meeting" pour tous les contrats accordés à Laurin et Leitch.

L'échevin Sadler a ramené sur le tapis la question de la vente des lots vacants, près de la station de pompes de Saint-Gabriel, et il a réussi à faire adopter une motion à l'effet de retarder la vente pour 60 jours.

Sur propcsition de l'échevin Léry, la question de la fermeture des rues, près de la gare Viger, a été remise à la prochaine assemblée mensuelle du Conseil.

L'échevin Proulx a interpellé le président de la Commission de police à propos de la nomination d'un sous-chef de police.

L'échevin Saint-Denis a répondu que la Commission a nommé dernièrement un assistant au chef, et on veut voir comment les choses vont marcher avant de faire une autre nomination ; il pourrait même que la nomination d'un sous-chef ne serait pas nécessaire.

L'échevin Proulx a déclaré qu'il appartiendra au Conseil de prendre l'initiative, si la Commission de police se fait tirer l'oreille.

L'échevin Saint-Denis a donné des avis de motion pour amender le règlement concernant l'étiquettage et le poids du pain, le règlement 328 concernant les salles de billard, et pour proposer un règlement à l'effet de licencier certains établissements où l'on donne à manger, à toutes heures du jour et de la nuit.

Un rapport de la Commission des parcs et traverses, recommandant d'accepter l'offre de la Commission du port de construire une passerelle de la rue des Commissaires au quai Victoria, à condition que la ville paie 5 p. c. d'intérêt sur le capital investi et se charge du coût d'entretien, a été adopté à l'unanimité.

Une autre résolution plaçant sous le contrôle de la Commission des parcs et traverses, les lots vacants que la ville veut vendre, dans le quartier Sainte-Anne, a aussi été adoptée, après explications.

LA SESSION FEDERALE

EXCELLENT DISCOURS DU DEPUTE DE VAUDREUIL—ELOGE DU DEPUTE DE LEVIS, DECEDE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Tribune des Journalistes, 2 — La Chambre a entendu, hier soir, un excellent discours, sur le bill d'autonomie, par M. Gustave Boyer, le jeune député de Vaudreuil. Il a une très belle diction et une voix qui plaît. M. Boyer s'est fait une réputation d'éloquent orateur. C'est encore une acquisition pour la phalange déjà nombreuse des Canadiens-français qui ont obtenu des succès dans le débat.

Les journaux publient la correspondance officielle qui a été échangée il y a quelques mois entre sir Elzéar Taschereau et le secrétaire d'Etat pour les colonies au sujet du titre d'Excellence qu'avait assumé le juge en chef quand il devint gouverneur-général, après le départ de lord Minto. Comme on le sait, le secrétaire d'Etat lui donnait raison.

Le comité pour la nationalisation des téléphones a continué, ce matin, son enquête sur l'opération des petites lignes de campagne. M. McDonald, du téléphone de Rigaud ; M. Cughtred, de la compagnie des comtés de Kolfe, Compton et Beauce, et le Dr Doan, de la compagnie du comté de Midlesex, ont été entendus.

Le président de la Chambre a annoncé le résultat de l'élection de l'hon. M. Oliver, cette après-midi, devant le Parlement.

—Le pavillon flotte à mi-mât sur la Chambre, par respect pour la mort de M. L. J. Demers, député de Lévis. Une grande couronne en fleurs a été placée sur son siège à la Chambre. Sir Wilfrid a annoncé le décès à la Chambre. M. R. L. Borden a secondé la résolution de sympathies, puis M. Talbot, de Bellechasse, au nom des députés de la province de Québec, a prononcé la petite allocution suivante:

M. l'Orateur, c'est avec une profonde émotion que je me permets d'ajouter quelques mots aux éloges que viennent de faire l'honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier), et l'honorable chef de l'opposition (M. Borden), du regretté M. Demers, député de Lévis. Sa mort, bien que prévue, n'en causera pas moins de vifs regrets dans cette Chambre.

Le député de Lévis était un de mes vieux amis. Par sa probité et son honorabilité il avait fait sa marque dans notre district. Il était estimé et respecté de tous. Je me fais ici l'écho de tous les députés de la province de Québec, et j'airai plus loin, de tous les députés de cette Chambre, qui ont eu l'avantage de le connaître, en exprimant ici le regret profond que nous ressentons à l'occasion de sa mort.

M. Demers était un modeste. Mais, par sa courtoisie et son urbanité, il avait su s'attirer le respect et l'estime de tous ses collègues.

DEUX WAGONS EN AIGUILLETTES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 2 — Le convoi à marchandises qui a déraillé sur la voie du Grand Tronc, entre la jonction Brosseau et Lacadie, a retardé la circulation des convois quelques heures seulement. Le déblaiement s'est fait très rapidement. Deux des wagons ont été réduits en aiguillettes, et les marchandises qu'ils contenaient, quelque peu avariées.

SALSEPAREILLE D'AYER

En usage depuis plus de 60 ans dans toutes les parties du monde. Elle a l'appui complet des meilleurs médecins. Un puissant tonique pour les nerfs. Un purificateur du sang d'une grande puissance. J. C. AYER CO., Lowell, Mass yw

TARIF

PAYABLE D'AVANCE

NAISSANCES — 25c chaque insertion (suivant la formule). Parrain et marraine, 25c extra.
MARIAGES — 50c chaque insertion. (suivant formule).
DECES — 50c chaque insertion (suivant formule).
SERVICES ANNIVERSAIRES — 50c chaque insertion.
Tous les avis de Naissances, Mariages, Décès et Services, doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

AUGER — A Montréal, le 29 avril, au No 271 rue Montcalm, l'épouse de M. Edouard Auger, une fille : Marie-Emma-Adrienne.
Parrain et marraine, M. et Mme Georges Désormeaux, grands-parents de l'enfant.

BIGRAS — A Montréal, le 29 avril, au No 1180 rue Sanguinet, l'épouse de M. Pacifique Bigras, une fille.
Parrain et marraine, M. Arbondius Gibeau et Mlle Alexandrine Therrien.

DENIS — A Saint-Joseph de Soulanges, le 28 avril, l'épouse de M. Denis Denis, un fils : Joseph-Laurier-Rolland.
Parrain et marraine, M. et Mme Paul Denis, grands-parents de l'enfant.

DUFRESNE — A Maisonneuve, le 21 avril, au No 269 avenue Letourneux, l'épouse de M. P. A. A. Dufresne, un fils : Joseph-Avila-Alexandre-Bernard.
Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Dufresne, oncle et tante de l'enfant.

LEGAULT — A Montréal, le 30 avril, au No 280a rue Beaudry, l'épouse de M. Adolphe Legault, un fils, Louis-Joseph-Lucien.
Parrain et marraine, M. et Mme Le Couteau, oncle et tante de l'enfant.

LEBRUN — A Montréal, le 1er mai, au No 362 rue Wolfe, l'épouse de M. Léon Lebrun, du département des postes, une fille : Marie-Gilberte-Juliette.
Parrain et marraine, M. Gilbert Sauniers et son épouse, grands-parents de l'enfant.

LANIEL — A Montréal, le 29 avril, au No 1130 rue Saint-Hubert, l'épouse de M. Placide Laniel, épicier, une fille : Marie-Simonne-Orphilia.
Parrain et marraine, M. Ubald Théoret et Mlle Orphilia Vaillancourt, oncle et cousine de l'enfant.

MARIAGES

PHOENIX-MARTIN — M. Joseph Phoenix, fils de M. J. Phoenix, de Saint-Martin, conduisait ce matin à la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, Mlle Emma Martin, fille du capitaine Martin.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Hébert.
Pas de cartes.

DECES

AUBERTIN — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 63 ans et 7 mois, Marie Bissonnette, épouse de Augustin Aubertin, autrefois de Longueuil, et mère de l'abbé Edmond Aubertin.
La défunte était membre du Tiers-Ordre de Saint-François.
Avis des funérailles plus tard.

BERNIER — En cette ville, le 30 avril, à l'âge de 77 ans, 4 mois et 15 jours, Dame Onésime Bernier, née Anatalie Landry.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 24e rue Dorchester, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GLOUTNEY — En cette ville le 1er du courant, à l'âge de 77 ans, 5 mois et 21 jours, François-Xavier Gloutney, charpentier de navire.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 205 rue Beaudry, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON — A l'Hospice des Incurables, le 29 avril, à l'âge de 55 ans, Joseph Lauzon, boucher.
Les funérailles ont eu lieu le 1er mai, à l'Hospice.

HAINAULT — A Saint-Henri, le 1er mai courant, à l'âge de 32 ans et 5 mois et 2 jours, Marie-Louise Léger, épouse de J. H. Hainault, voyageur de Letourneux, Fils et Cie.
Funérailles mercredi, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, 88a Sainte-Marguerite, Saint-Henri, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN — A Saint-Laurent, le 1er du courant, à l'âge de 18 ans, 1 mois et 6 jours, Joséphine, enfant bien-aimée de Ferdinand Jasmin.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, Chemin du Sault, à 6 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Martin et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 151—2

LEGAULT — A la Pointe-Claire, le 30 avril, à l'âge de 78 ans et 9 mois, Onésime Legault.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8 heures pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 151—2

LEDOUX — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 48 ans, Alphonse Ledoux, carrossier, fils unique de feu David Ledoux.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 511 rue Saint-Antoine, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Antoine, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND — A Saint-Jean, Qué., le 2 du courant, à l'âge de 76 ans, Hersélie Turgeon, épouse de feu l'hon. F. G. Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec.
Le service funèbre sera chanté à Saint-Jean, jeudi, le 4 mai, à 7 heures a. m. Après le service, le corps sera transporté à la gare pour le train de 7.45 pour Québec, où aura lieu l'inhumation.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 152—2

PREVOST — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 4 mois, Marie-Eugénie-Yvette, enfant de Napoléon Prévost.
Funérailles privées.

REMILLARD — A Hull, P. Q., le 28 avril 1905, à l'âge de 38 ans, Jeanne, fille de feu J. Bte Rémillard.
Les funérailles ont eu lieu lundi, le 1er mai. Le service a été chanté à l'église Notre-Dame de Grâces, à 8 heures.
La défunte était membre de la Congrégation des Enfants de Marie.

ROY.—A Maisonneuve, le 30 avril, à l'âge de 23 ans, Télesphore Roy, fils d'Auguste Roy.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, No 145 rue Bourbonnière, à 7.45, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

SERVICE ANNIVERSAIRE

PAQUET — Le 4 du courant, à 9 heures, à l'église du Sault au Récollet, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Théophile Paquet, ancien marchand.
Parents et amis sont priés d'y assister. 151—3

MILTON HERSEY, M.A.Sc. (McGill)
Analyste de la Ville, analyste provincial chimiste du C. P. R., analyses pour le public.
416 Rue ST JACQUES, MONTREAL

Ingénieurs et Machinistes
Comme tels, nous pouvons vous fournir tout ce qui est requis dans cette ligne.
LYMBURNER & MATHEWS,
(3) 1957 et 1959 Ste Catherine.

Quand vous voulez avoir des en-têtes de lettres, des en-têtes de billets, des en-têtes de comptes et des états de comptes, demandez à votre imprimeur le
Windsor Mills Special
Un superbe papier pour écrire. 2-mjsn

COMMON SENSE
Tue et détruit les Coquerelles et les Punaises
Meilleur marché et plus efficace que toute autre préparation. Chez tous les pharmaciens ou 381 rue Queen O., Toronto. 135-mjs-n

La Cie **S. CARSLEY, Ltée**
2 MAI 1905.

LES STOCKS DE TAPIS DE PRINTEMPS SONT ENORMES

La Variété la meilleure et la plus considérable qui ne s'est jamais vue au Canada

Ce grand magasin de tapis regorge d'une collection de couvertures de plancher qui, pour la beauté et la modicité des prix, n'a jamais été égalée. La compagnie a une grande puissance à cause de ses achats au comptant, cela, joint à l'habileté et à la célérité qui président à ces achats, produit de magnifiques résultats.

La variété colossale des tapis de cette saison représente toutes les sortes satisfaisantes depuis l'humble jute jusqu'au luxueux axminster. Nous mentionnerons spécialement :

LA PLUS RECENTE IMPORTATION DE TAPIS AXMINSTER, comprenant tapis d'escalier assortis et bordures. Les couleurs populaires pour la saison actuelle sont cramoisi, un riche vert mousse et bleu. Les dessins sont surtout fleuris, de même couleur que le fond, mais de nuances plus prononcées. Mais il y a des douzaines d'autres effets. Prix laverge, **$1.35** à **$1.65**

A PROPOS DE NOS LIGNES PRINCIPALES DE TAPIS BRUXELLES

Voici réellement la ligne qui a donné à notre commerce de tapis les immenses proportions qu'il possède actuellement. Ça été depuis nombre d'années notre principale ligne. Nous en sommes particulièrement flattés. Chaque saison il a été fait quelque chose pour l'améliorer et l'augmentation constante des ventes, démontre sa popularité. Nous vous invitons à examiner les effets de cette saison qui comportent pas moins de 47 VARIETES DISTINCTES. Tapis d'escalier et bordures assortis.

PRIX LA VERGE, 83c et 97c.

EXPOSITION IMMENSE D'ETOFFES A ROBES

Inutile de répéter que ce magasin vend plus d'étoffes à robe que tout autre magasin de Montréal. La raison en est bien simple. Ici vous avez les plus grands assortiments achetés directement aux manufactures et toujours vendus aux plus bas prix possibles. Il en résulte satisfaction pour les acheteuses d'étoffes à robe. Demain.

ETOFFES A ROBE DE COULEUR

NOUVEAU LUSTRE ANGLAIS, 40 pouces de large, dans toutes les principales nuances de brun, bleu marine, oxford, beige, etc. En grande demande pour costumes de printemps. Spécial. **50c**

NOUVELLE BRILLANTINE FRANÇAISE, 42 pouces de large, en nouvelles nuances choisies du printemps, gris acier, beige, fauve clair, brun espagnol, bleu royal, grenat et crème. Spécial. **51c**

ETOFFES A ROBE NOIRES

DRAP CANEVAS NOIR PURE LAINE, 44 pouces de large, belle surface douce, notre importation spéciale. Bonne valeur à 90c la verge. Spécial. **68c**

DRAP AMAZONE NOIR PURE LAINE, un beau tissu français, surface flanelle non changeant. Elégant et attrayant. Spécial. . . **68c**

DRAP D'ARMURE NOIR PURE LAINE, 44 pouces de large, tissu gris pâle, dessus fini soie. Valeur spéciale à. **84c**

NOUVEAU VOILE DE PARIS, un élégant tissu français pure laine, 44 pouces de large. Toutes les plus nouvelles nuances du printemps. Prix spécial, la verge, mercredi. **58c**

MANTEAUX ET COSTUMES A LA MODE

Il s'est fait plus d'affaires, avant Pâques, qu'à la même époque ces années passées. A présent, nous allons chercher à briser tout record pour le commerce d'après Pâques. Tous les jours nous vous ferons connaître des modèles de manteaux et de costumes d'une originalité marquée, qui porteront l'empreinte fidèle de la mode et maintiendront au même niveau le caractère exclusif de la maison en fait de vêtements confectionnés pour femmes élégantes. Quelques offres importantes pour demain :

UN MANTEAU LONGUEUR ¾, en riche Peau de Soie noire, manches bouillonnées, collet, poignets évasés et revers magnifiquement brodés de soie ; élégamment fini, avec boutons cordés. Prix. **$21.55**

MANTEAU EN APPLIQUE DE SOIE ALL-OVER, longueur trois-quarts, dos droit, garni de mousseline de soie claire, doublé de soie taffetas noire. Prix spécial. **$38.75**

COSTUME-BLOUSE IMPORTE, en mousseline de soie taffetas, nouvelle couleur bleue, devant et dos d'un seul morceau plissé, motifs de dentelle crème, Jupe faite avec plis doubles alternants et plis de côté, Prix. **$35.10**

COMPLETS D'ETE POUR CARÇONNETS

Carsley est à la tête pour la sorte de vêtements de garçonnets vendus à ce magasin. Personne n'est plus exigeant que nous à l'égard du fabricant. Aussi tout est meilleur : le drap, la doublure, la confection, et, par conséquent, le genre et l'ajustement.

200 complets de matelot en serge-cheviots marine, élégamment taillés, garnis de galon rouge, jaune et assorti, finis avec corde en soie et sifflet. Culottes doublées partout. Grandeurs : 22 à 27 pour garçonnets. Bonne valeur à $1.25. Prix spécial, mercredi **90c**

Chics complets à deux articles en tweeds Halifax marine, brun et gris, doublés partout de satin fermier de la meilleure qualité. Devant élégamment plissé. Grandeurs: 24 à 30, pour garçonnets. Spécial . . . **$1.50**

COMPLETS A DEUX ARTICLES en chics tweeds importés, garnis de galon de fantaisie et d'une ceinture assortie, doublures de la meilleure qualité, pour garçonnets. La coupe et le fini ne laissent rien à désirer . . **$3.25**
Spécial. . . . . .

Lisez les Offres de Chaussures de Mercredi

BOTTINES A LACETS "La Duchesse" en chevreau Dongola pour dames, ainsi qu'un assortiment complet en chevreau chocolat ou en veau Box noir. Forme nouvelle et seyant à la perfection. Semelles à trépointe Goodyear, talons militaires ou cubains. Valeur ordinaire : $3.50. Spécial. **$3.00**

BOTTINES A LACETS en veau de bonne qualité, joli modèle utile, très bien cousues, bonnes semelles de grosseur moyenne, pour hommes. Points : 6 à 10½. Prix ordinaire : $2.50. Spécial. **$1.90**

CHICS SOULIERS OXFORD en chevreau Dongola, semelles flexibles cousues à la main et talons cubains, pour dames. Nuances moyennes ou foncées. Points: 2½ à 7. Spéc. **$2.25**

Vente Spéciale de VETEMENTS D'ENFANTS

On peut trouver dans d'autres magasins des vêtements valant autant que ceux-là, mais pas à aussi bon marché, car il faut bien remarquer les avantages extraordinaires que nous avons et le fait que nous faisons une spécialité des vêtements de fillettes et demoiselles aux prix les plus bas de Montréal.

Différentes lignes désassorties de robes d'enfants en serge, cachemire et étoffes à robes de fantaisie. Toutes de genres élégants et nouveau siècle. Manches bouffantes, garnies de galon ou de drap uni ; quelques-unes avec jupe par les, d'autres plissées jusqu'à la taille. Toutes sont doublées partout. Grandeurs pour enfants, de 6, 8 et 10 ans. Prix de réduction spéciale. **$1.49**

OCCASIONS AU SOUS-SOL

	Ord.	Mercredi
750 paquets Marbeline	35c	20c
800 boîtes émail à chapeaux de paille	15c	10c
3,000 pieds de boyau de jardin	10c	7½c
100 services de fers à repasser de Mme Pott	$1.00	58c
400 ronds pour trous de cheminée	10c	5c
150 planches à laver	20c	15c
200 torchons de plancher se tordant automatiquement	35c	25c
200 bancs à laver	75c	49c
1,000 boîtes de peintures de maison	12c	9c
200 escabeaux	50c	39c
300 services à thé en porcelaine	$3.75	$2.75
4,000 grands verres	5c	3c
400 lampes suspendues	35c	20c
600 pots à lait	15c	10c
1,500 cheminées de lampe	8c	4c
500 appliques à gaz	35c	28c
2,300 manchons à gaz	12c	9c
570 abat-jour électriques	10c	5c
200 chandeliers à gaz	$1.50	$1.10
500 tasses et soucoupes	10c	5c
100 services de toilette	$1.35	$1.05
150 services de table	35c	24c

LA CIE S. CARSLEY Ltée
1765 à 1783 Rue Notre-Dame,
184 à 194 Rue St Jacques, MONTREAL.

LA CIE S. CARSLEY Ltée
1765 à 1783 Rue Notre-Dame,
184 à 194 Rue St Jacques, MONTREAL.

Echos Mondains

On nous communique le rapport suivant :

Soirée charmante, dimanche soir, chez Mme J. O. Villeneuve, veuve du sénateur, 113 rue Esplanade.

Mme Villeneuve, dans une ravissante toilette, recevait avec la grâce et la distinction qui lui appartiennent.

Les favorisés qui ont eu l'honneur d'une invitation, étaient au nombre de trente-cinq.

Le programme de la soirée—toute musicale—était tiré des meilleurs auteurs, et a été rendu dans la perfection.

Mme Levi, pianiste distinguée, a fait rêver à ses auditeurs, ces rêves délicieux dont on s'éveille trop tôt. Mme E. Villeneuve, à son tour, leur a rappelé des jours de bonheur ; sa voix délicieuse sait faire oublier les ennuis de la vie. Que dire de Mlle Saint-Jean—Idola—qui sait dire, dans un langage si pur, de si belles choses ? Qu'elle est simplement une "idole", Voilà ? Mlle de Lumière, au piano, a charmé tout le monde. Mais, entre mille impressions très douces, notre jeune et gracieuse pianiste, Mlle Savine Brodier, a remporté tous les suffrages par sa précoce virtuosité. Les toilettes étaient d'une richesse éblouissante et d'un goût exquis. Le souper fut des plus recherchés.

Voici quelques noms d'invités recueillis au hasard : Mme Saint-Onge, le juge et Mme Lafontaine, M. et Mme Cox, du "Herald", Mme et Mlle Adam, Mme et Mlle Walsh, M. et Mme Levi, M. et Mme Philip Fosbrook, M. et Mme Fred. Fosbrook, M. et Mme E. Villeneuve, Mme et Mlle Saint-Jean, Mme et Mlle Brodier, Mlle Crébassa, du "Star", le juge Carrier, M. et Mme Bergeron, M. Frédéric Villeneuve et autres.

Il y eut présentation d'une profusion de roses, et l'on se retira, emportant un peu de leur suave parfum, avec le souvenir meilleur encore d'une telle soirée.

× × ×

Un quatrième concert d'élèves réunira, jeudi soir, un public de choix dans la belle salle du collège Royal Victoria. Cette fois, ce sera un récital de violon donné par les élèves de M. Alfred DeSève, le distingué professeur.

× × ×

Mercredi, 3 mai, les dames patronnesses des Sourdes-Muettes, auront leur réunion de couture, de 2 à 4½ heures. Des personnes bien informées prédisent une attraction intellectuelle d'un nouveau genre. Mais laissons à nos lectrices tout le plaisir de la surprise.

× × ×

M. Eugène Bastien s'est embarqué, dimanche soir, pour les côtes du Pacifique.

M. Bastien passera six mois tant à Los Angelos qu'à San Francisco et Vancouver.

× × ×

A Contrecoeur, le 9 mai, aura lieu le mariage de M. J. N. B. DesLauriers, fils de N. Deslauriers, entrepreneur, de la rue Sherbrooke, à Mlle Ludivine Loranger, fille de M. F. Loranger. La bénédiction sera donnée par H. Deslauriers, curé de New-Bedford.

Dans l'après-midi, les beaux parents et les mariés partiront pour un voyage à New-York, Boston, New-Bedford. Au retour, il y aura une réception au No 479B rue St Denis.

× × ×

Monsieur le docteur et Madame J. H. Garceau sont de retour de leur voyage à New-York et Atlantic City.

× × ×

M. et Mme E. Lamontagne partent aujourd'hui pour passer la belle saison à Valoisville.

× × ×

Mme Nap. Tessier, ainsi que son fils Horace, sont partis pour un voyage de quelques mois aux Etats-Unis. Ils visiteront Chicago, St Paul, Minneapolis, et quelques villes du Montana.

× × ×

L'hon. J. D. Rolland et son fils, M. G. Rolland, s'embarqueront pour l'Europe le 13 mai.

× × ×

M. Hector Laporte, de Montréal, est de retour de Sainte-Anne de Bellevue.

× × ×

Mlle Rosemary V. Moore, est partie samedi pour un voyage à New-York, Atlantic City et Elisabeth, New-Jersey. A New-York, Mlle Moore recevra l'hospitalité des Soeurs Bénédictines au Sanatorium.

× × ×

Monsieur et Madame Georges Dubois ainsi que leur jeune demoiselle, sont revenus de leurs visites de New-York et Boston.

× × ×

Sir Montagu et Lady Allan, ainsi que leur famille sont revenus hier d'un voyage dans le Sud.

× × ×

Le juge Foster, de Knowlton, est au Windsor.

× × ×

M. et Mme James Monk, de New-York, sont au Windsor pour quelque temps.

× × ×

Le colonel Gourdeau, du département de la Marine, était hier place Viger.

× × ×

M. le juge et Mme Lavergne sont revenus d'Ottawa où ils ont passé quelques jours, les hôtes de M. et Mme Joseph Pope.

× × ×

Sir Sanford Fleming ira prochainement en Angleterre, pour le mariage de sa petite-fille, Mlle Ethel Fleming au capitaine Georges Chapman, des "Royal Buffs".

× × ×

Le vicomte et la vicomtesse Castlereagh sont passés par Montréal, dimanche soir, retour d'Ottawa où ils avaient été les hôtes de Rideau Hall. Ils s'embarquent aujourd'hui pour l'Angleterre.

× × ×

Le 28 mai, à 8.15 heures p.m., M. Alfred Descarries fera une conférence au Monument National, salle des conférences. Sujet : "La critique dans les Moeurs Modernes".

Les artistes suivants prêteront leur concours : MM. Joseph Saucier, Henri Arnoldi, violoniste ; Gustave Labelle, violoncelliste ; Ernest Langlois, pianiste ; Mme J. Saucier, pianiste accompagnatrice.

Prix du billet, 50 cts. En vente rue Sainte-Catherine, chez MM. Hurteau ; Archambault et Yon, marchands de musique, et à la librarie Saint-Louis.

× × ×

M. Arthur Brazeau, fils de feu M. Alphonse Brazeau, partira dans quelques jours pour un long voyage aux Etats-Unis et en Europe. Il a en conséquence abandonné la magnifique maison qu'il occupe à l'angle des rues Vitré et Saint-Denis. M. le docteur Georges Beauchamp et son frère, le docteur Arthur Beauchamp, chirurgien-dentiste, doivent bientôt l'occuper.

× × ×

M. le Dr Villeneuve, surintendant de l'asile de la Longue-Pointe, est de retour du Texas, où il vient d'assister à une importante assemblée médicale. Il a passé par le Mexique à son retour.

POUR LUNCH D'ECOLIERS

Le boeuf salé de Clark en tranches minces sur pain beurré, plaît toujours aux enfants. W. Clark, Mfr. Montréal. r

ANTISEPTIQUE ET GUERISSEUR

Chaque Famille se sert de vingtaines de Manières, de

L'ONGUENT DU Dr CHASE

L'onguent du Dr Chase est si pur et si propre, si remarquablement calmant et cicatrisant, et il rend la peau si douce et si unie que, s'en servir est un véritable plaisir.

Bien que des mieux connus à cause du contrôle extraordinaire qu'il possède sur les maladies cuisantes et torturantes de la peau, telles que eczéma, herpès, psoriasis et dartres, on ne devrait pas oublier que l'Onguent du Dr Chase ne détériore aucunement la peau la plus délicate, et que c'est un véritable et inappréciable embellisseur.

L'Onguent du Dr Chase est des plus efficaces pour guérir :
Engelures et engourdissements.
Gerçures aux mains et à la figure.
Paupières endolories et enflammées.
Empoisonnement de la peau.
Teigne et eczéma des bébés.
Mal de pieds et d'orteil.
Boutons et boutons à tête noire.
Peau rouge et rugueuse.
Morsures d'abeilles et d'insectes.
Mal de barbe.
Brûlures et cicatrices.
Démangeaison particulière aux femmes.
Porrigo.
Vieilles plaies et plaies ordinaires.

Il se passe rarement une semaine, surtout là où il y a des jeunes enfants, sans que l'Onguent du Dr Chase soit de quelque utilité.

En remarquant les guérisons rapportées de temps à autre dans le journal vous trouverez que l'Onguent du Dr Chase est une des plus efficaces préparations, connues de la science, guérissant l'eczéma et le psoriasis, après que tous les autres moyens ont échoué.

Soixante cents la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. (9)

DEMANDEZ A VOTRE EPICIER
Le Sel Windsor
ABSOLUMENT PUR

Beaucoup de Femmes Endurent des Douleurs Indescriptibles dues au Mal de Rein

On croit bien souvent que ces douleurs sont dues aux maladies féminines. Il y a moins de maladie féminine qu'on ne le pense. Les femmes souffrent de douleurs dorsales, d'insomnie, de nervosité, d'irritabilité et d'une sensation de tiraillement dans les reins. Il en est de même pour les hommes, et cependant ils ne souffrent pas de maladies féminines. Pourquoi alors, attribuer tous vos maux aux maladies féminines ? Peu de femmes, ayant les reins sains, sont atteintes de "maladies féminines." Les reins ont des relations si étroites avec tous les autres organes internes, que lorsque les reins ne fonctionnent pas bien, tout va mal. Les femmes s'éviteraient beaucoup de souffrances si elles prenaient au moins les

Pilules DOAN pour les Reins

à divers intervalles fixés.

Mlle Nellie Clark, Lambeth, Ont., raconte comme suit sa guérison : "Je souffris pendant environ deux ans de mal de rein. J'endurais des douleurs portant surtout dans le bas du dos ; je ne pouvais pas bien dormir, je n'avais pas d'appétit, mes périodes n'étaient pas régulières, je souffrais d'irritabilité nerveuse, mon urine contenait de la poussière de brique, tels étaient quelques-uns de mes symptômes. Je pris les Pilules de Doan pour les Reins. La douleur dorsale me quitta graduellement, mon appétit revint, je dors bien et je suis guérie pour de bon. Je puis fortement recommander les Pilules de Doan pour les Reins à tous ceux atteints du mal de rein."

Pour 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25. Chez tous les marchands, ou de la Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

Aucun petit déjeuner n'est complet sans
CACAO
nourriture admirable avec toutes ses qualités naturelles intactes et propre à la fois à donner et à maintenir une santé robuste et à resister au froid extrême de l'hiver. C'est une diète très appréciable pour les enfants.
EPPS
Le plus nourrissant et le plus économique.

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — "L'Oriental Cream" ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 57 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : 'Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau'. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". **Fred. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St, N.Y.** 20f-mjsnk

Bon Ami
Le Meilleur Savon à Curage.
Un Savon pour Curer
Pour Polir le Métal
Pour Nettoyer le Verre

VOUS NE POUVEZ ACHETER UNE PIASTRE EN OR AVEC UN DEMI-SHELING

UNE BONNE chaussure doit avoir trois excellentes qualités. Ce sont : Le Style, le Confort, et la Durée.

Il n'est pas de chaussures vendues $3.00 qui puissent avoir plus que deux de ces qualités.

Il n'est pas de chaussures vendues à $2.50 ou moins qui puissent en avoir plus d'une.

Parce que chacune de ces trois coute du bon argent pour la production, indépendamment des autres.

Vous pouvez avoir plus de durée d'une chaussure "Brogan" de $2.00 que d'une chaussure de $5.00, mais, vous n'aurez rien de plus.

Vous pouvez avoir presque autant d'élégance et de fini d'une chaussure de $2.50 que de la moyenne des chaussures de $3.50, mais elle aura la durée du carton, et ce n'est que par hasard que vous pourrez vous en accommoder d'une manière décente dans son assortiment limité de formes, de numéros et de largeurs.

C'est une bien pauvre économie que d'acheter des chaussures à bas prix, à moins que ce ne soit des "Brogan".

Parce qu'il en coute presque autant pour finir une chaussure de $2.50 que pour une bonne, et ceci donne bien peu pour le matériel et la main-d'oeuvre.

Quand vous êtes tenté d'acheter une chaussure de $2.50, d'après son apparence dans la vitrine, songez bien qu'il ne peut y avoir que 60 cents de cuir dans cette chaussure.

Quelle sorte de cuir peuvent bien acheter 60 cents?

Les semelles seules d'une chaussure Slater coutent presque 60 cents.

Et le travail en sus opéré dans les parties cachées des Chaussures Slater, coute autant que tout le travail opéré dans les chaussures superficielles de $2.50.

On ne peut pas acheter un bon article à un pauvre prix, excepté par chance.

Et 99 fois sur 100 la chance est contre vous.

Chaque véritable chaussure Slater est étampée sur la doublure avec mention du prix de ses fabricants, —soit $3.50 ou $5.00,—et le cadre d'ardoise comme marque de fabrique.

Cette évaluation est une garantie directe du fabricant au client, d'une valeur entière égale au prix étampé.

PROCEDE GOODYEAR
LA CHAUSSURE SLATER
MAGASINS DE CHAUSSURES SLATER :
225 RUE ST JACQUES, (McCRUDDEN & THOMPSON), 47 RUE ST LAURENT
2350 RUE STE CATHERINE (FRENCH & SMITH)
1561 RUE STE CATHERINE
144 URE CENTRE, POINTE ST CHARLES (THOMAS HICKEY).
1497 NOTRE-DAME (A. FLEURY). 830 RUE ST DENIS (A. LAMY)
739 RUE STE CATHERINE (MAISON VIAU)
3506 RUE NOTRE-DAME, ST HENRI (A LA SALLE)
P. DONNELLY, AGENT LOCAL POUR LACHINE

...THES...
20-25-30-40-50-60c
Tels sont nos prix et chaque livre, quel qu'en soit le prix, porte notre garantie.
LE MEILLEUR POUR LE PRIX
STROUD

Fini de Manufacture
864 paires de RIDEAUX Suisses, Bruxelles et Tambour, nous ont été envoyées pour écouler à prix moins élevé que le coût des matières brutes dont ils sont faits.
Prix : ***$4.87, $5.25, $5.65, $6.75, $7.50,*** tant qu'il y en aura.
THOMAS LIGGET, EDIFICEEMPIRE. 2474-2476 rue Sainte-Catherine.

TEMPERATURE

Beau et plus doux. Quelques averses, surtout mercredi.

Montréal, 2 mai 1905.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co." 1628 rue Notre-Dame, R. de Meslé, gérant.

Aujourd'hui maximum	54
Même date l'an dernier	63
Aujourd'hui minimum	40
Même date l'an dernier	46

Baromètre — 8 a.m., 30.09 ; 11 a.m., 30.02 ; 1 p.m., 30.02.

AU MONT SAINTE-MARIE

VINGT ELEVES RECOIVENT LE SACREMENT DE CONFIRMATION.

Monseigneur l'archevêque de Montréal a donné le sacrement de la confirmation, ce matin, à plusieurs élèves du couvent du Mont Sainte-Marie, rue Guy.

Monseigneur était assisté, à la messe, par le révérend Père Strubbe, S. J., et l'abbé Charpentier.

L'aumônier du couvent, le révérend M. A. Curotte, avait préparé les jeunes filles à recevoir dignement ce saint sacrement.

Ont été confirmées :

Mlles Béatrice Faille, Estelle Paquin, Géraldine Gallou, Estelle Gallou, Adèle Bissonnette, Yvonne Lamoureux, Rose Aboud, Agnès Mulcair, Jeanne Girard, Flore Girard, Olive Lalonde, Catherine Lalonde, Jeanne Beauchemin, Marie-Ange Cloutier, Amélia Landry, Ursula Lawrence, Jeanne Gariépy, Maria Dubé, Berthe Marcotte, Antoinette Jasmin.

LE MAIRE LAPORTE N'EST PAS ENTHOUSIASME

Son Honneur le maire Laporte est loin d'être enthousiasmé des prétendues nouvelles offres de la compagnie du gaz de Montréal : "C'est encore la même vieille proposition, a-t-il déclaré ce matin au représentant de "La Presse", et je ne vois pas pourquoi la Montreal Light Heat and Power vient faire passer le temps au conseil pour rien.

"Selon moi, cette offre ne mérite pas d'être prise en considération ; car la diminution offerte est dérisoire.

"Personnellement, je n'ai rien contre la compagnie, et je suis prêt à traiter avec elle, mais pour l'amour de Dieu, qu'elle vienne devant le conseil avec d'autres propositions que celles-là."

LE SACRE DE MGR RACICOT

Comme nous l'indiquons ailleurs, les cérémonies du sacre de Mgr Racicot, demain, à la Cathédrale, seront extraordinairement imposantes. Elles commenceront à 10 heures précises demain matin.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Langevin, de Saint-Boniface, et Mgr Bruneau, de Nicolet, sont arrivés à Montréal. On attend ce soir et demain matin les autres prélats et la foule des prêtres qui assisteront à la consécration.

Le dîner aura lieu à l'archevêché, après la cérémonie ; plusieurs évêques adresseront la parole.

LE ROI A PARIS

Paris, 2. — Le roi Edouard a passé une journée tranquille, se promenant par la ville en voiture et rendant visite à des intimes, entre autres le baron de Staal, ancien ambassadeur russe à Londres.

La phase officielle de la visite du roi est maintenant terminée, Sa Majesté demeurant maintenant ici comme visiteur privé.

ENFANT DISPARU

Mme James Blessington, de la Longue-Pointe, rue Desjardins, déplore depuis hier midi, la disparition de son enfant, Thomas, âgé de neuf ans et demi.

L'enfant jouait dans une cour, près de la maison, à 11 h. ½ hier avant-midi, lorsque Mme Blessington l'a vu pour la dernière fois.

L'heure du dîner arrivé, elle appela le jeune Thomas, mais celui-ci ne répondit pas à l'appel. C'est depuis qu'elle ne cesse de faire des perquisitions.

L'enfant était arrivé des Etats-Unis samedi dernier. Il est possible qu'il se soit égaré quelque part.

La maison de Mme Blessington est située tout près de la rivière, et il se pourrait que l'enfant soit tombé à l'eau.

Le petit disparu est vêtu d'une culotte noire, d'un gilet gris, d'une chemise grise et d'un faux-col blanc, et porte une toute petite casquette grise.

LE DRAME DE LANCASTER

L'inspecteur Greer, de la police provinciale d'Ontario, est à Montréal depuis hier soir. Il doit quitter la ville ce soir pour aller dans une petite ville des alentours, où il recueillera des renseignements précieux sur le cambrioleur Dixon, qui s'est fait tuer à Lancaster par le payeur Von Metzke. Dixon est complètement inconnu de la police au Canada. On croit qu'il vient du Nouveau-Brunswick. Il aurait habité Saint-Jean et aurait été vu dernièrement à Alexandria, Ont. On signale son passage à Coaticook comme journalier.

CAMBRIOLAGE

L'établissement de Mme Bergeron, modiste, rue Saint-Laurent, 248, a été enfoncé, dimanche dernier et les cambrioleurs ont volé pour une centaine de dollars de chapeaux.

MAIN AMPUTEE

Un bambin de quatorze ans, Joseph Tessier, qui demeure au No 147, rue Ropery, a eu la main droite écrasée dans une machine, hier soir, à l'établissement W. Martin et Cie, de la Pointe-Saint-Charles.

A l'hôpital Notre-Dame, le jeune garçon a subi l'amputation du membre blessé.

LA "SHIPPING FEDERATION" RETIRE SA REQUETE

La "Shipping Federation" s'est désistée ce matin de sa requête, pour un bref de prohibition contre la commission du port. L'affaire a été réglée hors de Cour, chaque partie payant ses frais.

ASSASSIN A 72 ANS

Un vieillard de La Broquerie, Man., menacé d'une accusation de meurtre.

LA VICTIME

Qu'il a assaillie, Jacques Chartier, est aujourd'hui à l'article de la mort.

DEUX CANADIENS-FRANCAIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Winnipeg, 2. — Jacques Chartier, un vieillard de 72 ans, a été amené prisonnier, ici, hier soir, par le constable Beauchamp, en attendant que le sort de Charles Pariseau, âgé de 82 ans, qu'il a cruellement battu, se décide.

Les deux hommes sont cultivateurs à La Broquerie, paroisse du comté de Provencher.

Chartier était dans le magasin de M. E. Goulet, où des jeunes gens étaient à le faire fâcher, quand Pariseau entra.

Sans provocation aucune, paraît-il, Chartier se rua sur lui et, avant qu'on pût l'empêcher, le frappa plusieurs fois avec ses poings.

Pariseau resta longtemps sans connaissance et on craint encore pour ses jours.

CET INCONNU DE LA MORGUE

Personne n'est encore venu établir l'identité du malheureux inconnu, qui a été tué samedi, par un train du Grand Tronc, à Lachine.

Croquis du cadavre de l'inconnu, tué par un convoi, à Lachine, samedi soir, qui est encore à la morgue.

Nous donnons aujourd'hui une photographie du cadavre, prise par notre artiste à la morgue, ce matin.

Le défunt a les cheveux gris, et porte une petite moustache blonde.

Qui le connaît ?

A SAINT-HYACINTHE

Octroi de nouvelles licences d'hôtels

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Hyacinthe, 2. — Les dernières licences d'hôtel accordées, sont les suivantes : Mme Calixte Ledoux, hôtel Ottawa, coin des rues St Antoine et St Simon ; Mme J. Flibotte, hôtel Montréal, rue Cascades, près du marché ; M. T. Benoit, hôtel Yamaska, coin des rues Laframboise et Girouard ; M. H. Robert, hôtel St James, coin des rues Bourdages et Ste Héloïse ; M. Alfred McIntyre, hôtel Tivoli, coin des rues Concorde et Cascades ; A. M. Guillerie, hôtel Frontenac, coin des rues St Antoine et St François.

L'établissement de M. McIntyre est le seul dont l'ouverture soit nouvelle. Encore existait-il autrefois et n'avait-il été fermé que temporairement. La distribution des hôtels paraît donc devoir être à peu près la même que l'an dernier.

RECIDIVISTE

Bébé Noël, rue Saint-Timothée, est accusé de n'avoir point de moyens visibles d'existence, c'est-à-dire qu'il vit sans travailler et de plus, il paraît que sa demeure est le rendez-vous de dangereux bandits, qui, à maintes reprises, ont passé au pénitencier. Noël lui-même y a fait un terme de quatre ans. Sa sentence sera prononcée demain.

AU BAGNE

Arthur Payette dit St Amour, qui a subi six condamnations depuis un an pour vols divers, a été envoyé au pénitencier pour deux ans, ce matin, par le juge Choquet. Son compagnon, Eug. Lauriault, fera deux ans d'Ecole de Réforme.

$1,000 POUR UN BRAS

Dame Dancourt (née M. Riopelle) poursuit la cité de Montréal au montant de $1,000, parce que le 22 février dernier, elle se fractura un bras en tombant sur un trottoir, blessure qui lui valut 2 mois d'hôpital.

MORT NATURELLE

Peterboro, Ont., 2 — L'enquête du coroner Grey sur les circonstances de la mort de Christopher McBrian, le vieillard trouvé mort dans une grange à six milles d'ici, a démontré qu'il est mort naturellement. Il souffrait d'une maladie de coeur.

UN CONFLIT

Chicago, 2 — Dans une rencontre entre grévistes et non unionistes, ce matin, un noir, F. E. Carter, a blessé grièvement d'un coup de revolver un nommé Schultz. La foule a alors attaqué les non-unionistes avec rage et les a cruellement battus.

La police est enfin parvenue à rétablir l'ordre.

DANS LES GLACES

Les navires "Pilot" et "Cuba" venant de Port Colborne et de Dalhousie ont franchi le canal Lachine ce matin et sont maintenant dans notre port. Ces deux navires ont été retenus par les glaces toute la nuit au pied du canal de Soulanges.

EN DANGER DE PERIR

Deux citoyens de Ste Monique opèrent un émouvant sauvetage.

DURANT LA NUIT

Au risque de leur vie, ils arrachent à la mort un malheureux qui allait se noyer.

UNE SENSATION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 2. — Une foule de personnes ont été, dimanche dans la nuit, témoins d'un sauvetage qui n'a pas manqué de créer ici une vive sensation.

Au milieu des ténèbres, on entendit des cris de détresse.

MM. Joseph Descôteau et le notaire Denis, attirés par ces clameurs d'un être humain en danger, se mirent à faire des recherches et constatèrent qu'elles venaient de la rivière.

D'autres citoyens, en grand nombre, se joignirent à eux, et alors, en dépit de l'obscurité profonde et n'écoutant que leur couage, MM. Descôteau et Denis s'élancèrent dans une embarcation, faisant force de rames vers le milieu de la rivière, où un homme évidemment était sur le point de périr.

Là ils trouvèrent un malheureux qui se cramponnait à une roche à fleur d'eau, avec l'énergie du désespoir. Ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés qu'on parvint à l'arracher à la mort.

Il a dit se nommer Champagne et être depuis quelque temps seulement à Sainte-Monique, où il est venu de Sherbrooke, pour se reposer.

Cet incident a produit une vive émotion dans la paroisse.

LA BANQUE D'EPARGNE

LA REUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Les actionnaires de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal se sont réunis ce matin aux bureaux chefs de la banque et ont élu les mêmes directeurs et les mêmes auditeurs que ceux qui figuraient si avantageusement dans les régistres officiels pour le dernier exercice financier.

Les directeurs pour l'exercice courant sont MM. : Hon. Sir W. H. Hingston, M.D., président ; R. Bellemare, vice-président ; Hon. juge J. Ald. Ouimet ; Michel Burke, Hon. Robert Mackay, H. Markland Molson, Chs P. Hébert, Richard Bolton, G. N. Moncel, Robert Archer.

On remarquait à la réunion MM. : l'honorable sir Wm Hingston, N. Delisle, R. Archer, M. Mackay, M. Burke, R. Bolton, G. N. Moncel, C. P. Hébert, W. R. Miller, C. S. Blackburn, P. T. McCaffrey, W. S. Murphy, H. Gérin-Lajoie, W. P. O'Brien, H. Markland Molson.

UNE LOI UNIFORME

Hier après-midi, au Conseil de ville, sur motion de l'échevin Lavallée, secondée par l'échevin Prefix, on a pratiquement décidé de s'adresser à la Législature, afin que le privilège spécial accordé aux propriétaires de la rue Notre-Dame-Est, soit étendu à tous les autres cas d'expropriation. Il s'agit de donner un délai de 10 ans aux propriétaires pour payer leur part du coût d'une expropriation.

LA CHAPELLE DE SAINTE-AGATHE

ELLE SERA PROCHAINEMENT REMPLACEE PAR UNE BELLE EGLISE MODERNE.

L'ANTIQUE CHAPELLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sante-Agathe des Monts, 2 — On a commencé les travaux de déplacement de notre vieille église de misison en vue de la construction d'une nouvelle église.

Ce temple antique va nous servir désormais de chapelle temporaire en attendant que nous ayons la nouvelle église. Et alors cette magnifique relique des premiers temps de la colonisation disparaîtra sous le pic et la hache des démolisseurs.

Cet édifice modeste et primitif dont la construction remonte au moins à quarante ans dans les annales de notre village, éveille encore dans le souvenir de notre population rurale la mémoire de plusieurs noms qui nous sont très chers, feu Mgr Labelle, feu l'hon. Wilfrid Prévost, l'hon. G. A. Nantel, MM. Amable Gedon, père, et Joseph Bélisle, père, et toute une pléiade de pionniers disparus, de ces "Lions du Nord", comme on les a glorieusement surnommés.

La direction de ces travaux est sous la haute et habile direction de M. Siméon Monette, le constructeur bien connu de Saint-Jérôme, qui s'est adjoint dans cette besogne M. Maxime Lanthier, entrepreneur de notre village, et les travaux marchent à merveille. Déjà d'immenses quantités de pierres et de matériaux de construction sont accumulés sur l'emplacement de la vieille église. Cet été, on érigera, dit-on, la moitié des murs du portail et des côtés de la nouvelle église.

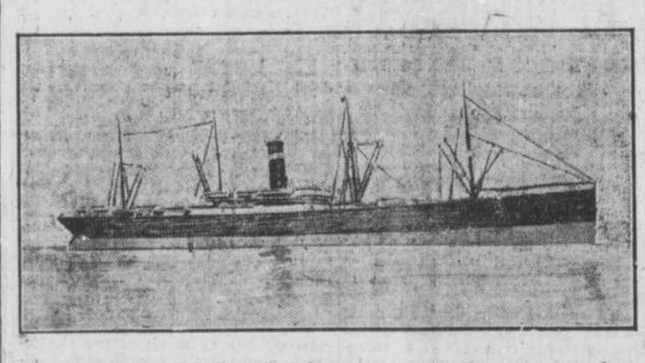

Le steamer "Ionian," de la ligne Allan, le premier transatlantique qui entrera dans notre port ce soir ou demain matin.

"La Presse," il y a quelques jours, a publié la nouvelle de l'inauguration, au milieu d'une affluence énorme, d'un fac-similé réduit, mais exact, du sanctuaire de Lourdes dans les jardins du Vatican. En face de l'édifice, une estrade avait été dressée pour le pape Pie X et les cardinaux. A trois heures et demie, le pape est arrivé en voiture, escorté par huit gardes-nobles. Il est monté d'abord au perron qui surmonte la grotte et, là, il a lu la formule de la bénédiction pontificale. Puis, conduit par l'évêque de Tarbes et l'architecte Sneider, il a visité le monument. Ayant ensuite pris place sur l'estrade, Pie X a écouté le discours prononcé par Mgr Schoepfer au nom des donateurs français, et il lui a répondu ; c'est au moment de l'allocution pontificale qu'a été prise la belle photographie que nous reproduisons ici.

LE SUPPLICE DU FEU

Une Canadienne-française est rôtie vive, à Schenectady, N. Y.

SON MARI

S'inflige des brûlures mortelles en arrachant le cadavre du brasier.

UNE TRAGEDIE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Schenectady, N. Y., 2 — Mme Joseph Rémillard a été rôtie vive et son mari a reçu des brûlures mortelles, dans un incendie qui a détruit, ce matin, un campement provisoire, à Morrisville, village situé à environ huit milles de cette ville.

Ce petit bourg comprenait un grand nombre de familles, toutes habitant des cabanes en bois construites temporairement.

Les époux Rémillard allumèrent un feu dans leur poêle, puis se remirent au lit, de bonne heure ce matin.

Ils furent arrachés de leur sommeil par les craquements des flammes dévorant la charpente de leur habitation.

Tous deux parvinrent d'abord à s'échapper, mais la femme Rémillard eut la malheureuse idée de retourner dans le brasier, espérant sauver quelque argent qui s'y trouvait.

Les flammes l'entourèrent alors, et pour elle ce fut la mort.

Son mari, fou de douleur, se précipita à son tour dans la maison en feu, pour porter secours à sa compagne de vie ; il réussit à arracher le cadavre du brasier mais il reçut lui aussi des blessures qui font désespérer de ses jours.

NOUVELLES DE HULL ET D'OTTAWA

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Ottawa, 2 — M. Michael Burns, âgé de 82 ans, a été trouvé mort dans son lit par sa maîtresse de pension, Mlle Mary A. Tierney. Le coroner Baptie n'a pas jugé à propos de tenir une enquête. Le défunt, qui était originaire d'Irlande, ne laisse pas de parents au Canada.

—En faisant une enquête sur le compte d'un particulier accusé de faux, les autorités policières de Hull ont découvert que leur sujet est un bigame, étant rendu à sa troisième femme et étant sur le point de convoler pour la quatrième fois. Les actes de bigamie ayant été commis de l'autre côté de la ligne 45ième, les autorités locales n'ont pas le pouvoir de s'en occuper.

—L'enquête du coroner Baptie pour établir les responsabilités de la mort du nommé Victor Roberge, de Hull, a été reprise, hier soir, et ajournée de nouveau à demain soir.

AU COMITE DES BILLS PRIVES

La décision de l'évêque de Chicoutimi est respectée—Bill adopté—La succession J. B. Bruyère.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 2 — Le comité des bills privés a tué, ce midi, le bill No 31, concernant la paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean.

Par ce bille la majorité des francs-tenanciers demandait la permission d'emprunter $75,000 pour la construction d'une église.

Toute cette affaire consistait dans le choix du site de l'église.

L'évêque de Chicoutimi a choisi un certain site pour la construction de l'église et la majorité des tenanciers a voulu faire passer une loi pour se soustraire à la décision de l'évêque. Le comité ayant biffé la clause 4, qui est la principale, les promoteurs ont retiré leur bill et la décision de l'évêque est maintenue, à la demande du gouvernement.

Le comité a ensuite adopté le bill 87, autorisant l'Association dentaire de la province de Québec à admettre Alfred Hunter Oliver, au nombre de ses membres, après examens, et le bill 83, constituant en corporation la compagnie "Wilson Paterson".

Le bill 89, déclarant définitive la vente de certains immeubles de la succession de feu Jean-Baptiste Bruyère, a été référé à un sous-comité.

NOTES DE LA SESSION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 2 — L'honorable M. Oliver, le nouveau ministre de l'intérieur, arrivera dans la capitale cet après-midi, de retour d'Edmondton, N. O., où il vient d'être élu par acclamation. Il reprendra son siège ce soir, et sera sûrement l'objet d'une chaude réception de la part des députés ministériels et de ses nouveaux collègues.

—Le vote, sur la deuxième lecture du bill de la province d'Alberta, sera pris demain soir, immédiatement après le discours du ministre de la justice. Cet après-midi, nous entendrons l'honorable M. Brodeur.

LE PONT DE MONTREAL

Ottawa, 2 — Le bill de M. Camille Piché, constituant en corporation la compagnie du Pont de Montréal, a été adopté, ce matin, par le comité des chemins de fer de la Chambre des Communes.

Le seul amendement fait au bill ne permet pas la construction du pont projeté sur le Saint-Laurent à l'ouest de la rue Amherst.

INDIGNE DE VIVRE

Une cause fort intéressante s'est déroulée ce matin en cour de circuit. Un chien était la cause du litige. Il paraît que ce chien, propriété de M. Antoine Valois, de Vaudreuil, était devenu la terreur des chats du voisinage. Pas un chat ne pouvait montrer au dehors le bout de son museau sans que le dogue féroce l'étranglât séance tenante.

Le défendeur en cette cause, M. Aimé Pilon, mit le terme à ces exploits, le 25 octobre 1904, en abattant ce nouvel Attila à coup de fusil.

La raison qu'il en donne, est que c'était un "chien sans coeur et indigne de vivre."

Le juge Champagne a pris la cause en délibéré.

FORTUNE DE 15 MILLIONS

Toronto, 2. — On estime la fortune de feu M. Gooderham à 15 millions de dollars. Le gouvernement d'Ontario retirera près d'un quart de million au moyen des taxes sur cette succession.

CONVAINCU DE VOL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 2. — C. Verreau, de Sherbrooke-Est, convaincu du vol d'une montre et d'autres menus effets, a comparu hier devant le magistrat Muivens, et a été condamné à quatre mois de prison. Sentence a été suspendue sur un second chef d'accusation.

VICTIME DU DESESPOIR

La fin tragique d'une jeune fille de Québec est entourée de mystère.

RECHERCHES

Le cadavre a été trouvé hier midi dans le fleuve vis-à-vis le Cap Blanc.

MARQUES A LA FIGURE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 2 — Le nom de la jeune fille qui a été trouvée noyée hier midi vis-à-vis le Cap Blanc, est Alice Jean alias Pringle, alias Jeanne. C'est une Anglaise.

Elle était servante à l'hôtel Saint-Louis. Dans sa valise on a trouvé une lettre adressée à Madame Byer, 14 Guilbault avenue, près du Mile-End, Montréal.

Le gérant du Saint-Louis a télégraphié à cette adresse, à Montréal, et l'on a répondu qu'il n'y avait pas de Dame Byer à cette adresse.

Il y a

DU MYSTERE

autour de cette mort.

Le cadavre paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau. Cependant, Alice Jeanne a été vue à l'hôtel Saint-Louis vendredi matin.

Comment la malheureuse a pu se rendre

AU CAP BLANC,

c'est là le mystère.

Elle n'y avait aucune affaire.

Elle disait être arrivée d'Angleterre. Il y a un an l'été dernier, elle vint s'engager comme servante au Saint-Louis. Elle y travailla durant un certain temps et y donna satisfaction à ses patrons. Elle laissa l'hôtel pour aller travailler dans une maison, sur les remparts, puis retourna à l'hôtel il y a une dizaine de jours.

Jeudi soir, elle a été vue en compagnie d'un

JEUNE HOMME

qui pensionnait à la maison où elle était employée il y a quelque temps Sa figure porte

CERTAINES MARQUES

qui intriguent fort la police. L'enquête du coroner, qui aura lieu demain, éclaircira probablement ce mystère.

ECLAIRCISSEMENT

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Québec, 2 — PLUS TARD. — Mlle Alice Jeans, dont le cadavre est à la morgue, était convertie au catholicisme depuis quelque temps. Elle était

FIANCEE

à un jeune homme de cette ville, que la mort est venue lui enlever prématurément.

La mort de son fiancé semblait l'avoir très affectée.

On a découvert que cette jeune fille avait

DES AMIS

au Cap Blanc. C'est probablement en revenant de voir ces amis qu'elle est tombée ou s'est jetée dans le fleuve.

ELECTIONS DU BARREAU

DANS LES DISTRICTS D'ARTHABASKA ET DE ST FRANCOIS.

Comme "La Presse" l'avait annoncé, hier ont eu lieu les élections des officiers du barreau de la province de Québec, dans les divers districts judiciaires.

DISTRICT D'ARTHABASKA

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 2. — Les élections du barreau pour la section d'Arthabaska ont eu lieu hier matin, au palais de justice. Il s'agissait d'élire un bâtonnier en remplacement de Mtre J. E. Méthot, C. R., bâtonnier général de la province. Deux candidats étaient sur les rangs pour cette charge : MM. Louis P. Crépeau et J. E. Perrault. Le dépouillement du scrutin don-

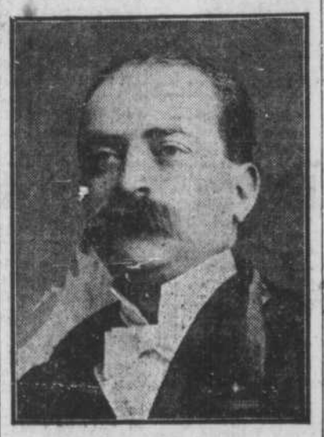

Mtre L. P. CREPEAU, le nouveau bâtonnier du Barreau d'Arthabaska.

na un nombre égal de votes aux deux candidats. Le vote du bâtonnier, présidant de l'assemblée fut donné en faveur de M. L. P. Crépeau, qui fut déclaré élu.

Mtre P. H. Côté, C. R., réélu syndic. La charge de trésorier a été donnée à Mtre Gustave Perrault, celle de secrétaire à Mtre L. J. Houde, et MM. J. E. Méthot, C. R., Nap. Garceau et J. E. Perreault furent nommés conseillers

DISTRICT DE SAINT-FRANCOIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 2. — Les élections annuelles des officiers du barreau du district de Saint-François ont eu lieu hier avant-midi, avec le résultat suivant :

Bâtonnier, L. E. Panneton, C. R. ; syndic, W. L. Shurtleff, C. R. ; secrétaire, C. D. White ; trésorier, J. A. Leblanc ; conseil, Geo. St Pierre, H. R. Fraser, John Léonard, C. R. ; délégué, Wm. Morris, C. R. ; examinateur, H. Verret.

LES EPOUX HOLMES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 2 — Après avoir occupé l'attention de la cour supérieure pendant plusieurs jours, la cause de Dame Alice Bryant vs Chs. W. Holmes, de Stanstead, avec contre-demande de Holmes vs Bryant, vient de se terminer par un double jugement en faveur de M. Holmes.

La partie principale du présent litige était une action en séparation de corps et de biens intentée par Mme Holmes, contre son époux, pour refus de la recevoir au domicile conjugal ; sur ce point, la cour considère que le défendeur a été justifiable d'en agir ainsi, vu la conduite répréhensible de la demanderesse.

La cour renvoie donc l'action principale avec frais.

Quant à l'action incidente, la cour est d'avis que la conduite compromettante de la défenderesse constitue une raison suffisante pour une demande en séparation de corps et de biens, et elle accorde la requête du demandeur avec frais contre la demanderesse.

LE JURY VA PARLER

Il est probable que Nan Patterson connaîtra son sort aujourd'hui.

SON DEFENSEUR

Prononce une plaidoirie qui impressionne vivement le tribunal.

UN PROCES CELEBRE

New-York, 2 — "Nous sommes en présence d'un meurtre prémédité ou d'un suicide. Il ne peut y avoir ici d'homicide involontaire et le jury ne peut rendre un verdict de compromis. L'accusée est coupable de meurtre au premier degré ou elle est innocente. Il n'y a pas à sortir de là."

C'est par cette péroraison d'un discours sensationnel que M. Abraham Levy a terminé le plaidoyer de la défense dans l'affaire Nan Patterson. M. Levy a parlé durant cinq heures. Il a passé en revue toute la cause, dans tous ses détails, analysé avec un talent remarquable tous les témoignages. Il a vivement intéressé les jurés quand il a déclaré que les taches de poudre remarquées sur les doigts de Cesar Young prouve que ce dernier s'est réellement suicidé. Puis il a demandé à la Cour comment une faible femme aurait pu assassiner un athlète remarquable comme l'était Young, sans que celui-ci opposât une défense qui n'aurait pas manqué d'attirer l'attention de la foule. Il a ridiculisé l'idée que Mlle Patterson ait choisi la rue la plus fréquentée pour assassiner son ami.

NOYE DANS UN PUITS

Un ouvrier périt sous les yeux de ses compagnons de travail impuissants à le secourir.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 2 — En se rendant à son travail habituel, hier matin, Frank Baillargeon, un employé des chantiers d'amiante de Thetford Mines, est accidentellement tombé dans un vieux puits de la mine et s'est noyé.

Témoins du malheureux accident, plusieurs de ses compagnons de travail se précipitèrent au secours de l'infortuné, mais ne purent réussir à opérer le sauvetage, et quelques instants après on retirait un cadavre.

Le défunt, un brave ouvrier, était âgé de 37 ans, marié et père de 5 jeunes enfants, qu'il laisse avec une épouse pour déplorer sa fin prématurée.

FOLIE ET SUICIDE

Saint-Thomas d'Aquin, 2 — Léopold Bienvenu, cultivateur de cette paroisse, âgé de 23 ans, s'est pendu dans sa grange, dimanche dernier, pendant la grand'messe, alors que sa jeune femme était allée à l'office. Le coroner E. Saint-Jacques a tenu une enquête et le jury a rendu un verdict de : "Suicide dans un moment d'aliénation mentale". Le défunt n'était marié que depuis deux mois et il paraissait parfaitement heureux.

RESPECT A LA LOI DES LICENCES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 2 — Pour avoir vendu de la boisson sans la licence réglementaire, Wm McAuley, de Bishop's Crossing, et O. Geoffroy, de Saint-Camille, viennent d'être poursuivis par les officiers du revenu et condamnés à une amende respective de $50 et $75, et les frais, ou 3 mois.

St Henri de Mascouche, 2. — Le feu a détruit, dimanche matin, deux maisons appartenant, l'une à M. le notaire J. O. Lamarche, et occupée par lui-même, et l'autre à M. le notaire J. P. Lamarche, de Montréal, et fils du premier, celle-ci étant occupée par M. le notaire J. A. Charette.

L'incendie éclata, on ne sait comment, à 3 heures du matin, dans le hangar attenant à la maison habitée par M. Charette.

Tout a été complètement détruit, sauf certains articles de ménage qui se trouvaient dans les étages inférieures.

En échappant au péril, M. J. O. Lamarche s'est brûlé légèrement les pieds.

Les pertes sont, dit-on, d'environ $5,000, mais elles sont partiellement couvertes par des assurances.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès sur l'avant-dernière page, à côté de l'annonce Carsley.

NAISSANCES

VALLERAND — A Montréal, le 16 avril, au No 933 rue Saint-Denis, l'épouse de M. A. T. Valleraud, un fils.

MARIAGES

CHARLAND-DESMARTEAU — A la ville Saint-Paul, le 2 mai, M. Omer Charland conduisait à l'autel Mlle Maria Desmarteau.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Morin, cousin du marié.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

DECES

BRODEUR — A Saint-Hilaire, le 1er mai, Madame Jos. Frédéric Brodeur, née Noëlla Bloutné, à l'âge de 30 ans, 2 mois et 24 jours.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, à l'église paroissiale.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIXON — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 73 ans, à sa demeure, 59 avenue du Parc, Montréal, James S. Dixon.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant, à Berthierville, Qué., après l'arrivée du train de 11 heures. 152—2

LASSONDE — A Trois-Rivières, le 1er du courant, à l'âge de 71 ans, Narcisse L. Lassonde.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, rue Notre-Dame, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière Saint-Louis, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ARCHEVEQUE — A Maisonneuve, le 1er du courant, à l'âge de 15 ans et 7 mois, Emile L'Archevêque.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 578 rue Sainte-Catherine, à 6½ heures, pour se rendre à l'église de Maisonneuve, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC — A Hull, le 2 du courant, au No 94 rue Albert, est décédée, à l'âge de 18 ans et 11 mois, Marie-Graziella, fille cadette de Joseph Leduc, entrepreneur.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 du courant, à 8.00 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 154—2

OPERATEUR—On demande immédiatement un bon opérateur sur la machine Linotype. Place permanente pour un bon opérateur. Travail à la semaine. S'adresser au prote, composition de "La Presse."